TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 963 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 27 - LUNDI 28 AVRIL 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

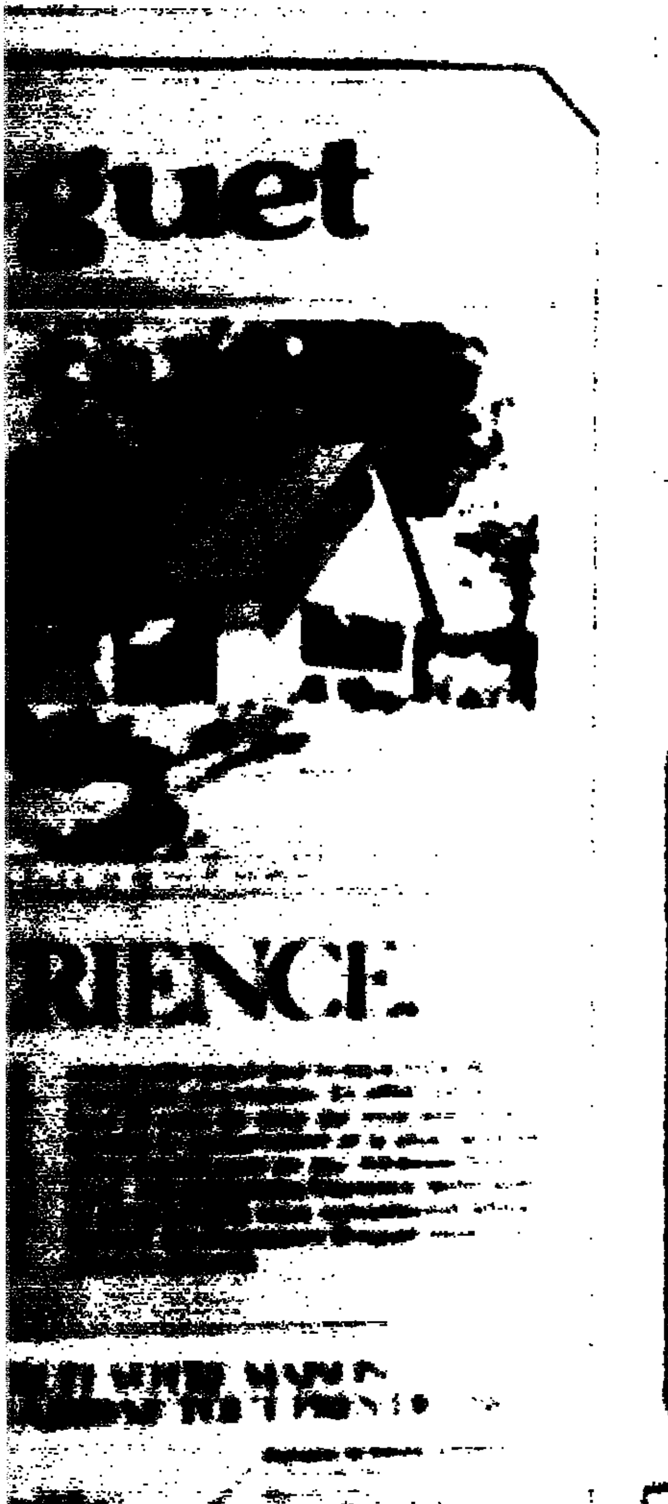
3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 800 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23



L'échec du raid américain en Iran

Une leçon pour l'Europe

Le désastre politique que viennent d'essuyer les Etats-Unis en Iran peut avoir un effet bénéfique si les Européens, au moment où la Communauté se lançait tête baissée dans la crise la plus sérieuse de son histoire, en tirent l'enseignement qui s'impose : nul n'a le droit, ni l'Europe, ni les Etats qui la composent, ni les peuples, ni les individus, d'abdiquer entre les mains de qui que ce soit, fussent celles des mieux intentionnés, la moindre responsabilité, de renoncer aux moyens d'action à sa portée et à la capacité d'en user librement.

De Gaulle en était convaincu, et Mao, et bien d'autres avant eux. Il ne s'agit pas de s'isoler, de refuser appuis et alliances, mais de ne jamais oublier que chacun ne peut assurer sa sécurité, c'est-à-dire son avenir, qu'en comptant d'abord sur lui-même et non en s'en remettant à la sagesse présumée et à la puissance d'un prétendu « leadership ». C'est d'ailleurs le meilleur moyen non seulement de se faire respecter mais de s'assurer des amis et alliés.

Dans la conjoncture européenne actuelle, cette prise de conscience pourrait avoir des conséquences précises.

Il est vrai que les Européens ne sont pas en mesure d'assurer seuls leur sécurité militaire, encore que, dans ce domaine, les obstacles soient beaucoup moins techniques que politiques. C'est l'absence de volonté politique qui a empêché l'Europe de se doter d'une véritable industrie d'armement.

Il est vrai aussi que l'Europe ne dispose d'aucune sécurité énergétique. Elle en souffre cruellement et risque d'en souffrir plus encore à l'avenir. Dans ce domaine aussi, les Européens seraient beaucoup moins vulnérables si, au lieu de se perdre en polémiques institutionnelles, ils avaient uni concrètement leurs efforts. Faut-il rappeler que, si l'Europe dispose en propre d'une capacité de production du combustible nucléaire, ce n'est pas à l'Euratom qu'elle le doit mais à Eurodif, initiative française et entreprise purement coopérative édifiée en dehors de l'Europe des Neuf et dont la seule ambition est de produire de l'uranium enrichi ?

En revanche, l'Europe des Neuf a réussi à assurer sa sécurité alimentaire, ce qui n'est pas rien, et à se doter d'une capacité d'exportation agricole qui, dans un monde voué à la famine, est un instrument politique non négligeable. Qui comprendrait que cette « Europe verte », réussite la plus évidente des Neuf en dépit des sarcasmes qu'elle soulève, se suicide parce qu'un des Etats membres a des difficultés financières et veut faire commerce des moutons néo-zélandais ?

Certes, Mme Thatcher, premier ministre britannique, n'a pas tous les torts. Elle a parfaitement raison d'exiger que soient corrigées des anomalies choquantes ; mais enfin les frais agricoles ne représentent qu'une part minime du revenu communautaire, et seule la surproduction laitière est déraisonnable — bien qu'il vaille tout de même mieux gérer les excédents que la pénurie...

Que de réformes s'imposent, c'est évident, à condition que leur objet soit d'améliorer et de développer la production agricole, non de l'anéantir. Dans ce domaine comme dans les autres, pour qu'au conseil de Luxembourg l'Europe sorte de l'impasse, il lui faut un minimum de volonté politique.

Si le faux pas de M. Carter provoque chez les Européens un sursaut, les rend conscients de leur fragilité, les convainc que leur sort est d'abord entre leurs mains, à quelque chose malheur aura été bon.

• Pour Moscou, l'opération prouve la « déraison » de M. Carter
• Les capitales occidentales cachent mal leur désapprobation
• Les otages seront répartis dans différentes villes

L'opération avortée de sauvetage des otages de Téhéran — traitée sur le ton de la dérision dans la capitale iranienne — a provoqué à Moscou une sorte de jubilation indignée. « L'aventure militaire insensée » du président Carter, invité par la Pravda *à « mettre un terme à sa déraison », suscite, en revanche une consternation évidente en Europe où, à la veille du sommet de Luxembourg, les rares déclarations — dans le cas de la France, le silence — des officiels cachent mal la désapprobation.*

A Washington, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a expliqué, vendredi 25 avril, que l'opération de sauvetage avait été annulée parce que trois des huit hélicoptères envoyés en Iran avaient eu des ennuis techniques, alors qu'un minimum de six hélicoptères était considéré comme nécessaire au succès de l'entreprise. M. Brown n'a fourni aucune explication à ces « défaillances ». Au Pentagone, on exclut, toutefois, l'hypothèse avancée par des experts britanniques selon laquelle l'incroyable succession de bévues techniques aurait été provoquée par un brouillage organisé à partir de l'U.R.S.S.

A Téhéran, les étudiants islamiques qui détiennent les otages américains ont affirmé vendredi soir dans un communiqué qu'une nouvelle tentative américaine « entraînerait l'immolation des diplomates ». Ils ont décidé, par mesure de sécurité, de disséminer les otages dans différentes villes de l'Iran. Ce samedi matin, le bureau de mobilisation nationale a lancé un appel demandant des volontaires pour l'armée. L'agence Pars a, pour sa part, annoncé que l'aviation iranienne avait détruit les appareils abandonnés par les militaires américains pour prévenir toute opération de récupération.

• WASHINGTON

Stupeur, amertume et rancœur

De notre correspondante

New-York. — *« C'est la baie des Cochons ! »* Telle a été la première réaction de bon nombre d'Américains quand ils ont appris, vendredi matin 25 avril, par le discours télévisé de M. Carter, l'échec de la tentative de libération des otages. La stupeur, l'amertume, la rancœur contre l'administration, l'inquiétude pour l'avenir des otages et des relations internationales, se reflétaient dans toutes les couches de la population.

Les plus véhéments étaient, au début de la matinée, les sénateurs de la commission des affaires étrangères qui accusaient M. Carter d'avoir enfreint la War Powers Resolution de 1973, aux termes de laquelle le Congrès doit être informé des intentions du président d'engager les forces armées dans une opération à l'étranger.

Les plus émues étaient les familles des otages, encore que la plupart aient fait un effort visible de modération. Mais il y a eu quelques jugements à l'emporte-pièce, comme celui de Mme Rosen, mère du conseiller de presse de l'ambassade de Téhéran, qui a expliqué en termes assez peu diplomatiques ce qu'elle pensait de l'initiative du président. M. Sickmann, père de l'un des marines détenus à Téhéran, a déclaré pour sa part : *« C'est le genre d'expédient auquel vous recourez quand vous n'avez plus de lapin à sortir de votre chapeau !... »*

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

• TÉHÉRAN

L'équipée d'un président « incapable »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est à 14 heures précises que l'Iran a appris la nouvelle par la radiodiffusion. La stupéfaction a été générale et tous nos interlocuteurs nous ont assuré que s'ils avaient pu avoir des craintes sérieuses au cours des semaines qui ont suivi l'arrestation des diplomates américains, en novembre dernier, ils ne croyaiet plus depuis longtemps déjà que les Américains auraient l'audace de s'engager dans une opération comportant tant de risques. D'autant moins que l'on s'accorde volontiers à dire ici que les otages ne sont plus détenus en permanence à l'ambassade des Etats-Unis, mais très probablement répartis dans plusieurs lieux secrets aux alentours de la capitale.

Le haut commandement militaire a fait savoir un peu plus tard, dans l'après-midi, que des chasseurs de l'armée de l'air avaient « poursuivi » les avions et les hélicoptères du commando américain. Les mêmes autorités reconnaissaient un peu plus tôt n'avoir pas encore localisé l'endroit où s'était déroulée l'affaire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 3.)

Lire pages 2 et 3 :

DU PAIN BÉNIT POUR LE KREMLIN
par JACQUES AMALRIC

et l'article de notre envoyé spécial à Washington, ERIC ROULEAU.

AU JOUR LE JOUR

Périphrases

On pensera ce qu'on voudra de la brutalité des hommes, mais que dire de la politesse des nations !

L'agence Tass, pour rendre compte des conversations Gromyko - François-Poncet sur l'Afghanistan et la tension internationale, parle d'« échange de points de vue sur la situation dans le monde et certains problèmes concrets internationaux ».

On peut imaginer, après une guerre nucléaire qui aurait dévasté la planète, un communiqué commun qui dirait : « Après avoir essayé, par certains moyens sophistiqués, de réduire les divergences idéologiques entre les Etats, et ayant constaté, au terme de ces opérations concrètes, les dommages sensibles subis par les populations, les Etats-Unis et l'Union soviétique se félicitent de la signification positive de la reprise du développement stable et continu de leurs relations. »

FRANÇOIS DIANI.

Phnom-Penh renaît dans la pagaille

Le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.K.), principal mouvement non communiste de résistance au régime de Phnom-Penh, a décidé, lors d'un « congrès national » qui s'est tenu les 24 et 25 avril dans un village proche de la frontière thaïlandaise, la formation prochaine d'un « gouvernement national représentant l'ensemble du peuple cambodgien » et a confirmé son refus de coopération avec les Khmers rouges.

D'autre part, le Programme alimentaire mondial (PAM) annonce que le Cambodge aura besoin de 310 000 tonnes de vivres d'ici à la fin de l'année. Patronné par les Nations unies et par la F.A.O., le PAM est chargé de la coordination des secours au Cambodge.

Notre envoyé spécial R.-P. Paringaux, qui vient de se rendre à Phnom-Penh par un vol organisé dans le cadre de l'assistance humanitaire à ce pays, décrit le difficile retour à la vie dans la capitale que les Khmers rouges avaient vidée de ses habitants il y a cinq ans.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

Phnom-Penh. — Dans les salles climatisées de l'aéroport de Bangkok-Don Muang, où des touristes insouciants et éclatant de santé achètent des colifichets en souvenir d'exotiques vacances asiatiques, le susurement mélodieux de l'hôtesse n'annonce pas le vol n° 96 et pour cause : hier elle vous aurait invité au « *pays du sourire* », mais le sourire s'est figé dans le sang, mué en rictus de souffrance, en cri de famine. Ce vol ignoré est celui d'un appareil de transport du comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) en partance pour Phnom-Penh avec une cargaison de lits et de matelas destinés aux innombrables malades, blessés et moribonds des hôpitaux et dispensaires de fortune du pays le plus exsangue et le plus menacé de toute la planète : le Cambodge. Une nation qui, après dix années consécutives de massacres et de ravages, s'acharne pourtant à renaître de ses décombres sous la protection des forces d'occupation du Vietnam et grâce à la perfusion quotidienne des secours internationaux.

L'équipage est américain, le convoyeur du C.I.C.R. est un étudiant en sociologie de Paris. Le navigateur, peut-être inspiré par cette mission pacifique, délaisse fréquemment ses instruments pour s'absorber dans la lecture du livre de William Shawcross « *Une tragédie sans importance* », un ouvrage qui retrace par le menu — c'est d'ailleurs le nom de code donné aux bombardements secrets de l'US Air Force en 1969 — la froide volonté de destruction imposée au Cambodge par MM. Nixon et Kissinger pour protéger le retrait des troupes américaines hors du Vietnam du Sud.

Au sol, les myriades de cratères de bombes qui, comme une petite vérole, constellent la terre cambodgienne sept ans après les derniers raids, sont là pour le rappeler. La guerre khméro-vietnamienne, plus récente, n'a fait qu'y ajouter d'autres blessures. Le sud du pays, limitrophe du Delta vietnamien, apparaît dès la frontière franchie comme une plaine grisâtre et pelée, abandonnée des hommes et des buffles sous un soleil écrasant, dans l'attente des pluies de la mousson, comme des sillons de sang séché, des pistes de latérite rougeâtre coupent cette étendue qui semblent porter le deuil de tant d'épreuves. Seules, au bord du Mékong, quelques cultures jettent de loin en loin une tache verdoyante, couleur d'espoir.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Les enseignants dans la rue

Des établissements scolaires fermés, surtout dans le primaire, et les enseignants dans la rue : l'histoire se répète. Vendredi 25 avril, pour la dixième fois depuis le début de l'année scolaire, des maîtres défilaient à Paris et en province. Mais leurs élèves n'étaient pas là. Ni parmi eux, ni sur les trottoirs. Pas plus pour les applaudir que pour les railler.

Indifférence ? Ce n'est pas sûr. Dérision plutôt. Le rituel de la grève et de la manifestation des enseignants se viderait-il de sa puissance magique ? Est-il possible que cette certitude, aussi, les abandonne ?

Car ils n'en ont plus beaucoup, de certitude, les enseignants. Le doute s'est glissé en eux sur l'utilité même de leur tâche.

Que leur reste-t-il ? Les vacances ? On le leur reproche assez, en feignant d'oublier que, depuis belle lurette, nombre d'entre eux en consacrent une partie à suivre des sessions pour se perfectionner. Et que leur offre-t-on en échange d'une augmentation du temps de travail ? De l'argent ? Certains, encore trop « missionnaires laïcs » le dédaigneraient. D'autres l'accepteraient. Mais... quand le leur a-t-on proposé ?

On leur reproche aussi leur « sédentarisme ». Combien de leurs contempteurs sont-ils prêts eux-mêmes à accepter d'être déracinés plusieurs fois au cours de leur vie, et surtout d'autorité ?

La sécurité d'emploi — pour les titulaires tout au moins — est un atout en ces temps de chômage. Suffit-elle à justifier les injustices et les incohérences de leur corporation ? Celle-ci, par exemple : l'instituteur, que la nation rétribue moins qu'un gardien de la paix, est payé trois fois moins qu'un professeur d'université, et doit assurer neuf fois plus d'heures face à ses élèves.

Passée cette constatation, la question n'est pas résolue qui implique des choix et un prix à payer : quelle école et, partant, quels enseignants la société française veut-elle se donner ? Chaque homme doit-il être l'éducateur de l'autre, et l'institution scolaire a-t-elle vécu, comme le pense Illich ? Faut-il fermer toutes les écoles une année, pour réfléchir, comme le rêvent d'autres ? Ou changer de régime en croyant qu'on changera d'école ? Ou dénationaliser le service public et laisser jouer les initiatives et les concurrences ?

Il s'agit bien, en définitive, de trouver comment les hommes qui ne meurent plus de faim pourront, un jour, partager la culture.

(Lire nos informations p. 10.)

LE SEIZIÈME MIP-T.V.

Commerce et confrontations

Le Marché international des programmes de télévision, qui vient de s'achever à Cannes, a enregistré un chiffre d'affaires en progression de plus de 60 % (215 millions de francs), selon M. Bernard Chevry, commissaire général de cette manifestation.

Il y a eu le jeune producteur américain venu avec sa vidéo-cassette de démonstration — un *épisode de l'adaptation du « Petit Prince »* — et qui, sans louer de stand au Palais du festival, a trouvé des acheteurs pour l'ensemble de sa série. Il y a eu cette délégation de la C.C.T.V. (télévision centrale chinoise), trois personnes chargées de présenter un drame en ballet, coproduit avec la chaîne japonaise N.H.K., et quelques documentaires. Il y a eu ce « jeune patron » d'une société de production israélienne fraîchement créée — Jerusalem Capital Studio, — qui ne proposait rien d'autre que des projets, mais solides, pour lesquels il a obtenu des droits exclusifs (une adaptatoin du livre de Moshe Dayan « l'Histoire de ma vie », une série sur l'histoire des guerres d'Israël avec l'Egypte, coproduite par ces deux pays avec l'accord du président Anouar El Sadate).

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 19.)

L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION

Le secrétaire américain à la défense fait état de la défaillance technique de trois hélicoptères

Washington *(A.P., A.F.P.)*. — Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a déclaré, vendredi 25 avril, que l'opération de sauvetage des otages de Téhéran a été annulée lorsque trois des huit hélicoptères du commando ont été rendus inutilisables par des ennuis techniques, au cours d'un ravitaillement dans le désert iranien.

Les forces américaines, a-t-il dit, se sont alors retirées, laissant huit morts dans les épaves en feu d'un hélicoptère et d'un avion de transport C-130, qui étaient entrés en collision. Quatre hommes ont été blessés.

Au cours d'une conférence de presse, M. Brown a souligné que le gouvernement américain avait décidé d'entreprendre cette opération car elle apparaissait comme le *« meilleur moyen de faire sortir rapidement nos otages de l'Iran »*.

« Que personne ne doute de notre détermination et que personne ne se trompe sur la signification de ces événements. Nous n'aurons de repos qu'après avoir obtenu la libération de ces otages », a dit M. Brown.

Le secrétaire à la défense a précisé que l'opération a été menée dans la nuit de jeudi à vendredi par une unité composée de volontaires de toutes les armes, comprenant environ 90 hommes en plus des équipages des divers appareils.

Aucun accrochage avec des troupes iraniennes ne s'est produit, mais le commando a intercepté une cinquantaine de civils qui se trouvaient à bord d'un autocar, non loin de l'endroit où se déroulait le ravitaillement des appareils. Ces civils ont été remis en liberté lorsque la mission a été annulée.

M. Brown a précisé que huit hélicoptères avaient été engagés dans l'opération en plus des avions de transport et que le commando est demeuré environ trois heures en territoire iranien. L'endroit retenu pour le ravitaillement se trouvait dans un *« secteur éloigné et désertique »* à 300 kilomètres environ de Téhéran. Selon le succès de la pénétration et du ravitaillement des hélicoptères, le commando devait ensuite attendre un feu vert avant de se diriger effectivement vers Téhéran.

Selon le secrétaire à la défense, les responsables du Pentagone savaient que *« le long voyage »* vers le lieu choisi dans le désert serait difficile pour les hélicoptères, qui étaient basés à bord du porte-avions « Nimitz », qui croise en mer d'Arabie.

M. Brown a précisé que deux des hélicoptères ont connu des ennuis au cours du voyage. L'un d'eux s'est posé dans le désert et son équipage a dû être récupéré par un autre hélicoptère. Le second des appareils a fait demi-tour et a regagné le *Nimitz*.

« Téhéran n'est pas Entebbe »

A l'arrivée au point choisi dans le désert, une défaillance du système hydraulique s'est produite sur un troisième hélicoptère, qui s'est trouvé hors d'état d'assurer sa mission. Le plan initial prévoyait que six hélicoptères au moins devaient pouvoir participer à la deuxième phase de l'opération, et du fait que cinq seulement étaient en état de fonctionner, la mission a été annulée, a-t-il dit.

C'est au cours du décollage, dans l'obscurité la plus totale, qu'un hélicoptère est entré en collision avec un avion de transport C-130. Les deux appareils ont pris feu et huit membres du commando ont été tués.

M. Brown a déclaré que l'on n'avait pas tenté de récupérer les corps, pour ne pas compromettre le repli du commando et que des démarches diplomatiques ont été entreprises pour obtenir leur restitution par les autorités iraniennes.

« Téhéran n'est pas Entebbe », a souligné le secrétaire à la défense, qui a remarqué que les difficultés d'une telle opération étaient nettement plus grandes que celles rencontrées par le commando israélien qui libéra les otages retenus à bord d'un avion de ligne détourné vers l'Ouganda.

Les hélicoptères qui ont participé à la mission ont dû, en effet, effectuer un vol de 880 kilomètres avant de rejoindre le point où ils devaient être ravitaillés avant de repartir vers la capitale iranienne. Cette base avancée avait été constituée dans le désert afin de faciliter la deuxième phase de l'opération, et M. Brown a estimé que *« sur le plan opérationnel, c'était la partie la plus difficile de la mission »*. Quant à savoir si la libération des otages aurait pu s'effectuer sans effusion de sang, le secrétaire à la défense s'est déclaré *« très confiant »* dans le succès d'une telle opération.

Quatre hélicoptères en bon état, un hors service à la suite d'ennuis hydrauliques et les épaves d'un hélicoptère et d'un C-130 ont été abandonnés dans le désert iranien.

M. Brown a encore déclaré que l'opération avait été bien préparée et que les membres du commando s'étaient entraînés à cet effet aux Etats-Unis. *« Ils étaient bien entraînés, ce sont des professionnels et ils sont dévoués »*, a-t-il dit.

Le secrétaire à la défense a ajouté que les Etats-Unis *« n'écarteront aucune option, pas plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici »* et que *« tout ce qui est possible sera fait »* pour assurer la libération des otages.

Le plan initial selon le « Washington Post »

M. Harold Brown n'a pas cité le nom de l'endroit qui avait été choisi comme point de départ de l'opération, mais selon des informations émanant des milieux du Pentagone, il s'agirait de la localité de Posht Badam, située dans le désert à environ 300 km au sud-est de Téhéran. De même, le secrétaire américain n'a pas précisé le nom de la base d'où étaient partis les Hercules C-130. Selon la radio israélienne, cependant, les appareils auraient décollé d'une base aérienne égyptienne située à l'ouest du Caire et récemment mise à la disposition des Américains par le président Sadate. Enfin, M. Brown n'a pas dit comment se serait déroulée la deuxième phase de l'opération, si les hélicoptères n'étaient pas tombés en panne.

Le *Washington Post* cependant révèle dans son édition de ce samedi les détails du plan de sauvetage tel qu'il aurait dû se dérouler.

Selon le quotidien, qui recoupe diverses sources gouvernementales, les hélicoptères ne devaient intervenir qu'après que l'ambassade et le ministère iranien des affaires étrangères (où trois diplomates sont détenus) aient été investis par le commando américain, muni notamment d'armes chimiques paralysantes non mortelles.

Des véhicules, affirme le quotidien, étaient stationnés dans une base en dehors de Téhéran, dans laquelle les quatre-vingt-dix membres de l'unité *Blue Light* — une unité spécialisée dans la lutte antiterroriste et entraînée à la libération d'otages — auraient dû passer le premier soir de l'opération. Le second soir, le commando devait, à bord de ces véhicules, foncer jusqu'au centre de Téhéran et prendre l'ambassade et le ministère par surprise. Une fois la maîtrise des lieux assurée, les hélicoptères, basés également en dehors de Téhéran, seraient alors arrivés pour emmener les otages vers une autre base où les auraient attendus les six avions C-130. Les hélicoptères auraient été abandonnés sur cette base.

Selon le *Washington Post*, trois bases étaient donc prévues dans l'opération : la première, près de Tabas pour l'approvisionnement en carburant des hélicoptères, la seconde suffisamment en dehors de Téhéran pour que les hélicoptères ne soient pas repérés en approchant de la ville et la troisième pour le stationnement des C-130.

Un premier plan, rappelle le journal, avait été envisagé il y a plusieurs mois, prévoyant que le commando arriverait directement dans l'ambassade par hélicoptère. Mais le secrétaire à l'armée de l'air, Hans Mark, avait fait savoir le mois dernier que cette opération n'était pas possible en zone urbaine.

Le *Washington Post* affirme par ailleurs que, après leur départ des Etats-Unis, les C-130 se sont arrêtés sur une piste dans le sud de l'Egypte. Ils étaient, indique-t-il, munis d'équipements électroniques pouvant brouiller les communications iraniennes et donner le change à tout avion iranien qui aurait pu tenter de les intercepter. Ils auraient quitté cette piste dans l'après-midi de jeudi (heure de Téhéran) et auraient fait escale sur la côte ouest du golfe Persique. Ils n'auraient pas atterri à Berhein.

Sur cette carte, l'étoile marque l'endroit où les appareils américains sont entrés en collision.

La coopération militaire entre Le Caire et Washington

La coopération militaire entre les Etats-Unis et l'Egypte s'est considérablement renforcée depuis la chute du régime du chah et l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Washington a décliné l'offre de l'Egypte d'installer des bases américaines sur son territoire, mais, selon les informations en provenance d'Israël, Le Caire a mis à la disposition de l'armée de l'air américaine une base située en Haute-Egypte pour des vols de reconnaissance à haute altitude au Proche-Orient, concernant en particulier le golfe Persique. En décembre dernier, environ deux cent cinquante militaires ont participé à des exercices aériens à partir de cette base qui serait située près de Qena. En janvier, Washington annonçait que deux radars volants Awacs se trouvaient en Egypte pour guider les forces américaines en cas d'intervention dans cette région.

A plusieurs reprises, le président Sadate a déclaré dans des discours publics que les Etats-Unis pourraient disposer de « facilités » militaires sur le territoire égyptien pour défendre tout pays arabe menacé. L'Egypte a d'ailleurs acquis récemment une vingtaine de Hercules C. 130 américains pour lui permettre de réaliser à son compte des interventions ponctuelles sur le continent africain et dans la région du golfe Persique.

« A L'AMÉRICAINE »

Les explications de M. Harold Brown, censé avoir donné les véritables grandes lignes de la mission américaine en Iran, ne font qu'accroître encore le mystère et les « ratés » de l'opération.

Fallait-il, en particulier, mobiliser autant de moyens au sol et fallait-il, réellement, disposer d'une « tête de pont » dans le désert pour introduire les quatre-vingt-dix agents d'action, c'est-à-dire les militaires chargés de préparer la récupération des otages de l'ambassade américaine ? Si cette base arrière était nécessaire, elle ne l'était en tout état de cause qu'après ou pendant le retour de l'expédition américaine sur l'ambassade, en tout cas pas avant le départ pour Téhéran des agents d'action.

De toute évidence, le commando du Pentagone a travaillé « à l'américaine », c'est-à-dire avec une certaine lourdeur technique et tactique qui a pour conséquence de multiplier les risques d'incidents ou de donner l'éveil prématurément.

Les Américains ont déjà démontré qu'ils étaient capables d'acheminer sur de longues distances des hélicoptères ravitaillés en vol par des avions C-130 Hercules. Ce fut notamment le cas lors d'un précédent salon aéronautique du Bourget pour l'inauguration duquel des hélicoptères Chinook ont traversé l'Atlantique nord sans escale et ont été ravitaillés en vol à plusieurs reprises.

Un tel procédé était sans doute impossible en Iran puisque le commando devait agir de nuit et que les ravitaillements d'un hélicoptère avec son avion-citerne, déjà délicats en temps normal, le sont encore plus en nocturne.

Il était donc possible d'user d'une autre technique d'intervention : le largage préalable, après un passage à basse altitude d'un C-130, de point en point de ravitaillement dans le désert, de conteneurs de carburant en matière plastique destinés à faciliter ultérieurement la navigation des hélicoptères d'assaut. Tel le Petit Poucet, l'hélicoptère au ras du sol transporte ses commandos en se ravitaillant auprès de chacun des postes jusqu'à son point final.

Le retour de mission peut s'opérer de même, de « saut de puce » en « sauts de puce » pendant, précisément, que les équipes plus lourdes, chargées de la protection, de l'assistance éventuelle et de la récupé- « saut de puce » pendant, précisr- arrière provisoire.

Selon des rumeurs circulant au Pentagone

CERTAINS MEMBRES DU COMMANDO SERAIENT DEMEURÉS SUR PLACE

De notre envoyé spécial

Washington. — *« Voici l'avion militaire le plus rapide au monde, et voilà un peu plus loin l'hélicoptère le plus perfectionné que l'on ait jamais vu »*, affirme machinalement un jeune sergent en montrant du doigt les modèles miniaturisés d'armements exposés en vitrine. Les visites guidées du Pentagone se sont poursuivies comme à l'accoutumée le vendredi 25 avril tandis qu'un fébrile remue-ménage agitait les quelque vingt-cinq mille militaires et civils qu'abrite le gigantesque quartier général des forces armées américaines.

La mine sombre, les traits tirés, des officiers — qui de toute évidence n'avaient pas dormi de la nuit — pressaient le pas le long d'interminables corridors. On apercevait à travers des portes entrebâillées des groupes d'hommes installés autour d'un poste de télévision. Tous les réseaux diffusaient dès l'aube et sans discontinuer informations, déclarations, interviews et commentaires sur la *« catastrophe nationale »* intervenue dans la nuit en Iran. La consternation paraissait générale. M. Robert Komer, sous-secrétaire d'Etat à la défense, échangeait avec ses collaborateurs des propos désabusés. Le général Vesser, le directeur de la *Rapid Deployment Force* (l'équivalent des forces d'intervention françaises), n'était sans doute pas moins déçu de l'échec d'une opération dont il a peut-être été l'un des architectes. Son équipe comprend d'exellents spécialistes des affaires du Proche-Orient ; elle s'était livrée ces dernières semaines à des études approfondies de la situation politique, économique, sociale en Iran et dans les pays environnants. Rien, semble-t-il, n'avait été laissé au hasard.

Le secret de l'entreprise avait été bien gardé. Au Pentagone, comme au département d'Etat et à la Maison Blanche, tous nos interlocuteurs de ces derniers jours assuraient, arguments à l'appui, qu'une opération type Entebbe était *« très risquée »*, *« impossible »*, ou *« suicidaire »*. Ils invoquaient des problèmes de logistique, la nombreuse population de Téhéran, les précautions prises par les « étudiants islamiques » dans l'enceinte de l'ambassade. A les en croire un raid se serait soldé par un massacre.

Les responsables américains parlaient volontiers en revanche d'un blocus naval, du minage des accès aux ports iraniens. L'opération leur paraissait inévitable, bien que, concédaient-ils, éminemment dangereuse. Ils n'excluaient ni des troubles dans les pays voisins, ni un conflit localisé, ni même une confrontation Est-Ouest. Et, quand le journaliste faisait valoir que, outre ce redoutable risque, les otages seraient vraisemblablement mis à mort en guise de représailles, ils répondaient le plus souvent que les Etats-Unis n'auraient recours à la force que si les sanctions économiques et diplomatiques décrétées par l'Europe se révélaient stériles. L'option militaire demeurait donc hypothétique.

Divers indices cependant suggéraient que le contraire était vrai. L'interdiction faite aux familles des otages de se rendre à Téhéran, les conseils de prudence prodigués à la presse, invitée à rappeler d'Iran ses envoyés spéciaux, pouvaient indiquer que l'échéance était imminente. Les propos officiels paraissaient conçus pour préparer l'opinion au sacrifice d'un certain nombre de détenus. Le président Carter lui-même assurait par exemple le 21 avril que l'Iran était en pleine désintégration et la vie des otages *« en péril »*. Cependant, depuis deux semaines environ, les responsables évoquaient de moins en moins souvent le sort des captifs pour mettre l'accent sur la nécessité de défendre les *« intérêts nationaux »* américains. L'Iran, confiaient-ils aux journalistes, était en passe de tomber entre les mains des forces de gauche, qui prenaient une dangereuse extension à la faveur de l'anarchie ; l'U.R.S.S. exploitait cyniquement la crise en sa faveur et ne tarderait pas à incorporer la République islamique dans sa zone d'influence. La prudente inertie des Etats-Unis, concluait-on, comportait dès lors davantage de dangers qu'une action militaire qui pourrait coûter la vie à quelques otages.

Un dilemme redoutable

Si l'opinion était prête à accueillir favorablement une action comportant des *« bavures »*, elle n'était nullement préparée au lamentable échec annoncé vendredi matin par le président Carter. La version confuse des événements qu'a fournie quelques heures plus tard le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, a suscité colère et désarroi. Aux questions provocatrices et parfois agressives posées par les journalistes, M. Brown visiblement très gêné a répondu évasivement en invoquant des impératifs de sécurité.

Selon certaines indiscrétions il semble bien qu'un groupe de commandos qui devaient prendre d'assaut l'ambassade américaine à Téhéran soit demeuré sur place. On ignore s'il quittera l'Iran aussi discrètement qu'il s'y était infiltré. On assure au département d'Etat qu'il n'est pas question qu'une nouvelle opération de sauvetage soit tentée dans un *« avenir prévisible »*. Mais au Pentagone les responsables soutiennent que tout sera mis en œuvre pour délivrer *« au plus tôt »* les diplomates détenus.

Le dilemne de M. Carter est redoutable. S'il persistait dans son projet de régler le problème par la force, il engagerait l'Amérique dans une escalade militaire dont les conséquences pourraient être catastrophiques pour l'ensemble du monde occidental. S'il décidait au contraire de revenir à la voie de la négociation, il ne pourrait résoudre la crise qu'aux prix de concessions politiques majeures susceptibles d'entamer durablement, outre sa propre crédibilité, le prestige des Etats-Unis sur la scène internationale, en particulier dans le tiers-monde.

ERIC ROULEAU.

La responsabilité de la mission m'incombe entièrement

déclare le président Carter

Washington *(A.P.)*. — *Voici le texte de l'allocution radiotélévisée que le président Carter a prononcée, vendredi 25 avril, sur l'ensemble des réseaux américains à 7 heures du matin (heure américaine) :*

« Tard, mercredi, j'ai annulé une opération soigneusement préparée qui était en cours en Iran pour mettre en place notre équipe de sauvetage pour un retrait ultérieur des otages américains, qui sont détenus là-bas depuis le 4 novembre.

» Une défaillance matérielle dans l'hélicoptère de sauvetage a obligé de mettre fin à la mission. Alors que notre équipe se retirait sur mon ordre, deux des avions américains se sont heurtés au sol à la suite d'une opération de ravitaillement en un point éloigné du désert, en Iran.

» D'autres informations sur cette mission de sauvetage seront fournies au peuple américain lorsque cela sera opportun.

» Il n'y a pas eu d'affrontements. Il n'y a pas eu de combat. Mais à mon grand regret, huit des membres de l'équipage des deux avions qui sont entrés en collision ont été tués et plusieurs autres Américains ont été blessés dans l'accident.

» Nos gens ont été immédiatement conduits hors d'Iran par voie aérienne. Ceux qui ont été blessés ont reçu un traitement médical et on s'attend que tous se rétablissent.

» Nous n'avons aucune preuve que des dirigeants ou des autorités d'Iran aient appris cette opération avant que plusieurs heures ne se soient écoulées après le retrait de tous les Américains d'Iran.

» Notre équipe de sauvetage savait, et je savais, que l'opération serait certainement difficile, et il était certain qu'elle serait dangereuse. Nous étions tous convaincus que, si l'opération de sauvetage avait pu débuter, elle aurait eu une excellente chance de succès.

» Ils étaient tous volontaires. Ils étaient tous très entraînés. J'avais rencontré leurs chefs avant qu'ils ne partent pour cette opération. Ils savaient alors quels étaient mes espoirs et quels étaient les espoirs des Américains qu'ils emportaient avec eux.

» Aux familles de ceux qui sont morts et qui ont été blessés, je souhaite exprimer l'admiration que je ressens pour le courage de leurs êtres chers, et la peine que j'éprouve personnellement pour leur sacrifice.

» La mission à laquelle ils ont participé était une mission humanitaire. Elle n'était pas dirigée contre l'Iran. Elle n'était pas dirigée contre le peuple iranien. Elle n'a pas été entreprise avec un sentiment quelconque d'hostilité envers l'Iran ou son peuple. Elle n'a entraîné aucune perte du côté iranien.

» Les plans de cette tentative de sauvetage ont commencé peu après la prise de notre ambassade. Mais, pour un certain nombre de raisons, j'ai attendu jusqu'à maintenant pour les mettre en pratique.

» Pour être réalisable, cette opération complexe devait être le fruit d'une planification intense, d'un entraînement intensif et d'exercices de simulation répétés. Cependant, la solution de cette crise par les négociations et par une décision volontaire des dirigeants iraniens était alors de toute évidence, a été depuis et demeure préférable.

» Cette tentative de sauvetage a dû attendre que je juge que les autorités iraniennes ne pouvaient pas ou ne voulaient pas régler cette crise de leur propre initiative. Du fait de la constante détérioration de l'autorité en Iran, des dangers croissants pour la sécurité des otages eux-mêmes et de la certitude de plus en plus grande que leur libération prochaine était hautement improbable, j'ai pris ma décision.

» Cette tentative était devenue une nécessité et un devoir. Le fait que notre équipe fût prête rendait ses chances tout à fait réelles. J'ai donc décidé de mettre en œuvre les plans préparés depuis longtemps. J'ai donné l'ordre de cette mission, de façon à protéger des vies américaines, les intérêts nationaux des Etats-Unis, et à réduire les tensions provoquées dans le monde par la prolongation de cette crise. Cette décision m'appartient, et c'est moi qui ai décidé d'entreprendre la mission et de l'annuler lorsque les problèmes se sont posés. La responsabilité est entièrement mienne. Après cette tentative, nous continuons à tenir le gouvernement iranien pour responsable de la sécurité et de la prompte libération des otages détenus depuis si longtemps. Les Etats-Unis restent décidés et déterminés à obtenir leur libération, sains et saufs, le plus tôt possible.

» En tant que président, je sais la reconnaissance que la nation tout entière éprouve envers les braves qui étaient prêts à libérer leurs compatriotes. En tant que président, je sais aussi que la nation partage ma déception que cette mission n'ait pu être menée à bien pour des raisons mécaniques, mais aussi ma détermination à persévérer et à ramener tous nos otages aux Etats-Unis et à la liberté. Nous avons déjà été déçus dans le passé et nous ne renoncerons pas à nos efforts pendant cette période extrêmement difficile ; nous avons recherché et nous continuerons à rechercher tous les moyens pour obtenir la libération des otages. Dans cet effort, l'appui du peuple américain et de tous nos amis constitue un élément crucial de même que l'appui des autres nations qui est encore plus important aujourd'hui.

» Nous poursuivrons avec les autres pays et avec les officiels iraniens la recherche d'une solution rapide à la crise, sans qu'il y ait perte de vies humaines, d'une manière pacifique et par les moyens diplomatiques. »

L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION AMÉRICAINE EN IRAN

WASHINGTON : stupeur, amertume et rancœur

(Suite de la première page.)

Dans la population, le sentiment le plus général était que le président agissait bien tard, et bien mal.

Les adversaires du président Carter dans la campagne électorale se sont montrés d'une discrétion exemplaire. Le républicain George Bush a invité tous les Américains à se rassembler autour du président, et le sénateur Kennedy, abandonnant sa campagne dans le Michigan, où un *caucus* a lieu ce samedi, a déclaré à Washington : « *Quelques soient nos divergences par ailleurs, nous sommes unis autour de notre devoir à l'égard des otages, de leurs familles et de notre peine devant la mort des hommes courageux qui ont donné leur vie pour tenter de sauver leurs compatriotes.* »

L'administration a passé une bonne partie de la journée à tenter de rallier les membres du Congrès, furieux d'avoir été tenus à l'écart des projets du président. Le vice-président Mondale leur a annoncé que M. Carter allait leur soumettre, d'ici quarante-huit heures, ainsi que le prescrit la War Powers Resolution, un rapport écrit sur l'opération de Tabas. Le secrétaire à la justice, M. Benjamin Civiletti, a expliqué que l'opération ordonnée par le président n'étant pas une « *opération militaire* », mais une opération de sauvetage, le chef de l'exécutif n'avait pas enfreint la loi.

De nombreuses questions

La question que chacun se pose est de savoir pour quelle raison le 24 avril, les deux principaux responsables de la commission des affaires étrangères du Sénat, MM. Frank Church (démocrate, Idaho) et Jacob Javits (républicain, New-York), avaient adressé au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, une lettre demandant que le Congrès soit, en tout état de cause, consulté au cas ou le président déciderait de lancer une opération militaire pour libérer les otages. D'autant que, deux jours avant, le plus proche conseiller du président, M. Hamilton Jordan, avait annoncé à une réunion de l'état-major de la Maison Blanche, que le président avait admis que toute tentative de libérer les otages par la force serait vouée à l'échec.

Les conditions dans lesquelles a été conduite la mission soulèvent de nombreuses questions. Devant ses piteux résultats, des doutes ont été émis sur la véracité des informations données par le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, qui a indiqué que l'entraînement des équipes de commandos avait commencé dès novembre. Six hélicoptères étaient nécessaires à la bonne exécution du plan, a-t-il expliqué.

Des incidents divers n'en ayant laissé que cinq en état de fonctionner, le chef de l'opération aurait décidé d'abandonner, sans demander son avis au président, qui, a curieusement déclaré M. Brown, aurait peut-être décidé de poursuivre malgré tout la mission. Aucune précision n'a été donnée sur la manière dont les otages auraient pu être extraits, sains et saufs de l'ambassade, et les rumeurs ont couru toute la journée : le commando américain aurait eu des complices à Téhéran, il aurait transporté des armes ultra-perfectionnées qui lui auraient permis de réduire ses adversaires à l'impuissance.

Les retombées électorales

Le résultat de l'opération est si dérisoire pour une armée réputée suréquipée et surentraînée que certains n'ont trouvé qu'une explication à cette rocambolesque aventure : ce n'était qu'une manœuvre diplomatique destinée à intimider les Iraniens. Il est vrai que M. Kissinger a jugé que, malgré son échec, l'opération servirait d'avertissement aux Iraniens et aux Soviétiques.

Tandis que les Américains digèrent leur déception et leur amertume, les stratèges politiques se demandent déjà quel effet cette fâcheuse équipée va avoir sur l'avenir électoral de M. Carter. Les résultats du *caucus* qui a lieu ce samedi dans le Michigan donneront une première indication.

Dans la soirée de vendredi, les sénateurs révoltés ont, après une rencontre avec le président, fait amende honorable et déclaré qu'ils restaient, dans l'adversité, solidaires du chef de la Maison Blanche.

Mais il est peu probable que l'affaire de Tabas soit rapidement oubliée. D'abord parce que le sort des otages est plus préoccupant que jamais, et aussi parce que les nombreuses obscurités de cette incroyable histoire vont, dans les semaines qui viennent, attiser les curiosités du Congrès, mais aussi des médias, dans un pays où le secret est la chose la mieux partagée.

Dans un article écrit pour le *New-York Times* juste avant cette équipée, James Reston commentait, vendredi matin : « *Il faut bien se rendre à cette évidence que, jusqu'à présent*, [le président] *a fait davantage peur à ses alliés, au Congrès et à la Maison Blanche qu'à Téhéran et à Moscou.* »

NICOLE BERNHEIM.

Du pain bénit pour le Kremlin

par JACQUES AMALRIC

La crise se profilait, inexorable, depuis le dimanche 13 avril. Ce soir-là, tous les téléspectateurs d'Europe occidentale avaient pu voir un Jimmy Carter passablement inquiétant leur exposer son désarroi, après des semaines et des semaines de tractations aussi inutiles que byzantines avec certaines des autorités de Téhéran pour obtenir la libération des otages. Le président, tout illuminé de son bon droit et de son indignation, déclara notamment : « *Dans la mesure où nos alliés s'associeront à nous pour donner toute leur efficacité aux pressions diplomatiques et économiques susceptibles d'amener les Iraniens à libérer les otages, nous pourrons éviter la nécessité de recourir à d'autres mesures plus énergiques. Nous préférons conserver à notre action un caractère non belligérant, mais nous nous réservons le droit de prendre toute mesure qui se révélerait nécessaire pour assurer la sécurité et la libération des otages.* »

Toujours prompts à se rassurer, beaucoup d'observateurs, et même de gouvernants concernés, mirent l'insistance de M. Carter — on parla même, non sans raisons, d'ultimatum — sur le compte de la politique intérieure américaine : après avoir remonté, au point d'éclipser la candidature du dernier des Kennedy, la cote du chef de la Maison Blanche déclinait dangereusement. A défaut de pouvoir agir, il lui fallait donner l'impression de l'action et désigner un bouc émissaire — c'est-à-dire l'Europe, accusée de graves défaillances dans la manifestation de sa solidarité.

Tout cela n'était pas mal vu. Mais, à mieux scruter le visage de M. Carter, à mieux prêter l'oreille à sa voix, à mieux chercher à capter son regard transparent, on pouvait déjà percevoir une étrange résolution. Certains ne s'y sont pas trompés, et la volonté d'éviter un « dérapage » majeur de la part de Washington, beaucoup plus qu'une soumission congénitale à l'impérialisme américain, a sans aucun doute joué un rôle décisif dans la décision des Neuf de durcir leur attitude face à Téhéran. Dans l'esprit de nombreux dirigeants européens, il fallait avant tout éviter que Carter « ne fasse une bêtise » et ne risque, par une action militaire quelconque, de mettre le feu aux poudres dans la région du Golfe. Le moment n'était pas à polémiquer sur des méthodes plutôt déplaisantes ; il s'agissait tout d'abord de conjurer le déclenchement d'une réaction en chaîne dont l'Europe ne manquerait pas de faire les frais. Il fallait aussi, à tout prix, ne pas rejeter l'Iran vers l'U.R.S.S.

C'est animés, pour l'essentiel, par ces sentiments que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont adopté, au début de la semaine, à Luxembourg, le plan de représailles « en deux étapes » que l'on connaît : la première tranche de mesures est surtout symbolique ; quant à la deuxième, il n'est pas question de l'appliquer avant d'avoir donné une chance à l'Assemblée nationale iranienne de se réunir et de se saisir de l'affaire des otages. Une date a même été prévue : le 17 mai.

Une crise profonde

La tentative américaine de libérer les otages par la force place les gouvernements européens dans une situation impossible. Aux termes d'un accord tacite mais fort clair, il était admis que M. Carter allait laisser au moins une dernière chance à la raison. Les premières réactions enregistrées vendredi ne doivent pas faire illusion : la « compréhension » manifestée à l'égard de Washington par le chancelier Schmidt et par Mme Thatcher masque en fait une grande inquiétude et une profonde irritation. A Londres tout comme à Bonn — pour ne rien dire de Paris où l'on se contraint au silence, comme par crainte d'exploser, — on a une fois de plus l'impression d'avoir été pris à contre-pied par le président américain, d'avoir « amusé la galerie » pour servir contre son gré de paravent à une opération de force. Comble de malchance pour M. Carter, qui ne passera décidément pas à l'histoire comme un expert de la concertation : l'échec de ses commandos ajoute le ridicule à la velléité. A supposer que la confiance ait un jour existé entre lui et les principaux dirigeants de l'Europe, elle ne pourra certainement plus jamais être rétablie. Aucune promesse ne pourra dorénavant empêcher l'Europe de considérer le président américain comme un récidiviste en puissance. N'a-t-il pas, d'ailleurs, déclaré dès vendredi, après avoir assumé, il est vrai, toute la responsabilité de l'affaire de Tabas, que les Etats-Unis continueront à rechercher « *tous les moyens* » pour obtenir la libération des otages ? A ce stade, il ne suffit plus de parler de malentendu transatlantique. C'est d'une crise extrêmement profonde qu'il s'agit.

Un certain sourire

A qui profite cette crise ? Un certain sourire, enregistré vendredi matin à l'ambassade soviétique de Paris, donne la réponse. M. Gromyko a eu le plus grand mal, en effet, à cacher sa satisfaction lorsqu'on lui a demandé quels commentaires lui inspirait la tentative américaine. « *J'ai d'abord failli ne pas y croire* », a-t-il répondu, avant de se déclarer résolument opposé à tout recours à la force... contre l'Iran. Quelques heures plus tard, avec une rapidité à laquelle nous n'étions pas habitués, la presse soviétique multipliait les mises en garde benotes à l'Europe occidentale contre le danger qu'il y aurait à trop lier son sort à celui de l'Amérique.

La satisfaction de Moscou n'est guère surprenante, et M. Carter est bien coupable de n'y avoir pas pensé. Le pain bénit ne constitue pas la pitance habituelle du Kremlin, surtout depuis l'invasion de l'Afghanistan. Voilà qui est fait : depuis le début de l'année, fidèles à une tactique qui leur a bien réussi en 1956, d'abord, après l'invasion de la Hongrie, douze ans plus tard, ensuite après l'occupation de la Tchécoslovaquie, les Soviétiques cherchaient à faire oublier leur mauvais coup porté au peuple afghan. Le chef de la Maison Blanche vient de leur apporter une aide considérable en se comportant comme si les dossiers afghan et iranien étaient de même nature.

Les deux crises sont pourtant fondamentalement différentes. Il n'est certes pas question d'accepter le recours à la prise d'otages, surtout lorsqu'une telle pratique est cautionnée par un Etat. L'affaire de Téhéran, qui ne se justifie pas, s'inscrit cependant dans un contexte historique bien particulier, où les responsabilités américaines n'ont pas été minces : elle appartient à ces grandes convulsions collectives qui demandent certes de la fermeté mais aussi de la compréhension, de la sagesse et du temps. L'affaire afghane est d'une tout autre nature puisqu'il s'agit de la première occupation par l'Union soviétique, depuis la guerre mondiale, d'un pays ne faisant pas partie de sa zone officielle d'influence. Aucun motif avouable ne peut justifier un tel acte qui s'accompagne d'opérations de « nettoyages » visant un peuple tout entier. Les laborieuses explications fournies vendredi par Gromyko sur l'existence d'une intervention étrangère en Afghanistan ne sont pas recevables, à moins qu'on ne fasse sien un nouveau concept, celui d'auto-agression...

La grande erreur de M. Carter restera de ne pas avoir compris ces différences profondes. Le prix de cette faute risque d'être particulièrement lourd, même si elle n'est suivie d'aucun autre « dérapage » toujours possible : consolidation de la « normalisation » de l'Afghanistan, rejet au moins provisoire de l'Iran dans le giron soviétique, neutralisation du Pakistan qui vient d'obtenir une nouvelle preuve de l'inconsistance américaine et à l'égard duquel M. Gromyko s'est montré particulièrement menaçant, accélération de la dégringolade du crédit américain un peu partout dans le monde, y compris en Chine. Décidément, il n'est pas étonnant que, devant un tel bilan, M. Gromyko ait eu du mal à masquer son sourire.

MOSCOU : il faut mettre un terme à la déraison

De notre correspondant

Moscou. — Les moyens d'information soviétiques ont réagi avec une rapidité inhabituelle pour crier leur indignation après l'échec de l'opération américaine de commando. « *Provocation armée* », « *Politique de l'équilibre au seuil de la folie* », « *Aventure militaire insensée* » : les termes employés ces derniers temps pour qualifier la politique de Washington n'étaient pas tendres, mais les Soviétiques ont franchi un nouveau degré dans l'invective (1). C'est tout juste si le président Carter lui-même n'est pas soupçonné d'avoir perdu la raison. Il est, en tout cas, accusé d'entreprendre « *une action insensée après l'autre* » par l'agence Tass et d'être « *impulsif, aventuriste, imprévisible* » par la *Pravda* de ce samedi 26 avril. « *Il faut mettre un terme à la déraison* », conclut le journal du P.C. soviétique.

Les mobiles prêtés au chef de la Maison Blanche sont des plus vils : pour obtenir « *coûte que coûte la reconduction de son mandat en partant de considérations politiques étroites et purement égoïstes, Carter s'est décidé pour une opération qui aurait pu provoquer une effusion massive de sang et la mort des otages eux-mêmes* », écrit Tass. En fait, « *il n'accorde pas un grand prix au sort de ses concitoyens, et il est prêt à sacrifier leur vie à des considérations électoralistes* ».

Selon les Soviétiques, le destin des otages n'est qu'un prétexte pour tenter de contraindre l'Iran à se plier « *au diktat impérialiste* » et pour renforcer la présence politique et militaire des Etats-Unis dans la région. La *Pravda* affirme que le problème des otages aurait pu être réglé depuis longtemps « *si les Etats-Unis l'avaient vraiment souhaité (..) ; tout ce qu'exigent les Iraniens comme condition pour la libération des otages, c'est tout simplement la reconnaissance des normes élémentaires du droit international* ». On comprend, ajoute le journal, que M. Carter ait refusé — comme le demandaient les dirigeants iraniens — de s'engager à ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Iran, puisqu'il avait l'intention d'y intervenir militairement.

Au-delà de ces manifestations d'indignation qui n'ont rien de surprenant, les dirigeants de Moscou ne pouvaient souhaiter de meilleur argument pour la propagande développée depuis plusieurs mois contre la politique étrangère américaine que cette opération de commando avortée. Ils y voient une triple confirmation de leurs thèses.

La première concerne la stratégie globale des Etats-Unis qu'ils dénoncent comme contraire à la détente et marquée par la tentation de la force et de l'aventure. Au passage, ils mettent en cause les alliés de Washington : Israël, l'Egypte, le Pakistan, d'où seraient partis certains membres du commando. Evoquant d'autres cas de « *gangstérisme international* », la *Pravda* cite l'opération israélienne d'Entebbe, en 1976, et, si elle ne mentionne pas l'opération similaire réalisée un peu plus tard par les Allemands de l'Ouest à Mogadiscio, elle « mouille » la R.F.A. en faisant état de contacts entre la C.I.A. et la B.N.D. (services de renseignements ouest-allemands) avant l'opération de Tabas.

La seconde confirmation vaut pour l'Iran. Tass n'a pas manqué de rappeler que les Etats-Unis s'étaient déjà immiscés directement dans les affaires intérieures de ce pays, qu'ils avaient organisé en 1953 un coup d'Etat contre Mossadegh (2). Maintenant les Iraniens, qui avaient tendance ces derniers temps à mettre sur le même plan l'« *impérialisme américain* » et le « *communisme international* » doivent savoir où se trouvent leurs véritables ennemis et leurs véritables amis. Déjà l'Iran et l'U.R.S.S. ont annoncé la conclusion d'un « *important accord* » de coopération économique et industrielle au lendemain des décisions de l'Europe des Neuf (*le Monde* du 25 avril).

Enfin, Moscou s'adresse aux Européens de l'Ouest pour tenter de leur montrer la vanité de toute « *solidarité atlantique* ». Une fois de plus les Américains ont manifesté leur conception particulière des relations entre une grande puissance et des Etats moyens, dit-on ici. Non seulement ils n'ont pas consulté leurs alliés, mais ils les ont bernés. Les Européens ont justifié les sanctions qu'ils ont décidées contre Téhéran en affirmant que cette démonstration de « *solidarité atlantique* » permettrait de retenir les Etats-Unis d'entreprendre des actions massives. L'affaire de Tabas démontre l'« *inanité* » de tels engagements, écrit la *Pravda*.

La responsabilité des Européens

« *Les dirigeants d'Europe occidentale ne pourront pas garder indéfiniment le silence. Ils devront prendre position*, écrit Tass ; *en approuvant, en appuyant la politique des Etats-Unis, ils assument une très lourde responsabilité.* » La conclusion qui devrait s'imposer n'est pas difficile à trouver ; puisque la « *solidarité atlantique* » n'apporte à l'Europe que des déboires, puisqu'elle compromet ses intérêts vitaux.

Pourtant les dirigeants soviétiques ne semblent pas dramatiser l'affaire de Tabas. L'échec de l'opération leur donne aussi l'occasion de se gausser de la maladresse américaine, de manifester une condescendance ironique vis-à-vis de ce « *fiasco honteux* ». Il leur donne le sentiment de leur force, qu'ils manifestent sans grands scrupules en Afghanistan. Les moyens d'information soviétiques n'ont pas rappelé l'avertissement lancé au début de la révolution iranienne par M. Brejnev : l'U.R.S.S. considérera toute intervention militaire en Iran comme une atteinte à sa propre sécurité et réagira en conséquence. Ils ne mettent même pas en garde les Etats-Unis contre le renouvellement d'une telle tentative, l'échec de l'opération de Tabas leur paraissant sans doute une garantie suffisante.

DANIEL VERNET.

(1) La revue *Ogoniok* de ce samedi 26 avril publie un dessin dans lequel un chien ayant la tête de M. Carter s'en prend à l'ourson olympique.

(2) Alors qu'il était premier ministre, il fit voter, en 1951, la nationalisation des pétroles au détriment de l'Anglo-Iranian Oil Company ; le coup d'Etat militaire fut dirigé par le général Zahedi.

TÉHÉRAN : l'équipée d'un président « incapable »

(Suite de la première page.)

En ce jour de repos et de prière, où les ministères et la quasi-totalité des services gouvernementaux sont traditionnellement désertés, la nouvelle — certainement connue par des informations en provenance de l'étranger et non de l'intérieur — a mis un certain temps à se répandre. Aussitôt connu, le cuisant échec américain a provoqué dans la capitale de brèves démonstrations de joie, qui sont restées cependant très en deçà des estimations officielles. Si des automobilistes ont joué sporadiquement de l'avertisseur, aucun cortège n'excédant quelque centaines de personnes n'a bloqué les artères de la ville ni envahi les abords de l'ambassade des Etats-Unis, gardée depuis deux ou trois jours par des hommes en armes qui s'abritent désormais derrière des murets individuels de sacs de sable.

Au fil des heures, on a pu tout de même apprendre, bribes après bribes, toutes chichement dispensées, l'endroit exact où les appareils américains s'étaient télescopés, sans qu'on ait pu établir pour autant si l'accrochage s'était produit en vol ou au sol. Il s'agit d'une piste d'atterrissage de l'armée iranienne, probablement désaffectée, située près de Robatkhan, à 62 kilomètres à l'ouest de Tabas, dans l'immense territoire hostile et désolé que forment les deux déserts de Dasht-E-Kavir et Kavir-E-Lut. Ils s'étendent du nord-est au sud-est du pays, le second venant s'achever à moins de 200 kilomètres de la capitale.

Les autorités iraniennes, l'imam Khomeiny en tête, assurent que plusieurs dizaines, ou même « *plusieurs centaines* » de rescapés erreraient toujours encore dans le carré de 150 kilomètres de côté que l'armée s'emploierait actuellement à boucler tandis que des avions le survolent sans relâche.

« Une action stupide »

L'agence de presse Pars a relaté l'étonnant témoignage de quarante-quatre passagers d'un autocar qui assure de nuit la liaison régulière entre Yazd et Meched. Ces voyageurs racontent que, peu après minuit, alors qu'ils se trouvaient entre les deux bourgades de Robatkhan et Robatbocht, ils ont été stoppés par « *un groupe d'étrangers dont certains parlaient parfaitement la langue iranienne* » et contraints de rester allongés face contre le sol jusqu'aux premières lueurs de l'aube. Durant ces heures d'angoisse, ils auraient cependant pu entrevoir « *sept avions de grande dimension* » soit atterrir, soit décoller, non loin de la route où ils étaient immobilisés.

La radio et la télévision iraniennes ont diffusé dans leurs émissions de 21 heures, un message de l'imam Khomeiny, dont les écrans n'ont toutefois montré que des photographies. Il s'agissait d'avertissements sévères destinés au président américain. Après avoir déclaré que si les « ennemis » avaient réussi à pénétrer dans l'ambassade des Etats-Unis, ils n'y auraient alors trouvé « *que les cadavres de leurs compatriotes* », le guide de la révolution islamique a indiqué que si d'aventure les Etats-Unis se livraient à nouveau « *à une action aussi stupide* » ni lui-même ni le gouvernement iranien ne pourraient dès lors garantir que « *les jeunes militants islamiques détenteurs des otages resteraient sous leur contrôle. Le responsable de la vie des otages*, a ajouté l'imam, *c'est Carter et lui seul.* »

S'en prenant alors directement aux espérances électorales du président américain, l'imam Khomeiny a ajouté que celui-ci était capable de « *commettre n'importe quel crime si cela pouvait assurer sa réélection à la présidence des Etats-Unis* », mais qu'il faisait une très lourde erreur « *en croyant pouvoir détourner de sa voie le peuple iranien par des actions aussi maladroites, qui prouvent bien qu'il ne sait pas à qui il a affaire* ».

Pour l'imam Khomeiny, M. Carter a accumulé tant de fautes que « *tous ses amis d'hier sont devenus ses ennemis et son incompétence notoire vient de ruiner définitivement sa carrière politique. Désormais, il ne peut plus nourrir la moindre espérance d'être réélu, mais nous savions déjà qu'il s'est avéré depuis longtemps incapable de mener une grande nation comme les Etats-Unis.* »

Après avoir rappelé que les matériels et équipements militaires les plus perfectionnés fournis par les Etats-Unis au chah « *étaient toujours entre les mains de la grande armée iranienne* », l'imam Khomeiny a lancé un ordre de mobilisation générale, non seulement à toutes les forces de la nation, armée, gendarmerie, gardiens de la révolution, mais aussi au peuple, à qui il a demandé de se tenir à présent en constant état d'alerte et prêt au sacrifice suprême. « *Ne vous laissez surtout pas intimider par une manœuvre qui a échoué grâce à l'aide du Tout Puissant* », a ajouté l'imam, avant de conclure « *qu'il existait des relations certaines* » entre les troubles qui se sont produits ces derniers jours à la frontière irano-irakienne et la tentative américaine manquée du vendredi 25 avril.

M. GHOTBZADEH : nous devons garder notre sang-froid.

Rentré en toute hâte à Téhéran dès l'annonce des événements de la province du Kouzistan, où il se trouvait en visite, le président de la République, M. Bani Sadr, qui avait survolé quelques heures plus tôt la zone de l'opération, a indiqué avoir vu au sol « *deux avions et cinq hélicoptères* ». Dans une interview télévisée, il a assuré lui aussi que cette nouvelle affaire « *n'était pas sans rapport avec tous les incidents de ces derniers temps* », faisant ainsi une triple allusion aux troubles qui ont ensanglanté l'université de Téhéran, au grave différend qui continue d'opposer les Kurdes aux forces régulières et aux incidents survenus à la frontière irano-irakienne. Enfin, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, est apparu lui aussi à la télévision. « *Face à la violence*, a-t-il dit notamment, *il ne faut pas répondre par la violence. Nous devons garder notre sang-froid.* » Avant de terminer son propos, par une mise en garde destinée aux étudiants, le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que, en cas d'attaque américaine, toutes les installations pétrolières du pays seraient incendiées et systématiquement détruites tandis que la marine nationale s'emploierait à bloquer « *irrémédiablement* » le Golfe. « *Que tous nos voisins*, a conclu M. Ghotbzadeh, *y songent.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES RÉACTIONS APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION

A L'ÉTRANGER

Le raid manqué américain en Iran a immédiatement provoqué de multiples réactions dans le monde. Elles traduisent souvent la surprise, la consternation, l'inquiétude et expriment une approbation plus ou moins gênée chez les alliés et une condamnation sans appel dans le camp communiste.

● A L'ONU, M. Kurt Waldheim a manifesté sa « grave inquiétude » et a offert, vendredi 25 avril, « ses bons offices ainsi que les services de la commission d'enquête des Nations unies » pour parvenir à la libération des otages. Le secrétaire général de l'ONU a précisé qu'il est « en contact étroit avec les gouvernements intéressés et attend d'eux qu'ils coopèrent à la recherche d'urgence d'une solution pacifique ». Il a lancé un appel « à la retenue et à la raison ». Auparavant, les Etats-Unis avaient informé de leur action le Conseil de sécurité, mais aucune réunion de cet organisme n'est prévue pour le moment.

● A BRUXELLES, on estime que l'opération manquée risque de faire passer au second plan le problème de la contribution britannique au budget de la C.E.E. lors du sommet européen du week-end à Luxembourg. Selon un haut fonctionnaire, « c'est à contre-cœur que les Européens avaient accepté de prendre des sanctions contre l'Iran », pensant qu'elles étaient « inutiles et néfastes » mais pourraient du moins « dissuader les Américains d'intervenir militairement en Iran ».

● A COPENHAGUE, le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, qui se trouvait dans la capitale danoise, a, selon notre correspondante, estimé « préférable » que son organisation n'ait pas été informée de l'opération car elle n'aurait ainsi aucune responsabilité à endosser.

● A ROME, un communiqué du ministère des affaires étrangères rappelle sèchement que « l'Italie a exprimé en toute circonstance son opposition décidée au recours à la force pour la libération des otages ». Le Vatican n'a fait aucun commentaire, et son organe, « l'Osservatore romano », se borne à rapporter les faits.

● A BONN, le chancelier Schmidt a indiqué que les Etats-Unis avaient probablement dû agir sans consulter leurs alliés, comme la R.F.A. l'avait fait lorsqu'elle avait libéré des otages ouest-allemands à Mogadiscio le 18 octobre 1977. Les dirigeants allemands sont toutefois « extrêmement préoccupés » par l'affaire.

● A TOKYO, le premier ministre, M. Ohira, a déclaré ce samedi qu'il demanderait aux Etats-Unis de ne plus entreprendre d'action militaire pour sauver les otages, mais a ajouté : « Je peux comprendre cette opération car les Etats-Unis avaient fait montre d'une grande patience. »

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré : « J'ai promis au peuple américain de fournir des facilités pour le sauvetage des otages et pour celui, le cas échéant, de tout Etat arabe du golfe », mais il s'est refusé à confirmer ou à démentir l'information de source israélienne selon laquelle le commando qui devait opérer en Iran était parti d'Egypte.

● A ISLAMABAD, le ministère des affaires étrangères a démenti les spéculations selon lesquelles les appareils du commando avaient décollé du Pakistan. Il a qualifié d' « inadmissible » l'opération et a souligné qu'elle constitue « une violation grave de la souveraineté iranienne ».

A PEKIN, l'agence Chine nouvelle, sans condamner formellement l'action américaine, exprime une certaine réprobation qui traduit surtout l'inquiétude de la Chine de voir Moscou tirer parti de l'échec de Washington.

● EN EUROPE DE L'EST, l'opération américaine est unanimement condamnée. Prague y voit une « menace à la paix mondiale ». Bucarest, pour sa part, rappelle que « la prise en otages de diplomates est une violation du droit international, mais ne justifie pas la violation de la souveraineté nationale d'un pays ». Belgrade a adopté une position analogue.

● A LA HAVANE, M. Fidel Castro, président du Mouvement des non-alignés, a adressé un message de soutien à l'imam Khomeiny.

JÉRUSALEM : inquiétudes sur les répercussions au Proche-Orient

De notre correspondant

Jérusalem. — L'échec américain en Iran a eu un très grand retentissement en Israël. Les Israéliens ont été particulièrement sensibles à l'événement. En effet, ils se considèrent comme des « *experts* » dans ce genre d'opérations menées avec succès contre les organisations palestiniennes et notamment pour sauver les otages d'Entebbe, en 1976. Ce raid a été souvent cité en exemple depuis la prise d'otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

En outre, on est très inquiet à Jérusalem de la faiblesse manifestée, une fois de plus, par l' « *indispensable* » allié américain. Le sort des Etats-Unis et celui d'Israël sont trop liés pour que les Israéliens ne redoutent pas les conséquences de la faillite de l'intervention américaine en Iran sur la situation au Proche-Orient. C'est le sentiment qui domine en Israël, même si dans un premier temps l'homme de la rue, dans un accès de fierté nationale, a laissé entendre avec ironie que seuls les Israéliens avaient réussi jusqu'alors un « *coup* » de ce genre.

M. Begin a adressé vendredi à M. Carter un message pour exprimer sa « *tristesse* » et ses condoléances pour les victimes du raid. Le premier ministre a déclaré : « *Tout cela est très dommage, car l'opération aurait dû avoir des résultats très importants.* » Dans les milieux gouvernementaux à Jérusalem, on a aussitôt précisé qu'Israël n'avait été mêlé ni de près ni de loin à l'initiative militaire américaine.

M. Modaï, ministre de l'industrie, a exprimé l'opinion de plusieurs dirigeants en assurant que les événements venaient de montrer une fois de plus qu'Israël devait compter avant tout sur lui-même pour assurer sa défense. M. Haïm Herzog, ancien chef des services de renseignements et ancien ambassadeur aux Nations unies a déclaré : « *Cela va renforcer la position de Khomeiny alors que le nouveau régime iranien connaissait ces dernières semaines des problèmes intérieurs très graves. Cet échec cause un très grave dommage à la position des Etats-Unis dans notre région... Quand il y a interférence entre les civils et les militaires, dans une opération de ce genre, il y a toujours des difficultés.* »

Au cours de ces derniers mois, plusieurs chefs militaires avaient laissé entendre que les Américains pourraient demander conseil aux Israéliens dans la recherche d'une solution militaire. Cela avait été le cas de M. Weizman, ministre de la défense (en voyage aux Etats-Unis), qui avait déclaré au début de l'année qu'il était prêt à faire part de certaines de ses « *idées* » au gouvernement américain.

Plus récemment, le général Dan Shomron, qui fut à la tête du commando israélien à Entebbe avait déclaré qu'une opération de sauvetage des otages de Téhéran était techniquement possible, en raison de la confusion qui régnait en Iran depuis quelques semaines.

FRANCIS CORNU.

Des conséquences négatives pour la plupart des régimes arabes

De notre correspondant

Beyrouth. — Le fiasco de l'opération américaine a des conséquences négatives pour la plupart des régimes arabes. Peu d'entre eux ont intérêt à voir la révolution iranienne se radicaliser, hormis la Syrie et le Yémen du sud. Quant aux autres, même s'ils devaient protester contre la violation de la souveraineté iranienne — ce qu'ils n'ont d'ailleurs pas fait pour le moment à l'exception de la Syrie et de l'O.L.P. — ils n'ont aucun intérêt à une telle évolution. Irak et Arabie Saoudite en tête.

Engagé dans une épreuve de force avec l'imam Khomeiny, le président irakien Saddam Hussein est directement menacé, en raison des 60 % de citoyens chiites que compte son pays, par tout ce qui consolide le régime iranien. S'étant de plus éloigné de Moscou, il doit prendre garde à toute poussée soviétique dans la région.

D'autre part, la montée de la tension place le monde arabe au centre de la confrontation Washington-Moscou. Ce sont, de nouveau, les pays du Golfe qui sont directement concernés, mais les autres ne se sentent pas pour autant à l'abri, en raison de l'effet d'entraînement qu'une telle situation pourrait avoir sur le conflit israélo-arabe.

Autre aspect négatif de l'échec américain : il diminue le prestige et la crédibilité des Etats-Unis, ce qui est catastrophique pour des pays comme l'Egypte et l'Arabie Saoudite.

Par ailleurs, les pays arabes considèrent que M. Carter est, pour eux, « le moins mauvais » des chefs d'Etat américains qui se profilent à l'horizon. D'une part, parce qu'il ne faudra pas, avec lui, reprendre le dossier du Proche-Orient « *à zéro* ». D'autre part, et surtout, parce qu'il a subi toutes sortes d'avanies de la part des dirigeants israéliens et qu'il paraît « *mûr* » pour les « *remettre au pas* » après sa réélection.

Même s'ils le critiquent publiquement tous les jours, les Palestiniens souhaitent le maintien de M. Carter à la Maison Blanche. Ils estiment qu'une fois débarrassé des contraintes électorales, il admettra l'inéluctabilité de leur autodétermination et de la constitution de l'état palestinien, et qu'il s'y emploiera, surtout si, dans l'intervalle, l'Europe a pris le relais et fait voter par le conseil de sécurité une annexe à la résolution 242.

Quant à l'implication de l'Egypte dans l'opération avortée — annoncée à la fois d'Iran, de Syrie et d'Israël —, elle ne surprend guère les observateurs arabes, alors que le président Sadate avait, à l'avance, promis son aide à Washington dans une telle éventualité. On doute, cependant, de la version iranienne selon laquelle des Egyptiens auraient participé à l'opération. On tient pour improbable l'implication de Bahrein (annoncée par la radio israélienne mais démentie par cet émirat) ou d'Oman, toujours possible du fait des facilités militaires dont y disposent les Etats-Unis.

LUCIEN GEORGE.

LONDRES : une sympathie anxieuse

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher, qui, comme tout le monde, avait appris la nouvelle de l'échec de l'opération américaine en écoutant la radio, a adressé, dans la soirée du vendredi 25 avril, un message personnel de sympathie au président Carter, exprimant sa « *plus grande admiration* » pour « *le courage dont vous avez fait preuve...* ». Cette réaction coïncide assez bien avec celle du public, manifestant une certaine sympathie apitoyée, mais aussi condescendante, à l'infortuné président, « *l'homme à qui rien ne réussit* », selon la formule d'un journal.

Mais cette sorte d'hommage au courage malheureux cache mal la consternation et l'inquiétude éprouvées par les Britanniques. Tous les doutes entretenus sur la stabilité et les compétences d'homme d'Etat du président Carter se trouvent renforcés, et on craint maintenant que les Américains ne soient obligés de recourir à des mesures encore plus extrêmes et dangereuses. Dans cette hypothèse, beaucoup de Britanniques se demandent avec appréhension si cette fois le président aura la sagesse de consulter au préalable ses alliés.

Certes, les dirigeants britanniques estiment que les membres de l'alliance occidentale doivent, en priorité, serrer les rangs sans se laisser aller à des récriminations inutiles. Aussi bien, anticipant les critiques de ceux qui, conservateurs ou travaillistes, lui reprochent de trop soutenir Washington, le gouvernement britannique insiste sur la distinction à faire entre une opération limitée de sauvetage, dont la condition essentielle du succès dépend du secret, et une action militaire contre l'Iran, comme un blocus, qui exigerait une consultation préalable entre alliés. Sir Ian Gilmour et lord Carrington sont revenus à plusieurs reprises sur ce thème aux Communes et à la télévision. Néanmoins, il est clair que les dirigeants britanniques n'ont pas apprécié d'avoir été tenus dans l'ignorance de l'opération ; ils avaient été seulement informés de sa « possibilité » à une date que Sir Ian n'a pas indiquée. Le ministre adjoint des affaires étrangères s'est surtout employé à rassurer M. Shore, qui, au nom de l'opposition travailliste, a invité le gouvernement à exercer son influence auprès du président Carter, pour lui recommander « *la plus grande modération* ».

En fait, le gouvernement est embarrassé. Il ne peut revenir sur le soutien total assuré par Mme Thatcher au président américain, mais il doit tenir compte de l'opposition grandissante à la politique des Etats-Unis, qui n'est pas seulement mise en cause par la gauche travailliste. L'opposition est renforcée par les sentiments de frustration et même d'irritation éprouvés par de nombreux députés des deux partis devant une opération unilatéralement décidée par Washington, immédiatement après l'action conjointe approuvée à Luxembourg.

« Je comprends le dilemme américain »

Lord Carrington se rendra à Washington le 3 mai pour une visite de trois jours, et on n'exclut pas la possibilité pour Mme Thatcher de le rejoindre. Dans une interview télévisée, le ministre britannique a laissé entendre qu'il était opposé au recours à la force. « *Je ne pense pas que l'emploi de la force soit un bon moyen de résoudre le problème. Je ne pense pas qu'il puisse nécessairement réussir*, a-t-il dit. *Mais je comprends le dilemme américain.* » Lord Carrington a déclaré qu'il ne pensait pas que le monde glissait vers la guerre, mais, a-t-il ajouté, « *la situation est très grave.* » Dans une critique indirecte de l'attitude américaine, il a noté que, en se concentrant sur la situation en Iran, on détournait l'attention du véritable danger, qui est celui de l'invasion soviétique en Afghanistan. Néanmoins, il a ajouté qu'il n'y avait pas lieu d'être trop critique à l'égard du président Carter : « *Si l'opération avait réussi, tout le monde l'aurait applaudie.* »

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

DÉSIREUX DE S'EXPATRIER

De nombreux Cubains tentent de prendre contact avec leurs parents installés aux États-Unis

La Havane (*A.F.P.*). — Un vaste exode sauvage vers les Etats-Unis, par air et par mer, paraît être la principale voie de sortie de Cuba pour les milliers de Cubains qui, le 4 avril, avaient occupé l'ambassade péruvienne à La Havane.

Cuba a, en effet, rejeté l'offre américaine d'un pont aérien « rationnel et ordonné » entre l'île et les Etats-Unis faite jeudi 24 avril par le département d'Etat. Par ailleurs, le départ jeudi de 95 réfugiés par le Costa-Rica ne signifie nullement une reprise du pont aérien avec ce pays, interrompu par La Havane, qui continue d'affirmer que tous les exilés acceptés par San-José devront y résider définitivement et non transiter par le Costa-Rica.

Mille quatre cent quatre-vingt-deux personnes ont été évacuées en quatre jours depuis le port de Mariel vers Miami. Et le quotidien *Granma a révélé vendredi qu'un* avion américain, arrivé à La Havane, pourra évacuer des réfugiés et des familles depuis l'aéroport de Varadero, à 140 kilomètres à l'est de la capitale.

Cuba applique donc sa décision de laisser partir réfugiés, parents d'émigrés ou opposants au régime. La position du gouvernement cubain est d'autant plus forte, face aux récriminations de Washington qu'il justifie son attitude par l'accueil chaleureux réservé naguère par les Américains aux Cubains quittant clandestinement le pays pour la Floride. « *Vous les avez voulus, vous les avez !* », rétorque en substance La Havane à Washington.

Une véritable frénésie s'est emparée des Cubains pour contacter leurs proches aux Etats-Unis, et pour mettre fin à l'énorme afflux de personnes devant la centrale des télécommunications, les appels téléphoniques pour les Etats-Unis ne peuvent plus s'effectuer que sur rendez-vous pour les clients sans ligne personnelle et les appels sont limités à deux cents par jour.

Argentine

Pour surmonter une grave crise financière

LE GOUVERNEMENT PREND LE CONTROLE DES PRINCIPALES BANQUES PRIVÉES

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Une crise financière sans précédent depuis le krach de 1929 a éclaté vendredi 25 avril en Argentine, obligeant le gouvernement à prendre le contrôle de trois des plus importantes banques privées du pays et à édicter une série de mesures de protection des capitaux et de l'épargne.

La crise avait débuté il y a trois semaines avec la banqueroute du Banco de intercambio regional (BIR), première banque privée du pays, qui a provoqué une vague sans précédent de retrait de l'épargne. Ce mouvement a mis en difficulté les trois autres grandes banques privées argentines, Banco de los Andes, Banco Oddone et Banco internacional, que le gouvernement a dû prendre sous son contrôle vendredi.

Pour limiter les effets de cette crise, le gouvernement a également décidé de garantir, pour la première fois dans l'histoire du pays, les dépôts en monnaie étrangère effectués avant le 26 avril 1980.

Le gouvernement a justifié sa prise de contrôle des banques par des « irrégularités » qui se seraient produites. Cette crise est le résultat de la politique du ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz. L'inflation en Argentine a atteint l'an dernier 140 % (19,7 % pour le premier trimestre de 1980).

Dans la presse internationale

TIMES (Londres, indépendant) : l'alliance atlantique affaiblie.

« La tentative de sauvetage des otages a constitué une réponse légale à la position criminelle de l'Iran qui retient les otages. Cependant, cette opération n'était pas prudente et elle a renforcé l'Union soviétique, alarmé les amis des Etats-Unis au Proche-Orient et affaibli l'Alliance atlantique. »

DAILY MAIL (Londres, conservateur) : Carter le faible, qui essaie d'être fort.

« M. Carter est l'exemple classique de l'homme faible qui essaie d'être fort. Les pays d'Europe occidentale ne doivent plus être les caniches de M. Carter. Le mieux qu'ils aient à faire est de le décourager de tenter de nouveau de tels coups tordus et (...) de l'aider à adopter une courageuse politique de laisser-faire en Iran. »

FINANCIAL TIMES (Londres, milieu des affaires) : l'Europe et le Japon ne doivent plus suivre aveuglément les Etats-Unis.

« L'échec du président Carter a accru les divisions parmi les alliés occidentaux et renforcé l'image de l'Union soviétique en tant que puissance capable de démontrer sa force avec succès. Les leaders européens doivent maintenant explorer les moyens les plus appropriés pour réparer les dommages causés à l'alliance par cette affaire. Après l'échec de cette mission de sauvetage on ne doit plus attendre de l'Europe et du Japon qu'ils suivent aveuglément l'initiative unilatérale des Etats-Unis dans une région d'une telle importance. Le problème des otages constitue désormais un test de la volonté américaine de se soumettre à la discipline de l'alliance. »

NEW YORK TIMES : une position commune avec l'Europe est plus que jamais nécessaire.

« La mission a été entreprise après six mois de tension et après l'échec d'un accord diplomatique avec les Iraniens, échec ne laissant aucune perspective de libération prochaine des otages. Si elle avait pu être entreprise à un coût raisonnable, cette entreprise de sauvetage aurait été honorable. Mais il reste à savoir si elle a été bien conduite.

» Les Etats-Unis ont gagné peu de sympathie en échange de leur patience dans cette affaire. Maintenant ils sont moqués pour leur incompétence et leur impétuosité, et pas seulement par leurs adversaires. Les Soviétiques ont donné la seule note d'humour de ce jour, depuis leur bastion afghan occupé par la force ils ont accusé les Etats-Unis d'une « provocation » armée qui aurait pu causer la » mort de milliers de personnes ». Il ne faut pas traiter la position soviétique en plaisantant. Moscou est en train de manœuvrer pour gagner de l'influence et peut-être même des territoires après que l'ayatollah Khomeiny et l'Occident se seront épuisés les uns les autres.

» Les alliés occidentaux ont hésité entre la peur et la confusion. Leurs premières réactions, tout comme aux Etats-Unis, ont été de juger la mission de sauvetage comme une invasion. A leur décharge comme à celle des membres du Congrès, il faut dire qu'ils n'ont pas été informés de cette mission. Les alliés doivent réaliser cependant que ce raid est en partie un réaction à leur manque de bonne volonté de partager les risques. Un point de vue commun est plus que jamais nécessaire. »

WASHINGTON POST : que les Iraniens méditent la déclaration de M. Brown.

« Notre première réaction est qu'il était raisonnable de faire cette tentative. Les Iraniens avaient rejeté une solution négociée et écarté toute possibilité d'accord dans un futur très éloigné. D'autre part, le soutien récent des alliés des Etats-Unis était un élément jouant en faveur d'une mission de sauvetage non militaire. L'élément de surprise principal a été créé par le fait que tout le monde pensait qu'une action militaire impliquerait le minage des ports iraniens et qu'aucune action militaire ne serait entreprise avant que l'effet des sanctions décidées par les alliés ait pu être jugés après le 17 mai.

» Mais le plan particulier que M. Carter avait à sa disposition — un plan qui, selon ce que nous en savons, paraît tout à fait aléatoire — a été étudié pendant des mois. Et maintenant ? Nous espérons que les Iraniens ne vont pas se méprendre sur ce plan. Ils seraient bien avisés de noter que le président Carter a agi en président déterminé à faire ce qu'il faut pour se faire restituer les otages. Ils devraient prendre note de la déclaration du secrétaire à la défense, M. Brown, que les Etats-Unis n'excluent aucune option dans l'avenir. »

DIE PRESSE (Vienne, indépendant) : le prestige militaire des Etats-Unis est au plus bas.

« Téhéran s'est pratiquement mis au ban de la communauté internationale. Si le ministre iranien des affaires étrangères parle maintenant du viol de la loi internationale par les Américains, il se couvre de ridicule (...). Cela démontre que les Etats-Unis ne sont pas en mesure d'entreprendre avec succès une action militaire dans des régions éloignées du monde en dépit d'une longue et minutieuse préparation. Le prestige militaire des Etats-Unis est au plus bas. »

A TRAVERS LE MONDE

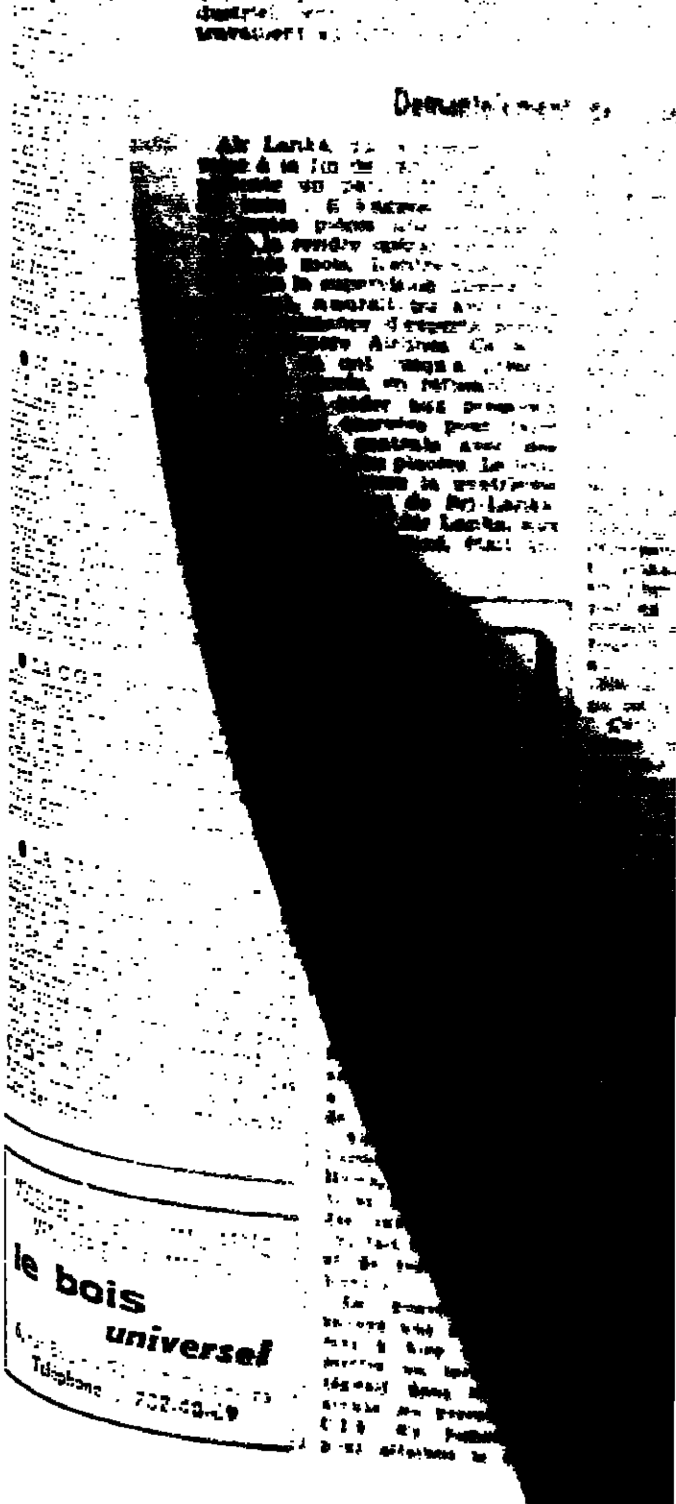
Bolivie

● LES FORCES ARMEES ont menacé vendredi de prendre le pouvoir pour « *éviter la prise de contrôle du pays par des groupes anti-nationaux financés par l'étranger* ». *Cette déclaration est une réponse à la création, cette semaine, d'un* comité national de défense démocratique par les mouvements syndicaux. Certains partis politiques, des groupes religieux et des étudiants. Le comité s'est donné pour but d'empêcher tout coup d'Etat militaire. Faisant allusion à la création de ce comité, les forces armées ont déclaré qu'elles interviendraient « *à n'importe quel moment pour sauver le pays du désastre* ». — (*Reuter.*)

Tunisie

● MEETING DE PROTESTATION. — Après les exécutions des treize membres du commando de Gafsa, les organisations, associations et mouvements tunisiens et français réunis au sein de « *Riposte unitaire aux pendaisons de Gafsa* » ont tenu, vendredi 25 avril, à la Mutualité, un meeting de protestation. Le régime tunisien et « *l'intervention de l'impérialisme français à Gafsa* » ont été dénoncés par les orateurs, qui ont exprimé leur solidarité avec « *le peuple tunisien en lutte pour sa liberté et son indépendance nationale* ». Le meeting était présidé du côté français par Mᵉ Nuri Albala et Maurice Buttin.

● M. AZOUZ AL TALHI, secrétaire du comité populaire général de Libye, a adressé vendredi 25 avril, un télégramme de félicitations au nouveau premier ministre tunisien, M. Mohammed Mzali, rapporte l'agence de presse libyenne Jana. M. Azouz Al Talhi exprime le désir de son pays de rétablir « *des relations fraternelles* » avec la Tunisie et de « *dépasser les différends pour ouvrir une nouvelle page entre les deux peuples* ». Il conclut en renouvelant l'espoir que le contenu de la déclaration d'union signée à Djerba en 1974 par le colonel Kadhafi et le président Bourguiba se réalise durant le gouvernement de M. Mzali. — (*A.F.P.*)



AMÉRICAINE EN IRAN

EN FRANCE

LE P.C. : la France ne doit pas se taire.

Le secrétariat du comité central du P.C. a mis en cause l'attitude du gouvernement français qui se refuse à tout commentaire. Il déclare : « *Se taire, c'est cautionner l'aventure et s'aligner sur la politique des dirigeants américains.*

» *Se taire, c'est encourager Carter dans sa politique dangereuse pour notre pays et la détente.*

» *Se taire, c'est accepter l'escalade de la provocation où s'engage Washington après le boycottage des Jeux olympiques et les mesures de sanctions économiques.*

» *Ce n'est pas digne de notre pays.* »

M. FITERMAN (P.C.) : une politique provocatrice et irresponsable.

(De notre correspondant.)

Blois. — M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du parti communiste français, qui se trouvait vendredi en Loir-et-Cher, où il a notamment visité la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, a déclaré : « *Carter vient de faire la démonstration que sa politique est une politique provocatrice et, dans une certaine mesure, irresponsable. Nous ne sommes pas d'accord avec les prises d'otages, mais la solution de ce problème ne peut pas consister dans le recours à une intervention militaire.*

» *Dans le différend qui oppose l'Iran aux Etats-Unis, les forces agressives sont du côté des Etats-Unis. L'intervention militaire, c'est l'aventure, et nous condamnons de la manière la plus formelle l'initiative de Carter. Il y a un moyen simple de régler le problème, c'est d'accéder à la demande du gouvernement iranien d'extradition du chah et de restitution des richesses qu'il a volées au peuple iranien. La politique de Carter est dangereuse parce que, à lui tout seul, il a tué beaucoup plus d'Américains que Khomeiny.*

» *Se soumettre aux injonctions de Carter constitue, pour la France, la pire des politiques. L'intérêt de notre pays et celui de la paix exigent une politique indépendante.* »

M. PINTON (U.D.F.) : l'engrenage de la violence.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F. a déclaré, en marge des assises départementales U.D.F. du Nord, le 25 avril, à Lille : « *A partir du moment où on viole le droit international on entre fatalement dans l'engrenage de la violence. Les Iraniens ont commencé à violer cette règle internationale en prenant en otages des citoyens étrangers, diplomates de surcroît. Il était donc fatal que le pays bafoué, en l'occurrence les Etats-Unis, finisse par essayer d'utiliser la force.*

» *Dans certains cas, ce recours à la force a réussi, comme on l'a vu à Entebbe, dans d'autres cas, il échoue comme on le voit aujourd'hui. Cet échec risque de conduire à une spirale de violences. En définitive, comme toujours, ce seront les plus faibles qui seront les ultimes victimes. Les Iraniens, en violant délibérément le droit international, ont donné un triste exemple et ont pris une lourde responsabilité.* »

● *M. Maurice Couve de Murville* (R.P.R.), ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Les gouvernements européens doivent être à la fois un peu étonnés et extraordinairement ennuyés par cette affaire. Il ne suffit pas*, a-t-il déclaré au micro de R.T.L., *d'être informés par les Etats-Unis de ce qu'ils font, mais on pourrait se consulter, discuter de la situation et essayer de se faire un jugement.* »

● LA C.G.T. dénonce « *avec la plus grande vigueur cet acte insensé du président Carter qui met en péril la paix du monde* ». Elle demande que M. Giscard d'Estaing « *condamne immédiatement et sans équivoque la politique agressive du gouvernement américain* ».

● LA C.F.D.T. estime que la tentative d'intervention militaire américaine, « *outre le fait qu'elle mettait en péril la vie des otages et de la population civile de Téhéran, aurait pu avoir des conséquences incalculables dans une situation internationale tendue, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan* ». La C.F.D.T. réclame aussi la « *libération immédiate et sans condition des otages* ».

M. JOSPIN (P.S.) : une opération absurde.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré à R.T.L. : « *Sur l'intervention elle-même, nous avons déjà été contre l'idée de sanctions économiques. Il est bien évident que nous sommes contre l'idée absurde d'une intervention militaire. Il y a des risques pour les otages si on veut renouveler ce type d'opération. Il y a des risques pour la situation internationale. Nous désapprouvons donc fermement ce type d'intervention. Quant aux huit morts américains, ils ajoutent la note tragique de cette opération absurde.*

» *Il nous semble que la France devra jouer un rôle, rapprocher les points de vue. Nous, socialistes, si nous avions la responsabilité de l'affaire, nous proposerions peut-être, si elle était acceptée, notre médiation. Il faut dire qu'il y a d'autres voies que l'affrontement pour résoudre ce problème humain et en même temps politique.* »

M. HERNU (P.S.) : ce n'est plus de la légitime défense.

M. Charles Hernu, député du Rhône, spécialiste des problèmes de défense au P.S., a déclaré : « *La gravité de la situation internationale est telle qu'il faut tout faire pour combattre les initiatives dangereuses qui menacent la paix. L'intervention en Afghanistan en est une, et, bien que la prise d'otages soit très grave, l'opération américaine en Iran en est une autre.*

» *Lorsqu'on reçoit un coup de poing et qu'on le rend tout de suite, c'est de la légitime défense. Mais, lorsque l'on encaisse le coup et que l'on ne réagit pas pendant des mois, la réplique ne procède plus de la légitime défense : elle est perçue comme une agression.*

» *Après cette tentative ratée, si le président Carter voulait recommencer, il serait obligé d'employer des moyens militaires tellement conséquents que cette intervention se situerait au niveau d'une réplique soviétique, et cela est inquiétant.*

» *Le président Carter n'a pas été bien inspiré dans le choix du moment, car l'intervention militaire a été tentée à la veille d'une délicate conférence au sommet européenne. Le hasard fait qu'elle se produit alors que le rapport de l'U.D.F. sur la défense et les déclarations du général Méry prônent le renforcement de l'alliance atlantique et annoncent un virage pro-américain.* »

M. DEBRÉ : une action justifiée dans son principe.

M. Michel Debré, ancien premier ministre, député R.P.R., a déclaré :

« *La détention des otages par l'Iran est un acte de guerre. Peu importe que le gouvernement iranien soit mis devant le fait accompli par une foule incontrôlée : son impuissance ne modifie pas le caractère de la détention des otages.*

» *A un acte de guerre, il est légitime de répondre par un acte de guerre.*

» *En son principe, l'action du président des Etats-Unis est donc justifiée. Tous les hommes libres, tous les esprits attachés au droit des gens doivent le comprendre.*

» *La nation américaine a été agressée et la patience dont ses dirigeants ont fait preuve n'efface pas l'affront qu'ils ont subi.*

» *L'affirmation que la coopération franco-américaine suppose la reconnaissance et l'égalité des droits entre les deux partenaires, et les responsabilités qui sont celles d'une France indépendante se concilient dans le cas présent avec une autre affirmation : c'est dans l'épreuve que la solidarité entre alliés a son prix.* »

En Syrie

AMNESTY INTERNATIONAL FAIT ÉTAT D'« UN CERTAIN NOMBRE D'EXÉCUTIONS SOMMAIRES »

Londres (A.F.P., Reuter). — L'organisation Amnesty International a annoncé, vendredi 25 avril, avoir reçu plusieurs rapports faisant état d'« un certain nombre d'exécutions sommaires et d'une vague d'arrestations » dans le nord de la Syrie au cours de ces trois derniers mois, à la suite de grèves générales et de manifestations.

Amnesty International précise que l'armée a bouclé des quartiers de Hama, d'Alep et de plusieurs autres villes et soumis leurs habitants à des interrogatoires. « Des témoins ont fait état de mauvais traitements et de tortures, ainsi que d'exécutions. »

Le gouvernement syrien avait envoyé une division de 10 000 hommes à Alep le mois dernier pour mettre un terme à l'agitation qui régnait dans le nord du pays. Il accuse les Frères musulmans et la C.I.A. d'y fomenter des troubles pour affaiblir le régime.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : la France doit cesser d'être solidaire des actions démentielles de M. Carter.

« *La question qui devrait se poser maintenant, pour un gouvernement comme celui de la France, c'est de cesser enfin d'être « solidaire » des actions démentielles de M. Carter. Alors que celui-ci affirme vouloir persévérer dans son hostilité anti-iranienne, il importerait d'exprimer nettement et publiquement la condamnation par la France de tout recours à la force armée contre l'Iran.*

» *La politique de M. Carter n'a déjà que trop détérioré la situation internationale. Sa relance de la course aux armements, son refus de ratifier les accords SALT 2, son projet d'installer de nouvelles fusées nucléaires en Europe occidentale, ont créé des tensions menaçantes. Il est grand temps d'interdire à M. Carter de franchir de nouveaux degrés dans cette escalade des périls.* »

(YVES MOREAU.)

LE MATIN DE PARIS : le champ des affrontements entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis s'est considérablement élargi en quelques mois.

« *On assiste ainsi — et on ne pouvait s'attendre à moins — à une brusque remontée de la tension Est-Ouest. Une tension que l'on ne parvient plus à localiser, puisque l'aventure américaine en Iran efface aujourd'hui Kaboul et pourrait être gommée demain par une remontée des périls en Amérique centrale ou au Proche-Orient. En d'autres termes, le champ des affrontements entre l'Union soviétique et les Etats-Unis s'est considérablement élargi en quelques mois, à tel point que l'on ne parvient plus à saisir l'enjeu exact du bras de fer Moscou-Washington. Il n'est pas sûr que les dirigeants concernés le connaissent. Voilà pourquoi tout geste irresponsable, toute action incontrôlée des Deux Grands, mettent cette fois réellement en danger la paix du monde.* »

LE FIGARO : l'horizon est lourd de nuages noirs.

« *Le monde, hier, est entré dans une phase extrêmement grave de son histoire, que les bêlements sur le « bonheur » et la « détente » ne peuvent guère masquer. Que l'on veuille bien réfléchir au fait que M. Carter n'a plus le choix qu'entre deux solutions :*

» *— Accepter sa défaite, baisser les bras et laisser faire. Conséquence : les Soviétiques ont le champ libre. Alors, que Dieu sauve le monde, l'Europe, la France !*

» *— Se battre et préparer la revanche. Mais il ne peut se permettre un second échec. Cette fois, il doit gagner. Il sera obligé d'employer des moyens beaucoup plus puissants, c'est-à-dire prendre le risque d'une riposte soviétique. Conséquence : la guerre. Alors, que le Seigneur se charge de sauver la paix !*

» *L'horizon est lourd de nuages noirs.* »

(MAX CLOS.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'égoïsme des Européens.

« *En première analyse, cette affaire est désastreuse pour le président américain, pour son pays et pour l'Occident. A défaut d'avoir témoigné d'une saine solidarité avec les Etats-Unis ces mois derniers, solidarité dans la fermeté et dans la dignité, les Européens se trouvent aujourd'hui condamnés à être solidaires d'eux dans l'adversité. Le voilà le bénéfice de leur égoïsme.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LIBERATION : le caractère rampant et multiforme de la crise internationale.

« *Cette opération mesure exactement les transformations intervenues dans les rapports Est-Ouest : le caractère rampant et multiforme de la crise internationale nécessite le recours à un système de communication plus sophistiqué que le téléphone rouge. D'autant que les Soviétiques ne croient plus beaucoup aux menaces américaines. D'ailleurs Kissinger, habituel détracteur de l'administration Carter, n'a pas manqué de souligner que cette opération manquée pourrait « améliorer les chances de la libération des otages, car cela montre aux Soviétiques que la situation peut devenir incontrôlable.*

» *On reconnaîtra la théorie du fou que le docteur avait déjà mise en œuvre en bombardant le Cambodge. Manifestement le message a été reçu 5 sur 5 à Moscou, qui n'a pas voulu enfourcher les grands chevaux de la morale internationale.* »

FRANCE-SOIR : le courage est moins dangereux que la peur.

« *J'ai eu souvent l'occasion de remarquer que le courage est moins dangereux que la peur. A la guerre, les lâches sont les premiers tués. Même chose en politique. Les nations qui croient préserver la paix en cédant tout ou presque tout finissent par être acculées à la violence, alors qu'elles l'auraient sans doute évitée si elles avaient été tout de suite intransigeantes.* »

(JEAN DUTOURD.)

AFRIQUE

Algérie

Le calme est revenu à Tizi-Ouzou

Après les émeutes de ces derniers jours, la ville de Tizi-Ouzou, toujours quadrillée par l'armée et la police, semblait avoir retrouvé son calme vendredi 25 avril. L'agence Associated Press rapporte que des étrangers, qui ont passé la journée dans la ville, ont indiqué que les activités avaient repris normalement et que la population circulait librement dans les rues, où les barricades ont été levées.

D'autre part, dans une déclaration faite à Paris à l'A.F.P., M. Hocine Aït Ahmed, leader du Front des forces socialistes (F.F.S.), a lancé vendredi un appel « au calme et à la sérénité » à ses compatriotes. « Il importe plus que jamais que tous les patriotes, où qu'ils se trouvent, opposent à la violence étatique leur détermination pacifique, afin d'engager le processus irréversible de démocratisation et de dialogue que nous n'avons jamais cessé de réclamer jusqu'à ce jour », a-t-il souligné.

A Paris, la préfecture a interdit la manifestation pour la défense de la culture berbère, qui devait avoir lieu ce samedi au métro Kléber, a annoncé un membre du Comité de défense des droits culturels en Algérie. Selon la préfecture, a-t-il précisé, cette manifestation risquait de troubler l'ordre public. A la suite de cette interdiction, les organisateurs ont demandé à leurs sympathisants de renoncer à la marche pacifique de protestation « contre la répression ayant suivi les récents événements », qui devait être organisée sur l'ambassade d'Algérie.

CORRESPONDANCE

Liberté linguistique et droit des peuples

M. Hocine Aït Ahmed, un des chefs historiques de la révolution algérienne, et auteur d'un ouvrage qui vient de paraître aux éditions l'Harmattan, L'Afro-fascisme, *nous avait adressé, avant de lancer son appel au calme, un texte intitulé « La liberté linguistique et le droit des peuples », dont voici les principaux extraits :*

(...) « La langue et la civilisation berbères sont l'objet d'enseignement ou de recherche, notamment dans les universités de Paris, d'Aix-en-Provence, de Vienne, d'Utrecht, de Prague, de Tokyo, de Michigan et de Los Angeles ; elles n'ont pas droit de cité dans la cité berbère en Algérie.

» Il s'agit d'une revendication linguistique, le droit d'apprendre à l'école sa propre langue maternelle et de la voir réhabilitée comme langue nationale aux côtés de la langue arabe. L'affirmation de l'identité culturelle a été un ressort de libération puissant parce que enracinée dans le conscient et l'inconscient individuel et collectif ; elle est un impératif commun à tous les hommes ; elle fait à l'Etat national une obligation, non d'abstention, mais d'impulsion politique et de soutien financier à la langue berbère au même titre qu'à la langue arabe ; car si l'Etat colonial a relégué celle-ci au rang de langue étrangère et enseignée au compte-gouttes, il a complètement banni la langue berbère.

» Comme dans tous les combats libérateurs marqués par l'exaltation de l'unité politique face aux manœuvres coloniales de division et par le paroxysme activiste, les patriotes berbères ont fait front autour de la langue arabe avec l'espoir que l'Etat national, dont ils se persuadaient qu'il serait un Etat démocratique, l'Etat de tous les Algériens sans discrimination, prendrait à cœur leur culture qui fait partie du patrimoine national.

« *Aidez-nous à traverser le fleuve après on verra* », le fleuve est traversé qui fut l'enfer pour les populations rurales principalement. Dix-huit ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, voilà qu'il est interdit à un écrivain algérien de faire une conférence sur la poésie kabyle. Cet acte d'intolérance qui touche la sensibilité de populations pétries de poésie et de valeurs démocratiques fut un révélateur de l'intolérance politique. Il donne sa signification plénière à la suppression de la chaire de berbère créée à l'université d'Alger et fait apparaître brutalement l'engrenage dialectique qui lie le monopole politique au monopole économique et culturel et qui a permis par une bureaucratisation forcenée la naissance de la nouvelle classe.

Un état folklorique ?

Prenant le contre pied des « berbéristes », un lecteur, M. Mohamed Chouicha, nous écrit :

« Quant à cette deuxième langue nationale réclamée par certains nostalgiques, laquelle faudrait-il choisir ? Le berbère de la Petite Kabylie ? Celui de la Grande Kabylie ? Le berbère chaoui de l'est du pays ? Celui des Aurès ? Le targui ? Le mozabite ? Cela en fait déjà six, et nous ne pourrions préférer un dialecte à un autre sous le prétexte de la majorité... Nous aurions ainsi plus de six langues nationales. Comme cela, nous vivrons de... « pain et d'olives fraîches », goûtant à la diversité et aux différences culturelles dans la grandeur d'un Etat folklorique. Le bonheur, quoi ! Et puis, si ça ne marche pas au niveau de l'unité nationale, c'est-à-dire à celui de la construction de l'Etat, il n'y aura qu'à faire appel... au français pour mettre d'accord tout ce beau monde, puisque c'est seulement depuis que le français ne règne plus (tout à fait) en maître que... (...) ».

De son côté, M. Sadek Sellam écrit à propos de l'enseignement éventuel de l'arabe dialectal :

« *Considérer* l'arabe classique comme une langue étrangère à l'Algérie au même titre que le français relève tout à la fois de la fantaisie, du défi à l'histoire, et du mépris à l'égard des Algériens non berbérophones et même des berbères arabophones. (...) Tous ceux qui ont étudié l'arabe dialectal en Algérie avant 1962 se souviennent du caractère à la fois folklorique et hétéroclite de cet enseignement, où chaque phrase se composait de quelques mots provenant de l'arabe classique et de beaucoup d'autres dérivés directement du français. »

● RECTIFICATIF : Quelques coquilles se sont glissées dans le témoignage de A. Rahmani sur « *l'identité berbère et le refus d'être l'autre* » publié dans *le Monde* du 25 avril. C'est le 5 juillet 1976 (et non 1979) qu'El Moudjahid annonçait la naissance de la déclaration universelle des droits des peuples d'Alger. D'autre part, au début de son texte, l'auteur évoquait sa sérénité pour aborder (et non pour absorber) la berbérité maghrébine et soulignait que ce ne sont ni les institutions ni les instances (et non les intendances) qui bloquaient l'épanouissement de l'humanité.

ASIE

Sri-Lanka à l'heure du libéralisme

II. — Le mirage d'une société de consommation

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Les élections indiennes ont été attendues par tous les Srilankais comme s'il s'agissait d'un événement national. Gouvernement et opposition cherchent souvent référence auprès du puissant voisin du nord (« le Monde » du 26 avril). Pourtant, insensiblement, sur le plan politique, diplomatique et économique, l'île s'éloigne de l'Inde. Dans un second et dernier article, notre envoyé spécial analyse la révolution libérale qui est en train de bouleverser l'économie srilankaise.

Katunayake. — Face à l'aéroport international où arrivent chaque jour plusieurs centaines de touristes, des ouvriers tracent des routes, effectuent des travaux de terrassement au milieu des palmiers. Ça et là, des bâtiments anonymes recouverts de tôle ondulée. La voiture tressaute sur les cahots. Nous sommes dans la « zone de promotion des investissements », créée en 1978 par la Commission économique du Grand-Colombo (G.C.E.C.). Il s'agit de la première zone franche de l'île, vers laquelle M. Jayewardene, suivant l'exemple de Singapour, de Taiwan ou de la Corée du Sud, veut drainer les capitaux étrangers.

Pour convaincre les hommes d'affaires de s'installer dans une région nouvelle, dans ce sous-continent connu pour la pesanteur de sa bureaucratie, Sri-Lanka compte sur une législation très souple — exemption d'impôts pendant dix ans, possibilité d'exporter tous ses bénéfices — mais aussi sur la qualité de sa main-d'œuvre, alphabétisée à 80 %, et surtout sur les bas salaires. Selon la belle brochure sur papier glacé fournie sur demande, un ouvrier qualifié gagne entre 13,25 et 24,20 roupies par jour, soit entre 4 et 7,30 F. Certains, considérés comme apprentis, ne toucheraient que 8 à 9 roupies. « *Les salaires sont encore plus bas qu'en Inde,* nous a-t-on dit avec fierté, *et la productivité est bien supérieure.* »

Katunayake Garments est une entreprise ceylanaise fabriquant des vêtements pour le marché américain. Elle emploie deux cent quatre-vingt-dix personnes, dont 98 % de femmes, très jeunes pour la plupart. Elles travaillent en deux équipes ; celles qui habitent loin doivent parfois se lever à 3 heures ou 4 heures du matin ou rentrer chez elles au milieu de la nuit. Pour améliorer leur productivité, les ateliers sont climatisés. « *Elles travaillent mieux qu'en Inde,* nous dit le directeur, un musulman originaire de l'Etat indien du Gudjerat. *Là-bas,* ajoute-t-il, *la main-d'œuvre est un peu malveillante.* » Non loin de là, dans une fabrique de gants à usage industriel, cent quatre-vingts filles travaillent au rythme abrutissant des machines à coudre. La zone compte aussi deux usines de fausses pierres précieuses ; fondées avec des capitaux thaïlandais, elles réexportent ces pierres sur le marché de Bangkok, où des détaillants peu scrupuleux les revendront peut-être au prix de vraies.

Ces conditions de travail peuvent paraître dures pour un gagne-pain de misère. Pourtant ces ouvrières sont en quelque sorte privilégiées dans un pays qui compte près d'un million de chômeurs et où le revenu moyen est encore de 70 F par mois. Beaucoup ont été choisies dans les familles des partisans de l'U.N.P., le parti au pouvoir. Car Sri-Lanka pratique un genre de « spoil system », qui veut que le parti vainqueur aux élections place ses gens au détriment bien entendu des vaincus. En 1977, cela aurait coûté leur emploi à plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La zone franche emploie déjà six mille ouvriers dans quatorze usines, nous a dit M. Coomaraswamy, conseiller économique du président. D'ici quelques mois, les chiffres devraient passer à quinze mille travailleurs pour trente-six usines. Son objectif final est ambitieux puisqu'il espère employer quarante mille personnes à Katunayake, et envisage déjà la création de trois nouvelles zones dans la région de la capitale.

Etat indépendant depuis 1948, l'ancienne colonie britannique de Ceylan est devenue la République de Sri-Lanka en 1972 lors de la promulgation d'une nouvelle Constitution. La population — 14 millions d'habitants — comprend une forte minorité tamoule : environ 2 600 000 personnes. Sri-Lanka est, après l'Inde, le deuxième producteur mondial de thé.

Le développement de ces zones franches au sein du Grand-Colombo est, avec l'aménagement de la rivière Mahaveli et la création d'une nouvelle compagnie aérienne, Air Lanka (1), une des trois priorités du gouvernement conservateur. Le projet de la Mahaveli est très ambitieux et nécessite une importante contribution étrangère (Japon, Canada, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède, R.F.A.) pour irriguer le centre de l'île, assurer l'autosuffisance en riz et fournir l'énergie hydraulique. Pour des raisons surtout politiques, M. Jayewardene a entrepris de réaliser en cinq ans ce programme, qui devait initialement s'étendre sur trente ans.

Démantèlement des contrôles

Air Lanka, qui a commencé à voler à la fin de l'an dernier, représente un pari difficile qui a été tenu : il s'agissait de créer de toutes pièces une compagnie et de la rendre opérationnelle en quelques mois. L'entreprise, menée sous la supervision directe du président, n'aurait pu avoir lieu sans l'assistance d'experts prêtés par Singapore Airlines. Ce sont eux qui en ont jusqu'à présent assuré le succès, en refusant par exemple de céder aux pressions qui se sont exercées pour faire conclure des contrats avec des personnalités bien placées. Le tourisme étant devenu la quatrième source de devises de Sri-Lanka, la mise sur pied d'Air Lanka, aux yeux du gouvernement, était indispensable.

Ce choix peut être discutable dans un pays qui doit importer entre le quart et le cinquième de sa consommation de riz. Il est toutefois le symbole de la nouvelle politique économique appliquée depuis la victoire de l'U.N.P., en 1977, avec les conseils d'organisations internationales comme le F.M.I. et la Banque mondiale. Les principes de cette politique, selon M. Coomaraswamy, sont la libéralisation par le démantèlement de la plupart des contrôles, l'ouverture du pays, l'accroissement du rôle attribué au secteur privé — local ou étranger — dans le développement. S'il n'est pas officiellement question de dénationaliser un secteur étatique qui représente 60 % de l'économie srilankaise, sa gestion est de plus en plus confiée au secteur privé, par exemple pour le textile. Un consortium international d'aide fournit sa contribution en devises au programme gouvernemental (800 millions de dollars de prêts ou de dons en 1979).

Cette « *politique de non-ingérence dans les mécanismes du marché avec le moins possible de réglementation* », selon la formule du gouverneur de la Banque centrale, M. Rasaputram, « *a bien marché jusqu'à présent* ». Le taux de croissance a été de 8 % en 1978 et de 6 % l'an dernier. Le secteur industriel est en expansion ; ses exportations ont crû de 68 % en 1978. L'ouverture dans les deux sens des frontières n'a pas été sans créer des problèmes ; en premier lieu, le déficit de la balance commerciale est passé de 34 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux du F.M.I.) au cours du premier semestre de 1978 à 206 pour la même période de 1979. Les raisons en sont la hausse du prix du pétrole, mais surtout l'augmentation considérable des importations.

Une partie des industries locales, peu compétitives mais jusqu'alors protégées contre la concurrence extérieure, en ont aussi pâti. Un dirigeant tamoul, M. Sivasithamparam, nous a cité le cas d'une fabrique de jouets qui employait, à Kandy, quinze personnes et qui a fermé ses portes en raison de l'afflux de jouets sophistiqués venus de Hongkong ou du Japon, et celui d'une usine de pansements contrainte de licencier ses soixante-quinze salariés. Un syndicaliste nous a parlé du directeur d'une fabrique de bicyclettes qui a vendu son fonds pour devenir représentant d'une maison de cycles japonaise quand il a réalisé que cela lui permettait de gagner plus d'argent avec moins de risques.

En effet, le développement du commerce a fait émerger une nouvelle classe sociale qui prospère rapidement, ce qui n'était pas possible avec les contrôles tatillons d'autrefois. La grande majorité de la population est, pour le moment, satisfaite de la politique de libéralisation : finies les queues et la pénurie, les rationnements. Tout est disponible, y compris les gadgets importés. Les revenus ont augmenté. « *Des ouvriers font des heures supplémentaires pour s'offrir une moto ou un téléviseur* », nous a dit un syndicaliste. Conscients de la demande, ajoutait-il, les Japonais développent le réseau de télévision, support idéal pour faire la publicité de leurs produits.

En deux ans, Sri-Lanka est entrée de plain-pied dans la société de consommation. Nous avons vu, dans une rue de Colombo, une petite foule agglutinée devant une vitrine où trônait un poste de télévision en couleurs. L'écran ne montrait cependant que des raies lumineuses, les programmes étant encore en noir et blanc. Mais les spectateurs étaient tellement fascinés par la nouveauté qu'un chauffeur de taxi, tout à sa contemplation, refusa de nous prendre. Pourtant ce téléviseur représente plus d'un an de travail pour un salaire convenable. « *Ils n'ont qu'à travailler plus* », estime un fonctionnaire.

La fuite des cerveaux

Le contrecoup d'une telle politique était inévitable : l'inflation a atteint 20 % en 1979 et les prix des denrées de base (riz, farine, noix de coco) ont augmenté d'autant plus que les subventions ont été réduites, voire supprimées. Ces subventions, dont bénéficiait la population, permettaient, comme la politique sociale (éducation et soins gratuits), de compenser des salaires, « *ridicules* » selon les termes d'un diplomate occidental. Sur le conseil du F.M.I., le gouvernement a entrepris de les limiter aux personnes les plus démunies, sous forme de bons d'achat. L'allocation chômage de 16 francs par mois, le supplément pour ressources insuffisantes (pour les familles gagnant moins de 2.000 francs par an), vont être supprimés et les crédits ainsi dégagés devraient servir au développement. Ces subventions, qui représentaient, en 1979, le tiers du budget, sont tombées au quart pour 1980. « *L'adaptation sera difficile pour les gens, il faudra procéder graduellement* », nous a dit le ministre des finances, M. Ronnie de Mel.

Parallèlement, l'accent mis sur l'exportation est parfois ressenti négativement par la population : ainsi, en raison de la demande extérieure de crevettes, les chalutiers se sont spécialisés dans ce genre de pêche au détriment du poisson, aliment de base de nombreux Srilankais. Non seulement le prix du poisson a monté, mais il y a parfois pénurie, comme à Jaffna il y a plusieurs mois. Ce qui fait craindre à certains l'apparition de carences alimentaires. Car, en dépit de déclarations officielles, le niveau de vie stagne et, dans certains cas, baisse.

Autre conséquence, imprévisible, de l'ouverture du pays : le départ en grand nombre de travailleurs spécialisés, d'ingénieurs et de médecins vers le Proche-Orient. Certes, ils envoient une partie de leur salaire chez eux. Mais, selon *Week-end* du 6 janvier, le développement de l'île pourrait être menacé : on signale déjà une pénurie de menuisiers, on manque de maçons. C'est compréhensible si l'on compare les salaires locaux à ceux payés dans la région du Golfe : un médecin peut gagner de quatre à trente fois plus, un ingénieur de trois à vingt fois plus. « *Avec cette fuite des cerveaux,* commente M. Coomaraswamy, *les pays en voie de développement aident les pays développés !* »

Une telle situation, si elle est à présent favorable à une certaine expansion économique, d'autant plus positive qu'elle était attendue depuis longtemps, n'en est pas moins fragile. La hausse du prix du pétrole (qui a fait tripler le prix du kérosène, indispensable à chaque ménagère), l'instabilité du prix des matières premières d'exportation (thé, caoutchouc, coca), l'incertitude de la conjoncture économique risquent de mettre à mal un équilibre déjà instable. Le gouvernement garde un optimisme inébranlable : « *L'inflation et la hausse des Prix,* nous a déclaré un ministre, *sont des signes de développements !* »

Les étrangers vivant à Colombo se disent très impressionnés par ce qui a été accompli depuis 1977. Pour un attaché commercial, « *le changement est colossal. Pendant des années, la vie économique a été paralysée. Nous assistons à un renouveau. Mais il y a toutefois une marge assez grande entre les promesses et les réalisations* ». Le gouvernement a-t-il les moyens de sa politique ? On peut se le demander : l'aide étrangère, qui couvre la majeure partie des dépenses de développement, va se réduire car l'intérêt économique de Sri-Lanka est marginal ; les techniciens manquent ; la capacité d'absorption du pays est limitée.

L'alternance

Si le renouveau économique se fait surtout sentir dans les villes, ses effets sont aussi visibles dans les campagnes, où vit l'immense majorité de la population. Du matériel agricole, des pompes, des machines pour les industries liées à l'agriculture ont été importés. Le projet de la rivière Mahaveli est présenté comme une panacée. L'entrée des paysans dans le secteur monétaire risque cependant de modifier les rapports et les structures agraires. La tentation de remplacer l'ouvrier agricole ou le fermier par un tracteur existe dans tous les pays du tiers-monde et Sri-Lanka ne ferait que suivre le mouvement, avec retard. De nouveaux textes restreignant les droits des fermiers (loi sur les services agricoles n° 58 de 1979) ont été promulgués.

Un voyage à Sri-Lanka donne la curieuse impression de remonter dans le temps. On y retrouve les expériences économiques déjà tentées en Asie du Sud-Est depuis les années 60, comme en Indonésie ou en Thaïlande, et dont les résultats sont contestables. L'ouverture à l'Occident n'est pas compensée par le libre accès aux marchés des pays développés ; ainsi les exportations de textiles vers la C.E.E. sont contingentées. L'industrie locale souffre de la concurrence pour laquelle elle n'est pas armée. Le développement de l'agriculture d'exportation risque de se faire aux dépens de l'alimentation de la population locale. Les conseils, pas toujours désintéressés, d'experts d'organisations financières internationales, par exemple en ce qui concerne le démantèlement du système de subventions et de transferts, remettent en cause tout un équilibre économique et social vieux de plusieurs décennies et qui faisait de Sri-Lanka un modèle de justice sociale dans le tiers-monde. M. Jayewardene ne semble pourtant pas prêt à aller jusqu'au bout de cette logique puisqu'il a déclaré l'an dernier : « *Les besoins de base des hommes ne seront pas sacrifiés sur l'autel de la croissance économique.* »

Dans un pays où l'alternance entre les deux principaux partis — l'U.N.P. et le S.L.F.P. — est de règle depuis l'indépendance et où des politiques différentes — dirigiste ou libérale — se sont succédé sans trop de dommages, l'action menée depuis 1977 laissera des traces profondes. Même si le S.L.F.P. revenait au pouvoir en 1983, il aurait le plus grand mal à changer de cap, à revenir au protectionnisme et à faire sortir Sri-Lanka du système économique occidental. Sur ce plan, comme dans le domaine politique, M. Jayewardene, malgré ses soixante-treize ans, ne doute pas de la solidité de son œuvre. Et pour en assurer la pérennité, il a entrepris la construction d'une nouvelle capitale administrative, non loin de Colombo, sur le site de l'ancienne capitale royale de Kotte. Elle s'appellera tout simplement Jayewardenepura...

FIN

(1) L'ancienne compagnie, Air Ceylon a été sabordée pour laisser la place à Air Lanka.

Cambodge

Phnom-Penh renaît dans la pagaille

(Suite de la première page.)

Dans une boucle du grand fleuve, Phnom-Penh, qui était, il y a tout juste dix ans, la capitale la plus charmante de l'Asie, avec sa mesure, ses palais, ses temples et ses jardins, exhibe ses mutilations : toits crevés, maisons calcinées, ruines innombrables, avenues délabrées, entassement de véhicules saccagés, et monceaux de ferrailles, épaves de bateaux, bidonvilles récents. C'est l'héritage de la fureur purificatrice des Khmers rouges, la punition exemplaire infligée par les soldats-enfants des campagnes et des forêts à la ville et à ses habitants qui symbolisaient, aux yeux de leurs chefs, toutes les perversions, toutes les corruptions et toute l'exploitation des anciens régimes. La vengeance et la haine sont inscrites partout, jusque sur les murs — et ailleurs dans les fosses communes. Phnom-Penh, en cinq ans, semble avoir souffert l'usure et le délabrement d'un demi-siècle. On le constatera mieux encore au ras du sol.

Du bord de la piste d'atterrissage de Pochentong, le premier geste de bienvenue, un salut de la main, est fait par trois soldats vietnamiens...

Sur le parking, dans la fournaise de l'après-midi, quelques manœuvres empilent sans hâte sur des camions neufs fournis par l'UNICEF et le C.I.C.R. les précieux sacs de semences de riz — germes de la résurrection — qu'un pont aérien transporte depuis quelques jours à partir de Bangkok. Il en arrive quelque 200 tonnes par jour. D'autres viennent par bateaux. Il en faudrait 40 000 tonnes avant la fin de juin.

Dans la ville même, on retrouve déjà, par endroits, le grouillement chaotique d'avant-hier. La vie, encore misérable pour la plupart, reprend, bien plus en vertu du « *système* » qu'en application des règlements édictés par la nouvelle administration et par ses conseillers vietnamiens.

Cent vingt mille habitants dans le centre ?

Depuis un an, bon nombre de citadins expulsés en avril 1975 vers les campagnes — ceux en tout cas qui n'ont pas fui en Thaïlande — ont regagné la capitale. S'y ajoute une foule chaque jour plus nombreuse de loqueteux, déracinés des campagnes affamées. Contenus pendant des mois, ils s'infiltrent de plus en plus massivement. Le train de Battambang, capitale de l'Ouest et ancien grenier à riz du pays, arrive deux fois par semaine couvert de grappes humaines.

Ils s'installent souvent en squatters dans les carcasses des maisons vides que n'occupent pas les cadres du nouveau régime et ceux de Hanoï. Les autorités estiment à quelque cent vingt mille personnes la population du centre, et à près du double ceux de la périphérie, chiffres qui paraissent largement sous-estimés. Selon d'autres sources, beaucoup se confectionnent des abris précaires dans les terrains vagues, dans les ruines ou bien dorment à même les trottoirs. Toute la journée ils dépensent le peu d'énergie qui leur reste à gagner une maigre pitance.

Marchés approvisionnés par les maraîchers des bords du fleuve, par des détournements de l'aide internationale, par les produits d'une florissante contrebande avec la Thaïlande et par ceux venus du Vietnam, petits étals, bricolages de toutes sortes, embryons de négoce, transports rudimentaires par bicyclettes ou en carrioles tirées par des poneys : une économie de marché renaissante, fleurit au bord des décombres. Pendant un an, le riz (distribué en priorité aux fonctionnaires) et l'or ont servi de monnaie d'échange pour l'essentiel. Le troc a fait le reste.

Peu à peu, l'économie monétaire, abolie par les Khmers rouges — la Banque nationale dynamitée témoigne encore de cette décision radicale, — a été réintroduite, ici par le biais du dong vietnamien, à l'Ouest par celui du bath thaïlandais. Les autorités viennent d'annoncer la mise en circulation d'un nouveau riel — à parité avec le *dong,* — mais la monnaie de Hanoï reste d'usage courant. La récupération de tout un matériel technique et d'équipements jetés à la rue ou laissés à l'abandon par les Khmers rouges, semble rester l'une des principales activités des plus démunis, et ils sont légion, le long de terrains vagues, où achèvent de rouiller des milliers de véhicules jugés également inutiles par les adeptes d'un collectivisme agrarien intégral. La circulation reprend. L'essentiel du parc automobile vient soit de l'aide internationale — occidentale et socialiste, — soit du Vietnam, soit encore des pays de l'Est, pratiquement les seuls à avoir reconnu le nouveau régime et à avoir ouvert des ambassades à Phnom-Penh.

Les rues et boulevards, qui portaient les noms des têtes couronnées de l'histoire cambodgienne et des grands chefs d'Etat du monde contemporain (Mao, de Gaulle, Tito) ont été rebaptisées. Elles exhalent désormais une solidarité de circonstance avec le Vietnam et le monde socialiste.

On note, au cours d'une première visite, que sous Pol Pot, la cathédrale a été pulvérisée, le cimetière catholique profané et transformé en bananeraie. Depuis la « seconde libération », l'ambassade de France est devenue un garage-parking pour les camions vietnamiens. Celle des Etats-Unis abrite les bureaux de l'Office des pêches et sert d'entrepôt pour le poisson séché.

Les survivants de l'hôtel Royal

On retrouve aussi, dans les deux hôtels pour étrangers de la capitale, l'ancien hôtel Royal — rebaptisé Samaki (Solidarité) — et le Norodom, les survivants d'un personnel jadis bien plus nombreux ; tel ce serveur qui, tout de go, nous raconte en sanglotant les agonies successives de sa femme et de ses trois enfants morts de faim, de maladie et d'un excès de travaux forcés. « *Et les autres, untel, untel ?* », demande-t-on. « *Beaucoup, je crois...* » Il se passe l'index sur la gorge.

Phnom-Penh aujourd'hui renaît dans la pagaille et le chaos malgré les efforts conjugués du nouveau régime, des soldats et cadres de Hanoï et des représentants des organisations internationales. Il n'y règne ni la tension ni l'animosité que l'on pourrait supposer *a priori*. Le déploiement des forces de sécurité — khmères et vietnamiennes — paraît ramené au minimum et, paradoxalement, les relations entre « *libérateurs et libérés* » semblent, de prime abord, singulièrement plus détendues que celles qui prévalaient il n'y a pas si longtemps entre nordistes et sudistes dans cette autre capitale libérée qu'est Saigon, devenue Ho-Chi-Minh-Ville. Ce qui ne veut pas dire, on le comprendra dès les premières remarques, que la présence des *Bo Dois* (soldats) et des *Can Bo* (cadres) suscite l'enthousiasme général. Loin s'en faut.

Mais, vous dit-on aussi, tant que subsiste l'ombre des Khmers rouges (fût-ce au fond des jungles les plus reculées), peut-on se passer de cette assurance-vie que représente l'armée de Hanoï ?

A un mois à peine de la saison des pluies, un autre danger menace qui favorise l'exode rural — préjudiciable à la riziculture — et le gonflement excessif de la capitale : la famine. Elle n'a pas cessé depuis des mois de rôder dans les campagnes proches et reculées et d'y faire des victimes. L'aide internationale, freinée par le manque de compétences locales, de voies d'accès et de moyens techniques, se déverse en priorité à Phnom-Penh, dans la marmite des cadres et dans celle des citadins. L'un des risques du Cambodge aujourd'hui, et ce n'est pas le moindre dans l'immédiat, est que Phnom-Penh redevienne cette sangsue insatiable qu'elle a longtemps été et que, la bouche enfin pleine, une minorité reste sourde, ou indifférente, aux plaintes des campagnes. Que, par un affreux renversement de situation, les citadins, à leur tour, fassent payer le prix de leur survie aux paysans.

R.-P. PARINGAUX.

EUROPE

Le général Eanes ...

Le sort des ju... préoccupe les scien...

Yougoslavie

L'ÉTAT DU PRÉSIDENT TITO

Un stimulateur cardiaque a été implanté

EUROPE

Portugal

Le général Eanes met en garde les partisans d'un coup de force militaire

De notre correspondant

Lisbonne. — Un président qui veut renouveler son mandat : telle est l'impression laissée par le général Eanes après le discours qu'il a prononcé le vendredi 25 avril lors de la cérémonie du sixième anniversaire de la révolution.

Devant les députés, les membres du gouvernement et les officiers du Conseil de la révolution, il a pris ses distances par rapport au gouvernement de M. Sa Carneiro, en particulier dans les domaines de l'économie, des affaires étrangères et de l'information.

Il s'est présenté comme *« l'homme du consensus »* opposé à des solutions qui *« engendrent inévitablement des conflits et aggravent les facteurs de crise »*.

Recherchant le soutien de *« ceux qui refusent les extrémistes et les voies autoritaires »*, le général Eanes a dénoncé une éventuelle tentative de politisation des forces armées : *« Au cas où, sous un prétexte quelconque, les questions partisanes favoriseraient la division et la confrontation entre militaires, la réponse de tous ceux qui se sont battus pour la défense de la démocratie serait très claire »*, a-t-il affirmé en évoquant les événements du 25 novembre 1975 qui ont écarté du pouvoir les secteurs les plus radicaux des forces armées portugaises. Ces propos sont considérés comme une allusion au général Soares Carneiro, candidat du gouvernement à l'élection présidentielle de décembre prochain.

Le général Eanes a esquissé, d'autre part, un programme électoral. Il a préconisé le renforcement des liens entre le Portugal et les autres pays « lusitophones ». *« L'intégration du Portugal dans la Communauté européenne,* a-t-il souligné, *est avantageuse aussi bien pour nous que pour les autres pays européens, dans la mesure où nous saurons maintenir et développer nos affinités historiques et culturelles, et notre capacité de dialogue avec les Etats où l'on parle le portugais. Cela entraîne une consolidation des positions et du prestige dont le Portugal bénéficie aujourd'hui en Afrique, dans le monde arabe et en Amérique latine. »*

Il s'est montré, enfin, confiant dans l'avenir de la démocratie : *« Le 25 avril 1974 a concrétisé une rupture dans la société portugaise. Il n'y a plus de retour possible. Dans une démocratie, les élections, les partis, les syndicats, les associations patronales et toutes les autres structures issues de la liberté d'expression et d'association rendent inutiles les tentatives de ceux qui entretiennent encore des rêves ou des vocations autoritaires. Cela a été prouvé en 1975. Cela le serait à nouveau si besoin était. »*

JOSÉ REBELO.

Le sort des juifs d'U.R.S.S. préoccupe les scientifiques français

M. Paul Kessler du Collège de France a été frappé récemment par quatre inconnus en civil dans un immeuble de la banlieue de Kiev, où il venait, pour la seconde fois, de rendre visite à un scientifique soviétique juif, M. Josef Kislik. Les autorités refusent à ce physicien nucléaire le droit d'émigrer en Israël depuis sept ans. M. Kessler estime que les coups *« donnés avec science pour ne pas faire trop mal »* étaient simplement destinés à l'intimider.

M. Kessler est l'un des neuf physiciens et mathématiciens français qui, comme leurs confrères d'autres pays, se sont rendus à Moscou pour participer, du 13 au 15 avril, à la quatrième conférence internationale sur les phénomènes collectifs et les applications de la physique aux autres domaines scientifiques (*le Monde* du 16 avril). Elle s'est tenue dans l'appartement d'Irina et Victor Brailowski, à qui les visas de sortie sont refusés depuis longtemps. Cette conférence s'est intégré au séminaire dominical organisé régulièrement depuis 1970 par les « refuzniks » pour lutter contre l'inertie intellectuelle qui guetterait les candidats au départ pour Israël lorsque, après le dépôt de leurs demandes, tout travail scientifique leur devient interdit officiellement.

Les participants étrangers à cette quatrième action de solidarité avec leurs collègues vivants en U.R.S.S. ont tenu, à leur retour, une conférence de presse à Paris sous l'égide du Conseil national français pour la protection des juifs d'U.R.S.S. (1). Ils ont exprimé avant tout leur inquiétude pour le sort de l'organisateur moscovite de la conférence, le professeur Brailowski, qui, le 11 avril, avait été arrêté, inculpé de calomnies à l'égard de l'Etat soviétique puis relâché. La conférence s'est ensuite tenue normalement à son domicile, mais les autorités peuvent à tout moment utiliser cette inculpation.

Outre leur participation à la conférence, d'un très haut niveau à leur avis, les scientifiques français sont intervenus auprès de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. pour s'inquiéter du sort de leurs collègues. Ils ont reçu certaines promesses et vont communiquer aux autorités françaises leurs préoccupations à cet égard.

Après la conférence, certains se sont rendus à Léningrad voir le physicien Kagan et M. Kessler à Kiev. D'autres, enfin, ont rencontré à Moscou Mme Elena Bonner, la femme du physicien Sakharov relégué à Gorki. Comme le disait le physicien Dominique Pignon, les défenseurs des droits de l'homme, juifs ou non, travaillent inévitablement ensemble puisque leurs préoccupations sont les mêmes.

Le sort des personnes moins connues que des scientifiques de renom inquiète aussi les juifs de France. En voici deux exemples parmi bien d'autres. Ainsi, un Comité pour les juifs d'U.R.S.S. (B.P. 546, 75067 Paris, Cédex 02) lance une pétition en faveur d'un jeune géodésiste, Vladimir Merensky, qui après avoir fait son service militaire avait demandé, il y a sept ans, le droit d'émigrer. On lui imposa un délai d'attente et les seuls survivants de sa famille après la guerre (sa mère et son grand-père de cent trois ans) émigrèrent il y a trois ans en Israël. M. Merensky depuis a essuyé refus sur refus et a perdu il y a deux ans son emploi. Sans ressources, il a perdu son logement et ne peut recevoir de courrier...

Le Comité féminin de soutien aux juifs d'U.R.S.S. (68, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris, tél. : 805-28-62) lance pour sa part l'appel suivant :

« Ida Nudel, juive soviétique de Moscou, se heurte à un refus de visa depuis 1971. Jusqu'à son arrestation, le 21 juin 1978, elle a lutté sans relâche en faveur des prisonniers détenus pour avoir demandé à émigrer en Israël. On l'a surnommée « l'ange gardien des prisonniers ». Elle a été condamnée à quatre ans de relégation en Sibérie pour « houliganisme malveillant » : *elle avait accroché un drap à sa fenêtre sur lequel elle avait inscrit :* « K.G.B., donne-moi un visa ! » *Elle se trouve actuellement dans le petit village de Krivochéino, seule, entourée de prisonniers de droit commun, et son état de santé est très précaire. Les signataires (...) demandent sa libération immédiate afin qu'elle puisse rejoindre sa famille en Israël. »*

L'appel a été déjà signé par Mmes Colette Audry, Jacqueline Auriol, Simone de Beauvoir, Béatrix Beck, Marie Cardinal, Maria Casarès, Hélène Cixous, Christiane Collange, Simonne Delattre de Tassigny, Léonor Fini, Suzanne Flon, Brigitte Friang, Françoise Gaspard, Benoîte Groult, Flora Groult, Christine Gouze-Renal, Katia Granoff, Florence d'Harcourt, Nicole de Hauteclocque, Marie Jacq, Nina Kehayan, Marthe Keller, Yvonne Loriod, Antonine Maillet, Marie-Claire Mendès France, Hélène Missoffe, Danielle Mitterrand, Ariane Mnouchkine, Eliane Moch, Hélène Parmelin, Micheline Phankim-Koupernik, Béatrice Philippe, Marie-Jo Pontillon, Micheline Presle, Anne Queffelec, Madeleine Reberioux, Dominique Rollin, Mary de Rothschild, Catherine Sauvage, Solange Troizier.

(1) C/o Jean-Paul Mathieu, université Pierre-et-Marie-Curie, tour 22, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05.

Yougoslavie

L'ÉTAT DU PRÉSIDENT TITO

Un stimulateur cardiaque a été implanté

Belgrade (A.F.P., Reuter). — L'état général du président Tito est « sans changement significatif » et demeure « extrêmement grave ». Les signes d'« atténuation » enregistrés se maintiennent. Le traitement intensif se poursuit, indique un communiqué médical. On apprenait de surcroît, de bonne source, qu'un stimulateur cardiaque a été récemment implanté, sans doute pour rendre possible la dialyse quotidienne indispensable en raison du blocage complet des fonctions rénales.

Conséquence inattendue de la maladie du chef de l'Etat et du parti, la Ligue des communistes a recueilli depuis le début du mois de janvier quatre-vingt-quinze mille demandes d'adhésion, soit quatre fois plus qu'elle n'en reçoit normalement en un an ; soixante mille nouveaux membres ont été acceptés; les autres demandes sont en cours d'examen. La L.C.Y. compte un million sept cent mille membres environ pour une population de vingt-deux millions d'âmes.

Le chef du gouvernement italien aurait présenté des idées nouvelles concernant le mécanisme financier européen

Le Conseil européen, sommet triannuel de l'Europe des Neuf, qui se réunit dimanche 27 et lundi 28 avril à Luxembourg, a un ordre du jour chargé. Aux difficultés communautaires (si sérieuses qu'elles avaient motivé l'ajournement du Conseil d'abord prévu pour fin mars) s'ajoute la gravité de la situation internationale après l'échec américain en Iran. Cette question sera vraisemblablement discutée « en privé » dimanche soir au cours du dîner des chefs de gouvernements.

M. Cossiga, chef du gouvernement italien, que la crise gouvernementale à Rome, puis son état de santé avaient empêché de faire le travail préparatoire qui lui incombe en tant que président sénatorial du Conseil européen, termine, en rencontrant ce samedi à Hambourg le chancelier Schmidt, sa visite des capitales les plus intéressées. Vendredi, il s'est entretenu pendant plus de deux heures avec le président Giscard d'Estaing à Paris et avec Mme Thatcher à Londres.

D'autre part, les ministres ouest-allemands des affaires étrangères et de l'agriculture, MM. Genscher et Erte, sont venus déjeuner vendredi à Paris avec leurs collègues français, MM. François-Poncet et Méhaignerie.

Aussi bien à Paris qu'à Londres, ces conversations de dernière heure ont suscité un certain optimisme. Le porte-parole de l'Elysée a dit que les vues françaises et italiennes étaient « très proches ». Il a ajouté, après la rencontre Giscard d'Estaing-Cossiga : « Il est apparu que des solutions constructives pourraient être envisagées pour résoudre les problèmes en suspens dans la Communauté. »

M. Cossiga serait en effet venu à Paris avec des idées nouvelles (et M. Giscard d'Estaing lui en aurait suggéré d'autres) tant sur la procédure que sur le fond. Sur la procédure, il s'agit de la coordination à établir entre les solutions des problèmes qui intéressent Paris et Londres. Sur le fond, le mécanisme financier imaginé pour répondre aux revendications britanniques pourrait, semble-t-il, avoir un caractère évolutif. Paris serait, d'autre part, disposé à accepter que le régime d'exception consenti aux Britanniques se prolonge au-delà des trois ans jusqu'à présent envisagés, pourvu qu'il demeure explicitement et strictement limité dans le temps. — M. D.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Deux événements récents, de nature différente, modifient le climat dans lequel s'ouvra, dimanche 27 avril, le Conseil européen à Luxembourg : l'équipée américaine en Iran, d'une part ; l'échec des ministres de l'agriculture des Neuf, d'autre part.

La principale question est toujours de savoir si les chefs de gouvernement vont parvenir à régler le problème de la contribution britannique au budget européen et, jusqu'à vendredi, il n'était pas du tout évident que les chefs de gouvernement s'attarderaient à discuter de la situation internationale. Les ministres des affaires étrangères des Neuf ayant arrêté le 22 avril une position commune dans l'affaire des otages de Téhéran, les chefs de gouvernement n'avaient pour le moment pas grand-chose à ajouter. L'affaire du commando américain change tout.

Le programme de sanctions graduées adopté mardi par les ministres à la demande du président Carter n'était-il pas principalement destiné à éviter une intervention armée ?

Deux questions se posent, aujourd'hui : comment les Neuf vont-ils réagir collectivement à l'initiative américaine ? Quelle influence aura-t-elle sur le débat interne à la Communauté, c'est-à-dire sur l'« affaire britannique » et ses prolongements ? Jusqu'à présent beaucoup d'observateurs considéraient que la tension internationale jouait contre les thèses françaises et en faveur du Royaume-Uni. *« Le chancelier Schmidt,* expliquait-on, *sans se faire aucune illusion sur l'engagement européen de Mme Thatcher,* veut *un accord à tout prix. L'essentiel, pour lui, alors que ses élections se rapprochent,* est de *maintenir intacte la solidarité atlantique et de sauver la détente. La Communauté ne peut s'offrir le luxe d'une crise. »* Ce raisonnement conserve sa valeur après les événements de vendredi, mais on ne peut exclure non plus que, devant cette nouvelle manifestation du peu de cas que les Etats-Unis font de leurs alliés, la R.F.A. et les autres Etats qui partageaient ses vues considèrent que ce qu'il faut avant tout privilégier c'est la nature fondamentale de la Communauté.

Ceci peut jouer lorsque les chefs de gouvernement aborderont l'examen du document où la France a consigné les principes régissant le fonctionnement de la Communauté, qu'elle voudrait faire confirmer par les Etats membres et, en particulier, par la Grande-Bretagne (voir ci-dessous). Les Britanniques, lorsque le document a été examiné vendredi par les représentants permanents des Neuf, ont estimé que ce texte n'était guère utile. Telle n'a pas été la position des autres partenaires. Certes, quelques-uns d'entre eux ont contesté plusieurs aspects du document français, mais tous l'ont estimé utile au moment où l'on s'apprête à faire une entorse sérieuse aux règles financières de la Communauté. Il est important de réaffirmer les principes qui sont à la base de la vie commune.

L'échec du conseil agricole du début de la semaine complique la mise au point d'un compromis global et, sur le plan psychologique, est fâcheux pour les Français.

Le message n'est pas passé

L'idée centrale du gouvernement français est que, en contrepartie de l'effort considérable qu'ils réclament, les Britanniques doivent faire eux-mêmes des concessions : il leur est demandé surtout de renoncer à leurs tentatives permanentes de détruire ou remodeler profondément la politique agricole commune. Comme première manifestation de la bonne volonté ainsi exigée d'eux, ils sont invités à faciliter un arrangement sur les problèmes agricoles immédiats : la fixation des prix de campagne, la définition d'une politique laitière permettant de stabiliser la production et, par là même, les dépenses de soutien et l'organisation du marché du mouton. Il était clair que, dans l'esprit de la majorité des ministres de l'agriculture, le conseil qui commença le 21 avril, n'avait aucune chance d'aboutir. Aucun d'entre eux, sauf M. Méhaignerie, ne croyait qu'il pouvait s'agir de la session décisive. En d'autres termes, le « message » française, pourtant clair, n'était pas passé. Ce type d'affaire — par nature difficile puisque les Français y invitent leurs interlocuteurs à consentir des sacrifices — se prépare minutieusement avec deux ou trois partenaires importants. Cet indispensable travail de préparation n'avait apparemment pas été fait. Il en résulte, ce qui est un comble, une sorte de renversement des rôles au détriment des Français : ce sont eux qui, après le communiqué de l'Elysée, ont donné l'impression de se livrer à un chantage en affirmant : il n'y aura pas de compromis sur le budget et la contribution britanniques sans accord sur les prix agricoles. Paradoxalement, les Français sont sortis quelque peu isolés de la dernière réunion des ministres de l'agriculture. C'est une situation que M. Giscard d'Estaing devra rectifier.

PHILIPPE LEMAITRE.

DANS UN DOCUMENT SOUMIS AU CONSEIL EUROPÉEN

Paris souligne l'importance des « principes » et des « règles » communautaires

*Pour que la solution des problèmes soulevés par les Britanniques ne remette pas en jeu les fondements de la Communauté européenne, le gouvernement français en a rappelé les principes dans un mémorandum soumis mardi 22 avril au conseil des ministres des Neuf (*le Monde *du 24 avril). Voici le texte de ce document.*

« En abordant l'examen des questions soulevées par le gouvernement britannique à propos du fonctionnement du budget communautaire, le conseil européen a fait les constatations suivantes :

» 1) Aucun Etat membre ne demande ni ne propose de modifier les principes et les règles de base du droit communautaire tels qu'ils sont actuellement définis. Tous affirment leur confiance dans la valeur de ces principes et de ces règles et leur volonté d'en assurer le respect.

» 2) Cela s'applique en particulier au budget.

» a) Son financement repose sur l'existence de ressources qui appartiennent en propre à la Communauté et qui ne peuvent être considérées comme des contributions des Etats membres. Ces ressources propres sont en premier rang constituées par les droits de douane et prélèvements agricoles. Ceci traduit le choix qu'ont fait les Etats membres de fonder leur entreprise sur un marché commun, privilégiant leurs produits industriels et agricoles par rapport à ceux des pays tiers. Ces ressources sont complétées en tant que de besoin par le recours à la T.V.A. dans la limite de 1 %.

» Le système des ressources propres n'est donc pas un instrument de répartition de charges financières entre les Etats membres.

» b) L'ensemble de ces ressources est destiné à assurer le financement des dépenses communautaires. Celles-ci sont effectuées en exécution de politiques spécifiques décidées par le conseil.

» c) Aucune disposition du droit communautaire ne prévoit ni ne justifie que soit prise en considération une comparaison entre les dépenses effectuées dans chaque Etat membre et les ressources propres en provenance de celui-ci.

» 3) Ceci s'applique également à la politique agricole commune. Rappelant les déclarations qu'il a faites à plusieurs reprises sur ce point, le conseil européen réaffirme solennellement l'importance qu'il attache à cette politique, dont dépendent la vie quotidienne et l'avenir d'une large partie de la population des Etats membres.

» Il rappelle que la politique agricole commune a dans la Communauté un caractère spécifique : elle est la condition, dans le secteur agricole, de la libre circulation des produits.

» Cette politique doit répondre à l'ensemble des objectifs que lui assigne l'article 39 du traité de Rome et satisfaire aux principes de la libre circulation, de l'unité des prix, de la solidarité financière et de la préférence communautaire.

» Ces principes, qui ont un caractère indivisible, doivent être maintenus et réaffirmés.

» Inhérente à l'existence d'un marché commun, la préférence communautaire ne saurait faire l'objet que de dérogations limitées, temporaires, et dont la justification doit être réexaminée périodiquement.

» La Communauté doit être en mesure, par une politique active d'exportation agro-alimentaire, de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires mondiaux sans cesse croissants et de participer pleinement au commerce international de ces produits.

» C'est dans ce cadre d'ensemble qu'il convient de poursuivre, notamment dans la perspective de l'élargissement, l'effort d'amélioration structurelle déjà entreprise et d'engager une action résolue pour établir un meilleur contrôle du coût financier de la politique agricole commune, en particulier dans les secteurs excédentaires.

» Cette action doit reposer sur une gestion plus efficace et une politique de prix prudente. Elle sera renforcée par une participation accrue des producteurs à la prise en charge des excédents, en tenant compte de l'intérêt qui s'attache à valoriser en priorité les ressources naturelles de la Communauté et à assurer le maintien des exploitations de type familial.

» 4) Il est de l'intérêt commun que les possibilités de développement économique et social de chaque Etat membre soient exploitées au mieux. La responsabilité des politiques à mettre en œuvre dans ce but relève en premier lieu des Etats. Mais il est essentiel que ces politiques soient coordonnées efficacement au sein de la Communauté. Les actions mises en œuvre au niveau communautaire peuvent et doivent soutenir ces politiques et exprimer une solidarité accrue, visant notamment à la réduction des disparités qui peuvent exister entre les diverses régions de la Communauté et permettant aux moins prospères de se rapprocher des réalisations économiques et sociales des plus avancées. Il importe donc qu'à l'avenir une part croissante des moyens d'action de la Communauté puisse être utilisée pour atteindre cet objectif. »

● *Les relations franco - est-allemandes.* — M. Raymond Barre a reçu vendredi 25 avril M. Beil, secrétaire d'Etat au commerce extérieure de la République démocratique allemande.

DIPLOMATIE

M. PONIATOWSKI REÇU A VARSOVIE PAR M. GIEREK

M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a reçu, vendredi 25 avril, à Varsovie, M. Poniatowski — envoyé spécial de M. Giscard d'Estaing — qui lui a remis un message du président de la République, annonce l'Agence polonaise de presse. M. Poniatowski a, d'autre part, rencontré MM. Jagielski et Wojtaszek, respectivement vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères polonais. Les interlocuteurs ont notamment *« examiné les tendances actuelles dans le développement de la situation internationle »*, précise l'agence. A Bonn, un autre vice-président du conseil polonais, M. Wrzaszczyk, s'est entretenu vendredi avec le chancelier Schmidt. — *(A.F.P.)*

UNE DÉCLARATION COMMUNE DU P.C.F. ET DU S.E.D. D'ALLEMAGNE DE L'EST

Les délégations du P.C.F. et du parti socialiste unifié d'Allemagne (S.E.D.), conduites par MM. Marchais et Honecker, ont, au terme d'une rencontre à Berlin, publié, vendredi 25 avril, une déclaration dans laquelle les deux partis *« estiment qu'il est indispensable d'agir pour :*

» — L'annulation de la décision prise par l'OTAN à Bruxelles au sujet du déploiement de nouveaux missiles américains de moyenne portée en Europe occidentale ou la suspension de la mise en œuvre (...) ;

» — La ratification des accords SALT 2 par les U.S.A. ;

» — Un accord sur les premières mesures partielles à prendre pour réduire les forces armées et les armements en Europe centrale, accord qui comprendrait aussi l'engagement de geler ceux-ci à leur niveau actuel ;

» — La préparation sans tarder de la rencontre de Madrid des Etats participants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (...) ;

» — La convocation d'une conférence, de tous les Etats d'Europe sur la détente militaire et le désarmement dont la première tâche pourrait consister à développer des mesures favorisant un climat de confiance. »

En visite en Israël

M. DIDIER BARIANI CRITIQUE LA POLITIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — De la part des dirigeants politiques français, les manifestations de soutien à Israël sont si rares que la visite que vient de faire, du 19 au 25 avril, dans le pays de M. Didier Bariani, président du parti radical, n'a pas manqué d'être soulignée. Il est vrai que M. Bariani et les membres de la délégation qu'il conduisait — qui avaient tenu à assister aux cérémonies du trente-deuxième anniversaire d'Israël — ont mis fortement l'accent sur leur *« compréhension »* à l'égard de la position israélienne et leur *« convergence de vues »* avec M. Begin et les autres dirigeants qu'ils ont rencontrés à Jérusalem. N'émettant guère de réserves à propos de la politique d'Israël, M. Bariani a vivement *« regretté »* qu'il y ait *« en Europe et notamment en France une érosion de la sympathie pour Israël »*. Il a critiqué l'attitude actuelle des gouvernements français et européens en déclarant qu'il ne voulait pas que *« l'Europe puisse faire courir le moindre risque à l'Etat d'Israël »*.

Comme ses interlocuteurs israéliens, M. Bariani considère que la création d'un Etat palestinien serait une *« menace »* pour l'Etat juif. Alors que ne s'est pas estompée en Israël l'amertume causée par les récentes prises de position de M. Giscard d'Estaing durant son voyage au Proche-Orient, de tels propos de la part d'un représentant de la majorité présidentielle ont été évidemment accueillis avec satisfaction à Jérusalem. En faisant allusion aux *« différentes appréciations »* qui existent entre lui et le chef de l'Etat, M. Bariani a affirmé qu'il continuerait d'agir dans le sens de l'intervention qu'il a faite en faveur d'Israël, notamment lors du dernier congrès de l'U.D.F. à Orléans (*le Monde* daté des 23 et 24 mars.

● *Le secrétaire général du P.C. chinois,* M. Hu Yaobang, a accepté une invitation du secrétaire général du P.C.I., M. Berlinguer, à se rendre en visite en Italie, a indiqué Chine nouvelle, vendredi 25 avril. — *(A.F.P.)*

Le charme discret de l'archéo-communisme

II. — RETOUR AU GHETTO

par JEAN ELLEINSTEIN

Tournant le dos à l'eurocommunisme sur le plan international, c'est-à-dire à une politique indépendante par rapport aux communistes soviétiques (« le Monde » du 26 avril), le parti communiste français s'en écarte tout autant sur le plan intérieur. Il refuse une véritable politique d'ouverture et de transformation.

Nous disions ici même, au lendemain des législatives de 1978, que le parti communiste français était au milieu du gué. Il n'était plus ce qu'il avait été. Il n'était pas encore ce qu'il devrait être. Sa direction a résolu le problème dont elle était consciente. Plutôt que d'affronter le risque d'une véritable transformation du parti, elle est retournée d'où elle venait, c'est-à-dire au ghetto, à la lutte prioritaire contre le parti socialiste, au communisme traditionnel fondé sur la fonction tribunicienne du parti, sur l'application rigide du centralisme démocratique, sur la fidélité — désormais conditionnelle — envers l'Union soviétique, bref, dans ce que je qualifie d'archéo-communisme.

Très significative est de ce point de vue la lecture de l'hebdomadaire du parti, *Révolution*. Contrairement aux promesses faites en juin 1979, le débat en est pour l'essentiel évacué sur le plan politique. Il touche parfois la partie culturelle dès lors que les intervenants ne sont pas communistes. Le journal est publié depuis près de deux mois sans que le conseil de rédaction ait été réuni. Les campagnes personnelles contre le passé de Georges Marchais ont été utilisées pour resserrer les rangs du parti. Un véritable culte de la personnalité se développe dans les colonnes de *l'Humanité*. A quoi tout cela mène-t-il ? Certes, le parti se renouvelle ici et là en militants, mais les générations de mai 68, du programme commun et du vingt-deuxième congrès sont broyées sans que la jeunesse soit gagnée.

La gauche et l'extrême gauche françaises sont occupées de rivalités d'appareils et d'hommes qui semblent dater d'un autre âge. Le congrès de Tours, c'était il y a soixante ans ! Il ne s'agit pas de renier le passé mais de comprendre que nous sommes dans une situation historique radicalement nouvelle : dans celle que décrit Sartre dans *la Nausée* : « *Un jour parfait pour faire un retour sur soi : ces froides clartés que le soleil projette, comme un jugement sans indulgence sur les créatures, elles entrent en moi par les yeux...* »

Les froides clartés que le soleil d'aujourd'hui projette sur notre monde doivent nous aider à aller au-delà des voies que l'histoire a contribué à créer jusqu'aujourd'hui. Sans rejeter les partis traditionnels de la gauche, il s'agit à l'heure actuelle d'explorer ces voies nouvelles que le mouvement social contribue à créer dans de nombreux domaines d'une façon imprévue et imprévisible. Il ne s'agit pas de faire de la démagogie et de flatter le nouveau pour des raisons politiciennes. Il s'agit de se situer résolument à notre époque, à un moment crucial de l'histoire des sociétés capitalistes développées de l'Occident. C'est le sens même de la révolution à notre époque et dans nos pays qu'il faut éclairer en abandonnant les vieux schémas et les vieilles pratiques.

Il est naturel qu'au seuil d'un monde nouveau l'on hésite à s'engager dans un voyage dont on sait qu'il sera difficile et dangereux. Il est quand même des grands partis communistes occidentaux qui n'hésitent pas à affronter ces risques, chacun à sa façon, que ce soit l'italien ou l'espagnol. Je ne prétends pas qu'ils soient des modèles ni qu'ils aient résolu toutes les contradictions qui se posent à eux. Je pense simplement qu'ils donnent une idée de ce que pourrait être l'évolution du socialisme et du communisme en Occident.

Regardons de plus près la France contemporaine, l'Europe, le monde. Ils constituent une réalité dont la transformation s'accélère et qu'on ne peut appréhender du point de vue économique, social et culturel de la même façon qu'il y a dix ans. Relisons le programme commun de gouvernement de 1972. Il nous semble provenir d'un autre âge. N'oublions cependant pas qu'il constitua un mythe générateur d'espérances et qui stimula la gauche française. Les espérances ne vont pas sans illusions, mais l'absence d'espérances crée encore plus de difficultés.

La division s'installe

Qu'on le veuille ou non, nous entrons dans une campagne présidentielle dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'aide pas la gauche à se rassembler. La division s'installe. Après les états-majors des partis, elle touche les communes, elle gagne les syndicats, comme les manifestations du 1er mai le montrent d'une façon impitoyable. Et partout le peuple de gauche reste disponible. Les suffrages de la gauche semblent se maintenir aux élections. Les luttes des ouvriers, des enseignants, des salariés sont vivaces et porteuses d'un espoir de rassemblement et de victoire.

Dans le P.C.F. comme dans la C.G.T., les cendres du changement ne sont pas vraiment éteintes. Elles continuent également à brûler à l'extérieur. La pétition pour l'union dans les luttes a montré l'existence, dans les grands partis de gauche et en dehors d'eux, d'un potentiel qu'il ne faut pas sous-estimer. L'impatience, le désespoir et le renoncement ne sont pas notre fait. Il n'existe pas une fatalité qui fasse du P.C.F. « cette grosse baleine échouée sur la plage » dont parlait le philosophe Georges Lichtheim. On nous somme ici et là de quitter le P.C. Pour les uns, nous serions un alibi, pour les autres des corps en perdition. Eh bien, redisons le clairement. Rien ne nous fera renoncer à une bataille politique nécessaire et difficile qui n'est qu'à ses commencements.

Dans le parti communiste comme en dehors de lui, il existe des forces considérables qui touchent de près le mouvement social. Elles en sont issues et le stimulent à son tour. On ne peut renoncer à les faire participer de façon active aux changements et aux réformes nécessaires. Au-delà des cris et des chuchotements, il importe de définir une voie et de l'explorer. Nous savons qu'elle est au-delà du socialisme et du communisme traditionnels. Il convient de ne pas l'explorer en solitaire. Ce n'est pas en répétant « Révolution, Révolution, Révolution ! » qu'on la fera... Il y a longtemps à ce compte là qu'elle aurait été faite !

Il nous faut aujourd'hui analyser minutieusement les réalités de l'économie et de la société françaises et grouper toutes les forces sociales et politiques qui veulent le changement, seule issue possible à une crise qui touche des secteurs de plus en plus nombreux de cette société. Ces réformes de structure ne peuvent se réaliser que dans le maintien et l'expansion de la démocratie politique. Retenons du libéralisme l'importance réellement décisive des libertés publiques et de la démocratie formelle sans lesquelles il n'y a pas de socialisme véritable. Comprenons en même temps que le libéralisme traditionnel est incapable de répondre aux besoins de notre société. Il faut pour cela développer la démocratie, c'est-à-dire la participation de tous à la base et, en premier lieu, dans la vie quotidienne. Longue, très longue expérience, qui seule permettra de diminuer le fossé qui sépare gouvernants et gouvernés dont parlait Gramsci.

Utopie !, dira-t-on, puisque cela n'existe pas. Mais justement le propre du changement est de créer ce qui n'existe pas. Aujourd'hui le P.C.F. parle d'autogestion à défaut de la pratiquer. Il s'agit tout autant de transformer l'économie et la société que de changer l'Etat, c'est-à-dire de le démocratiser à tous les niveaux. Ce qui implique sans doute de nouveaux types de pratiques politiques, dont le langage n'est lui-même qu'un des éléments — et non des moindres. Le « retour sur soi » ne peut être, à cet égard, que le dépassement de soi.

Une nouvelle espérance

Nous avons, du moins ceux de nos générations, de l'avant-guerre, de la guerre, de l'après-guerre et de la guerre froide, avalé bien des couleuvres. Il y eut 1920 et l'espoir d'une révolution socialiste éveillée par la Révolution d'octobre. Elle était là, on la touchait en Allemagne, en Hongrie, puis ce fut le reflux et l'échec. Il y eut 1936, les grandes espérances du Front populaire, ses conquêtes sociales et ses échecs économiques, financiers et politiques. L'inflation et la non intervention. Il y eut la Résistance, la libération, l'illusion lyrique du monde qui changeait, et ce fut 1947. Les guerres coloniales, la guerre froide, le maccarthysme et le stalinisme. Il y eut 1968, Paris où s'exprimait une culture nouvelle et Prague où le socialisme prenait enfin un visage humain. Et ce fut l'échec à Paris et les chars soviétiques à Prague.

Il y eut le programme commun, ses espoirs et ses illusions, l'échec de mars 1978 et ses conséquences. Soyons politiquement et intellectuellement honnêtes, c'est-à-dire lucides. Ne rejetons pas sur d'autres les erreurs que nous avons commises, les bévues que nous avons faites, le nouveau que nous avons ignoré.

Pour la jeune génération, tout cela c'est de l'histoire et sans doute les propos d'anciens combattants, mais c'est l'histoire du mouvement ouvrier en France et dans le monde, du socialisme et du communisme, et tout ne fut pas inutile, loin de là.

Comme le disait Marx dans sa lettre à Annenkov du 28 décembre 1846 : « *Ainsi les forces productives sont le résultat de l'énergie pratique des hommes, mais cette énergie elle-même est circonscrite par les conditions dans lesquelles les hommes se trouvent placés, par les forces productives déjà acquises, par la forme sociale qui existe avant eux, qu'ils ne créent pas, qui est le produit de la génération antérieure.* » Ce qui est vrai : les forces productives sont tout autant des idées. Espérons que du trouble actuel des pensées naîtra une nouvelle espérance. Il me semble que l'on est plus près de ce but en dépit des apparences, mais ce n'est pas l'archéo-communisme qui aidera à l'atteindre.

FIN

POINT DE VUE

Demain, un sens à la France ?

par LOUIS FEUVRIER et BERNARD NICOLAIEFF (*)

Le pourrissement, le scandale, l'hypocrisie et le soupçon caractérisent désormais pour maints observateurs la vie politique de notre pays. Celle-ci était déjà — mais peu le disaient — irréelle, bloquée et méprisait le citoyen ; la voici depuis quelques mois au niveau le plus bas. Mais la faute à qui ?

Vraiment, qui de vous, lecteurs, reconnaîtra bientôt la France dans ce pays flottant entre deux eaux au gré de courants extérieurs et contradictoires, qui ne cède plus — ce n'est pas sérieux lui disent ses dirigeants ! — ni à l'enthousiasme ni à la colère, et semble se résigner à ce que se poursuive, avec ses effets pervers et profonds, la République des mots ?

S'informer. Lire une presse plus que jamais menacée par ses pseudo-sauveteurs qui s'avèrent être ses vrais fossoyeurs. Observer une information radio-télévisée trop souvent insignifiante à force de prudence, incomplète à force d'oublis, intolérante à l'égard des minorités. Et ressentir chaque jour davantage, à travers ce que nous disent les vrais informateurs et ce que veulent nous cacher les autres, l'impression d'une vie collective en sommeil ; peut-être une « réussite » déjà de trop brillants anesthésistes ?

⁂

Le danger est là, on le ressent, du déclin de la conscience et de la solidarité nationales, des occasions perdues et des choix essentiels échappant au contrôle des citoyens. On le ressent, bien que tout soit mis en œuvre pour démontrer qu'un implacable déterminisme — le pétrole, bien sûr — impose le chemin suivi et pas un autre.

Nous n'avons décidément rien compris. Nous pensions qu'une vision d'ensemble était nécessaire pour diriger un pays, surtout en des temps difficiles, que la tactique du « coup par coup » était l'apanage des gouvernements de transition et qu'un projet d'avenir susceptible de rencontrer l'adhésion du citoyen était souhaitable pour construire et espérer. Nous n'avions rien compris, comme d'ailleurs n'ont rien compris les chômeurs, les épargnants spoliés, les salariés déqualifiés, les enseignants qui doutent, les chercheurs oubliés.

Le déterminisme, nous dit-on : ne discutons plus.

Mais ceux qui refusent une telle explication et un si dangereux programme ont-ils encore quelque chance d'endiguer la marée montante du renoncement ? Sans doute pas s'ils utilisent les « vieilles ficelles » de stratégie politique, ces grands mots usés après tant de déceptions, ces mythes historiques ou idéologiques curieusement d'autant plus irréels qu'on tente de les moderniser.

⁂

Il est vrai qu'il n'est pas facile d'échapper au carcan politique actuel, contrepartie outrée d'un système majoritaire conçu pour stabiliser, non pour calcifier. Mais l'urgence commande d'essayer, et certains s'y emploient depuis longtemps déjà. Il s'agirait d'abord de ne pas étouffer leurs voix : les citoyens ont-ils eu vraiment l'occasion d'écouter leur langage, de partager leur idéal ?

A cet égard, la responsabilité des « guides d'opinion » et des corps intermédiaires va être plus que jamais engagée car, selon qu'ils favoriseront ou freineront la communication, le citoyen pourra plus ou moins prendre conscience de la nouvelle alternative : démocratie vivante ou démocratie de l'apparence, la véritable alternative présidentielle.

Le succès peut venir alors pour ceux qui proposent aux citoyens réveillés les multiples progrès concrets d'une démocratie quotidienne et un sens à leur vie collective, bref un idéal, ne craignons pas d'évoquer une notion si nécessaire à chaque homme.

Voici la manière de faire de la politique dans les années 80 : rendre à la démocratie, à la nation, une crédibilité par une pratique respectueuse du citoyen et ambitieuse pour la France. Mais il y a urgence car d'ores et déjà il est vital d'inverser — nous disons bien inverser — cinq tendances qui impliquent pour la France l'acceptation d'un univers soumis et glacé. Ces tendances sont les suivantes :

— En matière de défense, le retard essentiel à renforcer suffisamment notre force stratégique et le refus d'adapter à notre stratégie nos armes conventionnelles, notre marine et le service national, toutes hésitations qui montrent bien la relativité de notre volonté d'indépendance vis-à-vis des blocs ;

— Dans le fonctionnement de la démocratie, outre la déviation constitutionnelle, la volonté de limiter le débat national dans des domaines aussi fondamentaux que le nucléaire, l'informatique, les transports, et les menaces de plus en plus fréquentes sur les libertés publiques — pensons aux projets sur les cartes et titres d'identité ou à la quasi-interdiction de l'affichage gratuit ;

— Dans le domaine économique, le parti pris de la gestion au jour le jour et le refus de toute cohérence à moyen terme qui rendent illusoires l'amélioration structurelle de l'investissement et l'arrêt de la montée du chômage (le record en Europe) ;

— Pour l'action sociale, l'insuffisance dramatique des politiques de la famille et de la santé, pourtant priorités des priorités puisqu'elles conditionnent l'équilibre démographique et social des vingt prochaines années ;

— Dans la sphère culturelle, la mise en place insidieuse d'un système éducatif dévalorisant la mémoire collective et l'esprit critique — pensons aux programmes et aux moyens scolaires, — et jouant perdant la création et la langue françaises.

⁂

Oui, le renversement de ces tendances est prioritaire et doit dépasser largement des clivages paralysants. Cette condition remplie, il faudra se mettre à l'ouvrage pour qu'aux mots, ces malheureux mots, correspondent des réalités quotidiennes, la démocratie vivante. Il sera toujours temps alors d'élaborer projets ou manifestes, encore que, selon nous, les « nouveaux électeurs » seront sans doute plus sensibles à une morale de l'action bien concrète qu'aux habituelles promesses des lendemains qui chantent.

Ne plus attendre. Résister. Agir. Sinon s'installeront sereins ceux que l'on appellera « les monarques du laisser-faire » qui prépareront sans doute, par calcul ou inconscience, le réveil des vieux démons de la division et du repli.

Pourquoi ne pas tenter plutôt par le biais des élections comme par celui de la pratique quotidienne de la démocratie d'ouvrir des perspectives concrètes de solidarité et de développement à la société française ?

Nous souhaitons retrouver un sens à notre vie collective, un sens à la France tout simplement.

Nous avons trente ans !

(*) Membres du Mouvement des démocrates avec Michel Jobert.

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AU SÉNAT

Le cas des candidatures indépendantes

M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), a protesté, vendredi 25 avril, devant le Sénat, contre une circulaire du ministère de l'intérieur relative aux formulaires de présentation des candidatures à l'élection présidentielle. Cette circulaire ordonne aux préfets de ne remettre ces formulaires qu'aux élus désireux de patronner un candidat (et non au candidat lui-même), et leur précise qu'aucun parrainage ne peut, à l'heure actuelle, être pris en considération. Pour M. Caillavet, une interprétation aussi restrictive de la loi aura pour effet de décourager les candidatures indépendantes et constitue « *une manifestation en faveur des candidats des grands partis* ».

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, lui a répondu notamment en affirmant que les instructions auxquelles il se référait n'ont qu'un caractère « *conservatoire, le scrutin n'étant prévu que dans un an.* » « *Il appartient au Conseil constitutionnel*, a-t-il ajouté, *de veiller à la régularité de ce scrutin et notamment à la bonne mise en place des formulaires. Avis lui a été demandé sur ce point et c'est selon cet avis, une fois qu'il sera rendu, que nous organiserons la remise des formulaires.* »

M. Caillavet a repris : « *M. Jobert ayant déjà annoncé son intention d'être candidat : votre circulaire lui refuse le formulaire : devra-t-il faire un tour de France tel un orphelin pour voir les élus un à un ?* »

M. Delarue dénonce la « cinquième colonne » de la démocratie

M. Jean-Claude Delarue, candidat à l'élection présidentielle, a annoncé, jeudi 24 avril, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une « *enquête nationale sur la technocratie* », c'est-à-dire, a-t-il expliqué, sur la façon dont « *les hauts techniciens de l'Etat et du secteur privé prennent en fait les décisions à la place des Français, des élus locaux, du Parlement et du gouvernement* ». M. Delarue estime que « *les technocrates sont parmi les premiers responsables de la dégradation de l'environnement et de la qualité de la vie* » et qu'ils constituent, d'autre part, une « *cinquième colonne* » *qui menace en pleine guerre économique l'indépendance de notre pays* ». Prenant l'exemple de l'automobile, M. Delarue a déclaré que, « *à l'aide d'informations fausses* », la « *technocratie* » amène les élus et l'opinion à accepter des décisions (accélération du programme autoroutier, fermeture de lignes S.N.C.F., priorité donnée aux poids lourds, canaux laissés à l'abandon) qui rendent la France « *encore plus vulnérable dans le domaine de l'énergie* ».

M. Delarue a précisé qu'il « *ne pratique pas l'amalgame entre les techniciens ou les fonctionnaires et les technocrates* » et qu'il entend mettre en cause « *la substitution du pouvoir des technocrates à celui des élus et des citoyens* » et « *la confusion entre une partie de la technocratie et les intérêts privés* ». L'association Ecologie 81 (1), constituée par M. Delarue en vue de l'élection présidentielle, se propose de mettre en place un « *réseau de centre-information au service des associations et des élus* », d'organiser, les 14 et 15 juin, une « *session de travail sur le VIIIe Plan* », puis de réunir, au mois d'octobre, des « *états généraux* » sur « *les moyens de remettre la technocratie à sa place* ».

M. Delarue a affirmé que « *les écologistes indépendants des partis politiques seront nombreux à boycotter* » les assises écologiques qui doivent réunir, du 1er au 4 mai, à Lyon, le Mouvement d'écologie politique (MEP), le Réseau des amis de la Terre (RAT) et les écologistes qui ne se reconnaissent dans aucune de ces deux formations pour définir leur stratégie en vue de l'élection présidentielle (*le Monde* du 16 avril). M. Delarue estime en effet que le RAT cherche à « *noyauter le mouvement écologique* » et à en faire « *un parti de gauche supplémentaire* ». Il a déclaré que « *l'opinion saura, le moment venu, comme elle l'a su aux élections précédentes, reconnaître les écologistes indépendants des partis de ceux qui ne le sont pas* ».

(1) Ecologie 81, 31, rue d'Enghien, 75010 Paris.

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) : pas de désistement sans contrat.

(De notre correspondant.)

Epinal. — A l'occasion d'une conférence de presse, donnée à Epinal, le jeudi 24 avril, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U. et candidate aux présidentielles de 1981, a dénoncé l'attitude « *des gros et non des grands partis* ». « *Ils sont*, a-t-elle dit, *tellement obnubilés par des problèmes de personne que, finalement, on se demande si les objectifs qu'ils devraient défendre sont en tête de leurs préoccupations.* »

Selon Mme Bouchardeau, « *M. Marchais tient des discours d'homme de théâtre alors qu'au sein du P.S. on assiste à des spectacles dignes de ceux des cours italiennes de la Renaissance.* »

Elle a par ailleurs annoncé qu'au second tour des présidentielles son désistement en faveur du candidat de la gauche le mieux placé ne sera pas automatique. Il ne se fera « *qu'après signature d'un contrat négocié* ». Elle voit là le meilleur moyen de « *faire changer la gauche* ».

M. LE PEN ESPÈRE DEVENIR LE « REAGAN DE LA FRANCE »

M. Jean-Marie Le Pen a arrêté le programme qu'il se propose de présenter aux élections au cours de sa précampagne pour l'élection présidentielle de 1981. Il s'agit d'un programme en cinq points :

● DEFENSE NATIONALE. — Pour le président du Front national (extrême droite), la seule façon de « *faire face à l'U.R.S.S.* » consisterait à « *négocier la réintégration de la France à l'OTAN* » ;

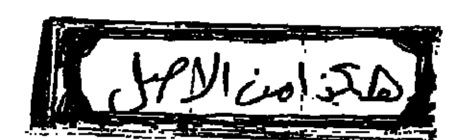
● SECTEUR PUBLIC. — M. Le Pen préconise un « *plan de dénationalisation* » analogue à celui du gouvernement britannique et recommandant notamment que le capital des entreprises nationalisées soit réparti « *entre les pères de famille* », afin d'instaurer en France « *un capitalisme populaire* » ;

● DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. — M. Le Pen reproche au gouvernement de se montrer « *trop laxiste* » à l'égard des mouvements autonomistes, en particulier en Corse, en Bretagne et dans les départements et territoires d'outre-mer ;

● ECONOMIE. — Le leader du Front national réaffirme la nécessité de réduire l'immigration pour lutter contre le chômage et de pratiquer une politique familiale plus volontariste pour remédier à la dénatalité ;

● ECOLOGIE. — M. Le Pen demande la suspension, « *pendant une bonne décennie* », du programme nucléaire, dont il souligne les dangers actuels, et il propose de développer les recherches « *dans le domaine des énergies inoffensives* » en attendant que les chercheurs parviennent à « *maîtriser les problèmes nucléaires* ».

L'ancien député estime que l'aggravation de la situation internationale devrait accroître l'intérêt des électeurs pour ses thèses. Il se réfère au déroulement de la campagne pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis pour souligner qu'il espère devenir le « *Reagan de la France* ».



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'application du code de procédure pénale dans les T.O.M.

Vendredi 25 avril, sous la présidence de M. Villa (P.C.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi rendant applicable le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives dans les territoires d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et dépendances, îles Wallis-et-Futuna).

M. PIOT (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, indique que ce projet étend l'intégralité du code de procédure pénale aux TOM ainsi que diverses lois relatives à l'extradition des étrangers, au renforcement de la garantie des droits individuels des citoyens, à la liberté de la presse et à la lutte contre le racisme. Cette extension concerne notamment la réglementation de la garde à vue, le remplacement de la détention préventive par le contrôle judiciaire et la détention provisoire. En outre, les juridictions statueront collégialement — sauf en audience foraine et dans les sections — dans les mêmes conditions qu'en métropole; la cour d'assises comportera neuf jurés tirés au sort au lieu de quatre assesseurs désignés; la relégation sera remplacée par la tutelle pénale; le sursis avec mise à l'épreuve sera possible; les juges de l'application des peines seront installés. L'application de ce code est également étendue aux îles françaises de l'océan Indien (Europa, Tormelin, Bassas da India, Juan des Nova et Glorieuses) ainsi qu'à l'îlot de Clipperton.

M. PEYREFITTE, ministre de la justice, rappelle que le gouvernement *« s'est engagé solennellement il y a dix ans »* à procéder à cette extension du code de procédure pénale, en supprimant le code napoléonien qui régit encore ces territoires, tout en tenant compte des particularismes géographiques des TOM.

Défendant une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte est contraire à la Constitution), M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) déclare que le projet *« va à l'encontre des principes républicains, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Constitution »*. De plus, ajoute-t-il, l'Assemblée nationale ne peut légiférer *« sans avoir recueilli l'avis des assemblées territoriales et des peuples des TOM »*. Il estime que *« le pouvoir se donne des moyens supplémentaires pour accentuer sa répression »* et que le texte *« institue le juge total »* en violation flagrante de la séparation des pouvoirs et des droits de la défense. En conclusion, il estime que cette loi est *« une loi d'organisation judiciaire spécifique aux territoires d'outre-mer »*.

M. PIOT note que le parti communiste *« veut une chose et son contraire »*, à savoir l'extension outre-mer du code métropolitain, tout en multipliant les barrages, comme l'exception d'irrecevabilité.

M. PEYREFITTE assure que le P.C. est *« l'avocat permanent du seul empire colonial qui subsiste aujourd'hui »*, et enjoint à son interlocuteur de saisir, s'il le désire, le Conseil constitutionnel. L'exception d'irrecevabilité est ensuite repoussée.

Dans la discussion générale, M. PIDJOT (N.I., Nouvelle-Calédonie) demande le rejet d'un texte qui institue, selon lui, *« une loi répressive »*. M. JUVENTIN (apparenté U.D.F.-Polynésie française) se *« réjouit »* que le code de procédure pénale soit rendu applicable aux T.O.M.

La séparation du siège et du parquet

M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) se félicite que *« le gouvernement veuille bien lever une partie du voile pudique couvrant les atteintes aux droits fondamentaux du citoyen dans les T.O.M. »* et dénonce d'autre part l'institution *« du juge unique en matière correctionnelle »*. Il se déclare hostile à un texte *« arbitraire »* et se prononce pour l'extension intégrale du code de procédure pénale.

M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie française) indique que l'application de ce texte est attendue *« avec impatience »* par *« les Peuples d'outre-mer »* et M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) souligne qu'il aura fallu attendre vingt ans pour que l'extension du code de procédure pénale, qui est appliqué en France depuis 1959, le soit dans les T.O.M. Il estime que, sous prétexte de *« Particularismes locaux »*, le gouvernement a multiplié les exceptions qui sont autant d' *« atteintes au principe d'égalité devant la loi »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse deux amendements identiques des groupes socialiste et communiste tendant à supprimer les dispositions prévoyant que le ministère public peut ne pas être représenté au siège des sessions du tribunal de première instance ou aux audiences foraines tenues par les magistrats en service dans le ressort de la cour d'appel ou du tribunal supérieur d'appel. Dans ce cas, les attributions dévolues au ministère public sont exercées par le juge chargé de section ou par le juge forain sans qu'il y ait lieu, pour ces derniers, de rédiger les avis, réquisitions ou observations incombant au ministère public. M. FRANCESCHI estime que cette disposition porte atteinte *« à la règle fondamentale de séparation du siège et du parquet »*.

L'Assemblée repousse ensuite plusieurs amendements de l'opposition liés au problème de la séparation du siège et du parquet, puis des amendements destinés à supprimer la possibilité accordée à l'officier de police judiciaire, *« dans les îles où il n'existe ni représentant du ministère public ni juge d'instruction (...) de prescrire, à toute personne à laquelle il est défendu de s'éloigner du lieu de l'infraction, de se présenter à lui toutes les vingt-quatre heures, à charge d'en rendre compte immédiatement au magistrat le plus proche »*.

M. KALINSKY estime qu'il s'agit, par cette mesure, d'autoriser, dans certains cas, l' *« assignation à résidence sans limitation de délai »*.

Dans le cadre des dispositions relatives aux juridictions d'instruction, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que le magistrat donne avis à l'inculpé de son droit de choisir un conseil parmi les avocats et, à défaut de choix, lui en fait désigner un d'office, si l'inculpé le demande. En l'absence d'avocat, le conseil sera choisi parmi les citoyens, ou encore parmi les parents et amis de l'inculpé que le juge estimera capables de l'assister dans sa défense. Il est ensuite précisé, à l'initiative du gouvernement, que la partie civile a également le droit de se faire assister par un conseil.

Les cours d'assises

En ce qui concerne les dispositions relatives à la cour d'assises, l'Assemblée adopte, au cours d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, les mesures suivantes : *« Le nombre minimum des jurés requis pour l'établissement de la liste du jury criminel n'est pas exigé ; la liste spéciale des jurés suppléants est composée de vingt-cinq jurés ; le conseil (de l'inculpé) peut être choisi ou désigné parmi les avocats ; la défense à l'audience peut aussi être assurée par la personne qui a été appelée à assister l'inculpé au cours de l'instruction. Le président peut également, le cas échéant, autoriser l'accusé à prendre pour conseil un de ses parents ou amis. »*

L'Assemblée repousse deux amendements de l'opposition destinés à supprimer les dispositions du projet aux termes desquelles *« dans les sections du tribunal de première instance et lorsque le président ou un magistrat de ce tribunal tient des audiences foraines, le tribunal correctionnel est composé d'un seul juge »*.

Elle adopte un amendement de M. FLOSSE, précisant que ces dispositions s'appliquent *« sauf si le prévenu, lors de sa comparution, demande le renvoi devant une formation collégiale »*.

A l'occasion d'une seconde délibération, les députés adoptent un amendement du gouvernement stipulant : *« Le défenseur est choisi ou désigné parmi les avocats ; en l'absence d'avocat, le président peut désigner un citoyen qu'il estime capable d'assister le prévenu dans sa défense ou autoriser celui-ci à prendre pour défenseur un de ses parents ou amis. »*

Les députés adoptent ensuite un amendement du rapporteur précisant que la défense peut également être assurée par une personne qui a été appelée à assister l'inculpé au cours de l'instruction.

Par 264 voix contre 200, l'Assemblée repousse un amendement de M. JUVENTIN tendant à écarter, dans les territoires d'outre-mer, les dispositions du code de procédure pénale relatives à la Cour de sûreté de l'Etat. Il est ensuite décidé que les attributions du ministre de la justice en ce qui concerne la procédure de libération conditionnelle sont exercées par le chef du territoire.

Dans les explications de vote, M. FRANCESCHI estime que le texte *« institue une justice au rabais dans les TOM »*. L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre. — L. Z.

LES QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

Radios pirates : le gouvernement annonce une multiplication des condamnations

Vendredi 25 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés.

● Les réserves spéciales de participation.

M. BOLO (R.P.R., Loire-Atlantique) rappelle que le premier ministre a récemment invité les chômeurs à créer des entreprises en les assurant que l'État les aiderait. Il indique que le code du travail prévoit que les fonds de la réserve de participation sont bloqués pendant cinq années civiles, sauf dans certain cas exceptionnels. *« Ainsi,* déclare-t-il, *les salariés possèdent, au titre de la participation, des capitaux dont ils ne peuvent disposer. Je connais tel salarié à qui le déblocage des 50 000 francs qu'il détient à ce titre permettrait d'envisager de créer une petites entreprise. Le gouvernement n'estime-t-il pas souhaitable de compléter les dispositions du code du travail, afin de favoriser la création d'entreprises souhaitée par le premier ministre ? »* En réponse, M. STOLERU, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, déclare : *« Le gouvernement envisage la possibilité d'autoriser la levée anticipée de l'indisponibilité quinquennale des droits à participation en faveur des salariés quittant volontairement leur emploi en vue de créer de telles entreprises. Un projet de décret en ce sens est actuellement étudié par les ministères intéressés. »*

● Défense civile antinucléaire.

En réponse à une question de Mme D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine) sur les mesures prises, ou envisagées, par le gouvernement pour assurer la protection des populations contre les effets d'une attaque nucléaire, M. BONNET, ministre de l'intérieur, déclare que ces mesures s'organisent autour de trois axes principaux :

« 1) L'alerte : elle est assurée par un service spécialisé du ministère de l'intérieur qui, en liaison étroite avec le commandement de la défense aérienne, est chargé de prévenir la population des dangers aériens ainsi que de l'existence de retombées radio-actives après une explosion nucléaire. Les prévisions d'éventuelles retombées radio-actives sont actuellement en cours d'automatisation. En cas de besoin, la diffusion de l'alerte serait assurée par des sirènes fixes, par des véhicules munis de haut-parleurs ainsi que par le télévision et la radio ;

» 2) La mise à l'abri : il faut distinguer entre les effets mécaniques directs, dont il est très difficile de se prémunir, et les dangers indirects, liés à la radio-activité. Les écrans que constituent les différents matériaux entrant dans la composition d'un immeuble diminuent la radio-activité, et certains immeubles — et, à l'intérieur de l'immeuble, certains locaux — protègent mieux que d'autres. C'est pourquoi le ministère de l'intérieur, grâce à un programme informatique qui permet l'exploitation des documents fonciers, a entrepris un recensement des immeubles qui, dans chaque commune, offrent les meilleures capacités de protection. Le travail de recensement a jusqu'ici été effectué dans sept départements. En 1980, il sera poursuivi dans vingt autres.

» 3) L'organisation des secours : le corps de défense de la sécurité civile, organisé par un décret du 8 septembre 1972, comporte sept mille hommes qui sont affectés au service de l'alerte aux états-majors et aux unités d'hébergement. Il s'y ajoute plus de deux cent vingt mille sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. »

● Emissions pirates de radio.

M. TRANCHANT (R.P.R., Hauts-de-Seine) évoque le cas *« d'une émission radiophonique pirate contraire aux dispositions de la loi, qui a eu lieu à l'initiative des élus de la commune de Gennevilliers les 26, 27, 28 et 29 février »*. Lui répondant, M. MOUROT, secrétaire d'État auprès du garde des sceaux indique que les infractions au monopole de radiodiffusion *« donnent lieu tout d'abord à des contre-mesures électroniques destinées à neutraliser les stations illégales puis, chaque fois que leurs auteurs sont identifiés par les services de police ou de gendarmerie, à des poursuites engagées dans la plupart des cas selon la procédure de l'information judiciaire. Actuellement,* indique-t-il, *quarante-deux instructions sont ouvertes et plusieurs autres sur le point de l'être. Ces procédures sont parfois retardées par la nécessité de tenir compte du privilège des juridictions, des immunités dont bénéficient certaines personnalités. Ainsi, la mise en cause des maires et de leurs adjoints impose de saisir préalablement la cour de cassation qui doit désigner la juridiction chargée de l'affaire. C'est précisément le cas pour l'émission qui fait l'objet de la question de M. Tranchant. Dès que la chambre criminelle de la cour de cassation aura désigné la juridiction d'instruction compétente,* poursuit M. Mourot, *les poursuites seront engagées contre ceux qui ont participé aux émissions radiophoniques diffusées à Gennevilliers et qui seront, le cas échéant, renvoyés devant la juridiction de jugement. Dans d'autres affaires, des condamnations ont d'ores et déjà été prononcées et il faut s'attendre à ce que d'autres le soient aussi en nombre croissant dans les mois à venir. Les informations ouvertes au cours de l'année 1979 seront menées à leur terme. »* — L. Z.

Explorateur et ancien député

M. BERTRAND FLORNOY EST MORT

Explorateur célèbre et député de la troisième circonscription de Seine-et-Marne pendant seize ans, M. Bertrand Flornoy est décédé, vendredi 25 avril à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

[Né le 27 mars 1910, à Paris, Bertrand Flornoy était ancien élève de l'École libre des sciences politiques. Chargé de mission par le Muséum d'histoire naturelle et le ministère de l'éducation nationale, il entreprend sa première exploration en 1936 chez les Indiens Jivaros. Il réalisa au total douze expéditions ou missions d'études : six en Amazonie (il découvrit, en 1941, les sources de l'Amazone) et six sur les Andes ; en 1955, il découvrit, dans la région du Haut-Maratron, au Pérou, toute une série de monuments datant d'une civilisation pré-inca. Cette activité d'explorateur conduisit Bertrand Flornoy à rédiger plusieurs ouvrages : *Haut-Amazone, Iawa, l'Aventure inca, Découverte des sources, A la pointe de l'exploration, Amazone, terres et hommes,* et à réaliser plusieurs films documentaires.

Délégué national à la jeunesse de l'U.N.R. en janvier 1959, il est élu, en novembre 1962, député de la troisième circonscription de Seine-et-Marne sous l'étiquette U.N.R.-U.D.T. Il sera réélu en 1967, 1968 et 1973. M. Flornoy ne s'était pas représenté en 1978. Il a été conseiller général du canton de Coulommiers de 1964 à 1976, maire de Coulommiers de 1971 à 1977 et représentant de la France à l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1966 à 1973.

Les élections cantonales

HYÈRES : le P.C. se désistera en faveur du P.S.

Un premier communiqué publié le 24 avril (*le Monde* du 26 avril) donnait à penser que le P.C.F. retirait son candidat sans se désister formellement pour le candidat socialiste au deuxième tour de l'élection cantonale de Hyères (Var). Toujours est-il que cette ambiguïté a été levée. Le candidat communiste, M. Jacques Aynie et le secrétaire de la fédération du P.C.F. ont publié, jeudi 24 avril, la mise au point suivante : *« L'expérience passée prouve que l'électorat communiste respecte les décisions du suffrage universel. En revanche, dans le Var, dans de trop nombreux cas (encore à Brignolles la semaine dernière) le même sens civique n'a pas prévalu quand il s'est agi de voter pour un candidat communiste. Alors que tout est fait aujourd'hui pour briser le rassemblement des forces populaires contre la politique néfaste de la droite, fidèle à sa politique d'union, le Parti communiste français désiste son candidat pour Jean-François Barreau. »*

● *M. Edgar Faure,* député non inscrit du Doubs, président du conseil régional de Franche-Comté, a annoncé vendredi 25 avril, qu'il sera candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre prochain. Sa candidature, a-t-il précisé, répond au *« souhait de toutes les formations politiques de la majorité »*. M. Edgar Faure a siégé au Sénat, où il représentait le Jura, d'avril 1959 à février 1966.

Au cours de sa visite à Rome

JACQUES CHIRAC EST REÇU EN AUDIENCE PRIVÉE PAR JEAN-PAUL II

(De notre envoyé spécial.)

Rome. — M. Jacques Chirac devait être reçu en audience privée ce samedi 26 avril, en fin de matinée, par le pape Jean-Paul II. Le maire de Paris s'était déjà rendu au Vatican en 1978 pour y rencontrer Paul VI.

Au cours de cet entretien, M. Chirac devrait parler de la prochaine venue dans la capitale du souverain pontife, dont le programme n'est pas encore définitivement fixé.

Répondant à l'invitation des maires communistes de Rome et de Naples, M. Chirac était arrivé le 25 avril au matin dans la capitale italienne, où il a été accueilli, à sa descente d'avion, par M. Luigi Petroselli, maire de Rome, et par les ambassadeurs de France en Italie et auprès du Saint-Siège. Le maire de Paris a rencontré ensuite M. Julio Andreotti, ancien président du conseil italien. Les deux hommes ont parlé de la situation internationale, et notamment de la question iranienne.

JEAN PERRIN.

DÉFENSE

APRÈS LE PROJET DE RAPPORT DE L'U.D.F.

M. Hernu (P.S.) : nous entrons dans l'ère des abandons

Après la publication par *le Monde* du 26 avril d'extraits du rapport de la commission U.D.F. de la défense préconisant une concertation accrue de la France avec ses alliés et l'organisation d'une défense civile pour lutter contre la subversion, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, nous a déclaré :

« Le rapport de la commission de la défense de l'U.D.F. nous confirme dans les craintes que nous exprimions depuis 1976. S'ajoutant aux propos tenus le même jour par le chef d'état-major des armées, le général Méry, devant la commission de la défense de l'Assemblée, le virage pro-américain de la majorité est confirmé sans plus de façon, alors qu'il conviendrait, au contraire, de renforcer notre autonomie de décision au sein de l'alliance atlantique et de nous donner des moyens réels d'assurer notre sécurité.

L'adversaire : les Soviétiques

» Pour nous, c'est là un espace de liberté supplémentaire. Les plus fidèles soutiens du président de la République désignent carrément l'adversaire : les Soviétiques préconisent l'intégration sans mesure dans l'alliance atlantique et avouent la possibilité d'une participation française à une hypothèse exclusive de bataille en Europe avec des armements nucléaires tactiques. Que faut-il comprendre aussi par « assurer les arrières contre la subversion ? ».

» La stratégie nucléaire française de dissuasion est-elle définitivement abandonnée par le gouvernement ? Et l'alignement est-il préconisé ? Nous entrons dans l'ère des abandons : au gouvernement de s'expliquer devant la représentation nationale avant que le président de la République ne s'exprime lui-même », conclut M. Hernu.

LA FORCE FRANÇAISE D'INTERVENTION DISPOSERA D'UN P.C. VOLANT

Trois mille hommes du groupement aéroporté professionnel de la 11ᵉ division parachutiste ont participé, pendant cinq jours, dans la région Poitou-Charentes, à la manœuvre Frégate 80 destinée à mettre à l'épreuve l'aptitude des spécialistes interarmées à évacuer des ressortissants français gardés prisonniers dans un pays étranger.

Le rôle des ressortissants était tenu par deux cents élèves des écoles militaires de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). Embarqués dans des hélicoptères Super-Frelon, ces « otages » ont été recueillis dans l'arrière-pays charentais sous la protection des parachutistes, et ils ont été déposés sur une plage de l'île d'Oléron pour rallier, ensuite, un navire de guerre mouillant au large sous la garde des fusiliers-commandos de la marine.

Pour la première fois a été expérimenté le fonctionnement d'un P.C. volant installé à bord d'un avion Transall et capable, par ses nouvelles transmissions à longue distance, de rester en contact permanent et sûr avec le Centre d'opérations des armées (COA) enfoui sous le ministère de la défense à Paris. Le Transall relaie ainsi les communications de l'ambassade de France du pays concerné et le commandement de la force d'intervention expédiée en secours.

Un tel système s'est révélé nécessaire après l'opération du 2ᵉ régiment étranger parachutiste sur Kolwezi en mai 1978, au cours de laquelle les responsables de l'opération Bonite avaient dû faire appel à des satellites de télécommunications américains dont les canaux, loués par la France, avaient permis la retransmission des messages à Paris.

société

LA CRISE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET L'AGITATION UNIVERSITAIRE

RELAYÉES SAMEDI PAR L'OPÉRATION « ÉCOLES DÉSERTES » DES PARENTS D'ÉLÈVES

De nombreuses manifestations expriment le mécontentement des enseignants

Tous les secteurs de l'éducation ont encore été, vendredi 25 avril, très perturbés par le mouvement national de grèves et de manifestations organisé par les syndicats, et notamment la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Après la première journée de grève conjuguée avec les débrayages de la C.G.T., jeudi, la journée de vendredi a été marquée dans toute la France par des manifestations d'enseignants. Ces rassemblements ont été importants dans plusieurs grandes villes, notamment à Paris.

Dans les écoles, la grève a été suivie à près de 80 %, comme la veille. Dans les collèges et les lycées, « le mouvement est encore plus massif », annonce un communiqué du « front du second degré » (Syndicat national des enseignants de second degré, Syndicat national de l'éducation physique, Syndicat général de l'éducation nationale, Syndicat national des enseignements techniques et professionnels, Syndicat national des collèges).

Comme la veille, encore, des enseignants du supérieur, des étudiants et des personnels non enseignants de l'éducation nationale se sont joints au mouvement. Selon la FEN, « jamais action revendicative syndicale n'a été autant comprise, approuvée et appuyée par la masse des Français et des Françaises, en premier lieu par les parents d'élèves ».

C'est au tour de ceux-ci, précisément, de prendre le relais. La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Cornec, a, en effet, appelé à une journée « écoles désertes » ce samedi 26 avril. La fédération rivale (Parents d'élèves de l'enseignement public, P.E.E.P.), présidée par M. Antoine Lagarde, *ne s'associe pas* au mouvement pour ne pas compromettre « un trimestre déjà considérablement réduit par les congés ordinaires ».

EN PROVINCE

Une deuxième journée plus suivie que la première

● DANS L'ACADEMIE DE LYON, nous rapporte notre correspondant, la deuxième journée de grève a été sensiblement mieux suivie que la première. Selon des informations de source syndicale, on comptait dans le département du Rhône 80 % de grévistes dans le primaire, 70 % dans les lycées et collèges et 65 % dans les L.E.P. *Les services officiels du rectorat* donnent les pourcentages suivants pour l'ensemble de l'académie : 55 % de grévistes chez les professeurs de lycée, 68 % dans les P.E.G.C., 50 % dans les L.E.P. et 78 % chez les instituteurs.

Trois mille enseignants selon les organisateurs, la moitié selon les autorités universitaires, ont manifesté vendredi matin entre la place des Terreaux et le rectorat. Le défilé, très traditionnel par ses thèmes, a surtout été marqué par la rivalité aiguë de la FEN et des syndicats SNI-P.E.G.C., SNES, SNEP et SNE-Sup. Ces quatre dernières organisations avaient reçu le 21 avril une lettre très ferme du secrétaire départemental de la FEN, M. Pierre Pourquier, qui indiquait notamment que *« la FEN du Rhône prendra ses responsabilités : elle sera à la manifestation avec sa banderole, à sa place, en tête devant ses syndicats nationaux. Si vous persistez à vouloir l'exclure, il faudra le faire physiquement »*.

Il n'y a pas eu d'affrontements physiques, tout juste quelques échanges verbaux assez vifs, mais la guerre des banderoles a bien eu lieu. Les quatre syndicats « nationaux » dirigés dans le Rhône par la tendance Unité et action », proche des communistes, ont procédé, au sein de la manifestation, à une distribution de tracts, reprenant la lettre du secrétaire de la FEN et précisant que la manifestation *« était placée sous la seule responsabilité de huit organisations qui sont convenues de leurs places respectives dans le défilé. (...) Toute autre organisation (...) prendra place dans la suite du défilé. (...) L'attitude provocatrice du secrétaire départemental de la FEN est un piège dans lequel nous ne tomberons pas. »*

Il faut reconnaître que, si la FEN a bien tenu la tête du défilé *au début du parcours*, le « sprint final » a été remporté par les contestataires de la fédération qui, au pas de course et en débordant le cortège officiel par une rue à droite, sont arrivés en tête pour la remise d'une motion au rectorat. Victoire symbolique mais vaine : le recteur, M. Maurice Niveau, a maintenu sa volonté de ne pas recevoir de délégations après une manifestation.

● DANS L'ACADEMIE DE MARSEILLE, la journée de vendredi a été marquée, rapporte notre correspondant, par un certain nombre de réunions sur les problèmes de l'enseignement, sur l'initiative de l'union départementale C.G.T. et de la FEN, à l'intérieur d'établissement scolaires en grève notamment à Marseille, à Arles, à La Ciotat, à Aix-en-Provence et à Martigues. Selon les organisations syndicales les grévistes auraient atteint 80 %, mais dans deux des plus grands lycées de Marseille, Thiers et Périer, il n'aurait pas dépassé 45 %. Près de quatre-vingt mille tracts ont été distribués aux salariés des grandes entreprises du département, ainsi que dans certaines zones industrielles, et aux stations du métro de Marseille.

● A LILLE, indique notre correspondant, la seconde journée de la grève a été un peu moins suivie que la première. Selon le rectorat de l'académie de Lille, un léger tassement a été observé. C'est ainsi, par exemple, que l'on a noté 70 % de grévistes dans l'enseignement primaire contre 80 % environt la veille.

La journée a été marquée à Lille par deux défilés, qui finalement se sont fondus en un seul. La section départementale de la FEN avait organisé son cortège, et les cinq organisations syndicales qui ont l'habitude d'agir ensemble depuis décembre, le SNES, le SNEP, le SGEN - C.F.D.T., le S.N.E.T.P. - C.G.T. et le S.N.C., s'étaient groupées pour défiler trente minutes après le premier cortège, *mais les deux cortèges se* sont suivis de très près ; environ deux mille personnes se sont retrouvées devant le rectorat pour une manifestation de protestation, qui s'est déroulée dans le calme.

● DANS L'ACADEMIE DE NANTES, la grève a été suivie, vendredi, de manière comparable à jeudi. Selon les syndicats, le mot d'ordre de grève a été suivi par neuf instituteurs sur dix, dans le premier degré ; et par sept enseignants sur dix, dans les lycées et collèges. Selon le rectorat, il y avait 71 % de grévistes dans le premier degré, 62 % dans les collèges, 50 % dans les lycées et 37 % dans les L.E.P. Dans *l'enseignement supérieur*, les perturbations ont été très limitées. L'administration a évalué à 10 % le nombre de grévistes à l'université du Mans, à 5 % à l'université de Nantes.

● DANS L'ACADEMIE DE NANCY-METZ, 75 % environ des enseignants du primaire, du secondaire et du technique ont fait grève, affirme la FEN. Mais, selon le rectorat, les grévistes n'étaient que 51 % chez les instituteurs, 48 % chez les P.E.G.C. et assimilés, 43 % chez les professeurs de lycée et 36 % chez les enseignants de L.E.P. Dans l'enseignement supérieur, la grève a été suivie à 50 % environ à la faculté de lettres.

● EN BRETAGNE, 85 % des instituteurs et 65 % des professeurs de lycées et collèges ont fait grève. Des manifestations ont été organisées dans chaque département. A Rennes, plus de huit cents personnes ont défilé dans le centre ville.

A Paris

10 000 personnes sans allégresse ni colère

Un ciel sans passion, à peine plombé. La météorologie donnait le ton vendredi après-midi 25 avril à la manifestation des enseignants de la région parisienne. De la Bastille à la gare de l'Est, ils étaient dix mille environ à marcher sans allégresse ni colère : instituteurs, élèves d'écoles normales, professeurs de collège, de lycée, de lycées d'enseignement professionnel (LEP), personnels des bibliothèques, un groupe d'étudiants de Jussieu, et quelques professeurs du supérieur, aussi, avec la discrétion qui est de mise pour des universitaires.

Rien de ce côté « professionnel », avec service d'ordre expérimenté, de la manifestation nationale du SNI-P.E.G.C. le 19 mars. Mais rien *non plus — ou si peu —* de cette exubérance printanière des instituteurs et parents parisiens les 4 et 12 mars derniers. Même les chansons et les slogans malicieux des manifestants du second degré, le 12 décembre 1979, avaient fait leur temps.

Seuls les « profs de gym » du syndicat national des professeurs d'éducation physique ont payé de leur personne pour donner au cortège, l'espace de quelques dizaines de mètres, l'allure d'une parade : planches à roulettes, cerceaux et ballons de volley en virevolte devant l'effigie du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, accompagné du slogan : « Wanted. *Cet homme est dangereux. Il casse le sport scolaire.* »

Le groupe de la coordination permanente des comités de lutte était lesté cette fois du plus gros de son poids de parents et d'enfants. Quant au SGEN - C.F.D.T., il accusait l'absence de plusieurs de ses responsables dépêchés au congrès du syndicat à Andernos-les-Bains.

Pourtant, en tête, consciencieusement, les élus communistes et socialistes, sénateurs et conseillers de Paris étaient là. Les dirigeants syndicaux de la C.G.T. aussi, de la tendance Unité et action de la FEN, de la section parisienne de la FEN et du SNI-P.E.G.C. Mais ni le secrétaire général de la FEN ni celui du SNI-P.E.G.C. n'avaient fait le déplacement. En revanche, les responsables nationaux des cinq syndicats du second degré, qui, comme en décembre dernier et le 20 mars, constituent un *« front commun »*, précédaient la banderole : *« Les enseignants du second degré poursuivent leur action. »* Une banderole en forme de problème. Comment poursuivre l'action pendant ce trimestre semé de jours de congé, puis d'examens ? Lundi 28 avril, le « groupe des cinq » cherchera la réponse.

CHARLES VIAL.

REÇU EN CONGRÈS A ANDERNOS-LES-BAINS

Le SGEN-C.F.D.T. adressera des propositions d'actions aux autres syndicats

De notre envoyé spécial

Andernos-les-Bains. — Réuni depuis le mardi 22 avril, le congrès du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) s'est achevé vendredi 25 avril, à Andernos-les-Bains (Gironde), par l'élection de M. Patrice Béghain au poste de secrétaire général. Après des débats souvent fort longs, des votes parfois contradictoires, le congrès a donc refusé de porter à la tête du syndicat l'« équipe alternative » animée par M. Jean-Louis Ballais (« le Monde » du 25 avril). La présence de deux listes qui se sont opposées tout au long du congrès, si elle a été critiquée par certains adhérents, a quand même permis, selon d'autres, de « faire progresser la réflexion et donc l'action de l'ensemble du syndicat ».

Le SGEN prévoit de faire des propositions d'action à ses partenaires syndicaux pour organiser des luttes dans le second degré sur le problème du statut des personnels de surveillance. De la maternelle à l'université en passant par les personnels d'administration et de service, les six cent cinquante congressistes veulent continuer la mobilisation qui a lieu actuellement dans l'éducation. Car, pour eux, ces deux jours de grève ne sont pas « une fin en soi ». Un professeur agrégé de lettres, M. Béghain, trente-six ans, qui était déjà secrétaire national depuis 1977, sera *chargé de veiller à l'application pendant trois ans des décisions* du congrès (1). Il remplace un autre agrégé de lettres, M. Roger Lepiney.

On est bien loin, à Andernos, des autres congrès d'enseignants. Ici, rien de figé, pas de résultats d'élections prévisibles, mais plutôt une improvisation permanente. Une démocratie qui fait que, même le dernier jour du congrès, de nombreuses délégations académiques se sont réunies une nouvelle fois pour décider de leur vote. *« Il n'y a ni vainkueur ni vaincu »*, a proclamé M. Béghain après son élection, rassurant ainsi les adhérents qui craignaient de voir se développer dans le SGEN une *« pratique de tendances de type Fédération de l'éducation nationale »*.

Le débat sur les « séquences éducatives » et stages en entreprises, mis en place cette année pour les élèves de lycées d'enseignement professionnel (LEP), a mobilisé et parfois divisé toutes les catégories de fonctionnaires de l'éducation représentée dans le SGEN. Le rejet de la circulaire instituant ces « séquences éducatives » a été général, mais la stratégie à adopter face à ces stages a révélé des divergences. Alors que les enseignants de LEP, réunis en assemblée générale, approuvaient majoritairement un texte demandant *« le renforcement de la lutte pour le blocage des stages »*, le congrès se montrait moins précis et préférait élaborer une liste de revendications à soumettre au conseil d'établissement avant la mise en place de ces stages.

Le congrès a d'autre part rejeté un amendement de l'académie de Rouen demandant de *« relancer la grève reconductible au début de mai »*. Les délégués ont, en revanche, affirmé leur volonté d'*« impulser différentes formes de lutte contre l'inspection (accueil collectif de l'inspecteur, refus du « confessionnal »), pouvant aller, si le rapport de forces le permet, jusqu'au refus de l'inspection »*.

Monopole entamé

En ce qui concerne l'enseignement primaire, le congrès a réaffirmé sa volonté de lutter pour *« favoriser les conditions d'accueil et de travail des élèves qui permettent un autre type de travail, une autre pratique pédagogique allant dans le sens d'une autre prise en charge des enfants des classes populaires dans l'école »*. Pour mener l'action sur les effectifs des classes, le SGEN se déclare prêt à une concertation avec le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.), qui pourtant — beaucoup de délégués ont insisté sur ce point — accepte toujours assez mal la présence du SGEN dans son champ de syndicalisation. Les progrès réalisés dans ce secteur par le SGEN sont importants, mais, selon un délégué, *« le S.N.I. a peur de voir son monopole entamé, et il accepte mal une cohabitation, même dans des commissions paritaires, lorsque des membres du SGEN sont élus »*.

Les militants du SGEN espèrent *renforcer encore leur position* dans le premier degré et, comme leur conseillait Mme Jeannette Laot, intervenant au nom du bureau national de la C.F.D.T., *« soustraire les enseignants à l'influence corporative des syndicats non confédérés »*.

SERGE BOLLOCH.

(1) Lors du premier tour de scrutin, M. Ballais a obtenu 34,67 % ; M. Béghain, 45,64 % (19,69 % d'abstention) ; deuxième tour : M. Ballais, 34,95 % ; M. Béghain, 55,74 % (9,31 % d'abstentions).

La tension persiste dans certains campus universitaires

Alors que les étudiants de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-III) ont voté, le vendredi 25 avril, la reprise des cours, interrompus depuis le 17 mars, l'agitation continue sur les campus de Caen et de Grenoble où de nouveaux heurts avec la police ont eu lieu dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 avril.

Les échauffourées de Grenoble ont fait plusieurs blessés. A Caen, un professeur interpellé à l'aube du vendredi a été remis en liberté l'après-midi. Son camarade, chômeur, trouvé porteur d'une fronde, passera en jugement mardi prochain. Six autres interpellations ont encore eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi.

A Caen

UNE « GUERRE DE RUE »

De notre envoyé spécial

Caen. — Telle une tour de contrôle, le bureau du recteur, à Caen, domine l'esplanade du campus du haut de ses grandes baies de verre fumé. Situation parfaite pour un contrôleur du ciel ou un commandant de bord, mais position *inconfortable* pour un fonctionnaire d'autorité, ainsi mis en vitrines à un jet de pierre des étudiants ! Comme, de plus, les architectes ont agrémenté l'esplanade de dallages à petits pavés, tous les éléments sont réunis pour que, à la faveur d'un *mouvement de protestation*, le rectorat soit la cible de la colère étudiante.

C'est précisément ce qui s'est passé les jeudi 24 et vendredi 25 avril. Irrités par les mesures prises au rectorat à l'encontre des étudiants - surveillants grévistes (retenues de salaires pour « service non fait »), les « MISE » (maîtres d'internat et surveillants d'eternat) avaient décidé de. lants d'externat) avaient décidé de service au rectorat. Les pavés ont très vite fait voler les vitres en éclats, et la police est intervenue à temps pour *« préserver les bâtiments de l'Etat »*... et son autorité.

Mais la police, dans ces opérations, avait interpellé deux personnes — un ex-étudiant au chômage et un professeur en recyclage — et, toute la journée de vendredi, les étudiants ont manifesté *« pour la libération de nos camarades »*.

Descente en force au commissariat central de Caen, tentatives d'édification de barricades de rue, jets de gravats et de grenades lacrymogènes. Dans ce contexte de « guerre de rue », le pique-nique organisé par la FEN avant la manifestation prévue de longue date a connu quelques flottements.

Les pavés de la désespérance

En fin d'après-midi, vendredi, plusieurs centaines d'étudiants étaient réunis sur le campus et continuaient à dépaver l'esplanade à la pioche, sous les regards impuissants des personnels d'entretien. Quelques pavés faisaient tomber les derniers pans de vitres du rectorat, évacué de tout son personnel. *« C'est à l'université de tenir ses troupes »*, observait le secrétaire général du rectorat, M. Daniel Chenard. *« C'est le rectorat qui est visé, pas l'université »*, répondait son président, M. Max Roba. Quant aux enseignants — dont certains ont encore tenté de faire cours vendredi, — ils se déclarent *« impuissants »* devant de telles violences, fondées sur de *« justes revendications »*.

Mme Josette Martin, secrétaire générale de l'université, chargée naguère de l'orientation des étudiants, connaît « son » campus : *« C'est la désespérance »*, dit-elle. Dans un contexte de crise générale, de chômage accentué en basse Normandie et de reprise en main des personnels de l'éducation, certains étudiants n'attendaient qu'un signe pour passer aux actes.

ROGER CANS.

A GRENOBLE :

PLUSIEURS BLESSÉS DANS DES HEURTS AVEC LA POLICE

De notre correspondant

Grenoble. — Un face-à-face de sept heures, ponctué par de brefs mais vigoureux affrontements : le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères a connu, vendredi 25 avril à Grenoble, l'une des nuits les plus « chaudes » de son histoire. Les gendarmes mobiles, C.R.S. et policiers ont, pour la troisième fois en quinze jours, pénétré sur le domaine universitaire. Ils ont tenté de disperser cinq cents étudiants qui avaient dressé une barricade sur l'avenue Gabriel-Péri, puis s'étaient réfugiés autour de la résidence Hector-Berlioz. De là, ils lançaient des pierres contre les forces de l'ordre qui répliquaient par des jets de grenades lacrymogènes. Six C.R.S. ont été blessés ainsi que trois étudiants. La police a interpellé huit personnes. Le campus a retrouvé, tard dans la nuit, son calme après le départ des deux cent cinquante membres des forces de l'ordre.

Les étudiants avaient procédé, dans l'après-midi de vendredi, à une opération spectaculaire contre le bâtiment du rectorat. Environ cent cinquante étudiants avaient emprunté les bus qui desservent le campus, puis ils avaient demandé aux conducteurs de s'arrêter devant le rectorat. Après avoir disposé les autocars en travers de la route, ils dégonflèrent leurs pneus, puis ils se mirent à lancer des fruits et des légumes avariés contre le bâtiment. Dispersés, une vingtaine de minutes plus tard par la police, ils se réfugièrent sur le campus, où les rejoignaient les forces de l'ordre.

Après la manifestation dans les rues de Grenoble, qui rassembla, jeudi 24 avril, deux mille cinq cents étudiants, pour protester contre l'intervention de la police, la veille, sur le campus, les incidents qui suivirent sa dislocation, les nouveaux affrontements entre étudiants et policiers sur le campus créent une situation de plus en plus confuse. Alors que de dessinait depuis quarante-huit heures une nette volonté de reprise des cours parmi les étudiants, d'autres continuent toujours à s'opposer à tout enseignement sur le domaine universitaire et ils perturbent bruyamment chaque amphithéâtre qui réuit des étudiants désireux de travailler. — C. F.

VENTES

QUAND L'AUTO MARCHAIT A LA VAPEUR

Ce samedi 26 avril et dimanche 27 a lieu au château de Fontainebleau (quartier Henri IV) une vente d'automobiles et d'hippomobiles de collection. Me Jean-Pierre Osenat officiera. Au nombre des véhicules « rarissimes » mis aux enchères figure la « de Montais » à vapeur.

Cette vénérable ancêtre est la plus ancienne voiture jamais proposée dans une vente aux enchères dans le monde : elle a en outre cent ans.

Autour de cette « pièce de collection », témoignage des premiers âges de l'automobile, des voitures originales ou prestigieuses seront proposées : Voisin, Delahaye, Darmont, Bugatti, Renault, de Dion-Bouton. Elles ont été sélectionnées par M. Christian Huet, expert.

SCIENCES

LE VAISSEAU AUTOMATIQUE PROGRESS-8 S'EST SÉPARÉ DE LA STATION SPATIALE SALIOUT-6

Moscou *(A.F.P., A.P., U.P.I.)* — Le vaisseau spatial automatique de transport Progress-8, amarré depuis le 29 mars à la station orbitale Saliout-6, a été largué vendredi 25 avril, annonce l'agence Tass.

Les deux cosmonautes soviétiques, Valery Rioumine et Leonid Popov, qui avaient rejoint Saliout-6 le 9 avril dernier, ont procédé à cette opération après avoir déchargé Progress-8 et réalimenté les réservoirs de la station.

Rempli de matériel désormais inutile, Progress-8 devrait se désintégrer dans l'atmosphère. Le départ du vaisseau de transport automatique libère le deuxième collier d'amarrage de Saliout-6, ce qui devrait permettre aux deux cosmonautes de recevoir prochainement la visite d'un autre équipage.

Jeunes en vacances

TRANSPORTS

L'Atlantique sans contrainte

Il y a dix ans, les adolescents quittaient leur famille pour aller en Grande-Bretagne ou en Allemagne compléter leurs connaissances en anglais ou en allemand. Aujourd'hui, les enfants, même jeunes, passent une partie de leurs vacances en dehors du cadre familial.

Les stages se diversifient : aux séjours traditionnels viennent s'ajouter les « camps » aux Etats-Unis que les parents paient à crédit et les retours aux sources offerts par les Bretons et les Occitans.

On ne compte plus les stages de sports, les découvertes de la nature, les séjours musicaux et même les voyages à thème à l'étranger, sans oublier les raids d' « explorateurs » qui partent individuellement ou en groupe, en voiture, en stop, en train ou en avion découvrir Sri-Lanka ou la Lozère.

Les associations, longtemps seules à organiser les voyages et les vacances des jeunes, sont aujourd'hui concurrencées par le secteur commercial qui a découvert l'importance économique d'une clientèle même désargentée.

OH ! Le Council ne pratique plus forcément les tarifs aériens les plus bas entre Paris et New-York. Tous les émules de Freddie Laker offrent ce vol au même prix. Mais le Council on International Educational Exchange (C.I.E.E.) n'a pas besoin de ce titre de gloire pour apparaître comme un organisme privilégié en matière de voyages pour les jeunes en général et les étudiants en particulier.

Il naît, en 1947, sous l'appellation « Council on Student Travel ». Il achemine d'abord, dans des transports de troupe, les jeunes Américains désireux de venir relever la vieille Europe de ses ruines. A partir de 1956, le mouvement devient réciproque et les Européens prennent à leur tour le chemin des Etats-Unis.

Le Council troque, en 1967, son ancienne appellation contre son nom actuel et le cargo, contre le jet. Il garde la même raison d'être : *faciliter et encourager* tous les aspects du voyage éducatif. Organisation privée à but non lucratif, il rassemble cent soixante-dix-huit membres, universités, écoles secondaires et associations de jeunesse, recrutés essentiellement aux Etats-Unis. Son budget de fonctionnement s'est élevé, en 1979, à 4 millions de dollars.

Ses services sont offerts aux institutions membres, à d'autres organismes d'échanges, aux étudiants et aux professeurs à titre individuel, ainsi qu'aux voyageurs appartenant au monde de l'enseignement. Premier service, celui des conférences et séminaires qui organise des forums pour les éducateurs. Ensuite, le Council dispose de « *programmes internationaux d'études et de voyages* », qui envoient par exemple les étudiants américains suivre un cycle de formation cinématographique à Paris ou bien les jeunes Japonais apprendre la langue américaine aux Etats-Unis.

Les services de voyages et d'information sur les voyages offrent des tarifs réduits sur l'un des deux cent cinquante vols charters transatlantiques affrétés par le Council. Dans les trains et sur les bateaux également. Circuits bon marché, locations de voiture, assurances modiques sont accessibles aux porteurs de la carte internationale d'identité d'étudiant. Celle-ci donne droit à des tarifs réduits dans les hôtels pour étudiants. Ainsi Sloane House, à New-York, permet de dormir dans une chambre triple pour 6 dollars (27 francs) la nuit sans petit déjeuner.

Des jobs aussi

Les services d'emplois trouvent aux jeunes maniant correctement la langue du pays d'accueil des emplois temporaires en Grande-Bretagne, en France, en République fédérale d'Allemagne, en Irlande et, bien sûr, aux Etats-Unis. Enfin, le C.I.E.E. publie plus de trente livres, guides et brochures destinés à faciliter le voyage.

Depuis 1970, l'étudiant ne veut plus voyager en groupe. Il demande des services et, surtout, pas d'embrigadement. Le Council procure ces avantages aux jeunes de moins de vingt-huit ans et aux étudiants n'ayant pas dépassé l'âge de trente et un ans : un vol charter, une nuit d'hôtel, un job et des renseignements à l'œil.

Ce qui frappe le plus dans les voyages offerts par le C.I.E.E., c'est leur souplesse et leur « clarté », deux qualités peu courantes dans le monde du charter. « *Nous avons essayé de maintenir nos prix égaux toute l'année,* explique Jean-Jacques Gate, directeur technique. *D'avril à octobre, nous nous sommes attachés à laisser aux voyageurs le choix de leur date de retour comme celle de leur départ. Pas de minimum ou de maximum pour la durée du séjour. Nos prix sont nets, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas à payer de frais de dossier, d'assurance ou de frais de transfert entre l'aérogare et le centre-ville.* » Ajoutons que le prix du vol est garanti à partir du moment où le client a réservé sa place.

Suivant les dates du voyage, l'aller-retour Paris-New-York revient entre 1 930 F et 2 600 F. La possibilité de n'acheter que des allers simples permet ainsi de gagner New-York, d'où on gagnera en stop Los Angeles avant de revenir en avion sur Paris via New-York. Coût pendant la période la plus intéressante : 2 557 F. Au départ de Paris, Copenhague (aller-retour) coûte 640 F ; Rome, 618 F ; Athènes, 1 130 F et Tel-Aviv, 1 780 F.

« *Sans dépenser un sou de publicité, nos appareils sont pleins à ras bord. En 1979, nous avons transporté quatre-vingt-quatre mille passagers. Notre marge bénéficiaire sur chaque place s'élevait à 6 F,* explique Jack Egle. *Sous la pression des charters, qui ont secoué la torpeur des compagnies aériennes régulières, celles-ci ont consenti à baisser leurs prix. Nous sommes heureux de cette évolution qui nous permet d'utiliser plus fréquemment les réguliers. Toutefois, nous continuerons à affréter des vols parce que nous n'avons pas totalement confiance dans la conversion des compagnies régulières aux bas tarifs...* »

Prudence est mère de sûreté et d'économie.

ALAIN FAUJAS.

(*) Council on International Educational Exchange (C.I.E.E.), 49, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : 359-23-69 ou 51, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 325-09-86 et 326-79-65.

Chers volants

ON s'en serait douté, la voiture de location n'est pas le meilleur moyen pour des jeunes de prendre la route des vacances. Et pour de multiples raisons. D'abord, aucune des grandes compagnies de louage n'accorde de tarifs spéciaux aux jeunes conducteurs, ensuite elles exigent un âge minimum, vingt et un ou vingt-trois ans, et demandent que le candidat possède son permis de conduire depuis un an au moins. Il ne faut pas chercher très loin les raisons de cet « ostracisme » : pour les compagnies d'assurances, il existe quatre raisons *(au moins)* pour lesquelles les jeunes conducteurs se révèlent plus dangereux que leurs aînés : l'inexpérience, l'usage d'alcool *(sic)*, la conduite de nuit, et la psychologie propre aux « adolescents ».

Il faut bien reconnaître, hélas ! (et les statistiques du Centre de documentation et d'information de l'assurance le révèlent) que les automobilistes de dix-huit ans provoquent quatre fois plus d'accidents en France que ceux qui ont franchi le cap des trente ans... Le montant des sinistres étant en moyenne de 40 % plus élevé, cela n'arrange rien. N'est pas philanthrope qui veut.

Les primes d'assurance étant plus élevées quand un conducteur a moins de vingt-cinq ans, les compagnies de louage ne voient donc pas de raison de lui faire une fleur particulière.

En fait, plutôt que de louer une automobile pour l'été, pourquoi ne pas acheter une bonne voiture d'occasion à deux ou trois ? A cet égard, vaut-il mieux s'adresser aux concessionnaires de grandes marques plutôt qu'à un particulier ou à un petit garagiste de quartier ? Bien difficile de le dire. L'expérience prouve tout de même qu'il est plus aisé de faire respecter des garanties par les agents officiels des marques que par les particuliers.

Et si tout ça ne marche pas et si l'on n'a pas recours au bon vieux « stop », eh bien que l'on « emprunte » la voiture de papa. De nos jours il est de plus en plus rare qu'il refuse de la prêter.

C. L.

« ALLO-STOP »

VOICI quelque vingt ans, un étudiant battit la semelle dans la neige, pouce en l'air, durant toute la journée avant qu'un automobiliste ne le recueille. Rentré chez lui, il jura que cette mésaventure ne lui arriverait plus. Ainsi naquit Allô-Stop, dont le bulletin de naissance fut signé en 1958.

Le principe de l'organisation est simple : les jeunes membres de l'association, moyennant 80 F (ou 20 F par voyage), téléphonent au 246-00-66 lorsqu'ils veulent partir pour Brest, pour Limoges ou pour Cannes. De leur côté, les automobilistes proposent des places dans leurs véhicules.

Le voyage n'est pas gratuit, les passagers participent aux frais d'essence et de péage autoroutier (un voyage pour Marseille coûte environ 100 F) ou encore le transport leur est offert en échange d'un service : garder un bébé, conduire le véhicule, parler à l'automobiliste pour qu'il ne s'endorme pas au volant.

« Ce partage des frais explique l'afflux de l'offre qui ne correspond pas à la demande puisque, en raison de l'augmentation du prix de l'essence, les automobilistes cherchent à « amortir » le montant de leur trajet », *explique un responsable de l'association.*

En 1980, quinze mille stoppeurs étaient inscrits à l'association. Mais le « stop » a quelques difficultés à s'imposer en France en raison des craintes d'agression que manifestent stoppeurs et automobilistes. D'autre part, l'association n'a pas échappé au phénomène des « jours de pointe » : le 31 juillet, tout le monde veut aller sur la Côte d'Azur, et, à Pâques, dans les Alpes.

Allô-Stop a plusieurs relais, à Paris et en province : Paris, 246-00-66 ; Bordeaux, 48-55-50 ; Chambéry, 33-43-46 ; Cholet, 62-22-35 ; Grenoble, 54-70-38 ; La Rochelle, 41-16-99 ; Le Cannet-Côte d'Azur, 45-76-90 ; Le Havre, 22-63-02 ; Lille, 52-96-69 ; Lyon, 842-38-29 ; Marseille, 42-68-80 ; Montpellier, 65-03-65 ; Nantes, 71-77-41 ; Poitiers, 68-64-37 ; Rennes, 30-98-87 ; Strasbourg, 32-80-45 ; Toulouse, 23-62-90. En Belgique : Wawre (à côté de Bruxelles), 22-35-38 et Gand (091) 23-80-73. — M.-C. R.

Les bons offices de la S.N.C.F.

AUX jeunes qui veulent, pour leurs déplacements, utiliser le train, la S.N.C.F. offre plusieurs « facilités » tarifaires.

● *Tarif groupes ordinaires*

La réduction est de 20 % pour les groupes d'au moins dix personnes, de 30 % pour les groupes d'au moins vingt-cinq personnes. Les enfants de quatre à moins de dix ans payent moitié prix par rapport aux tarifs précédents. La validité de ces réductions est de deux mois à partir du début du voyage.

(Dessin de PLANTU.)

Il est nécessaire de voyager ensemble tant à l'aller qu'au retour. Il est possible aux membres du groupe de voyager dans des voitures de différentes classes, d'interrompre leur parcours, de sortir de France par un point et d'y rentrer par un autre. Il est obligatoire de réserver les places pour les parcours supérieurs à 100 kilomètres.

● *Tarif centres de vacances*

La réduction est de 50 % pour les enfants ou les jeunes de moins de dix-huit ans ainsi que pour les accompagnateurs (un par fraction de 10 enfants) se rendant en centre de vacances, de nature ou de neige. Les enfants de quatre à moins de dix ans payent moitié prix par rapport au tarif précédent. La validité de ces réductions est de trois mois.

Plusieurs conditions sont requises pour bénéficier de ce tarif : faire partie d'un groupe d'au moins dix personnes, voyager en dehors des périodes de fort trafic, voyager ensemble à l'aller et au retour, réserver ses places.

● *Promenades d'enfants*

La réduction est de 75 % pour les enfants n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans, ainsi que pour les accompagnateurs (un par fraction de dix enfants). Les enfants de quatre à moins de dix ans payent moitié prix par rapport au tarif précédent. La validité de ces réductions est de deux jours, et de trois jours pour les déplacements d'au moins 400 kilomètres (retour compris).

Les conditions requises pour bénéficier de ce tarif sont les suivantes : faire partie d'un groupe d'au moins dix personnes, voyager ensemble à l'aller et au retour. Les frais de voyage sont à la charge des municipalités ou d'œuvres philantropiques ; les arrêts en cours de route sont interdits, la réservation obligatoire. Il faut, enfin, voyager en dehors des périodes de fort trafic.

● *Tarif séjour*

Il s'agit d'un tarif individuel pour un séjour de cinq jours minimum ; le parcours aller-retour doit être d'au moins 1 000 kilomètres. Une réduction de 50 % est accordée sur le retour ; les deux trajets doivent commencer en « période bleue ».

● *Carte inter-rail*

Cette carte est offerte aux jeunes de moins de vingt-six ans durant un mois. Elle leur donne la possibilité de voyager en deuxième classe pour 860 F sans achat de billet dans vingt pays étrangers et avec une réduction de 50 % en France sur les lignes S.N.C.F. Des réductions sont accordées également sur certains services maritimes (Sealink), chemins de fer privés et Europabus.

● *Jeunes voyageurs service*

Jeunes voyageurs service (J.V.S.) fonctionne tous les jours pendant l'été sur plusieurs grandes lignes. Les enfants de quatre à treize ans peuvent ainsi voyager par le train sans leur famille, sous la surveillance d'une hôtesse qui les prend en charge du départ jusqu'à l'arrivée. Outre l'achat du billet (en deuxième classe dans la plupart des cas), il faut acquitter un supplément spécial de 83 F auquel il faut ajouter le supplément couchettes (48 F) pour les trains de nuit.

STAGES

Le « Guide de l'étudiant » : tout sur tout

« VOUS *avez juste besoin de quelques points de repère pour vous aider à démêler l'écheveau de vos envies et à réaliser vos rêves les plus fous* », annonce l'éditorial du *Guide de l'étudiant*, Voyages-Vacances 80 (1). Mais dans cette rédaction, on donne aux « *quelques points* » une interprétation particulière. Que l'on en juge. Le dernier-né de ces dossiers, c'est tout simplement deux cent cinquante pages. Une épaisse brochure qui, selon M. Benoît Prot, le rédacteur en chef, est nécessaire « *pour apporter aux futurs vacanciers un maximum d'informations et de conseils pratiques* ».

On connaissait la passion de la jeune équipe des Dossiers de l'étudiant pour « le renseignement exact ». Elle l'applique déjà avec rigueur depuis cinq ans pour la réalisation du guide annuel. Cette fois, il s'agissait d'appliquer la méthode de la précision et de la vérification de l'information à un dossier vacances-voyages. « *Nous avons voulu réaliser un ouvrage plus complet que l'an dernier,* souligne M. Prot, *et surtout offrir à ceux qui souhaitent passer des vacances pas bêtes et pas trop chères en France et à l'étranger une foule d'idées.* » Pour cela, une dizaine de salariés permanents (journalistes et documentalistes) et des pigistes ont contacté, recensé, étudiants, organismes de vacances, compagnies aériennes, stages artisanaux et séjours linguistiques. Partant des expériences déjà réalisées pour leurs autres guides, les responsables des Dossiers ont voulu savoir exactement ce que les vacances représentaient pour les jeunes et ce que ces derniers souhaitaient recevoir comme informations. « *Pour nous, les lecteurs sont aussi des informateurs* », explique M. Prot, en ajoutant que quinze cents questionnaires ont été envoyés à des lecteurs, des abonnés ou des correspondants du *Guide de l'étudiant* (les correspondants reçoivent en échange de leur collaboration toutes les publications éditées par la maison). Ces réponses ont d'abord permis d'illustrer le *Guide* de témoignages comme celui de Bénédicte, vingt ans, qui raconte son voyage en stop en Grèce, ou celui de Bruno, qui affirme avoir passé vingt jours en Belgique et aux Pays-Bas en ne dépensant que 40 francs par jour. Il est vrai qu'il circulait à bicyclette et ne mangeait que « *de l'aqua simplex, du pain et du chocolat...* »

Mais en donnant les bonnes adresses de leurs villes ou de leurs régions dans le domaine des voyages et des vacances et en faisant part de leurs critiques et de leurs remarques, les lecteurs du *Guide* ont aussi permis aux auteurs de fournir une liste de librairies spécialisées et d'augmenter le volumineux dictionnaire des organismes (plus d'une centaine) qui figurent à la fin du dossier.

A tous ces organismes de voyages, ainsi qu'aux offices de tourisme, aux maisons de province à Paris, aux librairies spécialisées, aux organisateurs de stages, de séjours linguistiques, de festivals, des questionnaires ont également été envoyés. « *Cette vaste enquête, avec un taux de réponses assez important, nous a fourni une masse de renseignements* », déclare M. Prot. Ces informations, traduites en fiches, ont été par la suite complétées par des documents publicitaires et souvent augmentées par les visites ou les recherches des journalistes de l'équipe. Sans oublier l'ultime étape, la vérification de toutes les adresses. « *Il ne faut pas hésiter à engager quelques personnes pour contrôler systématiquement par téléphone la liste des références que nous publions* », précise le rédacteur en chef d'une revue qui s'affirme différente par « *la justesse de ses informations pratiques* ».

Une multitude de propositions

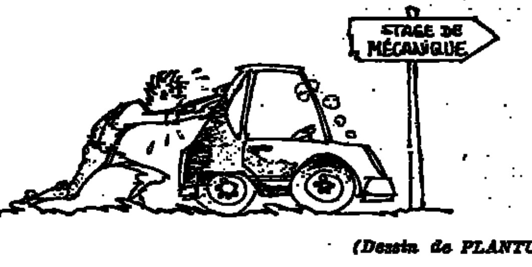
Le résultat de cette entreprise — l'équivalent de dix livres de poche, selon les auteurs — est d'offrir à tous ceux auxquels les premiers rayons de soleil donnent la bougeotte une multitude de propositions. A côté d'une sélection des tarifs aériens les moins chers sur cent destinations, le *Guide* recense aussi mille cinq cents stages d'artisanat en France, offre des propositions de week-end à l'étranger, donne des adresses de chantiers de jeunesse ou d'organismes présentant un catalogue de vacances sportives. Les rédacteurs du *Guide* ont aussi pensé à ceux qui ont déjà choisi leur destination de l'été. Une liste des librairies spécialisées dans le voyage, des formalités à accomplir pour se rendre dans cent quarante pays, et enfin un guide des guides leur permettent de préparer vacances et dépaysement. Par exemple, descendre la Dordogne en radeau, comme Michel, qui voulait passer des vacances « *calmes et peu chères* », ou rencontrer des artisans qui ne souhaitent pas « *que le travail manuel rende idiot* », et qui offrent une manière de vivre à la campagne. Ses lecteurs, malgré le nom des Dossiers, ne seront pas seulement des étudiants, espère M. Prot, mais aussi des jeunes, des lycéens, enfin tous ceux qui envisagent leurs vacances dans « *un esprit étudiant* ». C'est à eux que s'adresse le *Guide*, lorsqu'il conseille de se comporter en consommateur à part entière des organismes de voyages. Une revue qui demande à ses lecteurs d'être perspicaces, de ne pas acheter « *n'importe quoi à n'importe quel moment et dans n'importe quelles conditions* ». C'est cela aussi le *Guide de l'étudiant*. « *Ce n'est pas facile,* avoue M. Prot, *et nous en faisons nous-mêmes l'expérience. Combien d'omissions, d'imprécisions, volontaires ou pas, avons-nous relevées dans les brochures que nous décryptons !* » Un travail de fourmi et de bénédictin, très précieux pour les vacanciers de l'été 1980.

SERGE BOLLOCH.

(1) *Les Dossiers de l'étudiant*, n° 14. - Vacances-Voyages 80. 12 F. 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris.

Du violon à la clé à molette

De multiples stages sont proposés aux jeunes, voire aux enfants. Ils se diversifient aujourd'hui. A l'artisanat traditionnel et aux techniques répertoriés par les associations et traditionnels centres de renseignements (voir ci-dessous le C.I.D.J.) viennent s'ajouter des stages de sports, de loisirs les plus variés. En voici quelques exemples.



(Dessin de PLANTU.)

MUSIQUE

La Fédération nationale d'association culturelle d'expansion musicale propose des séjours musicaux aux mélomanes, aux musiciens, aux amateurs d'art dramatique et de danse classique. Des « jardins musicaux » s'adressent aux enfants de quatre à sept ans, des sessions « juniors » aux sept et douze ans, des sessions pré-adolescents et adolescents.

★ FNACEM, Hôtel des Croisilles, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 277-54-00.

GROS MOLLETS

L'Association La Burle, créée en 1975, propose aux jeunes une série d'activités sportives dans le Vivarais et l'Ardèche. Raids pédestres, raids canoë, randonnées avec des ânes sur le haut plateau ardéchois. Prix : à partir de 950 F. Age : à partir de quatorze ou seize ans.

★ La Burle, Usclades, 07510 Usclades et Rieutord. Tél. : (75) 38-80-19.

CONNAITRE LES RACINES

Jeunes et Nature organise des stages de formation d'animateurs nature. Durant une semaine des jeunes de dix-sept ans et plus feront connaissance avec « *le milieu naturel* » des régions où ils se trouvent, les modes de protection de la nature et les techniques d'animation. Ces stages d'initiation à la nature sont ouverts aux jeunes à partir de quatorze ans.

★ Jeunes et Nature, 129, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris. Tél. : 326-13-28.

AVEC LES ARTISANS

Travailler le cuir, le bois, l'osier, la laine, la soie, en Lozère. Tels sont les stages proposés par l'Association Lou Grel. L'hébergement est assuré mais non les repas. Age minimum requis : seize ans.

Prix du stage : à partir de 750 francs.

★ Lou Grel, Maison consulaire, 2, rue Henri-Rivière, 48000 Mende. Tél. : (66) 65-09-92.

EXPLORATEURS DANS LES LANDES

Deux stages permettront à leurs participants de découvrir le parc naturel régional des Landes de Gascogne : du 21 au 26 juillet, du 11 au 16 août. Moyennant 650 francs, les « *explorateurs* » *pourront ainsi* apprendre l'histoire, l'économie de la région et rencontrer les habitants. Age minimum : dix-huit ans.

★ Gérard Rodrigues, mairie annexe, 33830 Belin-Beliet.

PAUVRES VIEILLES PIERRES

Aux amoureux des vieilles pierres, le Club du Vieux-Manoir, créé en 1953, avec pour objectif de mettre en valeur du patrimoine architectural et d'offrir des activités aux jeunes, propose une série de chantiers pour 1980, dans l'Aisne, l'Indre, aux Antilles, de façon permanente. Douze chantiers saisonniers viennent s'ajouter à ces activités. A partir de treize ans, pour certains chantiers; dix-sept ans pour d'autres, notamment pour l'Ecole pratique.

★ Club du Vieux Manoir, 10, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris. Tél. : 508-80-40.

CHEZ LES MAORIS

Vivre en Nouvelle-Zélande, en Italie, au Kenya ou à New-Delhi, tels sont les séjours proposés par « Expérience de la vie internationale ». Plusieurs séjours sont organisés par l'association: individuels, collectifs, à thème (médecine, agriculture), etc. A titre d'exemple, quatre semaines en Nouvelle-Zélande coûtent 600 francs, en Italie, 1 740 francs. Les participants choisissent leur mode de transport.

★ Expérience de vie internationale, 89, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 278-50-03.

LE TARN PROFOND

Des stages de canoë-kayak, de photo et de restauration sont organisés par l'association « Vallée de l'amitié », dans la vallée du Tarn. Pour les stages de kayak, il faut avoir dix-huit ans, savoir nager, participer aux frais à concurrence de 950 F, ne *pas oublier son instrument de* musique préféré.

Le stage de restauration coûte 32 francs par jour, il comprend également des activités sportives, musicales, des veillées.

★ Vallée de l'Amitié, Pierre Lesbros, 28, avenue Pasteur, 94250 Gentilly.

LA GASTRONOMIE ET LE RESTE...

Des stages de gastronomie, d'émaux sur cuivre, de fer forgé, de poterie, d'art dramatique, d'astronomie, de plantes médicinales, des initiations à la musique et des promenades botaniques sont organisés ou répertoriés par le comité d'action, de liaison économique et de productivité du département de l'Aveyron.

Cinquante-cinq stages figurent parmi ces propositions de vacances insolites. Les possibilités d'hébergement sont multiples (camping, hôtel, sur place). Exemples de prix : gastronomie : 600 F. Mécanique: 350 F. Astronomie, 950 F.

★ Club Vacances insolites, 6, boulevard Gambetta, 12000 Rodez. Tél. : (65) 68-57-89.

YOGA ET MONTAGNE

Des week-ends et des stages sont organisés pour les « montagnards » en mai, juin et juillet. Des cours de mathématiques, physique anglais, yoga, alternant avec des randonnées.

★ Trans Humans Horizons, 29, avenue Thiers, 64000 Pau. Tél. : (59) 30-23-92.

Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ)
101, quai Branly, 75015 Paris
Tél. : 566-40-20



l'étudiant : tout sur



à la clé a molet





STAGES

Avec la pioche au cœur

RUDE tâche que celle de diriger, en 1980, une association comme « les Compagnons bâtisseurs », qui organise pendant l'été des chantiers pour les jeunes ! Le travail des « bâtisseurs » que propose cette organisation, trente-cinq heures par semaine, aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, subit en effet la concurrence de loisirs plus lucratifs. A la démarche bénévole et désintéressée de ces compagnons qui tente d'aider les plus déshérités, reconstruisant murs et charpentes, les jeunes préfèrent souvent les « petits boulots » rémunérés. A l'apprentissage sur le tas des techniques de la construction, certains opposeront les stages qui débouchent sur un diplôme.

« *La société*, disent les responsables des Compagnons bâtisseurs, *ne favorise par le type d'activité que nous proposons.* » Il n'est pas jusqu'à certains artisans qui ne reprochent à ces jeunes de leur prendre leur travail. Il y a quelques années, les « C.B. » (Compagnons bâtisseurs) étaient donc cinq fois plus nombreux que maintenant où l'on compte, chaque été, seulement deux cent cinquante Français et trois cent cinquante étrangers.

Situation précaire

A ces difficultés de recrutement s'ajoute depuis cette année une stagnation des subventions. Le fonctionnement de l'association dépend pourtant à 85 % de ces aides de l'Etat puisque l'apport des jeunes — 150 F pour un séjour de trois semaines — ne contribue que faiblement au fonctionnement d'un chantier. « *La situation est devenue très précaire* », affirme Pascal Friburg, un des quatre permanents, payé près de 3 500 francs par moins.

La disparition d'une telle association serait grave, à en juger par le plaisir des sept jeunes de dix-sept à vingt et un ans rencontrés, à Pâques, au hameau de Vaux (Val-d'Oise). Ce chantier organisé par les Compagnons bâtisseurs avait pour but la pose d'une immense dalle de béton pour la bibliothèque de l'association Aide à toute détresse. Celle-ci, en contrepartie du travail fourni, hébergeait l'équipe et rémunérait pour 1 600 francs les deux moniteurs.

Malgré les brouettes un peu lourdes — surtout les premiers jours — et en dépit du froid vif d'avril, les trois garçons et les quatre filles apparaissaient détendus et joyeux. « *C'est important d'aider les gens* », explique Thierry, dix-sept ans. « *On se réveille au chant des coqs et on vit en dehors de la ville* », s'émerveille Sylvie, dix-huit ans. « *Il faut bien passer le temps* », dit en riant Isabelle, dix-neuf ans, qui souligne « *la nécessité de remédier aux carences de l'habitat* ». Le moniteur, qu'on appelle chez les Compagnons bâtisseurs un « *volontaire à long terme* », parle, lui, de la nécessité d' « *autogérer le groupe* ». En tout cas, les relations qu'il entretient avec les plus jeunes n'apparaissent pas autoritaires. Tous sont décidés à revenir « *là et pas ailleurs* ». Une des filles, qui en est à son huitième stage, est décidée à devenir « *volontaire à long terme* ».

Si l'association, malgré ses succès certains, reste mal connue, c'est d'abord faute de moyens : le permanent chargé de l'information consacre seulement un dixième de son énergie à cette tâche, « *faute de temps* ».

Surtout, les Compagnons bâtisseurs souffrent d'une image un peu floue parce qu'ils hésitent à préciser leurs options. Les organisateurs, en effet, ne se reconnaissent plus dans l'aspiration de départ, largement anticommuniste et confessionnelle. Créés en 1953 en Belgique par un prêtre, les Compagnons bâtisseurs voulaient alors venir en aide aux réfugiés de l'Est. Aujourd'hui, seul le caractère social des chantiers est clairement revendiqué. Les « C.B. » se démarquent nettement de ces associations qui « *veulent reconstruire simplement les demeures historiques* ». L'objectif est, pour eux, d'aider les familles mal logées ou de favoriser la construction d'un établissement à caractère social.

L'association se définit par un programme minimum. Nombreux pourtant parmi les responsables sont des non-violents : plusieurs s'affirment objecteurs de conscience. L'un des permanents a fait pendant un an un séjour sur le Larzac. Les « C.B. » parlent de « *prise en charge* », d' « *autodiscipline* », de « *la nécessité de faire évoluer les choses* » — mais simplement entre eux.

« *Pouvons-nous affirmer notre identité*, se demandent aujourd'hui les responsables de cette association, *sans risquer de perdre une partie de notre clientèle traditionnelle ?* » Mais peuvent-ils, face à l'érosion de leur recrutement, prendre le risque de ne pas se faire entendre de cette fraction de la jeunesse tentée par la non-violence, ou même par le retour aux valeurs essentielles de la fraternité ?

NICOLAS BEAU.



(Dessin de PLANTU.)

Profession : bénévole

LUI, à trente et un ans, après une formation juridique, travaillait, en s'y ennuyant un peu, dans une banque. Le deuxième, après des études à l'Institut d'études politiques (I.E.P.) de Paris, participait, sans conviction, à trente et un ans également, à la rédaction d'un bulletin économique. Le troisième, un élève de l'ESSEC, avait été engagé, sans passion excessive, à la direction commerciale d'une entreprise industrielle. Avant même que M. Barre ne conseille aux chômeurs de créer leur entreprise, les trois amis avaient décidé, en septembre, de créer R.D.C. Loisirs (1), une organisation de vacances pour les jeunes : « *On en avait assez*, disent-ils, *de vendre des containers, des agrégats et du crédit.* » Ils ont donc eu l'idée de créer cette association, notamment parce que l'un d'eux, Antoine Paucot, après de multiples expériences de moniteur de colonies de vacances et de professeur, avait vraiment le feu sacré. La vocation des deux autres est moins précise.

Pas de subventions

D'ores et déjà, ils ont organisé deux séjours de ski, l'un à Avoriaz, l'autre à Chamrousse. La première fois, vingt enfants de dix à dix-sept ans, souvent contactés « par relation », sont venus. La fois suivante, il y avait une quarantaine de personnes, dont la moitié de parents : l'idée des responsables de R.D.C. Loisirs est, en effet, de mélanger les âges. Autre désir : laisser une grande initiative aux intéressés. « *Il ne faut pas*, explique Antoine Paucot, *recréer, dans les séjours de vacances, des structures rigides entre assistants et assistés, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.* » A Pâques, tous ont participé aux tâches ménagères. Cet été, en Grèce, de petits groupes de cinq ou six personnes tenteront d'apprendre « le voyage itinérant », de préserver l'initiative des jeunes. A R.D.C. Loisirs, on croit également que les éducateurs ne sont pas les seuls à pouvoir prendre en charge l'été les jeunes. Un seul, parmi eux trois, possède d'ailleurs un diplôme de « directeur de centre ».

Leur projet est-il original ? Il le semble, à en juger par les intentions des responsables de vingt et une associations de camps de vacances, qui ont fondé l'Association pour la formation de cadres de loisirs de jeunes (Afocal). « *Devant le laxisme et les abus de non-directivité de trop de directeurs et d'animateurs*, disent ses dirigeants, *ces associations se sont unies pour sélectionner et former de vrais éducateurs qui répondent au grand besoin de sécurité des jeunes, qui aient l'esprit de service et des mœurs irréprochables, et qui ne craignent pas d'exercer leur autorité.* »

R.D.C. Loisirs organise des séjours à des prix relativement élevés : 1 980 francs cet hiver pour douze jours en montagne et 2 650 francs cet été pour vingt-quatre jours en Grèce. Les responsables de cette association, tous bénévoles, pour l'instant reconnaissent que ces tarifs, bien que « *dans la moyenne* », sont élevés. « *Mais, la première année*, disent-ils, *nous n'avons pas eu de subventions de l'Etat...* ».

Les dirigeants de R. D. C. Loisirs sont sympathiques, ouverts, directs, précis. Et si cela suffisait pour s'occuper de vacances sans prétention sociale ou éducative ?

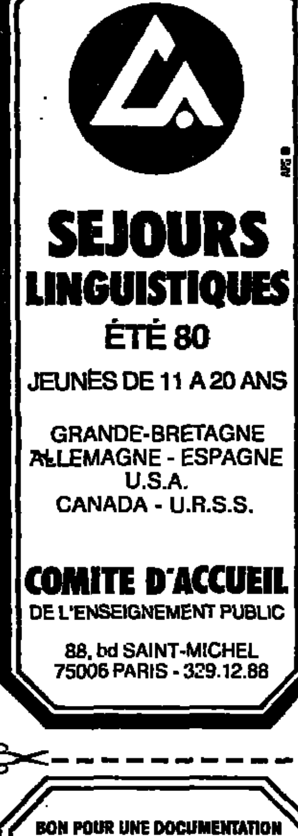
N. B.

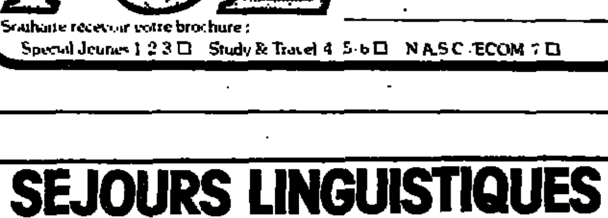
(1) R.D.C. Loisirs, 3, rue Lemaigneux, 75014 Paris (tél. : 373-27-76).













LANGUES

En sautant les frontières

ON sort peu des sentiers battus en matière de voyages linguistiques et cela malgré le nombre croissant d'organismes spécialisés. Pour acquérir les automatismes de base, le séjour d'un enfant dans une famille, complété par des *cours, reste la formule la plus répandue.*

Les séjours en famille sans cours sont aussi très demandés par des parents soucieux de ne pas prolonger la période scolaire pendant l'été. Dans les deux cas, il faudra s'assurer que la famille hôte ne comprend pas d'autre élève francophone et que son lieu de résidence demeure éloigné des circuits touristiques.

La plupart des familles sont choisies pour leur courtoisie et leur hospitalité, mais, avec l'habitude, il arrive que leur curiosité soit émoussée. Le jeune Français devra donc parfois faire les premiers pas pour *susciter une réelle communication.*

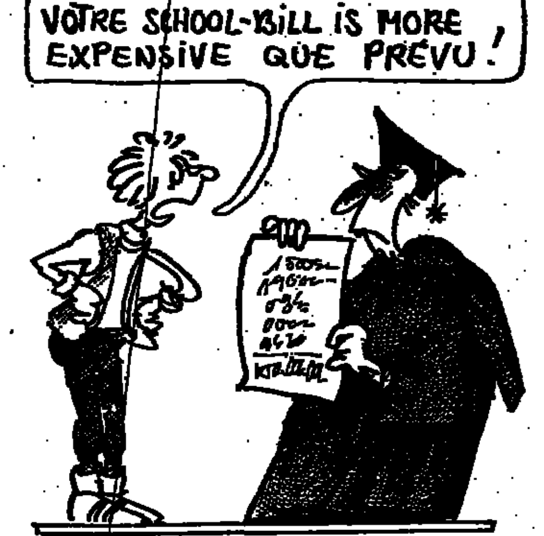
Mais, quelles que soient les bonnes dispositions de la famille d'accueil, elle ne peut pas — et le jeune ne le souhaite pas — s'occuper constamment de son hôte pour lui parler, le faire parler, le sortir, le distraire. C'est pourquoi le séjour linguistique s'accompagne souvent d'un programme de loisirs extra-familiaux, généralement sportifs, mais aussi touristiques et culturels. Dans ce cas, il importe de vérifier que le forfait proposé est bien global.

L'Angleterre d'abord, la République fédérale d'Allemagne ensuite sont les pays de prédilection de ces migrations estivales. Cependant, un flux croissant de Français, jeunes et moins jeunes, s'égaillent entre l'Irlande et l'Ecosse, les Etats-Unis, la République démocratique allemande (R.D.A.), l'Espagne, l'Italie et l'U.R.S.S.

Ces voyages linguistiques représentent souvent la première séparation d'avec la famille. Il est donc normal que des parents soient anxieux. Pour choisir l'organisme qui convient le mieux, il est recommandé de comparer entre plusieurs brochures, d'examiner le nombre d'heures de cours, la nationalité et la compétence des professeurs. L'agrément de l'organisation par le ministère français de la jeunesse, des sports et des loisirs, ou par le ministère de l'éducation du pays d'accueil constitue également un élément de sérieux.

Décider d'envoyer un enfant à l'étranger est aussi l'occasion d'un débours important. De nombreux organismes — comités d'entreprises, services sociaux, administrations, caisses d'allocations familiales — peuvent prendre en charge une partie du séjour de l'enfant.

YVES MAMOU.



(Dessin de PLANTU.)

ANGLETERRE

Séjours en famille avec cours

● *Pour les élèves de onze à quatorze ans.* — Du 7 juillet au 28 juillet et du 5 août au 26 août dans le Hampshire et le Yorkshire. Cours organisés par des professeurs britanniques à raison de deux heures par jour, quatre jours par semaine. Activites de groupe sportives et culturelles. De 2 430 à 2 850 F selon l'âge et les centres. (Centre de coopération culturelle et sociale.)

● *Pour les élèves de sixième à la terminale.* — L'élève français est le seul hôte de la famille anglaise. Celle-ci participe activement au travail à domicile imposé à l'élève, deux heures par jour environ. Chaque semaine, un « tuteur » agrégé ou titulaire du CAPES rend visite à l'élève et corrige son travail. Séjours de trois ou quatre semaines en Ecosse ou en Angleterre. En juillet et en août de 2 360 à 2 975 F. Transport non compris. (Eurolangues Vacances.)

● *Pour les élèves de sixième à la terminale.* — Séjours de trois semaines. L'élève est le seul hôte de langue française. Trois heures de cours par jour sont assurées par des professeurs du pays. La tenue exigée d'un « journal » se veut l'occasion d'échanges avec la famille d'accueil. Excursions, sports, visites sont également prévus. Centres dans toute l'Angleterre et en Ecosse. De 2 800 à 3 420 F. (Centre d'échanges internationaux.)

● *Pour les élèves de sixième à la terminale.* — Les familles ne reçoivent qu'un seul hôte français. Une section « intensive » (trois heures de cours au lieu de deux) est réservée aux élèves de seconde, première et terminale. Visites, excursions, sports. Séjours de trois et quatre semaines en juillet et en août et de deux et trois semaines en septembre dans toute l'Angleterre (notamment la périphérie de Londres), mais aussi le pays de Galles et l'Ecosse. De 2 520 à 3 090 F. 1 920 F pour deux semaines. Transport en supplément. (Organisation scolaire franco-britannique.)

● *Pour les élèves de plus de seize ans.* — Un séjour de trois semaines en juillet, août et début septembre, à Oxford, comprend vingt heures de cours par semaine. Cette formule intensive est assurée par des professeurs du pays. Loisirs et découverte par petits groupe (payant sur place), sur le conseil d'animateurs français. Week-ends dans *la famille d'accueil.* 3 352 F (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.)

Séjours en famille sans cours

● *Pour tous les âges.* — Séjours « sports langue » en famille dans toute la Grande-Bretagne. Une grande variété de sports est mise à la disposition des jeunes : tennis, planche à voile, football, patinage, ski nautique, natation de compétition, canoë, pêche au lancer en Ecosse... A partir de 2 200 F. Equitation et voile pendant quatre semaines : 5 000 F. (Séjours internationaux linguistiques et culturels.)

● *Pour les jeunes de quinze à dix-sept ans.* — Pour ceux qui aiment la vie simple à la campagne, des familles rurales surtout dans le sud de l'Angleterre accueillent de jeunes Français. Aucun travail n'est demandé, mais bien entendu une bonne intégration passe par le partage des activités familiales. Du 7 au 29 juillet et du 4 au 26 août. 1 920 F. (Club des 4 vents.)

● *Pour les plus de dix-huit ans.* — Séjour de trois semaines en juillet et en août. Cette formule convient aux jeunes ayant une connaissance suffisante de *la langue et des coutumes du* pays. Chacun doit pouvoir organiser lui-même ou avec la famille d'accueil ses activités quotidiennes qui restent à sa charge. Lors des sorties avec la famille, participation aux frais. Région de Londres et Essex. 1 695 francs. (Ligue française de l'enseignement.)

ALLEMAGNE

Séjours en famille avec cours

● *Pour les jeunes de onze à seize ans.* — Un séjour de trois semaines en Rhénanie-Westphalie et en Bade-Wurtemberg en juillet et en août. Deux heures de cours par jour par des professeurs français et allemands. Nombreuses activités et excursions. Une réunion d'information avant le départ met en contact parents, organisateurs et enseignants. 2 320 francs (Cooordination culturelle et linguistique).

● *Pour les jeunes de douze à dix-huit ans.* — Séjour de trois semaines en juillet et en août. Répartition des jeunes dans toutes les régions, suivant l'âge (Bavière, Rhénanie-Westphalie, Basse-Saxe, Forêt-Noire...). Dix heures de cours par semaine. Répartition en deux niveaux après un test par groupes de vingt-cinq au maximum. Les après-midi sont réservés à la vie familiale et aux loisirs. Excursion une fois par semaine. De 2 170 à 2 450 francs (Club des 4 vents).

Hébergement en centre avec cours

● *Pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans.* — Séjours de trois semaines en juillet et en août en Rhénanie. Trente heures de cours par semaine. Laboratoires de langues et professeurs allemands. Trois excursions d'une journée sont prévues et incluses dans le forfait. Les activités sportives et culturelles nécessitent une participation aux frais. 2 327 francs. Pour les jeunes du même âge, un séjour de trois semaines en République démocratique allemande (R.D.A.) est *moins axé sur l'apprentissage de* la langue (deux à trois heures de cours par jour). Un programme d'excursions et de rencontres est compris dans le forfait. Les frais de déplacement ment sur place ne sont pas inclus. De 1 722 à 1 797 francs (Ligue française de l'enseignement).

Séjours en famille sans cours

● *Pour les jeunes de onze à dix-huit ans.* — Un seul hôte français par famille. Aucune activité extra-familiale n'est organisée, mais la présence d'un jeune Allemand du même âge est quasiment assurée. Séjours de une, deux ou trois semaines dans toute l'Allemagne, et notamment à Berlin-Ouest. De 740 à 2 650 F (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse).

ÉTATS-UNIS

● *Séjours en famille.* — A l'instar des familles anglaises et allemandes, les familles américaines ne sont pas rémunérées. Malgré cet avantage financier (qui tend d'ailleurs à diminuer), les séjours restent chers : entre 5 000 et 6 500 francs pour quatre semaines, suivant que l'on choisisse la côte est ou la côte ouest des Etats-Unis (Eurolangues, Vacances studieuses, Ligue française de l'enseignement, Didac...). Une formule originale, les « summer camps » pour les jeunes de sept à quatorze ans est également exploitée. Accueillis en nombre limité dans ces camps de vacances, les jeunes Français participent à toutes les activités essentiellement sportives (tennis, canoë, voile, natation...). Une heure de cours par jour. Quatre semaines en juillet et en août : de 6 420 à 7 350 francs (Foreign Study in Living).

La même formule, mais sans cours, est proposée aux jeunes de moins de seize ans dans le Maine, une région de lacs et de forêts. Du 4 juillet au 1er août : 5 320 francs (Club des 4 vents).

U.R.S.S.

Stages de perfectionnement organisés pour des personnes de quinze à trente ans par l'intermédiaire de l'Association France-U.R.S.S. Hébergement en cités universitaires, séjours de dix-huit à vingt et un jours. Nombreuses activités sociales et culturelles inscrites au programme par des agences de tourisme soviétiques. De 2 850 à 3 910 francs suivant la région choisie. (Ligue française de l'enseignement.)

ESPAGNE

L'espagnol est la langue la plus parlée dans le monde après l'anglais et le chinois.

● *Séjours en famille* en Castille avec trois heures de cours par jour, en juillet et en août. Trois et quatre semaines de 2 240 à 2 850 francs. (Club des Quatre Vents.)

● *A Santander et Madrid,* trois semaines en juillet et août. Dix heures de cours et une excursion par semaine. Il n'est pas garanti que l'enfant soit le seul hôte francophone de la famille. 2 630 et 2 970 francs. (Ligue française de l'enseignement.)

● *Pour les étudiants de dix-huit à vingt-cinq ans,* deux sessions de cours en juillet et en août à l'université de Madrid. Hébergement en cité universitaire. Du 14 juillet au 2 août et du 4 août au 22 août. 2 785 francs voyage non compris. (Centre d'échanges internationaux.)

SÉJOURS « HORS PISTES »

● *Pour jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans.* — Réalisation d'une émission de radio à Brême, en collaboration avec de jeunes Allemands et des techniciens bilingues. Cette rencontre aura pour contexte la prochaine campagne électorale que va connaître l'Allemagne, et le fait que cetet ville-Etat soit la première à élire des « Verts » au sein de son Parlement régional. Cette émission sera diffusée ensuite sur France-Culture. Bonne connaissance de l'allemand demandée. Du 8 au 19 septembre. 750 francs.

● *Une rencontre économique* est organisée, du 3 au 15 septembre, à Wasserburg. Elle s'adresse à des jeunes soucieux d'améliorer leurs connaissances des mécanismes institutionnels et économiques de ces deux pays. (Bureau international de liaison et de documentation.)

● *Tous âges.* — Séjour en famille à Malte. Possibilités de cours d'anglais pour tous niveaux, et d'excursions une fois par semaine. Du 7 au 28 juillet et du 4 au 25 août. 3 495 francs.

● *Accueil dans une famille cinghalaise à Colombo, (Celan).* — Cette formule, réservée aux plus de dix-sept ans, comprend une semaine d'excursions sur les trois semaines de séjour. Une façon de se familiariser à l'anglais originale mais qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Du 9 au 31 juilletet du 6 au 28 août. 6 750 francs. (Séjours internationaux linguistiques et culturels.)

● *Stages intensifs de breton* organisés par l'univerité de Haute-Bretagne à Rennes. Hébergement en cité universitaire et repas au restaurant universitaire. Neuf heures par jour, conversation, labratoire, travail par petits gropes. Du 30 juin au 5 juillet. 40 francs. (Formation permanente.)

BONNES ADRESSES

● **Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse** (ACFAJ), 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, tél. 557-30-51.

● **Bureau international de liaison et de documentation** (BILD), 50, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. 387-25-50.

● **Centre de coopération culturelle et sociale** (C.C.C.S.), 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 261-53-84.

● **Centre des échanges internationaux**, (C.E.I.), 21, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 887-20-94.

● **Club des quatre vents**, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. 329-60-20 et 10, rue des Marronniers, 69002 Lyon, tél. (78) 37-25-69.

● **Coordination culturelle et linguistique** (C.C.L.), 8, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. 331-36-36.

● **Didac**, BP 1, 92430 Marnes-la-Coquette, tél. 741-09-11.

● **Eurolangues-Vacances studieuses**, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 265-59-25.

● **Foreign Study in Living**, 14, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly, tél. 637-16-23.

● **Ligue française de l'enseignement**, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris cedex 03, tél. 277-11-40.

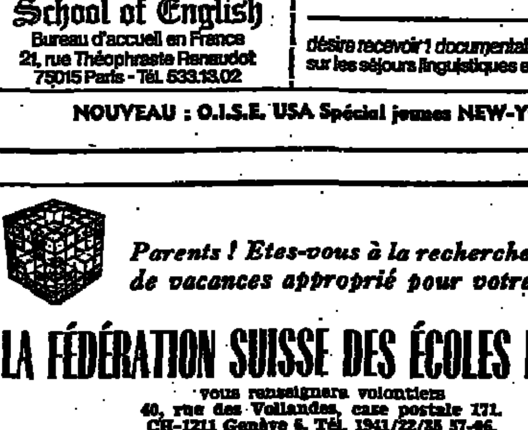
● **Organisation scolaire franco-britannique** (O.S.F.B.), 43, rue de Provence, 75009 Paris, tél. 526-63-49.

● **Séjours internationaux linguistiques et culturels** (SILC), 56, av. Jules-Ferry, 16000 Angoulême, tél. (45) 95-83-56.

● **Université de Haute-Bretagne**, faculté des lettres, formation permanente (stages de breton), 35000 Rennes, tél. (99) 59-20-33.

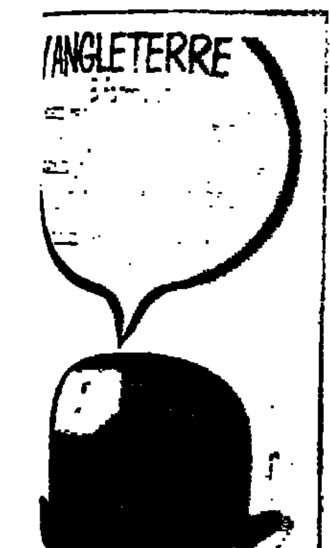






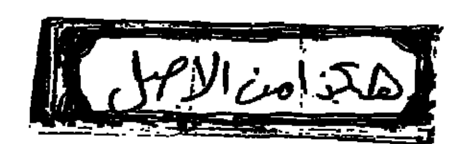












ASSURANCES

DES PRÉCAUTIONS DANS LES BAGAGES

Des millions de jeunes pratiquent un sport. Sept cent mille étudiants partent pour un séjour linguistique à l'étranger. Quinze mille stoppeurs sont recensés par les organisations. Des milliers de bénévoles restaurent des châteaux. Un million d'enfants partent en colonie de vacances. Les organismes qui proposent ces activités font souscrire automatiquement aux parents un contrat d'assurance. Les contrats de responsabilité civile signés par les familles et les assurances extra-scolaires viennent en général compléter ces dispositions, mais il est parfois nécessaire de vérifier si tous les risques ont été envisagés et de souscrire une assurance supplémentaire. Le centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris (téléph. 824-96-12 ou 770-89-39) met à la disposition des parents et des jeunes des fiches récapitulatives pour chaque activité. — M.-C. R.

LA pratique d'un sport s'exerce, la plupart du temps, dans le cadre d'un club. L'adhésion entraîne l'adhésion à une assurance collective. Les cotisations doivent donc être versées mais, si les garanties sont insuffisantes, on peut obtenir leur *extension*. Les contrats de club prévoient, en général, les garanties suivantes :

● Si l'enfant est victime d'un accident : le versement d'un capital ; si une invalidité est constatée, le remboursement des frais de soins, le versement d'un capital en cas de décès.

● Si l'enfant est la cause d'un accident, l'assureur indemnise la victime.

Voyages à l'étranger : lors des déplacements à l'étranger, certaines formalités préalables sont nécessaires.

● Si l'enfant est victime d'un accident :

— En Grande-Bretagne, les soins sont gratuits ;

— Dans les pays de la C.E.E., les touristes doivent être en possession d'un imprimé de prise en charge ;

— Aux Etats-Unis, les parents peuvent souscrire un contrat d'assurance temporaire ; les enfants ne peuvent, en effet, bénéficier d'assurance sociale.

— Pour les autres pays, il peut exister un accord entre la France et les nations étrangères visitées. La division « relations étrangères » de la Sécurité (84, rue Charles-Michel, 93207 Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) donnera aux intéressés toutes informations à ce sujet.

● Si l'enfant provoque un accident :

— L'assurance des parents peut être suffisante, de même que la garantie extra-scolaire. Il est néanmoins nécessaire de vérifier si cette garantie s'étend aux pays concernés ;

— Un contrat d'assurance « *voyage à l'étranger* », qui regroupe un ensemble de garanties valables d'un à six mois peut être souscrit.

● *La voiture.* — Avant de laisser partir les jeunes avec un véhicule ou « en stop », certaines démarches d'assurance sont nécessaires :

— La carte verte, qui certifie que l'automobiliste est assuré pour sa responsabilité civile dans les pays traversés, est obligatoire. Si le pays visité ne figure pas au dos de la carte, une assurance spéciale peut être prise à la frontière ;

— L'assurance caution est utile dans tous les pays (Yougoslavie, Grèce, Espagne, par exemple) où une forte caution est demandée en cas d'accident.

● *La bicyclette.* — Pour assurer les victimes d'un cycliste, deux sortes de contrats peuvent être souscrits :

— Le contrat responsabilité civile, qui assure tous les membres d'une famille suffit. La responsabilité personnelle des adolescents doit néanmoins être assurée ;

— Un contrat « responsabilité civile bicyclette » assure l'utilisateur d'un deux-roues déterminé.

Pour assurer les cyclistes, une assurance individuelle peut être souscrite. Elle prévoit le versement d'un capital en cas d'invalidité, et le remboursement des frais de soins.

● *Chantiers de jeunes :*

— Si les jeunes sont rémunérés, ils sont obligatoirement affiliés à la Sécurité sociale, qui les prendra en charge en cas d'accident ;

— Si les jeunes ne sont pas rémunérés, ils sont indemnisés par l'organisme qui bénéficie de leur aide bénévole.

POINT DE VUE

PETITS VIATIQUES

par RUBEN URRUTIA (*)

LE problème des vacances est pour les familles un problème important sous deux aspects :

1° L'équilibre du temps de travail et du temps de loisir ;

2° Que faire des enfants pendant la période des vacances ?

Pour ce qui concerne le premier point, il est évident que les mesures qui ont été prises, en matière d'aménagement du calendrier scolaire, par l'arrêté du 9 janvier 1980 l'ont été pour répondre « aux vœux exprimés par les professionnels des transports et des industries hôtelières et touristiques », *selon les propres termes du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, dans une réponse apportée à un parlementaire le 4 février 1980. Les parents d'élèves, dont la préoccupation essentielle est de préserver l'intérêt des enfants, ne peuvent donc se satisfaire des mesures préconisées à la hâte, quand elles conduisent en plus à des aberrations constatées dans les calendriers établis par les recteurs (académie de Lille et ensemble des académies du midi de la France).*

Comment faire pour partir ?

Concernant le second point, si effectivement, pour un certain nombre de parents, ce problème se trouve réglé par des moyens divers, on ne peut ignorer — et ce sont des chiffres officiels publiés par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs — que 46 % des enfants et des jeunes ne partent pas en vacances et que, pour les 54 % autres, la moyenne du nombre de journées de vacances est d'environ trente. A partir de là, que dire des autres journées de vacances ? Dans ces conditions, le problème qui préoccupe les parents n'est pas de savoir ce que leurs enfants vont faire en vacances, mais comment faire pour qu'ils partent. Le premier souhait que nous pouvons exprimer est que le phénomène social soit pris en compte. Que des mesures sociales soient effectivement prises pour y répondre, ce qui suppose la mise en place d'infrastructures d'accueil, de personnel d'animation et une aide financière aux familles nécessiteuses.

(*) Secrétaire général adjoint de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E. présidée par Mᵉ Cornec).

JUSTICE

M. André Chevalier est chargé du supplément d'information dans l'affaire de Broglie

Ainsi qu'on s'y attendait, c'est M. André Chevalier, conseiller à la cour d'appel de Paris, président de la chambre d'accusation, qui a été chargé par cette chambre d'accusation (nos dernières éditions du 26 avril) du supplément d'information dans l'instruction de l'affaire de Broglie. Il rouvrira donc, un peu plus d'un mois après qu'il eut été clos, le volumineux dossier qui avait d'abord été confié à M. Guy Floch puis à Mlle Martine Anzani, juge d'instruction.

La réouverture de l'instruction est entendue dans un sens large, bien que laissée à l'entière appréciation du magistrat, puisque M. Chevalier doit tout d'abord *« s'assurer de l'existence des deux documents qui seraient des rapports de police en date des 1er avril et 24 septembre 1976, et, dans l'affirmative, les verser au dossier »*. Ces documents avaient été publiés par *le Canard enchaîné* du 2 avril. M. Chevalier devra ensuite *« rechercher les conditions dans lesquelles ces rapports auraient été établis, vérifier si ces documents contiennent des éléments nouveaux de nature à apporter des précisions complémentaires sur le crime, et, dans l'affirmative, à partir de ces éléments, procéder à toutes investigations qui s'avéreraient utiles »*.

L'« élément nouveau »

Pour cela, M. Chevalier pourra *« procéder à toutes auditions de témoins, interrogatoires, confrontations, perquisitions, saisies et, généralement, à tous actes d'instruction pour l'exécution de la mission impartie »*.

La chambre d'accusation a donc considéré que la publication, par *le Canard enchaîné*, des deux notes de la dixième brigade territoriale attestant que la police était au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie constituait un *« élément nouveau »* et prouve, s'il en était besoin, que jamais le magistrat instructeur n'en a été informé par les policiers quels qu'ils soient, à commencer par M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire. M. Ducret avait pourtant affirmé en avoir fait part *« verbalement »* au magistrat instructeur.

En conséquence, la poursuite de l'instruction va être confiée à un troisième magistrat, après Mlle Martine Anzani et M. Guy Floch. Ce magistrat, M. Chevalier, devra prendre connaissance de ce volumineux dossier avant de procéder à ses investigations, ce qui implique que le procès, prévu pour l'automne prochain, n'aura probablement pas lieu à cette époque.

RIDEAU RELEVÉ

Le 21 mars, l'instruction de l'affaire de Broglie est terminée et le dossier transmis à la chambre d'accusation. Le 25 avril, celle-ci ordonne un supplément d'information. Entre ces deux dates, le 2 avril, la publication par « le Canard enchaîné » *de deux documents qui confirment ce dont on se doutait : la police était prévenue, trois mois avant sa mort, le 24 décembre 1976, que des menaces pesaient sur la vie de Jean de Broglie. Ainsi se fait et se défait — parce que la presse s'en est souciée — un dossier dont le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Poniatowski, avait hâtivement affirmé qu'il était bien élucidé.*

La décision des magistrats satisfait le R.P.R. qui avait annoncé qu'il n'envisagerait de soutenir une demande de saisine de la Haute Cour de justice sur le cas de l'ancien ministre de l'intérieur que si les autres voies pour « faire la lumière » *se trouvaient barrées. M. Claude Labbé avait, le 15 avril, déclaré :* « Nous ne voulons pas que le rideau soit baissé » *et, quelques jours plus tard :* « La lumière peut se faire par la voie judiciaire. »

En s'intéressant aux documents publiés par « le Canard enchaîné », *en s'assurant de leur authenticité — qui ne fait guère de doute — le magistrat chargé du dossier sera naturellement conduit à rechercher quel a été le destin de ces rapports de police explosifs... au moins à retardement. Dans cette quête, il lui faudra sans doute obtenir le témoignage de M. Poniatowski.*

Ainsi l'affaire de Broglie, qui n'était close ni aussitôt après le meurtre ni le 21 mars dernier continuera-t-elle au moins sur trois plans : le supplément d'information, les travaux de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition socialiste de saisine de la Haute Cour et les plaintes de M. Poniatowski contre les députés socialistes et communistes.

L'ancien ministre de l'intérieur avait déclaré, le 11 mars, avant ces rebondissements et à propos des « affaires » : « Nous devons faire attention à ne pas devenir la République des petits papiers, des petits dossiers et des petites bassesses photocopiées. » *Toutes les photocopies ne sont pas inutiles.* — Br. F.

● *Cinquante-six jeunes gens*, membres de bandes de « rockers » qui se battaient entre eux et agressaient des passants, ont été interpellés dans la nuit du vendredi 25 au samedi 2 6avril, rue des Boulangers, à Paris (cinquième arrondissement). Une quarantaine d'entre eux ont d'abord été appréhendés à la suite d'une bagarre opposant deux bandes rivales. Quelques heures plus tard, la police procédait à une quinzaine d'interpellations dans la même rue. La plupart des jeunes gens ont été relâchés après un contrôle d'identité. Six d'entre eux ont cependant été gardés à vue, au commissariat, durant plusieurs heures pour port d'armes (matraques, chaînes et couteaux) ou pour ivresse.

ÉCHECS

● *L'ancien champion du monde d'échecs soviétique Boris Spassky* et le grand maître hongrois ont déclaré nule vendredi la dixième partie des quarts de finale du tournoi des candidats qui les opposent à Mexico.

Portisch et Spassky — qui a remporté la neuvième partie — sont à égalité avec cinq points chacun. Ils doivent encore disputer deux parties.

A Paris

Les policiers ont démantelé un important réseau de trafiquants de fausse monnaie

Les policiers parisiens ont sans doute mis fin, mercredi 23 et jeudi 24 avril, aux activités d'un des principaux groupes de trafiquants français de fausse monnaie, en arrêtant vingt-huit personnes et en récupérant près de 6 millions de francs en coupures françaises, espagnoles et américaines.

Les enquêteurs de la deuxième brigade territoriale, dirigée par le commissaire Raymond Mertz, ont d'abord été mis, grâce à un informateur, sur la piste de M. René Leraisonnable, soupçonné d'être en possession d'armes et d'objets volés. Celui-ci a été appréhendé, mercredi 23 avril, après une surveillance à proximité d'un café du deuxième arrondissement, « Les Philippines », situé rue d'Argout. Les policiers devaient retrouver une première liasse de faux billets à son domicile : 12 000 coupures de 1 000 pesetas et 200 coupures de 100 dollars.

Des armes

L'interrogatoire de René Leraisonnable a aussi permis aux enquêteurs de comprendre qu'ils avaient remonté la filière d'un trafic jusqu'aux « grossistes » d'un réseau travaillant sur plusieurs pays européens, notamment l'Espagne. Le lendemain, le gérant du café de la rue d'Argout, Paul Ollandi et l'un de ses employés, Joseph Aldreani, tous deux déjà condamnés, ainsi que plusieurs consommateurs, étaient appréhendés à leur tour : on trouvait à leurs domiciles plusieurs milliers de fausses coupures ainsi qu'une quinzaine d'armes de poing (de calibre 9 mm et 6,35) des pains de dynamite, des fusils à pompe et un stock important de munitions.

Une autre opération était alors montée contre le gérant d'un autr ecafé du centre de Paris, Le Petit Villedo, au 9, de la rue Villedo (premier arrondissement), M. Larbi Benabdallah, âgé de soixante-cinq ans, et plusieurs consommateurs placés sous surveillance depuis la veille. Dans la cave du bar, on avait caché treize mille coupures de 1 000 pesetas et deux mille de 100 dollars.

La plupart des personnes interpellés sont déjà connues des services de police pour proxénétisme, vols qualifiés ou escroqueries. Certains ont déjà été condamnés à de longues peines de prison. Douze des vingt-huit suspects ont été déférés, vendredi 25 avril, en début de soirée au parquet du tribunal de Paris. Les policiers de la deuxième brigade territoriale estiment avoir mis fin aux actiivtés d'un groupe de « distributeurs » de faux billets, provenant vraisemblablement de la région marseillaise où plusieurs imprimeries clandestines ont déjà été découvertes ces derniers mois. L'existence des faux billets de 100 F et de 10 000 F C.F.A. était déjà connue en France : deux informations judiciaires sont ouvertes à Paris et à Macon pour des faux de même nature. Mais les billets de 100 dollars, difficilement imitables, et ceux de 1 000 pesetas étaient restés rares jusqu'ici dans les trafics.

Faits et jugements

Une condamnation après une erreur médicale mortelle.

Le docteur Gaëtane Halimi, pharmacienne de la clinique des Fleurs, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), a été déclarée entièrement responsable d'un accident médical dû à l'intervention en salle d'opération de deux bouteilles de gaz, le protoxyde d'azote étant remplacé par du gaz carbonique. Cette erreur avait provoqué la mort, le 2 mars 1971, d'une jeune femme accouchée, Mme Simone Bensaïd, âgée de vingt-six ans.

Inculpée d'homicide involontaire, Mme Halimi avait comparu le 21 mars dernier devant la seizième chambre correctionnelle de Paris. Elle a été condamné le vendredi 25 avril à un an de prison avec sursis et à 25 000 francs d'amende.

Le manutentionnaire de la clinique, M. Christian Rurange, également poursuivi, a été relaxé au bénéfice du doute. Même s'il a pu commettre une erreur dans les branchements de gaz, le tribunal a estimé que Mme Halimi avait le devoir de procéder à un contrôle.

Sur le plan civil, le responscable de la clinique, le docteur Levi, mari de la pharmacienne, a été condamné à verser 217 000 francs de dommages-intérêts au mari de la victime, M. Gérard Bensaïd : 420 000 francs pour la petite fille née à la clinique des Fleurs, Laurence, âgée aujourd'hui de neuf ans, et un total de 160 000 francs à plusieurs membres de la famille. Le tribunal a enfin ordonné l'exécution provisoire du jugement, nonobstant appel, pour la moitié des dommages-intérêts.

L'ancien directeur de l'École des mines de Saint-Étienne est écroué.

Saint-Etienne. — M. Guy Arnouil, quarante-six ans, a été placé sous mandat de dépôt et écroué le jeudi 24 avril à la maison d'arrêt départementale de la Talaudière, après avoir été inculpé notamment d'escroquerie et d'abus de confiance par M. Marc Gourd, juge d'instruction à Saint-Etienne. Précédemment directeur de l'arrondissement minéralogique d'Alsace-Lorraine, M. Arnouil, qui avait été placé à la tête de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne au début de 1977, avait été suspendu le 28 mars dernier par le ministre de l'industrie.

Les milieux officiels avaient alors fait preuve d'une rare discrétion. C'est tout juste si on avait su que le ministère avait pris en compte une *« situation particulière liée à des activités annexes »*. Et lors de la désignation de M. Jean Mermet comme nouveau directeur de l'E.N.S.M., le 16 avril, on avait admis que les faits reprochés à son prédécesseur étaient suffisamment graves pour que la suspension soit assortie d'une plainte auprès du procureur de la République (*le Monde* des 3 et 18 avril).

M. Arnouil avait été relevé de ses fonctions à la suite d'une enquête administrative demandée début janvier par le préfet de la Loire et effectuée par le service des fraudes du ministère de l'intérieur. Elle a porté notamment sur l'association Exfort-Mines et la Fondation des industries minérales, minières et métallurgiques. La plainte émane d'ailleurs de cet organisme collectant et gérant la taxe d'apprentissage versée à l'E.N.S.M., soit un million à un million cent de francs pour les deux derniers exercices. On ignore si M. Arnouil a détourné tout ou partie de ces sommes et s'il est le seul en cause. On pense à Saint-Etienne que cette affaire risque de connaître prochainement des rebondissements. — *(Corresp.)*

Les poursuites contre les militants antinucléaires.

Secrétaire général du comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, M. Jean-Jacques Rettig a été relaxé, vendredi 25 avril, par le tribunal de police de Sarrebourg (Moselle). M. Rettig était poursuivi pour avoir apposé, ou fait apposer, le 19 mai 1979, sur des panneaux de circulation routière, des affiches contestant la centrale nucléaire de Fessenheim.

En revanche, deux autres militants antinucléaires, MM. Joël Larrive et Patrick Bunoz ont été condamnés à six mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Grenoble pour fabrication et détention sans autorisation d'engins explosifs. Les deux jeunes gens avaient été arrêtés dans la nuit du 29 au 30 novembre 1977 près du chantier de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère).

FAITS DIVERS

UN AVION BRITANNIQUE S'ÉCRASE AUX CANARIES
Cent quarante-six morts

Il n'y a aucun survivant parmi les cent trente-huit passagers et les huit membres d'équipage du Boeing-727 de la compagnie britannique Dan Air, qui s'est écrasé, le vendredi matin 25 avril, près de Santa-Cruz de Tenerife, aux Canaries.

L'appareil, qui venait de Manchester, en Grande-Bretagne, s'aprêtait à atterrir, lorsqu'il a heurté les pentes du mont La Esperanza, à environ 20 kilomètres de l'aéroport. Les passagers étaient, pour la plupart, originaires de la région de Manchester.

Les experts aéronautiques de Santa-Cruz ne s'expliquent pas les causes de l'accident, survenu six minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage, alors que le Boeing avait amorcé sa descente vers l'aéroport. Plusieurs valises ont été aperçues sur la mer, et les experts pensent que l'avion a pu ouvrir ses soutes afin de se délester de ses bagages après avoir perdu de l'altitude. Il n'y serait cependant pas parvenu et se serait alors écrasé. Selon certaines sources, la catastrophe serait due à une défaillance technique des instruments de bord.

La compagnie Dan Air organise de nombreux vols à la demande et exploite des vols réguliers entre la Grande-Bretagne et les autres pays européens.

Le 27 mars 1977, deux Boeing-747, l'un de Pan Am, l'autre de K.L.M., étaient entrés en collison sur la piste de l'aéroport de Santa-Cruz de Tenerife. Il y avait eu six cent douze morts. Ce fut la plus grande catastrophe de l'histoire de l'aviation civile.

SPORTS

FOOTBALL
LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES
BORDEAUX : des ambitions européennes

Bordeaux a remporté un nouveau succès vendredi 25 avril, dans le championnat de France, en battant Paris-Saint-Germain (1-0) au Parc des Princes. Les deux équipes ont observé une minute de silence à la mémoire d'Omar Sahnoun, le joueur bordelais décédé le 21 avril d'une crise cardiaque.

Les Girondins de Bordeaux sont en deuil. Il y a quelques jours encore, Omar Sahnoun s'entraînait et jouait avec eux. Même si « le spectacle continue », *sa décontraction, sa gouaille venue de l'autre côté de la Méditerranée restent présentes à l'esprit de chacun. Comme demeurent présentes les raisons qui ont peut-être précipité sa mort. Comment ne pas se poser la question de savoir si Sahnoun était réellement en état physique de poursuivre une carrière de footballeur professionnel ? Une chappe de plomb, de silence, est tombée après l'accident. Presque une censure.*

Omar Sahnoun était l'un des sept renforts de qualité recrutés la saison dernière par les Girondins de Bordeaux. Lui venait de Nantes, Gemrich de Strasbourg, Soler de Monaco, Lacombe de Saint-Etienne, Lecuesta de Bastia, Touvenel du Servette de Genève, Cabrera d'Ajaccio. Sur le papier, c'était l'une des plus belles équipes du championnat 1979-1980. Luis Carniglia, l'entraîneur, avait toutes les références souhaitées : le Real de Madrid, Milan, Rome; il avait gagné trois Coupes d'Europe. On allait voir ce qu'on allait voir.

On a vu. Quatre mois n'avaient pas passé que Bordeaux, avec son armée de vedettes, se retrouvait dix-septième du championnat et menacé de relégation en deuxième division. Exit Luis Carniglia. Claude Bez, le président des Girondins, et Didier Couecou, le directeur sportif, ont choisi le Belge Raymond Goethals pour le remplacer.

La carte de visite de Goethals vaut celle de Carniglia. Dix ans entraîneur avec l'équipe nationale belge, trois ans avec Anderlecht, le doublé coupe-championnat, deux Coupes d'Europe. Pour sa prise en main de l'équipe, Goethals tombe sur Monaco. Bordeaux gagne. Depuis les Girondins ont marqué autant de points que les clubs les mieux classés du championnat. Ils sont sixièmes. De toute évidence, ce nouvel entraîneur a réussi.

Raymond Goethals parle le français avec un accent qui fleure bon les Flandres. Un style direct, rude, il va à l'essentiel. En dépit des bons résultats obtenus, l'équipe changera beaucoup la saison prochaine, s'il reste à Bordeaux, comme le souhaite Claude Bez. Ce nouveau cru girondin aurait à coup sûr une défense de fer, sans doute la ligne arrière la plus athlétique de France, parce que dit Goethals, « la construction d'une bonne équipe doit commencer par les lignes arrière. Ce sont les fondations ».

Le président du club, depuis deux ans, Claude Bez, qui, au reste, dirige l'un des plus importants cabinets comptable et de gestion de France, veut une grande équipe à Bordeaux. « Une grande équipe c'est celle qui dispute une Coupe d'Europe et qui va le plus loin possible. »

Vent en poupe et optimisme

Claude Bez a les moyens de ses ambitions. Bordeaux peut se payer une grande équipe et même une vedette de tout premier plan. Si la ville de Bordeaux n'accorde, selon Claude Bez, que la treizième subvention annuelle de France (1 300 000 F), le concours de la municipalité est tout acquis au club. La ville a ainsi garanti un emprunt de 5 millions, remboursable sur cinq ans. Aussi, pour l'heure, les finances sont saines. Le budget annuel tourne autour de 12 millions. Le président-comptable a fait ses comptes : il est sûr d'équilibrer son budget avec une fréquentation de neuf mille spectateurs par match pour les seules rencontres de championnat. Il est vrai que le prix des places à Bordeaux est parmi les plus élevés de France : jusqu'à 350 F pour un grand match. Cela semble exagéré. Mais Claude Bez applique la sainte règle de l'offre et de la demande : « Il n'y a que dix mille places assises à Bordeaux et une clientèle pour. »

Si l'organisation de la Coupe d'Europe des nations (1) est confiée à la France en 1984, Bordeaux aura peut-être un grand stade, d'une capacité de cinquante-cinq mille places. « Nous n'avons pas encore choisi définitivement le site, *dit Claude Bez.* Ce sera sans doute dans la banlieue nord. Le financement pourrait être garanti par la ville... »

A Roquevieille, où est mort Omar Sahnoun, les dirigeants disposent d'un camp d'entraînement de 37 hectares en pleine nature. On y voit peu de jeunes. A en croire la rumeur locale, Claude Bez se soucierait peu de former la relève du club. « C'est complètement faux, *affirme-t-il.* Les cadets forment l'ossature de l'équipe du Sud-Ouest, nous sommes les premiers dans les compétitions de poussins à juniors. Notre pépinière est comparable à celle de Nantes. Le centre de formation coûte d'ailleurs au club 1 200 000 F par an, soit à peu de choses près le montant de la subvention municipale. »

En bref, les Girondins semblent avoir le vent en poupe, et ils sont plutôt optimistes. Tout irait donc pour le mieux si, lundi 21 avril, une silhouette à laquelle ils s'étaient vite attachés ne s'était pas écroulée à Roquevieille.

FRANÇOIS JANIN.

(1) L'éventuelle organisation de la Coupe d'Europe des nations en France, en 1984, présenterait au moins l'avantage pour la rFance d'être qualifiée d'office en qualité de pays

RÉSULTATS
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Trente-quatrième journée

* Nancy bat Angers	1-0
Nice bat * Lens	1-0
Bordeaux bat * Paris-S.-G.	1-0
* Brest bat Bastia	3-0
* Laval bat Metz	3-2
* Monaco bat Marseille	1-0
* Strasbourg bat Nîmes	1-0
Valenciennes bat * St-Etienne	1-0

Les matches Sochaux-Lille et Nantes-Lyon devaient avoir lieu samedi 26 avril.

Classement. — 1. Saint-Etienne, 48 pts ; 2. Sochaux, 47 ; 3. Monaco, 46 ; 4. Nantes, 45 ; 5. Strasbourg, 38 ; 6. Bordeaux, 37 ; 7. Paris-S.-G., 37 ; 8. Valenciennes, 37 ; 9. Nîmes, 35 ; 10. Laval, 33 ; 11. Angers, 33 ; 12. Lens, 32 ; 13. Lille, 31 ; 14. Nancy, 31 ; 15. Bastia, 29 ; 16. Nice, 27 ; 17. Metz, 27 ; 18. Lyon, 25 ; 19. Marseille, 23 ; 20. Brest, 13.

Le Monde

Dans le miro[...]

« LA CERISAIE » à Grenoble

VOTRE TABL[E] CE SOIR

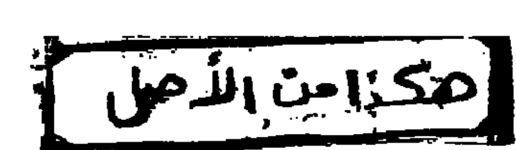
DINERS

HOMMAGE A JEAN PAUL SARTRE



JOURNÉES CULTURELLES DE CUBA - 21

MAISON DE L'UNESCO - 125, av. de Suffren



Le Monde

culture

THÉATRE

Dans le miroir de Tchekhov

Georgio Strehler est venu avec « la Cerisaie » à l'Odéon, où Jean-Paul Roussillon a monté « les Trois Sœurs », que Lucian Pintilié a donné au Théâtre de la Ville, et Peter Brook y pense. Le dernier spectacle de Bruno Bayen, au Centre dramatique de Toulouse, était « la Mouette », que Pierre Franck donnait à l'Atelier, et dont la Comédie-Française a demandé la mise en scène à Krejka, tandis que, à Grenoble, Gabriel Monnet revient à la mise en scène avec « la Cerisaie ». La revue « Silex » consacre son numéro 16 à Tchekhov, avec des études historiques, des textes de théoriciens et d'hommes de théâtre, des inédits de Meyerhold, de Fadeiev, entre autres, et une très belle iconographie. Tchekhov est devenu un classique dans le monde occidental, le Vieux Monde éprouve le besoin de se regarder dans le miroir qu'il lui tend.

« LA CERISAIE » à Grenoble

Un monde étouffé

D'une année sur l'autre, Tchekhov laisse sur nos scènes et dans nos mémoires les traces de sa séduction. D'une interprétation à l'autre, ses personnages velléitaires et puérils, rongés de mélancolie, nous hantent. Devant *la Cerisaie*, que Gabriel Monnet a montée à Grenoble, on pense aux mises en scène qui l'ont précédée, à celle de Strehler surtout — les petites feuilles mortes tombant doucement sur le linceul blanc qui représentait la maison... Les deux spectacles n'ont rien de commun, sauf le charme particulier du poète russe, plus exactement la qualité particulière du dialogue intime que chacun entretient avec lui.

Un ami de toujours, semble-t-il, un ami familier et rassurant pour Gabriel Monnet. *La Cerisaie* est la première grande pièce qu'il prend en charge depuis sa nomination à la tête du Centre dramatique des Alpes. Jusqu'ici, il s'était consacré à son art d'acteur dans les productions de son coéquipier, Georges Lavaudant. Revenant à la mise en scène, il choisit donc Tchekhov et, avec une modestie attentive, s'efface devant la tendresse évidente qu'il porte à Lioubov, cette femme encore jeune qui laisse filer entre ses doigts l'amour et l'argent, qui laisse filer la vie avec un fatalisme gracieux, avec des à-coups de lassitude, des élans d'énergie qui ressemblent à une fuite.

La Cerisaie se donne au Théâtre mobile, une salle où les spectateurs sont entourés par un anneau susceptible de tourner. Le décorateur, Jean Saussac, y place des arbres qui se fondent dans l'ombre des meubles et fait fonctionner l'anneau pour amener sans rupture les changements de lieux. Seulement, la machinerie est aussi lourde que bruyante, et l'effet de glissement rate. Le décor, c'est la maison chaleureuse, mais usée, trop vaste, anachronique, pareille au vieux valet que la famille oublie et enferme lorsqu'elle part définitivement, après avoir décroché les tableaux qui marquent les murs de taches claires, lumineuses.

Gabriel Monnet a su créer une atmosphère douce, pas du tout tragique, le rythme sourd des vies provinciales. Il ne donne pas aux personnages la prescience de l'ouragan qui va dévaster leurs rêves, les petits calculs de leurs espoirs utopiques. Ils sont mal dans leur peau et c'est tout. Ils ne savent pas et nous savons ; ils sont d'autant plus émouvants. En même temps, la manière dont leur égoïsme paresseux les étouffe apparait durement.

Ils sont émouvants, oui, mais pas « sympathiques » : des condamnés à mort dont on se dit qu'il est trop tard pour essayer de les sauver. Ils sont malades d'une incurable inconscience. Les comédiens montrent avec finesse cette ambiguïté, et les malaises, les maladresses de leurs personnages. Mais leur travail avec Lavaudant ne les a pas formés au jeu psychologique qui serait nécessaire pour faire décoller la mise en scène : elle reste trop neutre. Le vertige manque. Reste quelque chose comme du regret, la résignation devant l'inévitable, une sorte de douleur assourdie qui est belle.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 14 mai.

« La Mouette » à la Comédie-Française

Comme une vieille parente

A la revoir sans cesse, de saison en saison, jusqu'à plusieurs fois par saison, c'est à se demander si la Mouette *n'est qu'une pièce de théâtre.*

Depuis quand la sait-on par cœur, sans jamais tout à fait la reconnaître ? Il y a sûrement quelque chose en quoi Tchekhov ne pouvait plus s'appartenir, quand il l'a écrite. Elle n'était pas faite de mots, elle était moins elle-même que le vent qui la portait.

Pour tous les Russes, elle a été, elle reste, du rêve, du pain, de l'attente. Et pour tous les autres aussi. La Mouette, *qu'elle soit calme ou maussade, avenante ou mal fichue, lorsqu'une fois de plus elle ouvre la porte, et entre en nous, fait la lumière.*

La dernière fois qu'elle est passée chez nous, cet hiver, accompagnée par les jeunes filles et les jeunes garçons du Conservatoire (c'était Christian Benedetti qui menait la bande), elle était resplendissante de bonheur et de beauté, la lumière du jour était fine, on distinguait tous ses traits.

Cette fois, c'est un ami tchèque de passage, Otomar Krejca, qui la dépose à la porte, elle va moins bien, on la dirait toute coupée de ses attaches, il faut dire qu'autour d'elle le décor est bien laid et que les gens ont des gestes compliqués, affectés, mais c'est quand même la Mouette, *la parente, la fille prodigue, c'est quand même elle, on lui passe tout.*

Et puis elle n'est pas seule, nous voyons autour d'elle des gens qui savent la prendre, la comprendre.

Fanny Delbrice (Macha) va droit au cœur, c'est une actrice habitée, elle est du nombre de ces comédiennes que Tchekhov aimait, qui courent sur la corde raide, qui inventent sans peur, qui prennent des risques et qui ne tombent pas parce qu'on dirait qu'elle sont passées par les épreuves qu'elles expriment, et parce que chaque signe de désarroi, de folie, semble chez elles un sursaut de franchise, évident.

Au-delà des choses racontées, Fanny Delbrice partage une poésie instinctive avec Francis Huster (Treplev) : il semble dans cette Mouette *comme chez lui, il est tel garçon singulier, qui accomplit les actes d'un destin singulier, clairement, mais qui en fait vit autre chose au-delà des apparences, lui aussi sur scène est libre, vrai, vivant, inattendu, mais comme en Fanny Delbrice des abîmes s'ouvrent en lui, dans lesquels il tombe déjà, en toute conscience, doucement, volontairement, et très seul.*

Ces deux acteurs soutiennent la Mouette *comme deux jeunes parents soutiendraient une vieille parente, la portant à peine sous les bras.*

Et puis, il y a Dominique Rozan (Sorine), tout simplement il est juste, humain (ça n'ose plus se dire), et dans ce grand désordre muet, digne, dans cet effondrement de tous, il apporte l'assise d'un cœur droit, mais qui vient trop tard, qui n'a plus d'emploi.

Les costumes de Jan Skalicky, dans les premiers actes surtout, sont très bien, très russes, pas « folklo », ils accompagnent sans fausse note les protagonistes et les pensées qu'ils ont.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

NOTE

Variétés

Kapia, Guy Conquête au Théâtre Noir

Avec ses rythmes dansants, très souples, qui ont eux-mêmes subi l'influence de la rythmique et du tempo afro-cubains, la musique zaïroise a envahi tout l'univers musical de l'Afrique d'aujourd'hui. La musique de Kapia a cette fluidité de rythme, cette douceur dans les mélodies qui ont rendu si populaire la musique de ce pays. Ses chansons, qu'il compose lui-même en huit langues, à partir de contes, de proverbes, de poèmes traditionnels ou du quotidien de la vie, manquent un peu de rigueur cependant. Kapia se laisse aller à des facilités ou à des surcharges d'accompagnement. C'est dommage, la guitare sèche est très « africaine », « Mwamba N'Zambi », qu'il chante en tshiloba, sa langue natale, a la beauté d'un train qui traverse la savane, « Kapia », un autre chant qui porte son nom et qui signifie feu, est alerte et soutenu.

Dimanche et lundi, ceux qui n'ont pu assister au récital donné récemment par Guy Conquête et le groupe Ka à la rue Dunois pourront l'écouter au Théâtre Noir. La musique des paysans pauvres guadeloupéens revisitée par des batteurs inspirés. La voix de Conquête vient dire que l'Afrique n'est pas loin, et la révolte non plus. Puissance, pureté.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Kapia, tous les soirs (sauf lundi), jusqu'au 4 mai, 20 h. 30. Conquête, dimanche 27 avril, à 17 heures, lundi 28 avril, à 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ Un centre culturel syrien a été inauguré le 24 avril, à Paris, par M. Adid Al-Lajmi, ministre adjoint syrien de la culture, et par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères.

■ Un festival de musiques improvisées a lieu à la Maison des jeunes et de la culture de Sens, les 28 et 29 avril, avec, entre autres, Bernard Lubat, Jean-Louis Chautemps, François Jeanneau, Daniel Humair, Didier Levallet.

■ C'est l'acteur américain Kirk Douglas, et non le cinéaste Ingmar Bergman, qui présidera le jury du Festival de Cannes. Ingmar Bergman s'est désisté le mois dernier, des contretemps ayant retardé la mise en scène de théâtre qu'il prépare à Munich. D'autre part, « Loulou » de Maurice Pialat, « Mon oncle d'Amérique » d'Alain Resnais et « Une semaine de vacances » de Bertrand Tavernier représenteront la France dans la compétition officielle.

FORMES

Dans les hauts lieux de la méditation

Comment cette petite galerie (1) a-t-elle pris des dimensions immenses depuis que Vera Pagava y a accroché ses dernières toiles ? Elles ne sont pourtant pas très grandes, ses toiles, mais tout l'espace s'y engouffre, s'y étale en rectangles lumineux. Autre miracle : comment le regard arrive-t-il à s'enfoncer dans les nefs de l'inconnu, alors que le tableau ne se compose que d'aplats juxtaposés et que toute perspective en est bannie ? Voilà le résultat de longs travaux d'approche poursuivis en ligne droite. Au fil des années, on assiste à un appauvrissement progressif qui s'identifie aux vraies richesses. Les formes identifiables se sont abolies, condensées, et pourtant cet art prend son point d'appui sur le monde visible, peu à peu intériorisé. Vera Pagava est allée plus d'une fois à sa rencontre dans les hauts lieux de la méditation, à Fontevrault, au Thoronet, à Vézelay, à Notre-Dame... et dans son propre jardin de Montrouge plein de fleurs, ou sa lointaine Géorgie, en tenant compte des heures, des jours, des saisons, de l'état du ciel : Fontevrault sous la pluie, Fontevrault au soleil.

On peut lire une toile d'Ivackovic (2) comme une partition musicale. Consulté, l'artiste ne s'y oppose pas. Oh ! Il s'agit seulement d'une séduisante analogie, pour qui tente de résoudre l'équation espace-temps, entre un système graphique et la succession des sons. Sans ergoter davantage, cédons à l'attrait de ces taches discrètes, grises, ocre, qui, visibles ou non dans les grandes surfaces immaculées et carrées (tout est prémédité), commandent et font vibrer à merveille des tracés apparemment capricieux mais réglés par un quadrillage le plus souvent invisible et omniprésent. Ainsi s'articulent les rapports de la rigueur et de la liberté. La rigueur, Ivakovic s'y soumet avec une exigence croissante, va sans cesse vers plus de dépouillement et d'austérité, donnant libre cours à une sensibilité frémissante dont les mouvements sont scrupuleusement respectés, en plein accord avec celle du spectateur, étonné et ravi.

Afnan (3), l'artiste dont j'avais salué les graffiti raffinés il y aura bientôt dix-huit mois, nous adresse d'autres messages chiffrés. Ce sont toujours des écritures imaginaires et microscopiques, apparentées aux calligraphies orientales. Des « pattes de mouches » proliférantes d'une élégance rare, qui, seules, peuvent exprimer l'indicible. Des signes qui égratignent l'âme. Au-delà des mots, le courant passe sans obstacle. Et le support, si on peut dire — des fonds à peine teintés mais d'un rayonnement intense, — joue son rôle de plaque sensible.

Cinquante ans de peinture (1929-1979) sont condensés ces jours-ci dans la grande salle de Pontcharra, dont Marcel Giraud fut jadis maire (4). Une vie que racontent quelque quatre-vingts toiles de toutes les époques, des aquarelles — dans les plus récentes se profile la masse rocheuse et bleutée du mont Granier sur le ciel savoyard, — des pièces uniques de céramiques, des oiseaux, par exemple, qui évoquent la période de Vallauris. Paysages dauphinois ou provençaux dont le peintre a tenté de dégager l'essentiel, où l'on sent une parenté élective avec Jacques Villon, objets, portraits : tout porte la marque d'une sincérité absolue dans la quête de l'identité, d'une sensibilité qui n'a pas peur de s'avouer.

Anita de Caro s'est mise à la sculpture (5). Ses statuettes faites de toile froissée et prise dans le plâtre finissent par former un petit monde étrange et fascinant. Corps suggérés par leurs enveloppes, par les draperies qui les vêtent, et que leur absence supposée rend d'autant plus réels dans leurs diverses postures. L'humour s'intègre à la poésie : mélange étonnant, détonant. Anita de Caro tient pourtant à rappeler qu'elle a été et demeure aussi peintre. Témoins le duo *Spectateur et Acteur* dans une aura bleu nuit, *les Iris* très « art nouveau » des compositions en gris ou en bleu, des reliefs (*la Fenêtre*, *les Joueurs*, et maints jeux de cartes). Le rêve n'a changé que de médium.

Allez aussi voir sans plus attendre la rétrospective Greta Knutson au Centre culturel suédois, les dessins d'Henri Laurens à la galerie Bellint, les œuvres récentes d'Henri Michaux au Point Cardinal, les Hosiasson de la période des « murs » à la galerie Regards... Quant à Jean-Pierre Toubeau (6), ses dessins m'avaient naguère conquis, sa peinture m'a fortement déçu.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Darial, 22, rue de Beaune, Paris-7e.
(2) Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris-7e.
(3) Brigitte Shehadé, 44, rue des Tournelles, Paris-4e.
(4) Pontcharra (Isère).
(5) Coard, 12, rue Jacques-Callot, Paris-6e.
(6) Jeanne Castel, 3, rue du Cirque, Paris-8e.

MUSIQUE

Liège à Paris

Pousseur, Robert et Boesmans

Au Centre culturel de la communauté française de Belgique dans une agréable petite salle de quelque cent soixante-dix places, l'ensemble Musique nouvelle a donné jeudi un excellent programme en hommage à l'Ecole liégeoise. La grande ville de Wallonie a toujours eu des compositeurs de forte personnalité (à commencer par César Franck), comme l'a confirmé ce concert, et, si école il y a, le chef ne peut en être qu'Henri Pousseur (1929), le camarade de combat de Boulez, Stockhausen et Berio, actuellement professeur de composition et directeur du conservatoire de Liège.

Son Madrigal III *(1962) donne l'image la plus radieuse de son talent. Ecrit autour d'une pièce pour clarinette seule faite pour saluer la naissance de son fils, il est plein de cris de joie, de développements exubérants ou de passages rêveurs, ornés, soulignés par les autres instruments, qui renvoient la balle à la clarinette et introduisent de nouvelles propositions frénétiques ou féeriques, admirablement intégrées à cette œuvre chatoyante et dynamique, svelte et sans cette surcharge qui est parfois le péché mignon de Pousseur.*

Un élève de celui-ci, Jean-Louis Robert, mort d'un accident de voiture à trente et un ans, laisse des œuvres qui témoignent aussi d'un robuste tempérament dans un genre aride : Lithoïde 6 *pour violon solo et* Takshasilâ 1 *(« la ville des tailleurs de pierre » au Cachemire) pour clarinette solo, où le compositeur fait craquer les moules de l'écriture avec une âpre violence, poussant les instrumentistes dans leurs derniers retranchements pour arracher de nouvelles expressions à la musique, en des discours difficiles à suivre, mais où soudain jaillissent de puissantes trouvailles ou des images d'une sensibilité acérée.*

Philippe Boesmans (1936) complète l'image de cette école pleine de sang et de vitalité. Sa Cadenza *pour piano enchaîne les jeux fulgurants, les gravures d'un relief ravélien, les accords somptueux et terribles en une œuvre pleine de lyrisme impatient, mais aussi d'humour, qui griffe et caresse avec des moments de rêve, des frissons et des fiertés romantiques.*

Excellente interprétation de l'Ensemble Musique nouvelle, dirigé par Georges Octors Jr, où l'on doit au moins citer la pianiste Chantal Bohets et un merveilleux clarinettiste, Jean-Pierre Peuvion.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'Orchestre de Liège, dirigé par Pierre Bartholomée, donnera un concert Lekeu, Haydn, Strauss, le 29 avril, pour achever ce cycle (46, rue Quincampoix).



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel du XVIIe (227-68-81) : le Jeu des Albigeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Marie-Stuart (508-80-17) : Rue du Cirque-Romain (sam., 22 h. 30).
Chaillot, salle Gémier (505-14-50) : Honorée par un petit monument (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cité internationale, la Resserre (589-38-69) : l'Illusion comique (sam., 20 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : *le Bossu* (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
T.A.I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Chelles, Centre culturel (421-20-36) : le Retour du chien (dim., 16 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50) : le Général Pagnasola (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : Tartuffe (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; la Mouette (dim., 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Apéritif-concert (sam., 19 h.) ; le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : Traces (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Odets ; Brecht (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Monique Morelli, Yves et Gilles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : l'Art américain après 1945 (sam. et dim., 15 h.) ; Cinéma expérimental dans les années 40-50 (sam. et dim., 19 h.) ; The Joyce Trisler Danscompany (sam., 19 h. 30) ; Débat avec M. Tournier (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Milton Nascimento (sam., 18 h. 30) ; Théâtre d'images et Ballet-Théâtre l'Arche (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Antoine (208-77-71) : Une case de vide (sam., 21 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Bouffes-du-Nord (230-34-50) : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Conte d'hiver (sam., 20 h., dernière). — Epée-de-Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cité internationale (589-38-69), Galerie : la Mandragore (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker Lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Lewis et Alice (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : *Une marionnette, un mari honnête* (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15) ; Parlons français (sam., 18 h. 30) ; Alain Aurenche (sam., 21 h.) ; J.-L. Debattice (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marie-Stuart (508-17-80) : Haute surveillance (sam., 20 h. 30).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Albert (sam., 22 h.). — III : Du côté de chez Colette (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55), Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre d'En-Face (238-16-78) : Marionnettes et ombres chinoises (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (532-49-19) : les Serments indiscrets (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : 13 515 francs (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : *le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange* (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Sparte (628-58-28) : le Diable et le Bon Dieu (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : le Barbier de Séville (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfant sage (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Daniel Roux (sam., 23 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Lucie Dolène (sam., 20 h. 45) ; J.-L. Masqueller, R. Tabra (sam., 21 h. 45) ; B. Dimey (sam., 22 h. 45).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam., 22 h.) ; J.-P. Rambal (sam., 23 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : C. Pereira (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : R. Darvin et J.-N. Trasante (sam., 20 h. 30) ; Star Walz (sam., 21 h. 45) ; Hiroshima Paradise (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : B. Toussaint (sam., 19 h. 15) ; J.-P. Réginal (sam., 21 h. 30) ; R. Pellerin (sam., 23 h.).



Samedi 26 - Dimanche 27 avril

Espace Marais (271-10-19) : Jonathan Livingston le goéland (sam., 20 h. 30).
Le Fanal (233-91-17) : le Président (sam., 21 h. 15).
Fer-Play (707-86-99) : Alabama Blues (sam. et dim., 22 h.) ; Baija-Flor (sam. et dim., 23 h.).
La Forge (371-71-89) : Off, le rire (sam. et dim., 20 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : Y. Pecqueur, M. Bijeault (sam., 20 h.) ; Andante, J.-M. Gonzales (sam., 21 h.) ; D. Panerai (sam., 21 h. 30).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II : Ça s'attrape par les pieds (sam., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h.) ; Si la concierge savait (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Offenbach, Bagatelle (sam., 20 h. 30).
Sélénite (354-53-14), I : Il faudrait essayer d'être heureux (sam., 21 h.). — II : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas (sam., 21 h. 30) ; Magyar Song (dim., 20 h. 30).
La Tanière (337-74-39), I : J. Barthes (sam., 20 h. 45) ; P. Deny (sam., 22 h. 30). — II : Cl. Pichon, M.-A. Berriat (sam., 20 h. 45) ; Ada Mathus (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : P. et M. Jolivet (sam., 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; J. Biot (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Bussi (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30) ; G. Matton et Yaro (dim., 17 h. 30). — II : B. de la Salle (sam., 20 h. 30) ; J. Bourdon (sam., 22 h. 30).

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utopopolis (sam., 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

La danse

Palais des congrès (758-22-53) : l'Opéra de Pékin (sam., 20 h. 45).
Oblique (355-02-94) : Arcor (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Cardin (266-17-30) : Crownest Trio (sam., 21 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Ballet A. Roux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Unesco (577-16-10) : Alicia Alonso et le Ballet national de Cuba (sam., 20 h. 45).
Théâtre 13 (589-05-99) : Compagnie Dora Feïlane (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).

Les concerts

Lucernaire : K. Koleva (Chopin, Brahms, Vladiguerof) (sam., 19 h. 30) ; A. Knosel (Bach, Bloch) (dim., 18 h.) ; M. Solies, A. Glodek (dim., 19 h. 30).
Eglise Saint-Merri : D. de Willencourt, R. Kakzoki (Dvorak, Schubert, Chostakovitch) (sam., 21 h.) ; T. Ogden (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös, sol. *M.* Arrignon (Berio, Höller (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Fitzwilliam String Quartet (Haydn, Chostakovitch, Tchaïkovski) (sam., 17 h.).
Salle Rossini : O. Evin, P. Cheyron... (Chopin, Schumann, Schubert) (sam., 20 h. 30).
Eglise luthérienne Saint-Jean : Orchestre P. et M. Curie (Pachelbel, Haendel, Beethoven) (sam., 21 h.).
Institut néerlandais : Week-End de musique contemporaine, Quatuor Théo Loevendie (sam., 19 h. 30) ; *Groupe de musique de chambre de l'Itinéraire* (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : M.-T. Jehan (Bach, Vierne, Duruflé) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : M. Clément, R. Sanchez (Bach, Haendel) (dim., 17 h. 30).
Ranelagh : O. Linzi, D Swarowski (Schubert) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : C. Sol (Boehm, Buxtehude, Walther, Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale royale des femmes de la Résidence (Bach, Monteverdi, *Fauré, Brahms*) (*dim., 17 h.*).
Eglise des Billettes : R. Fontanarosa, G. Deplus, S. Riesler (Brahms) (dim., 17 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : F. Guin, B. Vasseur Swing Quartet (sam., 21 h. 30) ; Memphis Slim (dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : J. Hammond (sam., 20 h. 30) ; M. Smith, Y El Grande Melao (sam., 22 h. 45).
Dreher (233-48-44) : L. Bennet, K. Clark, C. Escoude (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (700-78-88) : Groupe Lo (sam., 20 h. 30) ; Jauk (dim., 20 h. 30).
Espace Gaîté : J.-P. Mas, C. Alvim (sam. et dim., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Reporter (sam., 22 h.).
Hippodrome de Pantin : Africa fête (sam., 17 h.).
Musée d'art moderne : F. Marmande, S. Guérineau (dim., 16 h.).
Palace (246-10-87) : The Beat P. Collins (dim., 18 h.).
Puce-à-l'Oreille (278-11-83) : Fognette, J. Cerutti, A. Haddad (sam., 18 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : Dixie Francis Jazz Group (sam., 21 h. 30) ; Claude Luter (dim., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Célébration (sam. et dim., 19 h.).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : Une fille à brûler (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Voyages avant l'an 40 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (929-63-24) : Orchestre symphonique de l'Ile-de-France (sam., 20 h. 30).
Boulogne-Billancourt, T. B. B. (603-60-44) : Brasil Tropical (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Brétigny, C. C. (084-38-68) : Steve Lacy, Steve Potts (sam., 20 h. 30).
Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : Larcovaldo (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Clamart, C. C. J.-Arp (645-11-87) : Amalia Rodrigues (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : G. Schmitt (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison des arts (899-94-50) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30) ; F. Aguessy (dim., 15 h. 30). — M.J.C. du Mont-Mesly (207-37-67) : Bill Deraime (sam., 20 h. 30).
Elancourt, Maison pour tous (062-82-81) : Ballet-Théâtre français de Nancy (sam., 21 h.).
Evry, Agora (077-93-50) : les Frères Jacques (dim., 16 h.).
Marly-le-Roi, M. J. C. (958-74-87) : Et si les femmes gouvernaient (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Un palmier sur la banquise (sam., 20 h. 30).
Pantin, Maison pour tous (844-12-59) : le Théâtre roulant (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos : W. Chodack (Mozart, Schumann...) (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) : Regardez les hommes tomber (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Meguni Satsu (sam., 22 h. 30) ; Au canard de Fou Tcheou (dim., 17 h.).
Saint-Gratien, C. C. du Forum (989-24-42) : San Francisco Blues Festival (sam., 21 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : les Frères Jacques (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64) : Los Ayacucho (sam., 20 h. 45).
Senlis, Fondation Cziffra (453-39-99) : M. Hentz, M. Tranchant (Bach, Brahms, Prokofiev) (dim., 16 h. 30).
Le Vésinet, CAL (976-32-75) : G. Parmentier (Schumann) (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : Procédé Guimard-Delaunay (sam., 21 h.).
Yerres, CEC (948-38-06) : Lionel Rocheman (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h., Films du tiers-monde : Chanson douce pour un peuple vaillant, de G. Carrer ; 18 h., Sherlock Holmes au cinéma : The Pearl of Death, de R. W. Neill ; 19 h. 30 : l'Authentique Procès de Carl Emmanuel Jung, de M. Hanoun (en sa présence) ; 22 h., Le jeune cinéma allemand : Bel Canto, de R. Van Ackeren. — Dim., Films du tiers-monde : le Secret du général, d'A. Lugo ; 16 h. 30 : Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur, de J. Hill ; 18 h. et 20 h., Hommage à R. Parrish (18 h. : l'Enfer des tropiques ; 20 h. : Dans la gueule du loup) ; 22 h. : *Vivre sa vie*, de J.-L. Godard.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h., Cinéma muet : True Heart Suzie, de D. W. Griffith ; 17 h., Films d'animation de Jan Lenica : Adam 2 ; 19 h., Films du tiers-monde : El Aniversario de la Suegra de Enhart, des frères Alva ; Redes, de F. Zinnemann et E. Gomez Muriel ; 21 h., Cinéma irakien : les Murs, de M. Chukri Jamil. — Dim., 15 h., Cinéma muet : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen ; 17 h. : Films d'animation de Jean Lenica ; 19 h. et 21 h., Cinéma irakien (19 h. : l'Essai, d'Al-Tuhami ; 21 h. : les Assoiffés, de M. Chukri Jamil).

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagoda, 7e (702-12-15).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA DEROBADE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-it.) : Vendôme, 2e (742-97-52), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Pt-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FOU DE MAI (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
FRANCE MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LA GUERRE DES POLICES (*Fr.*) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INFERNO (Fr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Fr.) : trois courts métrages : Scopitone ; la Confesse ; Milan bleu : Marais, 4e (278-47-86).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (272-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES MUPPETS (Ang., v.o.-v.f.) : Colisée, 8e ; v.f : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : *le* Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-*Marivaux*, 2e (296-80-40).

Les films nouveaux

LE CAVALIER ELECTRIQUE, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Quintette, 5e, (354-35-40) ; Luxembourg, 6e, (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Le Berlitz, 2e, (742-60-33) ; Richelieu, 2e, *(233-56-70) ; Gaumont les Halles*, 1er (297-49-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Wepler, 18e, (387-50-70).
LE CIMETIERE DE LA MORALE, film japonais de K. Fukasaku (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JE VAIS CRAQUER, film français de François Leterrier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER, film américain de Paul Aaron (v.o.) Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EPOPEE DU RAMAYANA, film français de J. Oger et M. Salvini : le Seine, 5e (325-95-99).
TOM HORN film américain de William Wiard (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; *Bretagne* 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE VAINQUEUR, film américain de Steven Stern (v.o.) le Paris, 8e, (359-53-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97). — Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

SCUM (Ang., **, v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Capri, 2e (508-11-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A.) : Marignan, 8e (359-92-82), Broadway, 16e (527-41-16), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., **, v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-48-29), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90), V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (*540-45-91*), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98), Elysées Pt Show, 8e (225-67-29).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e, (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v. o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
WOYSECK (All., v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74).

RADIO-TÉLÉVISION

LE 16e MIP-T.V.

(Suite de la première page.)

Il y a eu la signature d'accords de toutes sortes entre organismes de télévision de toutes natures, comme cette promesse officielle de collaboration entre la chaîne brésilienne T.V. Glogo et la société britannique UPTIN. Des « nouvelles » ont circulé qu'on ne saurait énumérer toutes. D'autres déjà connues — comme ces quinze heures sur Victor Hugo, annoncées par Antenne 2, ou la participation de la S.F.P. au projet américain d'un film sur les derniers jours de Hitler — et d'autres plus surprenantes — ainsi cette affaire d'un satellite de télévision, suisse, qui serait lancé par le groupe de presse helvétique la Suisse, en coopération avec divers groupes britanniques, Thames.

Si, sur les 133 pays qui dans le monde sont dotés d'un système de télévision, 105 étaient cette année représentés au MIP-T.V. de Cannes, c'est bien parce que la foire n'est pas sulement le lieu d'échanges d'émissions faites ou à faire, mais aussi parce qu'elle offre aux professionnels l'occasion de s'informer, de rencontrer leurs pairs (« le Monde » du 23 avril).

Côté achats et ventes, les résultats ont, pour résumer, dépassé toutes les espérances : le chiffre d'affaires qui résultera des contrats passés au MIP-T.V.-80 est d'ores et déjà estimé à 215 millions de francs, soit 60 È de plus que l'année passée.

Le lieu stratégique

Autres chiffres : 128 projets de coproduction émanant de 64 organismes ou producteurs de télévision ont été enregistrés par le bureau mis en place à cet effet et qui tend à devenir le lieu stratégique du marché. Cependant, le décomptage en la matière a quelque chose d'un peu artificiel. Quoi de commun, en effet, entre ce que la télévision polonaise a pu vendre un film de vingt-six minutes et les bénéfices des grosses sociétés américaines écoulant des émissions par « paquets » auprès de trente pays (le « package » consiste à refiler avec un ou deux films demandés plusieurs autres de moindre qualité que l'acheteur n'aurait sûrement pas acquis autrement). Avec ces emplettes forcées seront comblées les heures creuses des sociétés de programme.

De même, il est malaisé de prétendre analyser la qualité globale des 8 572 programmes différents et des 1 843 films de long métrage qui ont été proposés. Une chose seulement est sûre : il n'y a pas de « gros coups », d'événements au cours de ce MIP. Rien de comparable à ce qu'avait été, il y a deux ans, la ruée sur « Holocauste ». Ni l'Amérique ni l'Angleterre n'ont fourni de grands feuilletons. Raison donnée : « Cette année, « ils » ont investi dans le matériel. » Autre raison, fallacause semble-t-il : « Le MIP est situé trop tôt dans la saison. » On a donc dû se contenter de mini-séries, elles, beaucoup plus abondantes, et, en général, de peu d'intérêt, comme cette chronique mélodramatique de l'affaire du Watergate, présentée par la socié S Time-Life sous le titre « Ambition aveugle », et où les avatars d'un président Nixon de confection, pas trop bien interprété, sont assaisonnés par les histoires de cœur des enquêteurs courageux : « Hollywood à la Maison Blanche », marmonnait un peu goguenard, un représentant de la télévision tchèque, client éventuel, contraint de visionner le tout.

Ce qui est frappant au MIP-T.V., c'est que, précisément, on dise « la minisérie de Time-Life » — ou celle de P.B.S. — ou encore « la dramatique d'Antenne 2 », mais que jamais ne soit évoqué le nom du réalisateur. C'est donc « chez » Télé Pictures qu'on a peut-être vu la minisérie la plus intéressante, avec cette mise en épisodes de la tragédie de Guyana, où l'on voit l'irrésistible ascension du convaincant Jim Jones, la naissance d'une secte, et comment elle finira par le suicide collectif dont on se souvient. Cette dramatisation des événements vrais, ce mélange de l'histoire réelle et de la fiction — qui fit justement le succès public d'un feuilleton comme Holocauste — est une tendance actuelle du genre documentaire.

Tendance qui s'est bien illustrée au cours de cette semaine où tous, ou presque, sont allés voir « Mort d'une princesse », ce « docu-drama » fondé sur l'exécution, pour l'exemple, d'une princesse adultère d'Arabie Saoudite qui a conduit ce pays à déclarer indésirable l'ambassadeur de Grande-Bretagne (« le Monde » des 12 et 25 avril). Du coup, vingt-cinq pays se sont portés acquéreurs...

Chauvinisme

Il y avait au M.I.P. un certain nombre d'excellents documentaires, des treize épisodes sur la guerre du Vietnam dont Thames Télé proposait un exemplaire à tel reportage en Inde de Frédéric Rossif, en passant par les vingt-six minutes de grande qualité, modestes et poignantes, montrées au stand de la télévision portugaise (un témoignage sur la prostitution homosexuelle des adolescents à Lisbonne). La S.S.R. a bien vendu la plupart des numéros de son magazine « Temps présent ». Dans un autre secteur, les émissions consacrées à la musique classique ont marqué un « boom » notable : forte demande de toutes parts pour des retransmissions de concerts prestigieux. Et l'offre semble suivre.

En revanche, dans le domaine des émissions pour enfants, elle ne suit pas, l'offre. Les discussions à ce propos ont été arides avec les Japonais, à l'égard de qui les fabricants européens de dessins animés nourrissent pour le moins quelque méfiance. Le montage électronique ou « les bas salaires pratiqués là-bas » ont été invoqués, puis a été développé l'argument de la violence. Enfin, toujours chauvins, les Français se sont vantés — à juste titre — des programmes proposés par F.R. 3, où Hélène Fatou anime la rubrique jeunesse, et de la société « Plate-forme 2000 » dont les « Watoo-Watoo » sont partis comme des petits pains.

Il faudra revenir sur la politique commerciale de nos sociétés nationales de programmes, évoquer les affaires traitées avec les pays du Moyen-Orient. Il faudra savoir aussi pourquoi, en France, les émissions consacrées au sport sont toujours moins bien réalisées qu'à l'étranger, sans parler des variétés. Car, même si Antenne 2 a bien écoulé cette « heure-fleuron » avec Yves Montand, où se retrouve le talent d'Averty, dont on ne peut pas dire qu'on le découvre, même si T.F. 1 a fait savoir que son « Paradis latin » — coproduit avec une société américaine — faisait un malheur..., l'ensemble est plutôt pauvre. Et ce genre de confrontation permet de le sentir.

Il a aussi été beaucoup question des techniques nouvelles. Elles seront au centre d'une autre des rencontres organisées à Cannes : le VIDCOM, ou marché des vidéo-communications, dont la sixième édition aura lieu du 29 septembre au 2 octobre prochains.

MATHILDE LA BARDONNIE.

BARYCHNIKOV A BROADWAY

Des critiques élogieuses

De notre correspondante

Il y a eu une sorte d'événement, le soir du 24 avril, à la télévision new-yorkaise : Mikhail Barychnikov, dans un pot-pourri des « musicals » américains les plus connus. Quand, il y a cinq ans, il avait profité du passage de sa troupe soviétique aux Etats-Unis pour rester à l'Ouest, « Mischa », comme l'appellent les Américains, avait déclaré que c'était parce qu'il voulait danser autre chose que Petipa... Il a, en effet, dansé bien autre chose depuis, mais, jeudi soir, c'était en quelque sorte ses débuts à Broadway.

Un argument un peu filandreux

Même si le *show* diffusé par la chaîne ABC avait un argument un peu filandreux, même si Liza Minelli affichait, comme l'a relevé méchamment un critique, autant de discrétion qu'une horde mongole, on n'avait d'yeux que pour « Mischa » : « Mischa » en cow-boy dans *Oklahoma*, déguisé en James Cagney pour *Guys and Dolls*, dansant le charleston en frac et monocle, dans un numéro de claquettes avec la colossale et merveilleuse chanteuse noire Nell Carter de *Ain't Misbevahin*, en clown, en acrobate et, pour finir, en smoking et tube doré, un parmi les autres, dans le final de *Chorus*.

Les critiques se sont extasiés : ils ont évoqué des émissions célèbres du passé avec Shirley Mclaine ou Barbara Streisand, et même les impérissables soirées Fred Astaire dans les années 60. « Mischa », lui, modeste et gentil, avait surtout l'air de s'amuser comme un fou. Si ses professeurs soviétiques avaient pu le voir, jeudi soir, auraient-ils été fiers de leur élève ou horrifiés de ses compromissions avec l'art dégénéré ?

En tout cas, « Mischa » va avoir fort à faire pour trier les offres mirobolantes des faiseurs de spectacles de Broadway. Mais il a, ici, la réputation de savoir exactement ce qu'il veut, et encore mieux ce qu'il ne veut pas. — N. B.

Samedi 26 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés. Numéro un : Dalida.
Avec Thierry Le Luron, Enrico Macias, Shake, Julio Iglesias et Charles Aznavour.
21 h 30 Série : Columbo.
Meurtre parfait.
Réalisation de J. Frawley, avec P. Falk, T. Van Devere, G. Skaff, M. Kogan, S. Bredhoff.
23 h Télé-foot 1.
Championnat de France (extraits de Monaco-Marseille et Tours-Rennes). Coupe des vainqueurs de Coupe (extraits de Valence-Nantes).
0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport.
Le dernier regard de l'aigle.
22 h 5 Variétés : Suivez Lecoq.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Passage du Nord-Ouest.
23 h 30 Journal.
23 h 50 Concert rock.
En différé d'Allemagne. Avec Ian Hunter, ZZ Top, Joan Armatrading.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : lumières colorées ; Poèmes en images : la lune.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi : Vêtir ceux qui sont nus.
D'après la pièce de L. Pirandello, réalisation L. Filippo d'Amico. Musique de R. Ortoloni. Avec M.-Ch. Barrault, F. Rey, A. Stephon, O. Antonutti.
Transposition à l'écran d'une des comédies les plus connues de Pirandello.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Champ contre champ.
Panorama du cinéma français d'aujourd'hui.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B. présente : « la Lettre brouillée » (ébauche d'un mythe).
20 h., « A la gloire d'Egoli ». Histoire d'une famille sud-africaine, par S. Frontès. Avec V. Feyder, F. Wagner, M. Thierry, etc., réal. C. Roland-Manuel.
22 h., Ad lib.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, Venise-Paris : scènes de la vie vénitienne ; 20 h. 5, En direct de Venise : « Le vent sur San Michele », œuvres de Wagner et Stravinski.
21 h., Concert (en direct de l'église San Stefano) : « Concerto la Notte » (Vivaldi) ; « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) : « Concerto per violino e orchestre, 1969 » (Maderna) ; « Canzona a 3 cori », arrangement Maderna (Gabriel), par Strumentisti del Teatro La Fenice, dir. G. Sinopoli ; 23 h. 5, La nuit d'un campo à l'autre : promenade avec le comte Zorzi ; 0 h. 5, Mourir à Venise.

Dimanche 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'abbatiale de Saint-Martin-de-Boscherville.
Prédicateur : Mgr Michel Saudreau.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Le monde merveilleux de Walt Disney.
Les espions volent haut (première partie), avec D. Mc Gavin, S. Whitman, U. Van Patten et Don Carter.
16 h 30 Sports première.
Badminton (championnat d'Europe) ; Jumping de Fontainebleau ; Festival du film sportif.
17 h 50 Série : Commissaire Moulin.
La surprise du chef, réalisation de J. Trebouta, avec Y. Renier, C. Morin, G. Montagne.
19 h 25 Les animaux du monde.
Magie des eaux dormantes.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « les Grandes Gueules ».
Film français de R. Enrico (1965), avec Bourvil, L. Ventura, J.-C. Rolland, M. Dubois, R. Courtois, P. Vibert, N. Stephani, R. Jacquet, J. Hahn. (Rediffusion.)
Pour faire revivre une scierie de la forêt vosgienne, son propriétaire prend comme ouvriers des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle. Ce qui provoque un conflit avec un autre patron de scierie et ses hommes.
22 h 35 Opéra : l'Empereur d'Atlantide.
Musique de V. Ullman, livret de P. Kien, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. K. Woodward, avec S. Nimsgern, A. Malta, T. Stratas, etc.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 On we go.
12 h Concert.
En liaison avec France-Musique. « Un Américain à Paris », « Rhapsody in blue », de Gershwin, par l'Orchestre Philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Les bergers.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Les animaux de combat.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Une preuve de trop.
Réal. D. de la Patellière (rediffusion).
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
Cyclisme ; automobile ; rugby ; haltérophilie ; football ; escrime.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De John Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
21 h 35 Magazine : Voir.
22 h 25 Le petit théâtre d'Antenne 2.
« Lettres en souffrance », de F. Lacombrade.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Image d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : les travailleurs frontaliers ; Variétés, avec John Ozila, Slimane Azen, cheikh Noureddine, le ballet des rois d'Aragon, Mario Rui et le groupe Menni.
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
La Symphonie fantastique, de Berlioz, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Le jardin des simples.
18 h 40 Série : L'aventure.
Au pays des hommes, les aventuriers de la mer.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
C.N.R.S., recherche archéologique sous-marine à Saint-Pierre-et-Miquelon ; Radio en Nouvelle-Calédonie.
20 h Dessins animés.
Mister Magoo.
20 h 30 Théâtre : « Grand-peur et misère du IIIe Reich » (à l'occasion de la Journée nationale des déportés).
De B. Brecht, par la compagnie des Tréteaux du Midi, retransmis du Théâtre de la Plaine. Avec S. Sanders, F. Lalande, S. Meldegg, B. Murat.
Ecrite entre 1935 et 1939, cette pièce, qui est une critique virulente de l'Allemagne de l'époque, raconte en vingt-quatre scènes la vie quotidienne du peuple allemand sous le règne nazi. Lâcheté des uns, courage des autres...
22 h 25 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit : « l'Enfant de l'amour ».
Film français de Marcel L'Herbier (1930), avec E. Lynn, J. Catelain, J. Angelo, M. Glory Marcelle Pradot, P. Juvenet, M. Simon, J. Mercanton (N.).
En 1910, une vedette de music-hall devient la maîtresse d'un avocat auquel elle cache l'existence de son fils naturel. Quinze ans plus tard, le fils, devenu journaliste, cherche à venger sa mère, avec laquelle l'amant vient de rompre, en ruinant la carrière politique de celui-ci.
Premier film parlant de Marcel L'Herbier, tiré d'une pièce d'Henry Bataille. Sans échapper tout à fait au théâtre filmé, le réalisateur a réussi une traduction esthétique et de beaux morceaux de cinéma.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à la cathédrale de Dijon.
11 h., Regards sur la musique : Busoni.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares... Darius Milhaud.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Folie Rostarov », d'Y. Gasc, d'après Dostoïevski.
16 h. 5, Le lyriscope : « Béatrice et Benedict ».
17 h. 30, Rencontre avec... Jacques Rigaud et Mohammed Aziza.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard et des lecteurs inconnus.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique. « Elle est là », de N. Sarraute.
23 h., Musique de chambre : Récital d'orgue, par W. Hilleman.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Haydn.
9 h. 2, Les chants de l'âme : la Suède.
9 h. 30, Cantate.
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart, Bruckner.
11 h., Les petites oreilles (disques présentés par les enfants) : œuvres de Mahler, Monteverdi, Parmegiani et J.-S. Bach.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Un Américain à Paris » et « Rhapsody in blue, pour piano et orchestre », de Gerschwin, par l'Orchestre philharmonique, de New-York, dir. Léonard Bernstein.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : Sylvie Iris et Yoko Katayama, pianos (Stravinsky, Rachmaninov) ; 14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h., La tribune des critiques de disques : « Sonates » de Scarlatti.
18 h., France-Musique à Venise (en direct de la salle Apollinea de la Fenice) .
23 h., Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes ou compositeurs aveugles) : œuvres de Langlais, Franck, Tournemire ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

PRESSE

Protestation syndicale des diffuseurs contre les suppléments du « Figaro »

Madame Figaro, supplément mensuel du *Figaro*, fait paraître son premier numéro ce samedi 26 avril. Vendu au prix global de 5 F (au lieu de 4 F habituellement le samedi), il s'agit d'un magazine en quadrichromie de près de deux cents pages.

Cette nouvelle étape de la politique des suppléments lancée par *le Figaro* — après *le Figaro magazine* et le *Figaro TV* — accroît le climat de concurrence avec certaines publications spécialisées, notamment celles qui sont réalisées par des sociétés filiales du groupe Hachette (*Télé-7 jours* par exemple). Elle augmente également l'irritation des diffuseurs de presse.

Le Syndicat professionnel des marchands de journaux et publication de la région parisienne dénonce cette pratique dans une circulaire intitulée *le Garrot* :

« *D'abord, il y a eu* le Figaro-Magazine, *vendu à un prix dérisoire, sans rapport avec son coût de fabrication. Ensuite* le Figaro-T.V., *distribué gratuitement. Puis* le Figaro-Madame. Figaro-ci, Figaro-*là, pourquoi pas un* Figaro-Sports *pour le lundi, un* Figaro-Economie *pour le mardi, un* Figaro-Maison *pour le mercredi, un* Figaro-Voyages *pour le jeudi, etc.*

» *Voilà le supplice du garrot commencé. Chaque supplément qui sort nous étrangle un peu plus. Chaque prime du* Figaro *constitue un nouveau tour de vis. Si nous ne relevons pas immédiatement le défi de M. Hersant, si nous ne refusons pas la politique des suppléments gratuits ou à vil prix, nous serons étranglés. Il s'agit d'un combat vital.*

» *C'est un combat vital pour la presse, car ces suppléments sont des coups bas portés aux journaux qui se vendent au juste prix. C'est une concurrence déloyale à l'égard des journaux existants qui ont confiance en nous et auxquels ces* Figaro-*primes prennent des lecteurs et des recettes publicitaires.*

» *C'est un combat vital pour notre profession, car ces suppléments la menacent directement. D'une part, parce que notre rémunération pour ces suppléments est calculée sur des prix fictifs (ou inexistants) et non sur le juste prix du marché. D'autre part, parce que ces suppléments nous retirent des ventes de journaux qui font confiance au réseau et qui, eux, nous rémunèrent justement* », conclut la circulaire syndicale.

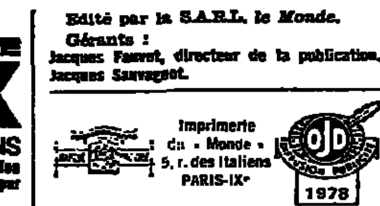
Pour sa part, et en conclusion d'une analyse d'ensemble, le Syndicat parisien des diffuseurs de presse C.G.T. a lancé un mot d'ordre : « *Pas de* Figaro *vendredi 25 et samedi 26. Sauf contre-ordre de notre part (...), notre attitude reste la même pour les vendredis et samedis suivants.* »

QUATRE CANDIDATS A LA DIRECTION DU « MONDE »

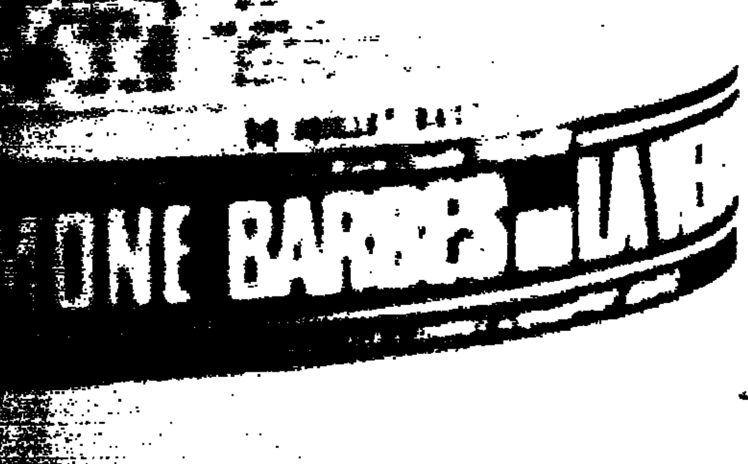
Quatre membres de la rédaction du *Monde* se présenteront aux suffrages de la société des rédacteurs pour briguer la succession de M. Jacques Fauvet, directeur de la publication, qui prendra sa retraite le 31 décembre 1982. Il s'agit de MM. Paul Fabra, cinquante-deux ans, éditorialiste, responsable du « Monde de l'économie », Alain Jacob, quarante-huit ans, correspondant à Pékin, Claude Julien, cinquante-quatre ans, rédacteur en chef du *Monde diplomatique* et Michel Tatu, quarante-sept ans, correspondant à Washington.

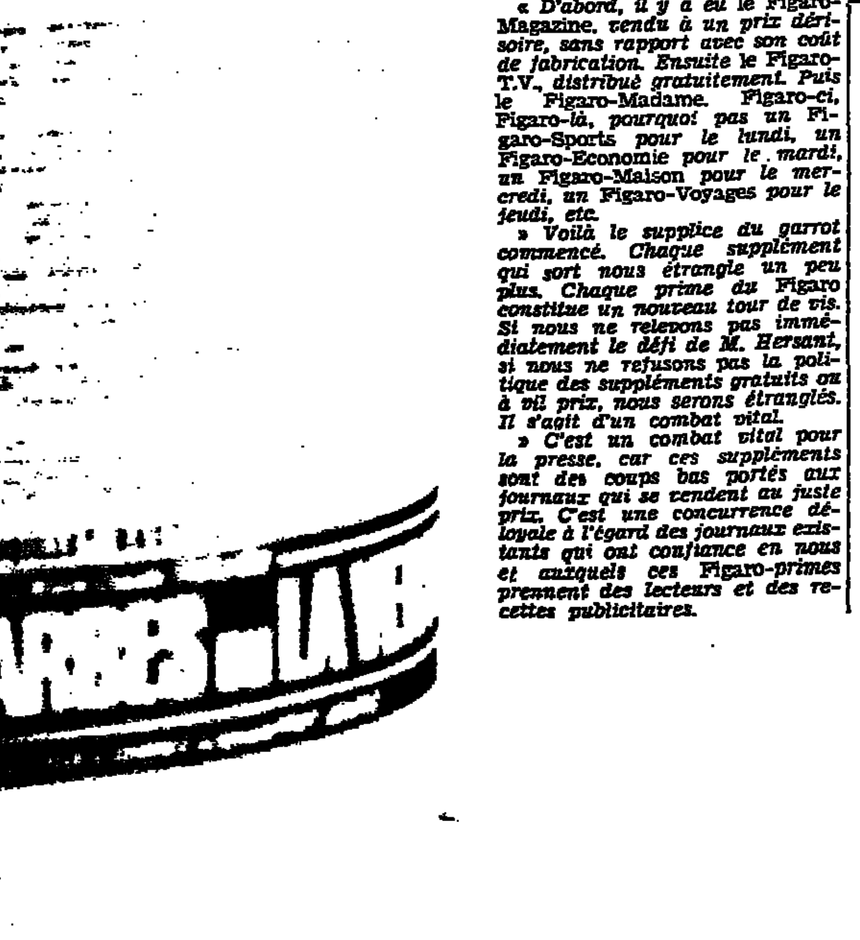
Le scrutin, qui doit avoir lieu le 31 mai prochain, sera précédé de votes exploratoires destinés à apprécier les audiences respectives des candidats. La majorité requise reste celle des trois cinquièmes calculée sur le nombre de parts présentes ou représentées à l'assemblée générale.

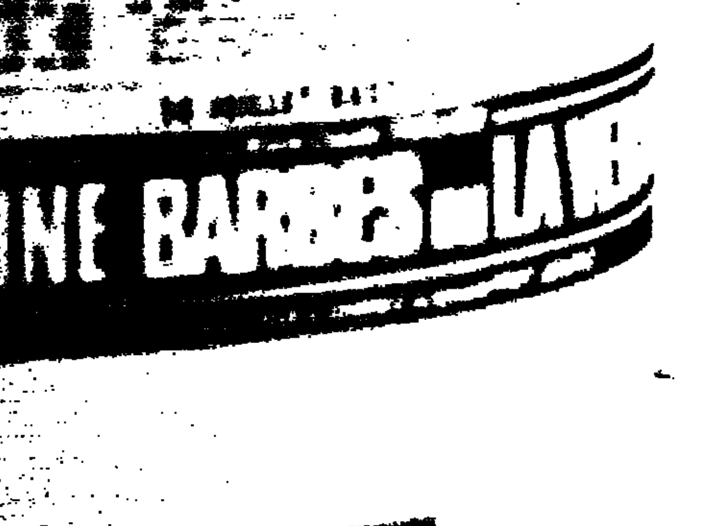
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.







INFORMATIONS «SERVICES»

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-60 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-12-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-72 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S.-AMITIE

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

P.T.T.

RADIOTÉLÉPHONE AUTOMATIQUE AVEC LES NAVIRES EN MER

Un service de liaisons radiotéléphoniques automatiques entre les navires et les abonnés à terre est ouvert au public pour une durée de deux ans depuis le 25 avril, annonce un arrêté publié au *Journal officiel* du vendredi 25 avril.

Les usagers titulaires d'une licence d'exploitation pour un émetteur-récepteur de radiotéléphonie sur ondes métriques installé à bord d'un navire peuvent, à l'aide d'un coffret de numérotation adapté au système d'appel automatique, obtenir leur correspondant à terre par voie automatique par l'intermédiaire des stations côtières des P.T.T. spécialement équipées à cet effet.

La communication à destination d'un abonné de France et de la principauté de Monaco est taxée à raison d'une taxe de base (0,50 F) par neuf secondes.

FORMATION

ANTHROPOLOGIE URBAINE. — L'université Paris-VIII organise, du 27 au 31 mai 1980, un stage sur l'anthropologie urbaine

★ Inscriptions : université de Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : 374-92-26 et 374-12-50 poste 389.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2659

HORIZONTALEMENT

I. Susceptibles de dire des sottises. — II. Comme un Charles ; Loyal ; Avalé comme de la blanquette. — III. Bonne à cueillir ; Donner un coup de main. — IV. S'adresse à Marie ; Symbole chimique ; Pas innocente ; Divinité. — V. Conjonction ; Gardée par celui qui n'oublie pas ; Démonstratif ; Possessif. — VI. Qu'on peut donc trouver magnifiques ; Est complet quand il y a le son. — VII. Ornement sacerdotal ; Cri qui permet d'avoir un autre morceau ; Marque la nouveauté. — VIII. Ranimées ; Répété plusieurs fois, imite le bruit qu'on fait en arrosant ; Pronom. — IX. Sans inquiétude ; Tendance à tout avaler. — X. Peut être considéré comme une bonne réponse ; Qui ne cède donc pas facilement. — XI. Qui ne risque pas de s'envoler ; Très suffisant ; Greffa. — XII. Se mouille ; Qui n'a donc aucune vertu. — XIII. Sur la Tille ; Durcit à la cuisson ; Souvent mis en compte. — XIV. Pour lier ; Couche de la peau ; On est souvent « déculotté » quand on nous les « coupe » ; Ne donne rien. — XV. Qui devrait être remplacée ; Qui ont un siège très confortable ; Participe.

VERTICALEMENT

1. Dont il ne faudrait donc pas faire un plat ; D'un auxiliaire. — 2. N'a pas beaucoup de force ; Plus que saisis. — 3. Pas altérée ; N'ont pas une minute à perdre. — 4. Nom de mère ; Mot qu'on peut prononcer quand il y a une fuite ; Protège une phalange. — 5. Bruit ; Invoquée autrefois par des agriculteurs ; Se déclare dans un pavillon. — 6. Boisson fade ; Bouclier ; Vigueur. — 7. Marque l'égalité ; Comme une truffe. — 8. Règles ; Située ; Qui peuvent donc piquer. — 9. Pas brillants ; Qui a donc un revenu. — 10. Fruits qui n'ont aucune valeur pour le travailleur ; Grande cuvette ; Article. — 11. Meurtris ; Ville d'eaux ; Qui n'a donc pas besoin de compter. — 12. Patrie de philosophes ; Nomment. — 13. Pour faire la peau ; Faire entendre un son de cloche. — 14. Un handicap pour ceux qui veulent faire des relations ; Parfois à l'index quand il est blanc. — 15. Pas baptisée ; Pour retrouver sa trace, il faut remonter au Déluge ; N'est devenue courante qu'avec le progrès ; Pronom.

Solution du problème n° 2658

Horizontalement

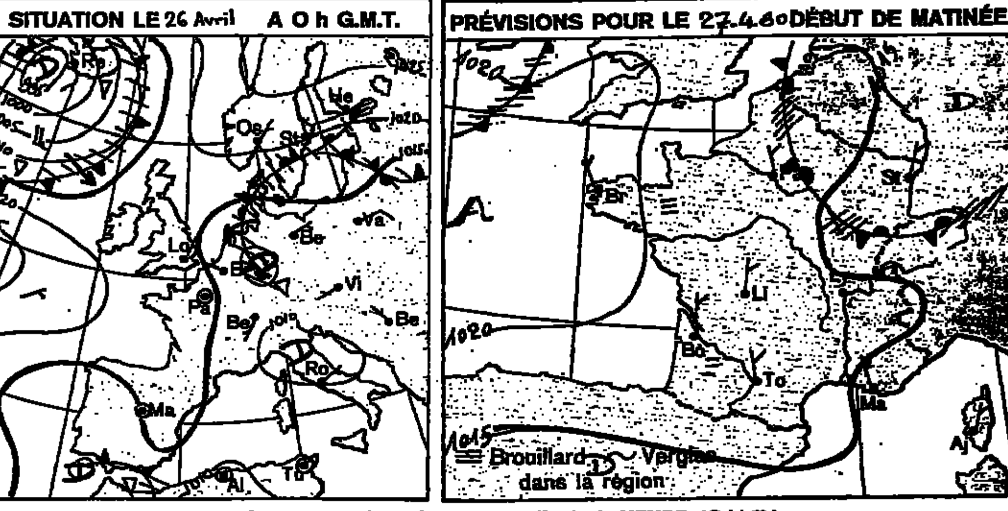
I. Ravaudeur. — II. Etonnante. — III. Aoûté. — IV. Luté ; Seul. — V. Itérative. — VI. It ; Gex. — VII. Aspergée. — VIII. Tenue. — IX. Isère ; Eau. — X. Inné. — XI. Siroter.

Verticalement

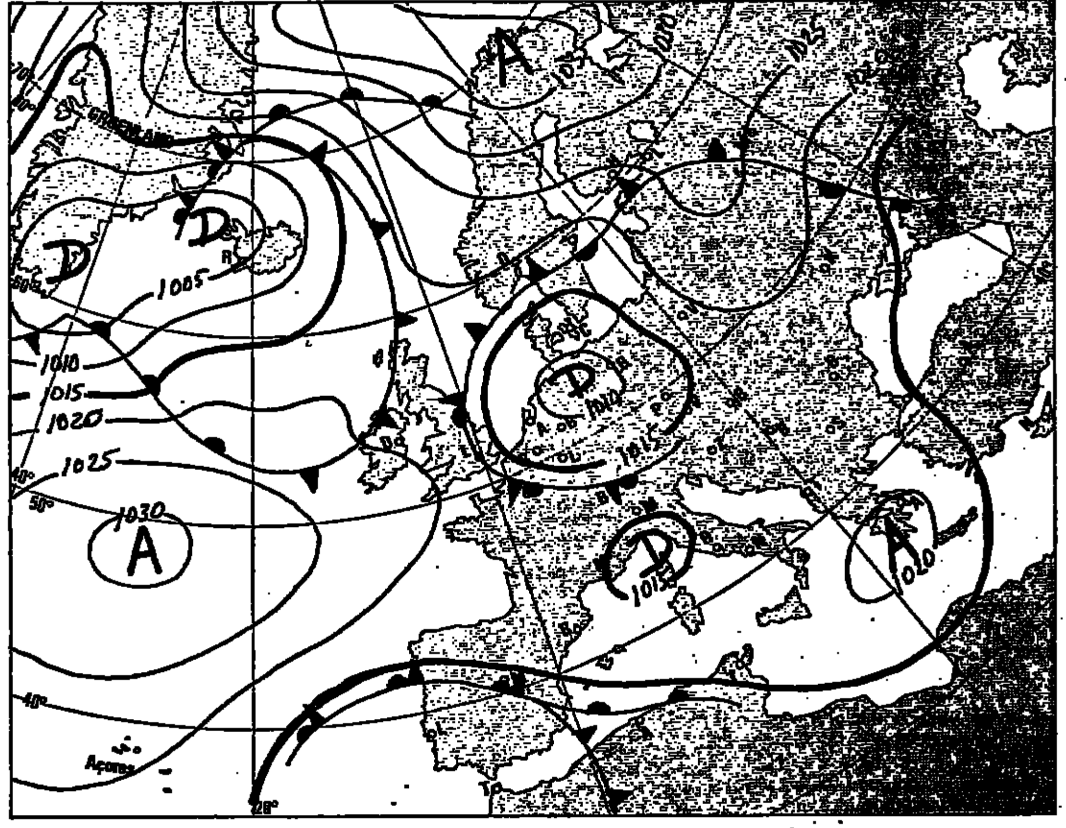
1. Réalisation. — 2. Atout ; Ses. — 3. Voûte ; Pneus. — 4. Antérieur. — 5. Une ; Atrée. — 6. Da ; St ; Io. — 7. Enneigement. — 8. Ut ; Uvée ; Ane. — 9. Reflex ; Muer.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 avril à 0 heure et le dimanche 27 avril à 24 heures :

La dépression d'Allemagne se déplacera encore un peu vers l'ouest en se comblant progressivement, et les nuages qui l'accompagnent s'étendront sur le nord-est et le nord de la France.

Dimanche 27 avril, de la frontière belge et du Rhin à la Normandie, à la région parisienne, à l'Orléanais et au Jura, le ciel sera souvent très nuageux : il pleuvra un peu le matin, mais des éclaircies se développeront l'après-midi. Les vents seront faibles et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé, avec seulement quelques nuages passagers. Les vents, faibles en général, seront modérés, de secteur nord, dans les régions méditerranéennes. Les températures maximales s'élèveront un peu.

Le samedi 26 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,7 millibars, soit 761,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 16 et 5 ; Bordeaux, 16 et 4 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et 1 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 17 et 3 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 5 et 4 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 16 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 6 et 6 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 23 et 16 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 15 et 2 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 22 et 4 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 19 et 4 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 5 et 3 ; Téhéran, 23 et 15.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUDI 28 AVRIL

« Trésors de la bibliothèque de l'Arsenal », 15 h., 1, rue de Sully, Mme Chapuis.

« La Mosquée de Paris », 15 h., entrée, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Meyniel.

« Synagogues dans le Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Le couvent Saint-Joseph de Cluny », 15 h., 8, rue Méchain, Mme Pennec.

« Histoire de la rue Saint-Honoré », 15 h., devant l'église Saint-Roch, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie et le Palais de justice », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Port-Royal de Paris, histoire du Jansénisme », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Auvergne et l'art roman », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 17, quai d'Anjou.

« Exposition Mucha », 17 h. 15, Grand Palais, porte Clemenceau (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, hôtel des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, général Buchalet : « Deux pôles de l'Amérique latine : Brésil, Mexique ».

15 h., Musée des arts décoratifs, D. Gaborit : « Les ivoires gothiques ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires (Caisse nationale des monuments historiques), Mme Thibaut : « Venise à son apogée ».

18 h., annexe de la mairie-annexe du 14e, salle de réunion, H. Bertrand : « L'islam iranien du VIIe siècle à nos jours ».

18 h., Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël : « La politique extérieure de l'Etat d'Israël ».

18 h., Centre d'études judéo-chrétien, 61, rue du Cherche-Midi (Siloé), R. de Tryon-Montalembert : « La femme juive ».

18 h., Centre d'études judéo-chrétien (Siloé), C. Kessler : « Les prophétesses ».

19 h., 62, rue Madame (Arcus) : « La place de la religion dans la vie des anciens Egyptiens ».

20 h. 30, Musée de l'homme, M. Barry, J.-C. Blanc, M. J. Lamothe, A. Velter, B. Dupaigne, P. Pitoëff : « L'Afghanistan. Sa culture traditionnelle et son présent » (films).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du 26 avril 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication des accords de coopération entre la République française et la République du Niger, signés à Niamey le 19 février 1977 ;

● Portant modification du décret n° 58-873 du 16 septembre 1958 déterminant le classement des cours d'eau en deux catégories ;

● Relatif au recouvrement des cotisations d'assurance-maladie, maternité, invalidité, décès, assises sur les avantages de retraite servis au titre d'une activité professionnelle relevant du régime général de la Sécurité sociale.

UN AVIS

● Aux importateurs relatif au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

CARNET

Décès

— Mme Robert Delmas-Guichenné,
Mme Pierre-Henri Delmas,
Alix, Hervé, Charlotte,
M. et Mme Jacques Delmas-Guichenné et leurs enfants,
M. et Mme Guy Delmas et leurs enfants,
Mme Begouen-Demeaux et ses enfants,
Les familles O'Quin, Pinon, Baillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Henri DELMAS,
agent général d'assurances,
consul général honoraire
du Sénégal,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur
de l'ordre national du Lion,

survenu le 13 avril 1980, à Bayonne.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 16 avril 1980, à 16 h. 30, en l'église de Saint-Pierre d'Irube.

« La Garde »,
Route de Saint-Pierre-d'Irube,
64100 Bayonne.

— Mme Marguerite Orjollet,
M. Jean-François Orjollet, Stéphane et Juliette Orjollet,
Mlle Geneviève Orjollet,
Mlle Eugénie Orjollet,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 avril 1980, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Etienne ORJOLLET,
leur époux, père, grand-père et frère,
inspecteur général honoraire
d'éducation physique et sportive,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondateur et ancien secrétaire
du Syndicat
des professeurs d'éducation physique.

Ils prient ceux qui l'ont connu de l'unir dans leur mémoire à Léo Lagrange et Jean Zay, au moment de l'inhumation civile, qui aura lieu le 28 avril 1980, à 10 h. 30, dans la plus stricte intimité.

— Le docteur et Mme Laburthe-Tolra, Claude et Jacques-Michel,
Eric et Sylvie Laburthe-Tolra,
Françoise et François Hamel,
Pierre Laburthe-Tolra,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis RUEZ,
née Lucienne Fabre,

survenu le 22 avril 1980.

Le service religieux a lieu en l'église Saint-Etienne de Beauvais, dans l'intimité familiale, ce jour, à 8 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Denis-Simon,
60000 Beauvais.

— Mme Pierre Viala-Calonne,
Le docteur et Mme René Olivier-Martin,
M. et Mme Hervé Lemaignen,
Hélène, Florence et Capucine,
ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Pierre VIALA,
officier de la Légion d'honneur,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
de la faculté de médecine de Paris,
secrétaire général adjoint
de la section française
du Collège international
des chirurgiens,
président
de l'Association des médecins
des formations sanitaires de l'Avant,
ancien maire
de Cournonterral,

Le service religieux et l'inhumation auront lieu dans l'intimité, le lundi 28 avril 1980, à 16 h. 30, en l'église de Cournonterral (Hérault).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire du décès de

M. Emile Albert FARCAT,
ancien combattant,
ancien juge
au tribunal de commerce
à Grenoble, du Rotary-Club,
Direction des transports,
des centrales électriques de France
(Génissiat)
et des poses des tourelles de Marine,
dans les Alpes.

Mme veuve Albert Farcat, née Genève,
ses enfants,
M. Noël Farcat,
M. André Farcat,
Mme Henri Dantzer, née Farcat,
ses gendre, belles-filles, petits-enfants et parents,
demandent à tous leurs amis de s'unir à eux en pensée au souvenir et aux prières de la messe du 27 avril, dite en la chapelle des Pères dominicains, à Paris.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

MANIFESTATIONS PAYSANNES DANS LE SUD DE LA FRANCE ET A PARIS

Après l'échec des négociations européennes, la colère semble monter de nouveau au sein du monde agricole français. Plusieurs manifestations se sont déroulées vendredi 25 avril dans le sud de la France et à Paris.

Répondant à l'appel des syndicats agricoles départementaux de la F.N.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs, plusieurs centaines de paysans des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Gard ont établi des barrages routiers sur l'autoroute A-9 près de Remoulins (Gard), sur l'autoroute A-7, entre Cavaillon et Avignon-nord (Vaucluse), et sur les nationales 7 et 570, autour de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), afin de protester contre les importations de primeurs dans la C.E.E. Plusieurs *camions transportant des légumes et du vin ont été déchargés* de leur contenu. Les producteurs ont également fait la grève des apports sur les marchés d'intérêt national de Châteaurenard et de Cavaillon.

Dans le Gers, cinq cents jeunes vignerons de l'Armagnac ont mis à sac, vendredi soir, l'hôtel des impôts de Condom, avant de se rendre en cortège à la sous-préfecture, où ils ont affirmé au sous-préfet qu'ils « *récidiveraient si les revendications des viticulteurs n'étaient pas prises en considération par le gouvernement* ».

Enfin, à Paris, le même jour, un millier d'agricultrices normandes ont manifesté sur les Champs-Elysées pour protester contre l'échec des négociations communautaires sur la fixation des prix agricoles et demander un relèvement de 12 % de ces prix.

● *Porto : production record.* — En 1979, la production de vin de Porto s'est élevée à 696 000 hectolitres, plus fort volume jamais atteint. Le précédent record remonte à 1925, avec 594 000 hectolitres. L'exportation absorbera 90 % de la production totale. La France, qui a acheté 40 % des exportations, a été le meilleur client du Portugal, loin devant la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne fédérale.

L'établissement spécialisé dans l'aide aux industries agro-alimentaires sera doté d'un capital de 200 millions de francs

L'établissement financier spécialisé dans l'intervention en fonds propres dans le secteur agro-alimentaire sera doté d'un capital de 200 millions de francs, a annoncé le 24 avril M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, devant l'assemblée générale de la fédération industrielle de cette branche. M. Debatisse a ainsi apporté des précisions aux mesures qui avaient été arrêtées lors du conseil central de planification du 13 mars (*le Monde* des 21 et 22 mars). Cet établissement, UFINAL, est une filiale du Crédit national, dont le capital est profondément remanié (1).

M. Debatisse n'a pas précisé *toutefois* la *structure financière* de cet institut de participation, les parts respectives des différents intervenants, dont le Crédit agricole, n'étant pas définitivement fixées. « *Aussi utile que puisse être un tel instrument, il ne diminue en rien la nécessité d'un dynamisme accru des banques et des établissements financiers dans la mise en œuvre des concours des formes diverses dont ce secteur a besoin* », a déclaré M. Debatisse.

Il a indiqué que les conventions de développement constitueraient « *le moyen de mobiliser, en faveur d'entreprises privées ou coopératives ayant un potentiel de développement important, les différentes formes de concours publics existants* » (aides directes de l'Etat comme la prime d'allimentation agricole, les aides des offices et les interventions de l'UFINAL). Ce mode d'action, qui n'est réservé à aucun secteur, sera cependant « *naturellement indiqué pour les entreprises moyennes* » dont « *les axes de développement correspondront aux priorités* » fixées par les pouvoirs publics (produits laitiers, viande, boissons, fruits et légumes transformés). Il a indiqué qu'il avait obtenu la garantie du premier ministre pour que soient augmentés les crédits liés à ces contrats autant que de besoin.

M. Debatisse a encore invité les secteurs coopératif et privé au dialogue et rappelé qu'il avait engagé les partenaires de l'industrie et de la distribution à la concertation pour l'élimination des pratiques abusives.

Cette dernière remarque ne semble pas satisfaire M. Lepâtre, le président de l'association nationale des industries agro-alimentaires, qui demande aux pouvoirs publics de prendre des dispositions pour interdire les délais de paiement supérieurs à trente jours.

L'endettement des entreprises, la hausse des taux d'intérêt, l'amplification des pressions de la distribution sur les industries, les campagnes de culpabilisation, dont celles-ci sont victimes dans l'opinion, la politique anti-exportatrice enfin de la Commission européenne sont autant de préoccupations pour les industries agro-alimentaires, relevées par M. Lepâtre.

Celui-ci a suggéré « *qu'on parle moins de consumérisme, et qu'on donne plus de crédits pour les laboratoires et les service sde contrôle* ». Il a indiqué, en outre, qu'en dépit du discours sur le développement des I.A.A., les aides qui sont accordées à cette branche « *n'ont pas beaucoup évolué depuis plusieurs années* ».

Pour les responsables de l'industrie agro-alimentaire, comme ceux de la coopération agricole, la dotation de l'UFINAL, si elle a le mérite d'exister, n'est pas très importante par rapport aux besoins des entreprises de cette branche. En fait, il semble qu'un capital plus important aurait pu être souscrit, mais les banques, Crédit agricole en tête, traînent les pieds pour venir au secours de ce secteur, en dépit des injonctions gouvernementales. Pour les uns, M. Debatisse n'a pas les moyens de sa politique. Pour *petits pas*, « *c'est mieux que rien* ». — J. G.

(1) UFINAL : Union pour le financement des industries alimentaires.

MONNAIES

Au comité intérimaire du Fonds monétaire

Le projet de compte de substitution est renvoyé à plus tard

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Réuni à Hambourg vendredi, sous la présidence du ministre italien du Trésor, M. Filippo Maria Pandolfi, le « comité intérimaire » du Fonds monétaire international, composé de vingt et un ministres des finances représentant les cent quarante pays du F.M.I. a renoncé à créer le Fonds de substitution projeté par le F.M.I. Le communiqué rendu public à la fin de la réunion fait état d'un « *accord provisoire* » portant sur un grand nombre de points, tout en précisant qu'un certain nombre de problèmes parmi lesquels l'équilibre financier de l'éventuel futur compte reste à régler.

Sans prendre d'autres engagements, le comité intérimaire se borne à exprimer son intention de continuer ses travaux sur le sujet, mais il se garde de fixer la moindre date. La déception du directeur général du F.M.I., M. Jacques de La Rosière, et de son équipe montre bien qu'il s'agit d'un ajournement sinon d'un enterrement de ce que, un peu rapidement, certains avaient présenté comme une nouvelle pièce maîtresse dans la refonte du système monétaire international.

C'est dès mercredi soir, 23 avril, lors de la réunion restée plus ou moins secrète des ministres des finances des Cinq (Etats-Unis, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, et Japon) qu'a été prise la décision de ne pas créer le Fonds de substitution dont le principe avait été acquis en octobre, lors de la réunion de l'assemblée générale du Fonds monétaire. Mais, vendredi, les ministres des finances du comité intérimaire au grand complet ont prolongé, jusqu'au milieu de l'après-midi, un déjeuner au cours duquel notamment le chancelier de l'Echiquier britannique, Sir Geoffrey Howe, et le ministre français de l'économie, M. René Monory, se sont montrés particulièrement vigoureux pour repousser *sine die* le projet.

Les experts avaient envisagé de consacrer à la garantie financière du Fonds de subtitution environ trente millions d'onces d'or appartenant actuellement au Fonds monétaire, dont le stock métallique, après quatre années de ventes aux enchères mensuelles, ne s'élève plus qu'à cent trois millions d'onces (contre cent cinquante millions au début de 1976).

Sans qu'une discussion se soit engagée sur ce point, il a été tacitement admis que le programme de vente aux enchères étant terminé, le FMI ne vendrait plus d'or jusqu'à nouvel ordre. La question pourrait être examinée de nouveau en septembre. « *Il me paraît inopportun*, a dit M. Monory, *de vendre une partie du stock d'or, fût-elle minime et* a fortiori *de le faire pour assurer l'équilibre du compte d'exploitation car le Fonds dilapiderait ainsi son meilleur actif sans raison décisive.* »

Le compte de substitution, on le sait, était destiné à recevoir, de la part des pays créanciers des Etats-Unis, des dollars en contrepartie desquels il leur aurait été remis un actif libellé en D.T.S. et mobilisable sous certaines conditions. Bien que le F.M.I. prévoie pour cette année que le déficit des paiements courants des pays industrialisés passera globalement de 10 milliards de dollars en 1979 à 45 milliards ou 50 milliards en 1980 — pour les pays en voie de développement ce déficit devrait passer de 55 milliards l'année dernière à 70 milliards en 1980, tandis que les excédents de l'OPEP devraient, toujours selon la même estimation, s'élever à 115 milliards de dollars, — le problème du recyclage n'a pas paru véritablement urgent.

Les pays débiteurs disposent auprès des banques de lignes de crédit confortables et en outre, ont d'importantes réserves de change constituées notamment par des emprunts précédents. Mais, pour l'avenir, le Fonds a été invité à participer davantage à ce recyclage, et cela, d'autant plus qu'il est actuellement très « liquide », le total des monaies convertibles dont il peut disposer étant nettement supérieur à 20 milliards de dollars. Le Fonds a été invité à entamer des négociations avec les pays de l'OPEP pour éventuellement emprunter à ces derniers des sommes qui seraient ensuite prêtées aux pays *dificitaires*.

L'opération suppose que les emprunts auprès de l'OPEP se fassent à des conditions d'intérêt nettement plus avantageuses que celles du marché. Les représentants de l'Arabie Saoudite et des autres pays du Golfe ont accueilli cette suggestion plutôt favorablement.

Signalons que le gouverneur de la Banque de France n'a pas encore répondu à la lettre que lui a adressée le président du système de réserve fédérale américain, M. Volcker, pour lui demander d'intervenir auprès des banques françaises afin qu'elles ne fassent pas de crédit aux entreprises américaines qui voudraient, par le biais des euromarchés, tourner les restrictions de crédit actuellement en vigueur aux Etats-Unis. Une pareille lettre avait été adressée aux autres banques centrales d'Europe et du Japon. Il est probable que la Banque de France répondra en faisant savoir qu'elle a peu de moyens juridiques d'intervenir auprès des banques commerciales dans ce domaine et qu'elle ne manquera pas de leur demander de tenir compte de la demande formulée par M. Volcker.

PAUL FABRA.

Conflit entre la société des caves de Roquefort et les producteurs de lait de brebis

De notre correspondante

Bayonne. — Le conflit qui oppose depuis l'automne la Société des caves de Roquefort à la Fédération des syndicats ovins des Pyrénées-Atlantiques vient de rebondir avec la manifestation, à Larceveau, petit village basque, devant la fromagerie de la Société des caves, des producteurs de lait de brebis basco-béarnais et la suspension, depuis le 21 avril, du ramassage laitier par les collecteurs attitrés de la société aveyronnaise.

Depuis plusieurs décennies les industriels de Roquefort collectent le lait de brebis dans les Pyrénées-Atlantiques, pour en faire de la pâte à fromage affinée ensuite à Roquefort, ainsi qu'ils le font dans plusieurs départements, comme l'Aveyron et la Corse. Ce lait est payé à l'année : un acompte de 80 % (en début de campagne) et le solde huit mois après, avec une diminution de 2 % par rapport au prix offert aux producteurs de l'Aveyron, qui bénéficient de l'économie de transport réalisée du fait de la *proximité des laiteries par rapport aux caves*.

Le prix de ce lait varie en fonction du prix de vente du fromage de Roquefort. Tout le lait présenté est acheté au même prix. Mais sur une collecte globale de 85 millions de litres, seuls 65 millions de litres servent à la fabrication du Roquefort. L'excédent est transformé en fromage du pays ou revendu à perte en Italie. Sans remettre en question la « formule Roquefort » proprement dite du prix du lait, la Fédération des syndicats ovins des Pyrénées-Atlantiques conteste le fait que les producteurs pyrénéens supportent, en plus des charges communes, des coûts spécifiques, tel cet abattement de 2 %, qui ne *lui paraît plus justifiée*.

En effet, la Société des caves transforme maintenant près de 80 % du lait collecté dans les Pyrénées en fromage de pays, lequel est affiné sur place à Roquefort, sans que les intéressés bénéficient des avantages consentis aux autres producteurs (prime de livraison, paiement du petit lait). Selon la fédération ovine, la différence de prix s'élève de ce fait à 23 centimes par litre de lait. La fédération demande que l'acompte payé en début d'année soit égal à la totalité du prix payé l'année précédente. Elle souhaite enfin que les industriels de Roquefort revoient leur politique laitière dans les Pyrénées, qui lui apparaît comme une politique de monopole.

La contestation de la « formule Roquefort » du prix du lait, qui a donné satisfaction pendant des dizaines d'années, amène les industriels à conclure que désormais « *toute référence à Roquefort sera sans objet et qu'à partir de la campagne 1981 les conditions d'achat du lait de brebis des Pyrénées (prix et quantité) seront librement débattues lors d'une « table ronde » réunissant toutes les parties concernées* ».

Pour M. Jean-Jacques Lasserre, vice-président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, il faudrait surtout élargir le marché du fromage de pays puisque celui du fromage de Roquefort proprement dit est limité. Déjà un progrès a été fait dans la mesure où, depuis mars, il bénéficie d'une appellation d'origine.

FRANCINE MOREAU.

CONJONCTURE

LES PRÉVISIONS DE L'INSEE

- **La production ne va plus croître.**
- **Les hausses de prix à la production vont se ralentir.**

L'enquête mensuelle de conjoncture menée par l'INSEE, en avril, auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprise, montre un infléchissement de la situation conjoncturelle dans les secteurs produisant des biens de consommation et des biens intermédiaires. La production industrielle a cessé de croître.

L'orientation défavorable des carnets de commandes et des stocks de produits finis se confirme, après l'amélioration très passagère observée à la fin de l'hiver. Le regain de demande qui l'avait provoquée a fait place à un recul, perceptible sur le marché français comme sur les marchés extérieurs. Les commandes reçues n'équilibrent plus les livraisons, si bien que les carnets se dégarnissent, et sont à présent jugés un peu inférieurs à la normale. Dans le même temps, conséquence d'un réel alourdissement ou tassement des perspectives, les stocks de produits finis apparaissent plus élevés qu'au début de l'année.

Les perspectives de production continuent de s'infléchir : elles correspondent désormais au maintien de l'activité sur son palier actuel.

Les prévisions de hausses de prix à la production, après avoir atteint un niveau très élevé en début d'année, sont maintenant en recul. Le climat est désormais un peu moins inflationniste, et les industriels moins nombreux que les mois précédents à annoncer des hausses.

AFFAIRES

M. Ceyrac prône à son tour la reconquête du marché intérieur

« *Achetez français !* » A leur tour, M. Ceyrac et le C.N.P.F. découvrent les vertus de « *la reconquête du marché intérieur* ». *rieur* ».

Dans sa dernière lettre mensuelle, adressée à seize mille chefs d'entreprise et aux fédérations patronales, il écrit : « ... *La reconquête du marché intérieur est un impératif dans tous les secteurs où cela est possible. (...) Il ne s'agit en aucune façon de retomber dans les ornières du protectionnisme. Nous n'entendons pas remettre en cause l'ouverture des frontières, alors que celle-ci a constitué un des principaux moteurs du développement. En revanche, il nous apparaît souhaitable d'adopter une attitude plus proche de celle de nos grands partenaires qui, d'une manière générale, savent mieux que nous défendre leur marché national en dehors d'un appel aux réglementations.* »

Et M. Ceyrac de demander aux chefs d'entreprise de « *porter une attention personnelle à la politique d'achat de leurs services* », de veiller à ce que les entreprises françaises soient régulièrement consultées lors des appels d'offres et que leurs propositions fassent l'objet d'un examen approfondi.

On ne peut qu'applaudir à une démarche qui prouve que le C.N.P.F. a — enfin — découvert que « *le gain d'un marché en France sur la concurrence étrangère est l'équivalent, en termes économiques, d'une exportation* ». D'aucuns s'étonneront de ce nouveau langage. Il y a peu de temps encore, de quels haussements d'épaules n'accueillait-on pas avenue Pierre-Ier-de-Serbie, comme dans les milieux gouvernementaux, toute suggestion visant à restreindre la part des entreprises étrangères sur le marché français...

C'était, il est vrai, la belle époque de l'« *internationalisation des échanges* », du « *libre-échangisme triomphant* ». « *Les importations sont la rançon de nos exportations,* expliquait-on. *Nous sommes dans l'ère de la spécialisation internationale du travail. On ne peut pas tout produire, etc.* »

Aujourd'hui, la crise perdurant, les déficits chroniques de certains postes de la balance commerciale s'accumulant d'année en année, on redécouvre quelques évidences. Encore un petit effort et le slogan de la « *reconquête du marché intérieur* » réalisera ce « *consensus* » dont on parle tant. De M. Marchais à M. Ceyrac, de M. Giscard d'Estaing à M. Chirac... — J.-M. Q.

M. MARIO SCHIMBERNI EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA MONTEDISON

M. Mario Schimberni a été nommé jeudi 24 avril président du groupe chimique italien Montedison. Il remplace à ce poste M. Giuseppe Medici, qui a remis sa démission pour convenances personnelles.

Ce changement à la tête du premier groupe industriel italien n'a pas provoqué de véritable surprise.

Agé de soixante-treize ans, M. Giuseppe Medici avait fait savoir qu'il n'envisageait pas de demander la prolongation de son mandat pour se consacrer à sa famille. Nommé en juillet 1977 pour remplacer M. Eugenio Cefis, dont la politique de grandeur menaçait de conduire le groupe Montedison à la ruine, ce sénateur, ancien ministre démocrate-chrétien, qualifié à l'époque de « président balnéaire », s'est révélé en fait le véritable artisan du redressement de la Montedison. Il a été considérablement aidé dans sa tâche par M. Mario Schimberni, appelé en février 1978 à occuper le poste d'administrateur-directeur général en remplacement de M. Alberto Grandi, en désaccord avec la politique de désengagement industriel menée par M. Medici. Deux ans durant M. Schimberni a été la véritable éminence grise du sénateur Medici. C'est lui en particulier qui, récemment, a mené aux Etats-Unis des négociations en vue de faire entrer un gros actionnaire américain dans le capital de la Montedison. M. Schimberni est âgé de cinquante-cinq ans. — A. D.

● *Les quantités de bois commercialisées en 1979* en provenance des forêts françaises soumises au régime *forestier se sont* élevées à 10,68 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 1 % par rapport à 1978 et de 2 % par rapport à 1977. Ces bois ont été commercialisés à 83 % sur pied et façonnés à 17 %.

Vente « sauvage » de poisson à Paris

Quelque trois cents marins-pêcheurs d'Étaples (Pas-de-Calais) ont installé une quinzaine de points de vente, vendredi 25 avril, à Paris, pour y écouler plus de 60 tonnes de poisson. Ils agissaient à l'initiative du syndicat C.F.D.T. de Boulogne-sur-Mer, avec l'appui des centres Leclerc. Dans plusieurs marchés publics, des incidents ont eu lieu entre les marins-pêcheurs et des commerçants opposés à cette opération, puis avec la police.

M. Edouard Leclerc s'est étonné, au cours d'une conférence de presse, de l'intervention des forces de l'ordre, précisant que les autorisations avaient été demandées et qu'aucune interdiction n'avait été signifiée. Les marins-pêcheurs, chassés par la police, se sont déplacés vers d'autres marchés, et ils ont pu finalement écouler l'ensemble de leurs produits.

Les pêcheurs d'Étaples débarquent

« Deux kilos de merlan, c'est trop », *dit la cliente.*

« Mais vous mangez la moitié aujourd'hui et le reste demain », *assure le vendeur.*

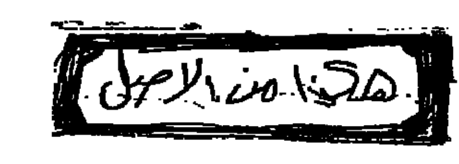
La ménagère fait semblant de renâcler — « heureusement que j'ai un congélateur » — *puis se décide. Au fond, elle est ravie : 12 F la boîte de 2 kilos de merlan, c'est* « quatre fois moins cher que sur toutes les autres places de Paris », *précise le vendeur habillé en marin-pêcheur.*

Pardon, c'est le contraire : le marin-pêcheur s'est déguisé en commerçant, sur ce bout de trottoir de la rue de Passy (16e), tournant le dos au marché couvert. Il fait partie des quelque trois cents professionnels d'Etaples (Pas-de-Calais) qui, à l'initiative du syndicat C.F.D.T. de la pêche de Boulogne-sur-Mer, sont venus manifester leur mécontentement à Paris, avec l'aide des centres Edouard Leclerc, qui ont assuré la publicité de la manifestation. Quinze étales répartis dans la capitale, plusieurs dizaines de tonnes de poissons écoulées en quelques heures.

Une forme de contestation intelligente et populaire : au lieu de rejeter leurs poissons à la mer, comme d'autres jettent aux orties leurs choux-fleurs ou leurs pommes, ils ont préféré venir les vendre à bas prix à Paris : le maquereau et la plie à 5 F, la limande et le grondin à 10 F, etc. On est vendredi et la vente bat son plein. « Vous êtes d'où ? » *demande une brave dame.* « D'Etaples », *répond un marin-pêcheur.* « Ah ! moi je suis d'Erquy. Là-bas, on ne trouve plus de coquilles Saint-Jacques. » *La pauvre n'en achètera pas non plus sur ce trottoir de Passy : le stock de coquilles Saint-Jacques, qui faisait partie du lot de 800 kilos à 1 tonne de pêche vendu ici, est épuisé depuis longtemps, ainsi que les dorades, les soles et les bars. A 11 heures, il ne reste plus que des maquereaux, des merlans et des cabillauds.*

Epinglée sur un arbre, une affiche manuscrite proclame : « C.F.D.T. La pêche artisanale d'Etaples en lutte pour des prix à la production garantissant un revenu décent et pour une aide du carburant plus importante. » *Un marin-pêcheur explique :* « Prenez le merlan, par exemple : il nous est acheté 1 F à 1,50 F. C'est une honte, alors que le consommateur l'achète, dans notre région même, à 15 F le kilo. Le merlan, pour la farine, nous est pris à 0,17 F le kilo. Et puis, chaque semaine, il faut compter 7 000 litres de gaz-oil par bateau. L'Etat ne nous donne presque plus rien pour le carburant. Quant à la marine marchande, elle oppose à toutes nos demandes des fins de non-recevoir. »

Vers 11 h. 15, un inspecteur du contrôle sanitaire vient renifler la marée. Tout se passe bien. Seulement, au mot « autorisation », *il laisse un blanc sur sa feuille de contrôle. Ici, il n'y a pas eu d'incidents avec le CID-UNATI.* « Les poissonniers du marché couvert de Passy nous « font la tête », mais ce n'est pas bien grave », *dit un vendeur. Une dame élégante maugrée tout haut :* « C'est encore le commerçant qui paie des impôts qui est refait. » *Mais elle ne s'attarde pas : les ménagères de Passy sont, ce vendredi, tout à fait aux côtés des pêcheurs d'Etaples.* — M. C.



SOCIAL

A BELGRADE

La conférence syndicale mondiale a étudié avec réalisme les données du nouvel ordre économique

Belgrade. — La conférence syndicale mondiale de Belgrade, qui s'est achevée le 25 avril, en prenant pour thème le développement et le « nouvel ordre économique mondial », n'avait évidemment pas l'ambition d'apporter une réponse concrète à un tel problème planétaire. Cela étant, elle a constitué un succès, pour au moins trois raisons. Ce vaste symposium a pu se tenir dans des conditions tout à fait nouvelles, en dehors des schémas politico-syndicaux habituels, avec la participation de syndicats *jusqu'à présent éloignés de la scène* internationale, comme les chinois. L'absence des pays arabes de la CISA a été surmontée sans que l'on s'écarte des objectifs fixés. Enfin, la conférence s'est achevée, le 25 avril, sur l'adoption unanime d'une déclaration qui exprime un certain esprit unitaire.

Le document invite les syndicats — notamment par le dialogue et la concertation — à faire obstacle à toute tentative visant à opposer les intérêts des travailleurs des pays industrialisés à ceux des pays en voie de développement. La déclaration, qui sera ultérieurement mise au point par un groupe « ad hoc », sera transmise aux Nations unies pour être distribuée à tous les Etats membres.

A aucun moment, la conférence de Belgrade *n'a envisagé de se prolonger par la* création d'une structure permanente. C'est par une action « informelle », comme celle de ses promoteurs, yougoslaves, algériens, italiens et français, que les délégués réunis à Belgrade entendent poursuivre leur effort.

De notre envoyée spéciale

Née de la réflexion des syndicats des pays non alignés, la conférence de Belgrade, dont les Yougoslaves furent les plus actifs artisans, n'a jamais été conçue comme l'embryon d'une quatrième internationale susceptible de prendre la relève de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) et de la C.M.T. (Confédération mondial du travail), chacune minée par ses propres déficiences. Cette suspicion avait pourtant poussé les trois internationales syndicales, dans un premier temps, à boycotter une initiative qui, après sept ans d'efforts, a abouti à réunir quelque 135 organisations, parmi lesquelles celles qui n'appartiennent à aucune internationale l'emportent sur celles qui ont une affiliation.

L'attitude des syndicats F.S.M. à Belgrade montre que les Soviétiques n'abandonnent pas aisément leurs prétentions à la direction. En revanche, il est vraisemblable que la bonne tenue de la conférence incitera certains puissants syndicats C.I.S.L. — allemands, britanniques et quelques autres européens — à sortir de *leur réserve initiale. Il* n'est pas davantage exclu que les syndicats arabes de la CISA modifient leur comportement intransigeant.

M. Mika Spilsak (Yougoslavie) président de la conférence, appuyé par les autres membres de la présidence du symposium, a veillé à ne rien compromettre en faisant la déclaration qui a habilement empêché les Arabes d'utiliser la tribune de Belgrade pour défendre leur cause et y transférer leurs propres désaccords internes.

Cet obstacle aplani, il y en eut beaucoup d'autres à vaincre, avant d'atteindre l'élaboration de la déclaration finale. De telles assemblées internationales, on le sait, ne se prononcent pas par vote. Aussi, pour parvenir au consensus, les grands principes énoncés gardent fatalement un caractère général, en glissant sur les aspects précis. Il a donc fallu gommer sensiblement les aspirations de ceux des participants qui voulaient équilibrer deux condamnations : celle de l'impérialisme capitaliste et celle de l'« hégémonisme », terme qui désigne la politique soviétique. M. Lama (C.G.I.L., Italie), pour avoir évoqué, en séance pleinière, l'intervention soviétique en Afghanistan — ce que firent également M. Maire (C.F.D.T.) et d'autres orateurs italiens — s'attira les foudres du porte-parole de la délégation soviétique.

Sur maints autres points, les divergences, les oppositions traitées à fleuret moucheté durant les débats publics donnèrent lieu, *devant la commission des résolutions*, à d'interminables offensives et blocages. Avant de parvenir à des formules de compromis plus ou moins édulcorées ; ce qui fut notamment le cas pour l'analyse de la nature de la crise économique, les syndicats affiliés à la F.S.M. refusant que le constat s'étende aux pays socialistes, puisque, selon eux, les régimes capitalistes sont touchés. Il en alla de même avec la condamnation des ingérences dans les affaires intérieures des petits pays, et avec celle de l'impérialisme et de l'« hégémonisme » ou avec l'emploi du mot « politique » pour définir la division du monde.

Aux organisations traditionnellement attirées dans l'orbite soviétique, s'opposaient les Yougoslaves, les Italiens, la C.F.D.T., certains Africains, etc. Le courant formé par ces derniers éléments marqua des points et fut rejoint par la C.G.T. lorsqu'il fut question de la solidarité des travailleurs. L'atténuation des inégalités, soutint-il ne se réalisera pas sans que les travailleurs des pays riches abandonnent une certaine part de leurs acquis au bénéfice des plus défavorisés des pays en développement. De plus *« le droit des gens de choisir leur type de développement doit être respecté »*.

Le paragraphe relatif au conflit israélo-palestinien fit resurgir les « accrochages » habituels et la C.F.D.T., pour ne pas rompre l'unanimité, fit enregistrer ses réserves sur l'emploi du terme « sinonisme », qu'elle ne saurait laisser utiliser dans le sens d'antisémitisme.

Ce fut peut-être lorsque l'assemblée plénière eut à entendre la déclaration de la CISA que les délégations cégétiste et cédétiste furent le plus éloignée l'une de l'autre. M. Séguy ne cacha pas son intention d'intervenir dans le débat public. Le lendemain les cégétistes approuvaient au contraire l'attitude de la présidence. Dans l'*ensemble*, la brise unitaire qui soufflait sur les bords du Danube ne semblait cependant pas avoir assez de force pour porter jusqu'aux rives de la Seine.

JOANINE ROY.

NOUVELLES INITIATIVES POUR UN 1er MAI UNITAIRE

Au lendemain de l'appel lancé par M. André Henry, secrétaire général de la FEN, de nouvees initiatives — queque peu tardives — apparaissent en favur d'un 1er mai unitaire. Le vendredi 25 avri, M. Pierre Hureau, secrétaire national de la C.F.D.T. avait rappelé que la C.F.D.T. restait prête à toute rencontre qui, « *sans préalable* », permettrait d'organiser un 1er mai unitaire dans les régions. La C.F.D.T. regrette « en particulier à Paris » que *« les préalables idéologiques de la C.G.T. n'aient pas permis d'aboutir à des initiatives communes »*.

La C.G.T., de son côté, devait faire connaître, le lundi 28 avril, sa réponse à M. Henry. D'autre part, des syndicalistes C.F.D.T. se déclarant les représentants de militants d'un collectif de toutes tendances (401 C.G.T., 477 C.F.D.T., 57 F.O. et 75 FEN), ont lancé un appel — sans pour l'instant fixer l'heure et le lieu de leur initiaive — pour l'organisation d'une « *marche de l'unité* » le jour de la Fête du travail, *« à une heure qui permettrait aux différents participants de rejoindre les manifestations organisées par leurs syndicats respectifs. »* La semaine dernière, le collectif « Pour l'union dans les luttes » (80 000 signatures) avait décidé l'organisation d'un *« forum »* . Beaubourg à 13 heures le 1er mai.

PLUSIEURS MILLIERS D'OUVRIERS DE THOMSON-C.S.F. ONT MANIFESTÉ A PARIS

Venus des diverses usines de la Thomson C.S.F., notamment de Gennevilliers, Malakoff, Sartrouville, Issy-les-Moulineaux, Vélizy, Rennes, Brest, Laval, Cholet, Thonon-les-Bains, plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté, ce vendredi, vers midi, devant le siège de la société, 173, boulevard Haussmann, à Paris.

Depuis le 20 mars, la négociation est bloquée entre la direction du groupe et les deux syndicats, et aucune information n'est perceptible pour l'instant.

ÉTRANGER

Le déficit des paiements extérieurs de la R.F.A. ne se réduira que progressivement

• *La Bundesbank suggère de diminuer la part de la consommation dans le P.N.B.*

La Bundesbank recommande dans son rapport annuel publié samedi 26 avril, *« une politique de stabilisation d'ensemble, qui doit être pratiquée dès maintenant »* pour lutter contre le changement de la situation économique extérieure.

A propos du déficit des paiements courants enregistré pour la première fois en 1979 après quatorze années d'excédents, l'institut *d'émission précise que* ses causes principale ne pourront, dans la meilleure des hypothèses que *« se réduire à l'avenir »*. L'augmentation du prix du pétrole est *« très probablement irréversible »*. La Bundesbank précise que le déficit des transactions courantes attendu pour 1980 (20 milliards de D.M.) ne posera pas de problème de financement à court terme, étant données les réserves (72 milliards de D.M.) dont dispose la R.F.A. Mais, estime la banque, il convient aussi de le financer par des importations de capitaux.

La Bundesbank observe qu'il existe plusieurs moyens pour réduire le déficit des paiements courants, notamment celui de *« diminuer ou au moins de stabiliser la consommation de pétrole »*. Pour poursuivre la *« politique de stabilité »*, et pour favoriser l'investissement privé sans engendrer l'inflation, la Banque centrale recommande *« une diminution de la part de la consommation privée dans le P.N.B. »*.

Le rapport note que *« toute mesure fiscale qui conduirait à l'expansion de la consommation privée ou publique serait en contradiction »* avec les objectifs d'une politique de stabilité. La Bundesbank critique probablement par cette remarque le projeé gouvernemental de réduction de 17 milliards de D.M. d'impôts au cours des deux prochaines années.

La Bundesbank précise que le total de son bilan s'est apprécié de 7,4 milliards de marks en 1979 *et s'établit à 173,5 milliards de* D.M.

Cette analyse très officielle est confirmée par la Westdeutsche Landesbank Girozentrale — troisième établissement de crédit ouest-allemand — qui écrit dans son dernier rapport de conjoncture que la balance des paiements courants de la R.F.A. demeurera déficitaire au cours des cinq prochaines années. Le déficit devrait s'élever à 12 milliards de DM en 1984, contre 21 milliards DM cette année, estime la Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

Selon les experts de la banque, la balance commerciale ouest-allemande devrait, en revanche, enregistrer une amélioration au cours des quatre prochaines années. Les exportations devraient en effet enregistrer une progression moyenne de 4,7 % en volume, les importations augmentant pour leur part de 4,3 % seulement. Le rapport prévoit en outre un ralentissement du taux de croissance économique ouest-allemand au cours de cette période, ce qui devrait favoriser les exportations et contribuer à freiner les importations.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

FORTE HAUSSE DE L'OR — BAISSE DU DOLLAR

Le DOLLAR a fortement baissé cette semaine ; son repli, amorcé depuis plusieurs semaines, était accéléré par un reflux brutal des taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar (voir ci-dessous en rubrique Marché de l'argent). Les cours de l'or, en revanche, qui avaient commencé à se redresser dans les premiers jours de la semaine, ont brusquement bondi vendredi à l'annonce de l'échec du coup de main américain en Iran, progressant de près de 10 % dans la semaine aux alentours de 550 dollars l'once.

C'est mardi dans l'après-midi et mercredi dans la journée que le repli du dollar a été le plus vif, lorsque fut connue la décision prise par la Chase Manhattan Bank de ramener son taux de base de 19 1/2 % à 19 %, ce qui entraîna une « plongée » brutale des taux sur l'eurodollar (près de 2 points). Du coup, le DOLLAR revenant, à Francfort, de 1,85 DM à moins de 1,82 DM, à Paris, de 4,30 F à 4,24 F et même moins, et à Tokyo, de 249 yens à 244 yens. Mardi et vendredi, les interventions massives des banques centrales stoppaient le glissement, et l'échec du commando américain en Iran n'influait guère sur la tenue de la monnaie américaine, mais la chute a été sévère. Ira-t-elle plus loin ? Certains observateurs estiment que « le plus gros de la baisse est acquis ». Néanmoins, on a noté des ventes assez importantes en provenance des pays arabes, notamment d'Arabie Saoudite, où l'on semblerait vouloir modifier la répartition des avoirs monétaires au profit des monnaies « fortes ».

La LIVRE STERLING a été particulièrement ferme, se désolidarisant du dollar dans sa baisse. Notre confrère *The Times* a affirmé mercredi qu'« il était temps de mettre fin au flottement de la livre », qui s'est revalorisée de 16 % depuis janvier 1979, avec une inflation supérieure en Grande-Bretagne à celle de ses voisins. Cette revalorisation, jugée excessive, a été plus forte qu'elle ne l'aurait été si la livre s'était trouvée incluse dans le système *monétaire européen*.

Quant au FRANC FRANÇAIS, l'annonce d'un très important déficit commercial en mars (6 milliards de francs) et les pronostics pessimistes pour 1980 (30 milliards, peut-être 40 milliards de francs de déficit global), ont provoqué un certain « flottement », sans que notre monnaie ait été attaquée pour autant : elle se trouve toujours en tête du S.M.E., l'écart avec la LIVRE italienne atteignant 2 %. Ce qui frappe les esprits, c'est la remontée du DM vis-à-vis du FRANC : mais la monnaie allemande avait vivement fléchi auparavant, au point de devoir être soutenue par la Banque de France il y a un mois à son cours plancher, et elle se raffermit en fonction de la baisse du dollar. Pour l'instant, donc, les dégâts sont négligeables, *mais la Banque de France va se* montrer plus vigilante sur la niveau des taux en France, et freiner leur baisse.

Sur le marché de l'or, il semble que l'on soit entré dans une phase de reprise des cours, après la baisse de ces deux derniers mois. La baisse du dollar et du taux d'intérêt réveille la spéculation, qui serait tentée de « se mettre » sur les métaux précieux : le véritable « bond » enregistré vendredi avec l'affaire irano-américaine l'a amplement démontré, avec 35 dollars en hausse en une séance sur des achats « émotionnels ». — F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,2800	9,6387	3,8532	4,1325	66,1200	4,5714	1940,28
	—	2,2290	9,5869	3,8394	4,1236	66,3796	4,5360	1940,34
New-York	2,2800	—	23,6546	59,1715	55,1724	3,4482	49,8753	0,1175
	2,2290	—	23,2594	58,0551	54,0540	3,3579	49,1400	0,1148
Paris	9,6387	4,2275	—	250,14	233,24	14,5775	210,84	4,9676
	9,5869	4,3010	—	249,69	232,48	14,4425	211,35	4,9408
Zurich	3,8532	169,00	39,9763	—	93,3413	5,8275	84,2882	1,9858
	3,8394	172,25	40,0488	—	93,1081	5,7840	84,6437	1,9787
Francfort	4,1325	181,25	42,8740	107,2485	—	6,2500	90,3990	2,1298
	4,1236	185,00	43,0132	107,4028	—	6,2122	90,9090	2,1252
Bruxelles	66,1200	29,0000	6,8598	17,1597	16,0000	—	14,4638	3,4077
	66,3796	29,7800	6,9239	17,2888	16,0972	—	14,6339	3,4210
Amsterdam	4,5714	200,50	47,4275	118,6390	110,6286	6,9137	—	2,3560
	4,5360	203,50	47,3145	118,1422	110,0000	6,8334	—	2,3377
Milan	1940,28	851,00	201,3010	503,5502	469,5172	29,3448	424,43	—
	1940,34	870,50	202,3947	505,3701	470,5405	29,2310	427,76	—

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Vif repli sur les taux en eurodollars

L'événement de la semaine a été le très vif repli des taux sur le marché des eurodollars, qui a entraîné, par choc en retour, un repli non moins vif des cours du dollar sur les marchés des changes (voir ci-dessus). Ce repli, qui a atteint 1 1/2 % à 2 % sur toutes les échéances (on cotait vendredi 25 avril 15 1/2 % au jour le jour, 16 1/4 % à un mois, 16 % à trois mois, 15 % et 14 1/2 % à six mois et un an respectivement), a été déclenchée par une nouvelle baisse des taux aux Etats-Unis, où la Chase Manhattan Bank ramenait son taux de base de 19 1/2 % à 19 %, après l'avoir réduit de 20 % à 19 1/2 % a semaine précédente. La décision de la banque a été motivée par la forte diminution du rendement des des bons du Trésor, tombé, à la dernière enchère mensuelle, de 15 % à 11,44 %. En fin de semaine, néanmoins, certains doutes se levaient sur les poursuites du mouvement, les autres banques ne suivant pas l'exemple de la Chase.

Fait intéressant, cependant, au cours de la semaine précédente, M. Henry Kaufman, le célèbre chef économiste de la firme de courtiers new-yorkais Salomon Brothers, qui, il y a deux mois, se montrait très pessimiste, pronostiquant une très forte hausse au-dessus de 17 %, avait déclaré que « le sommet était atteint », et que le cycle de montée du taux à long terme avait pris fin. Comme M. Kaufman s'est montré précédemment étrangement exact dans ses prédictions, et qu'il est devenu une sorte de « gourou » pour les opérateurs et investisseurs, ses propos ont provoqué une véritable explosion sur le marché des euro-obligations, les dits opérateurs se ruant littéralement pour acheter des titres fortement dépréciés ou souscrire aux émissions en cours.

La baisse enregistrée sur les eurodollars s'est étendue aux euro-monnaies : les taux se sont détendus sur le deutschemark (9 % et au-dessous contre 10 % à 11 %, il y a peu de temps), et sur le franc suisse.

A Paris, en revanche, la baisse paraît stoppée net, que ce soit à court terme et à long terme. Sur le marché monétaire, le jour le jour vaut toujours 12 1/2 %, avec, 12 5/8 % à un mois et 12 3/4 % à trois mois et six mois. A long terme, une légère remontée a été notée sur le rendement des emprunts d'Etat, 13 % contre 12,85 %, tandis que les emprunts publics s'échangeaient à 13,93 % contre 13,96 % et les emprunts privés à 14,51 % contre 14,73 % (indices Paribas). La baisse rapide de la semaine précédente ne s'est donc pas poursuivie. A vrai dire, il semble bien qu'en haut lieu on y soit très favorable. Le franc a légèrement glissé à l'annonce d'un très important déficit de la balance commerciale en mars (14 milliards de francs en trois mois, 30 à 40 milliards de francs peut-être en 1980), et les autorités monétaires pourraient freiner le fléchissement des taux à Paris pour des raisons évidentes. Sa dernière *adjudication de mardi s'est effectuée* au taux inchangé de 12 3/4 %. Comme à regret, le Crédit lyonnais et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont ramené de 13,25 % à 12 % leur taux le base, imitant huit jours après le CIAL et la Compagnie financière.

FRANÇOIS RENARD.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent et du blé

METAUX. — *Reprise des cours de l'argent à Londres dans le sillage de l'or à la suite de la tentative avortée de sauvetage des otages américains.*

Les cours du cuivre se sont raffermis en fin de semaine au Metal Exchange de Londres en corrélation avec le regain de tension internationale. Les stocks britanniques de métal ont fléchi de 1 800 tonnes et sont revenus à 120 850 tonnes. Pourtant, il faut s'attendre à une diminution de la consommation de métal aux Etats-Unis. D'ailleurs, plusieurs producteurs américains de métal raffiné ont réduit de 5 cents leur prix pour le ramener à 90 cents la livre.

Progression des cours de l'étain sur les places commerciales. Les expéditions de métal à destination de l'U.R.S.S. se poursuivent, ce qui tend à réduire les disponibilités. Principal pays consommateur, les Etats-Unis sont favorables à un accord de stabilisation des cours de l'étain.

Nouvelle baisse des cours du plomb à Londres qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis décembre 1978. Les prix ont été réduits de 3 cents par livre aux Etats-Unis et ramenés à 42 cents la livre.

Les cours du zinc sont tombés à Londres à leur niveau le plus bas depuis sept mois. Plusieurs producteurs européens ont ramené le prix de leur métal de 825 dollars à 760 dollars la tonne.

CAOUTCHOUC. — *Légère progression des cours du naturel sur les places commerciales. La consommation de naturel s'est accrue de près de 5 % en 1979 pour atteindre 3 860 000 tonnes (surpassant la production de 165 000 tonnes).*

CEREALES. — *Hausse sensible des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Pourtant, la récolte mondiale est estimée, par le Conseil international du blé, à 450 millions de tonnes, supérieure de 30 millions de tonnes à celle de 1979. Quant aux échanges, ils atteindront 81 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes de plus qu'il y a un an en raison des achats supplémentaires passés pour compte soviétique.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 4	Cours 25 4
Or fin (kilo en barre)	72700	70300
— (kilo en lingot)	72100	7 250
Pièce française (20 fr.)	669 90	653 90
Pièce française (10 fr.)	40.	408
Pièce suisse (20 fr.)	530 10	537
Union latine (20 fr.)	516	525
• Pièce tunis. (20 fr.)	498	498
Souverain	688 10	689 50
• Souverain Elizabeth II	785	785
• Demi-souverain	485	48 10
Pièce de 20 dollars	2890	2920
— 10 dollars	1436	1370
— 5 dollars	850	845
— 50 pesos	3145	3232
• — 20 marks	600	665
— 10 florins	522 10	543 90
• — 5 roubles	350	350

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril	25 avril
Terme	119 711 563	135 285 138	100 286 003	89 677 657	149 216 453
Compt. R. et obl.	163 382 031	197 724 143	127 860 630	123 679 749	164 847 645
Actions	54 287 994	66 722 537	57 521 507	80 273 793	66 358 034
Total	337 381 588	399 731 818	285 668 140	293 631 199	380 422 132

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

Franç.	101,6	100,8	102,1	102,1	101,4
Etrang.	100,2	99,4	101,6	100,8	100,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance	100	99,2	100,3	100,1	99,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	104,3	103,5	104,1	103,7	103,2

LA REVUE DES VALEURS

SACILOR PROVISIONNE

Sacilor annonce une perte nette de 1,37 milliard de francs en 1979 contre 1,01 milliard de francs en 1978. Cette aggravation apparente de la situation financière de la société est due à deux facteurs : la prise en charge d'amortissements exceptionnels liés aux fermetures d'installations dans le cadre du plan de restructuration, et la constitution de provisions (280 millions de francs) pour les dépenses qui devraient être effectuées dans les années futures au titre des conventions sociales de 1979, de 1977 et même des années antérieures. En outre, de telles dépenses sont comptabilisées non plus au titre de l'exercice où elles sont payées, mais à celui où les engagements correspondants ont pris une valeur certaine. Pour clarifier la situation, ces charges et provisions ne viennent plus grever le compte d'exploitation, dont le déficit pour 1979 est ramené à 793,9 millions de francs, après 387 millions de francs d'amortissements, contre 1 148,1 millions de francs en 1978 (suivant la même définition). L'amélioration de 354 millions de francs, est moins importante que ne l'espérait le président, M. Jacques Mayoux, qui prévoyait, en juin 1979, une réduction de moitié du déficit d'exploitation, la mollesse de la conjoncture et les grèves survenues à Fos ayant altéré ce pronostic. Au total, si l'on fait abstraction des charges exceptionnelles de 1979 et des profits exceptionnels comptabilisés en 1978 au titre de certains abandons de créances, les pertes de Sacilor ont diminué de 250 millions de francs en 1979.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait de la semaine a été la nouvelle progression de l'emprunt 4 1/2 % 1973, qui a repassé la barre des 2 000 F. Quant aux obligations, leurs cours ont reperdu une partie de leurs gains de la semaine précédente.

	25 avril	Diff.
4 1/2 1973	2 005	+ 92
7 % 1973	6 568	+118
10,30 % 1975	87	inchangé
10 % 1976	88,25	+ 0,05
P.M.E. 10,6 % 1976	87,60	— 0,20
P.M.E. 11 % 1977	88,20	— 0,70
8,80 % 1977	98	+ 0,50
10 % 1978	85,80	— 1,40
9,90 % 1978	85,05	— 0,65
9,45 % 1978	82,90	— 0,50
8,80 % 1978	83,70	— 0,80
9 % 1979	80,10	— 1,90
10 % 1979	84,70	— 0,30
10,80 % 1979	88,30	— 0,10
12 % 1980	96	— 1
C.N.E. 3 %	4 199	+ 48

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le résultat net de *Gaz et Eaux* pour 1979 s'élève à 19,6 millions de francs contre 12,3 millions. Le dividende global est porté de 39 F à 45 F.

	25 avril	Diff.
Bail Equipement	201	+ 4
B.C.T.	101	— 2,10
Banq. Rothschild	155,10	inchangé
Cetelem	177	+ 1
Chargeurs Réunis	223	— 7
Cie Bancaire	290,10	+ 10
C.C.F.	163	inchangé
C.F.F.	447	— 14,50
C.F.I.	225	+ 4,90
Crédit du Nord	57	— 1,30
Eurafrance	321	+ 6
Financ. Paris	227	+ 3
La Hénin	368	+ 3,90
Locafrance	251	+ 40
Locindus	353,10	+ 0,10
Midi	895	— 6
Prétabail	426	— 3
Pricel	218	— 2,10
Schneider	150	— 4,50
Suez	272	inchangé
U.C.B.	170	+ 10

André Roudière et Cie annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé, hors plus et moins-values, de 12,6 millions de francs contre 6,3 millions de francs en 1978 et 9,17 millions de francs en 1977. En raison des charges entraînées par la fermeture d'une usine à Lavelanet, et malgré d'importantes plus-values de cession, le dividende net, qui avait été élevé de 14,40 F à 18 F en 1978, est ramené à 14,40 F pour 1979, pour n'avoir pas à puiser dans les réserves.

Alimentation

Le redressement de « Beghin-Say » se confirme pour 1979, la marge brute a atteint 404,2 millions de francs contre 310,1 millions l'année précédente et 115 millions pour 1977. Le solde bénéficiaire n'atteint que 72,7 millions de francs (contre 123,7 millions), mais il s'entend après des amortissements accrus et la constitution d'une provision pour hausse des prix de 184,6 millions. Les actionnaires encaisseront un dividende global majoré (11,25 F contre 9 F). En plus, ils recevront une action gratuite pour huit créée jouissance du 1er janvier 1980.

Pour la première fois en 1979, le groupe « Pernod-Ricard » a franchi la barre des 5 milliards de francs de chiffre d'affaires dont le montant a atteint 5,21 milliards (+ 13,4 %). Le bénéfice net (part du groupe) a progressé de 36,2 % à 238,98 millions et le dividende global est augmenté de 31,8 % (14,50 F contre 11 F).

Le bénéfice net ajusté de *Moët-Hennessy* pour 1979 s'élève à 161,69 millions de francs contre 104,41 millions. Avec l'acompte déjà versé, le revenu global par action (19,50 F) augmente de 24 %.

Le résultat net du groupe *Cofradel* pour 1979 atteint hors plus-values 12,39 millions de francs (+ 20,3 %), le dividende global passe de 21 F à 24 F.

	25 avril	Diff.
Beghin-Say	163	— 0,50
B.S.N.-G.-Danone	901	— 9
Carrefour	1 645	+ 13
Casino	1 240	— 11
Gén. Occidentale	295	— 9,50
Guyenne et Gasc.	356	— 0,50
Martell	475	+ 5
Moët-Hennessy	495,10	+ 15,10
Mumm	434	+ 9
Olida-Caby	214	— 6
Pernod-Ricard	276,50	+ 6,50
Perrier	223	— 17
Radar	480,10	+ 4,10
St-Louis-Bouchon	143	— 0,50
Saupiquet	255	+ 19
Veuve Cliquot	847	+ 42
Viniprix	424	— 26
Nestlé	8 880	+ 10

Bâtiment et travaux publics

Fougerolle annonce pour 1979 un bénéfice consolidé de 46,47 millions de francs accru de 18 %. Le dividende global passe de 15,75 F à 18 F.

Les *Ciments français* ont fléchi sur l'annonce qu'une de leurs usines avait livré du ciment mal dosé pendant quelques jours, ce qui entraînera probablement des démolitions et des reconstructions dans certains chantiers. Les dommages seront couverts par les assurances.

	25 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	429	— 3
Bouygues	601	— 34
Chim. et Routière	129,50	+ 1
Ciments Français	132	— 8
Dumez	650	+ 35
Ent. J. Lefebvre	242	+ 2
Gén. d'Entrep.	179,50	+ 1
Gds Trav Marseille	417	+ 1,50
Lafarge	240	+ 5
Maisons Phénix	568	+ 3
Pollet et Chausson	237	— 2

Matériel électrique, services publics

L'exercice 1979 n'a pas été faste pour la « Radiotechnique », dont le bénéfice net a baissé de 14 %, en revenant de 100,20 millions de francs à 86,71 millions de francs. Le dividende global est tout de même majoré et passe de 30 F à 31,50 F.

Le redressement opéré en 1978 s'est confirmé l'an passé pour « SEB », dont le bénéfice net comptable a atteint 67,3 millions de francs, contre 58,8 millions de francs en 30,7 millions de francs pour les deux exercices précédents. Le dividende global est porté de 9,60 F à 15 F.

La parité d'échanges retenue pour l'opération de fusion « Thomson - C.S.F. - Générale de Radiologie » est de trois actions « Thomson - C.S.F. » pour onze action « Générale de Radiologie ».

« Schlumberger » annonce, pour le premier trimestre, un bénéfice net de 191 millions de dollars (+ 49 %).

Le bénéfice net consolidé par action de *Thomson-Brandt* pour 1979 serait en hausse de 10 %, ce qui, compte tenu de l'inflation, aboutit à un léger fléchissement. Le résultat net de la société-mère atteint 132 millions de francs, contre 131,6 millions de francs. Le dividende global est quand même majoré et passe de 16,20 F à 17,25 F.

A l'issue des quinze séances de Bourse pendant lesquelles le cours de l'action « Locatel » a été maintenu à 450 F pour permettre aux petits actionnaires de se dégager, « Thomson - C.S.F. » et « CIT - Alcatel », du groupe de la « C.G.E. », ont acquis chacun cent quatre-vingt-deux mille actions, soit, en tout, 68 % du capital de « Locatel », pour 165 millions de francs environ.

	25 avril	Diff.
Alsthom-Atlant.	54,70	— 0,40
C.E.M.	46,90	— 0,70
CIT-Alcatel	1 039	+ 8
C.G.E.	352	inchangé
Crouzet	288	— 7
C.S.F.	462	— 3
Gén. des Eaux	399,40	— 2,60
Legrand	1 585	+ 70
Lyonn. des Eaux	348	+ 72
Machines Bull	57	— 0,50
Matra	9 080	—130
Mot. Leroy-Somer	645	— 25
Moulinex	74,90	— 0,60
P.M. Labinal	224,80	— 3,20
Radiotechnique	282	— 18,10
S.E.B.	190	— 6
Signaux	605	— 14
Télémec. Electr.	802	+ 24
Thomson-Brandt	191,50	— 1,50
I.B.M.	221,90	— 1,90
I.T.T.	108,50	— 1,50
Schlumberger	440	— 18
Siemens	599	+ 11

Rhône-Poulenc : un optimisme prudent

Le groupe Rhône-Poulenc se sent mieux armé, désormais, pour affronter les difficultés à venir, a déclaré le président, M. Jean Gandois, devant les analystes financiers. Il a d'abord fait part de son « optimisme prudent » en ce qui concerne l'évolution des deux secteurs « santé » et « chimie fine », pronostiquant également des « résultats satisfaisants » pour la chimie minérale et les engrais (10,5 % du chiffre d'affaires). Un niveau élevé de la demande a permis, en particulier, aux divisions pétrochimie et polymères de pouvoir répercuter dans leur prix de vente la hausse considérable des matières premières (pétrole notamment). Toutefois, trois interrogations majeures pèsent en 1980 sur deux secteurs. Dans le textile, une baisse sensible des commandes a été enregistrée au second semestre 1979, la diminution des ventes, accélérée en fin d'année, ayant été aggravée par les importations américaines de fil et de fibres à des prix inférieurs de 20 % à 25 % aux prix européens. La mise en œuvre du plan de restructuration de ce secteur a également entravé des réductions du tonnage produit. Au Brésil, la dévaluation continue du cruzeiro (plus de 80 % dans l'année) et une inflation galopante ont provoqué une diminution très importante des résultats de la filiale, exprimés en francs. L'augmentation obligée du fonds de roulement (plus de 1 200 millions de francs), en raison de la hausse des prix des matières premières, a entraîné un gonflement de l'endettement, qui progresse de 1,37 milliard de francs en 1979, mais à l'heure actuelle, compte tenu de la vente du siège et de l'augmentation de capital au début de 1980, l'endettement réel n'a progressé que de 400 millions de francs. Quant aux investissements (2,2 milliards de francs en 1979), ils seront, en 1980, « pilotés » en fonction des fluctuations de la conjoncture.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 21 AU 25 AVRIL

La peur du vide

Tout va mal. L'inflation s'accélère, le chômage s'accroît, les menaces de récession grandissent, la tension monte au Moyen-Orient, la guerre froide recommence à battre son plein et, dans son coin, Satan se frotte les mains. Rarement l'ancienne chanson de Charles Trénet, « la Java du diable », n'aura pris une telle résonance.

La situation, l'on en conviendra, ne prête guère à sourire. Elle ne peut pas non plus inciter la Bourse à se réjouir. Bien au contraire. Et pourtant, après huit jours d'interruption, le marché de Paris s'est raffermi cette semaine. Sans doute pas de beaucoup. Une hausse de 1,4 % ne représente pas grand-chose. De plus, elle s'est produite mercredi après deux séances d'effritement, sur l'impulsion d'un Wall Street brusquement survolté, au commencement du mois boursier avec les habituels renouvellements d'engagements et, pour couronner le tout, dans un marché parfaitement creux. Ce qui lui a ôté une grande part de sa signification. Mais la réaction fugitive du marché, comme sa résistance, qui s'est manifestée jeudi et surtout vendredi après l'annonce du raid manqué des Américains en Iran, n'en est pas moins symptomatique d'un certain état d'esprit.

« Les signes d'inflexion se multiplient », affirment les experts. Le ralentissement conjoncturel au second semestre ne fait plus de doute. Son ampleur et sa durée sont largement fonction de l'environnement. » Or cet environnement se dégrade à vue d'œil et, singulièrement, les opérateurs conservent leur sang-froid.

Quelle explication peut-on donner à ce phénomène ? La réponse n'est pas évidente. Que la Bourse n'ait pas bronché à la forte hausse des prix en mars (+ 1,2 %), passe encore. L'événement, qui s'inscrit dans une ligne générale inflationniste, peut avoir été anticipé. Mais la « gaffe » du président Carter au pays des Mille et Une Nuits, avec les dangers qu'elle comporte pour l'équilibre Est-Ouest, n'avait pas été prévue. Elle était assez énorme pour ébranler le marché une veille de week-end. La preuve en est : Londres a vacillé, le dollar a décroché et l'or a retrouvé des ailes. A Paris, rien. A croire que la Bourse est vaccinée ou que, volontairement, elle se bouche les oreilles pour ne rien entendre des rumeurs venues de l'extérieur. A moins que les opérateurs n'attendent un miracle ? L'on ne saurait trop dire. Un agent de change nous a donné son explication, qui pourrait constitué un premier élément de réponse. « En 1979, nous a-t-il expliqué, les valeurs d'armement ont fait les beaux jours de la Bourse. Mais leur ascension a masqué la baisse de très nombreux titres. L'alimentation et la distribution, en particulier, ont été passablement éreintées. Aujourd'hui, les actions de ces secteurs d'activité sont tombées à des niveaux très bas. Si bas que, devant les pertes subies en capital, les porteurs hésitent à s'en défaire ». C'est une opinion. Résume-t-elle le sentiment général ? Un seul fait est certain. Les investisseurs restent l'arme au pied, observent le moindre frétillement du grand frère américain, pour l'imiter quand il se redresse, mais pour se figer quand il plonge, comme paralysés par la peur du vide.

ANDRE DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

Après quatre ans d'interruptions, les « Galeries Lafayette » reprennent la distribution de leur dividende, dont le montant global, pour 1979, est fixé à 7,50 F (inchangé par rapport à celui versé pour la dernière fois au titre de 1974).

Le bénéfice net de la société, plus-values incluses, s'élève à 19,52 millions de francs, contre 10,12 millions de francs.

« Sommer Allibert » a pratiquement éliminé en 1979 toutes les sources de pertes. Le redressement du groupe a donc porté ses fruits, comme en témoigne la progression de son résultat net d'exploitation (+ 83 %), qui atteint 96,93 millions de francs, plus significative que celle du bénéfice net consolidé (+ 61,8 % à 50,84 millions de francs) faussée par des opérations à caractère exceptionnel. Le dividende global passe de 26,85 F à 30 F. L'action de la société sera prochainement transférée du compartiment « textiles » à celui des divers. Le capital pourrait être porté de 50 millions de francs à 70 millions de francs en espèces, si les conditions de la Bourse le permettent.

La *Générale des Eaux* a dégagé en 1979 149,9 millions de francs de bénéfic net (+ 16 %). Les actionnaires encaisseront un dividende global de 31,50 F, contre 28,25 F.

Le groupe *Nouvelles Galeries* intégrées (+ *B.H.V.* + *Uniprix*) a vu pour 1979 ses résultats nets consolidés baisser de moitié : 27,4 millions de francs, contre 55,6 millions de francs. Cette chute des profits est en majeure partie imputable aux *Nouvelles Galeries*, dont le bénéfice net est revenu de 30,1 millions de francs à 9,6 millions de francs. Les dividendes globaux ont été ainsi fixés : *Nouvelles Galeries*, 3,75 F, contre 5,625 F ; *B.H.V.*, 10,50 F, contre 9 F ; *Uniprix*, 6,85 F (inchangé.

	25 avril	Diff.
Agache-Willot	580	inchangé
B.H.V.	101	inchangé
C.F.A.O.	352	— 8,50
Darty	451	— 1
Dollfus-Mieg	65	— 1,50
Galeries Lafayette	145,50	— 4,50
La Redoute	447	— 0,50
Lainière Roubaix	40	inchangé
Prénatal	28,10	— 0,40
Printemps	114,80	— 2,30
Roudière	250	— 18
S.C.O.A.	39,25	— 0,15

Métallurgie, constructions mécaniques

N° 1 mondial de la construction automobile, la *General Motors* a enregistré pour le premier trimestre une chute de 88 % de son bénéfice net, qui revient à 154,7 millions de dollars.

La part du groupe *Carnaud* dans le bénéfice net pour 1979 atteint 58 millions de francs contre 40 millions. Le dividende global est porté de 8,70 F à 10,50 F.

	25 avril	Diff.
Alspi	94,50	— 2
Av. Dassault-Brég.	760	— 30
Babcock-Fives	131,90	— 0,90
Chiers-Châtillon	15,80	+ 1,10
Creusot-Loire	64,10	— 0,10
De Dietrich	625	inchangé
FACOM	430	inchangé
Ferodo	344,50	+ 4
Gén. de Fonderie	198	— 4
Marine-Wendel	37,60	— 0,60
Métal.-Normandie	55,70	+ 1,70
Penhoët	269,50	— 0,50
Peugeot-Citroën	213	— 13
Poclain	230	— 20
Pompey	96	— 0,40
Sacilor	24,10	— 0,90
Sagem	775	— 26
Saulnes	57	— 0,50
Saunier-Duval	115	— 13
Usinor	13,05	+ 0,05
Vallourec	76,20	— 3,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

La hausse des prix des matières premières et les frais occasionnés par les mesures de restructuration ont pesé lourd en 1979 sur les résultats de « Kléber-Colombes » qui, pour la sixième année consécutive, a encore enregistré un important déficit consolidé : 103,47 millions de francs. Depuis 1974, le groupe a perdu 366,77 millions de francs, soit près de trois fois le montant de son capital.

« Amax » annonce pour le premier trimestre un bénéfice net record de 140,3 millions de dollars, contre 76,1 millions de dollars un an auparavant.

	25 avril	Diff.
Imetal	104,50	+ 4,30
Kléber	55,80	— 2,20
Michelin	798	+ 5
Penarroya	88,30	— 0,20
Charter	14,25	— 0,15
INCO	89,10	— 5,50
R.T.Z.	34,85	+ 0,55
Union Minière	111,50	+ 4,20
Z.C.I.	2,65	— 0,07

Mines d'or, diamants

	25 avril	Diff.
Amgold	370	+ 31
Anglo-American	54,40	+ 1,90
Buffelsfontein	148	+ 14
De Beers	40,05	+ 0,45
Free State	232,50	+ 7,50
Goldfields	47,30	+ 1,80
Harmony	90	+ 6,40
President Brand	175,80	+ 22,30
Randfontein	287	+ 5
Saint-Helena	159,80	+ 4,80
Union Corporation	55,80	+ 1,50
West Driefontein	315	+ 28,50
Western Deep	157,50	+ 14,50
Western Holding	297	+ 11,90

Valeurs diverses

Le résultat net d'*Arjomari* pour 1979 atteint 27,6 millions de francs contre 21,7 millions. Le dividende global est porté de 12,30 F à 15 F. Le conseil envisage d'augmenter le capital en espèces avant l'été prochain. Le produit de cette opération serait utilisé pour financer des investissements de production et prendre une participation majoritaire dans une société de distribution de papiers.

Le résultat consolidé d'*Hachette* (part du groupe) serait pour 1979 hors plus et moins-values de l'ordre de 54 millions de francs contre 48,9 millions. Le dividende global est fixé à 13,50 F contre 12 F. La *Compagnie financière* a récemment acquis en Bourse 5 % du capital de la *Librairie Hachette*.

	25 avril	Diff.
A.D.G.	187	— 16
L'Air Liquide	508	+ 3
Arjomari	151	— 1
Bic	476	— 3
Club Méditerranée	332,50	— 2
Essilor	815	+ 5
Europe 1	903	inchangé
Gle Ind. Part.	140,50	— 0,50
Hachette	238	— 12
J. Borel Int.	141,40	— 1,60
L'Oréal	626	+ 2
Navigation Mixte	159,50	— 1
Nord-Est	34,50	— 0,50
Presses de la Cité	252,50	— 5,50
P.U.K.	104,50	— 0,50
St-G.-Pt-à-Mons.	130,10	— 0,20
Skis Rossignol	630	— 75
U.T.A.	153	+ 1

Pétroles

Eurafrep versera un dividende global de 57 F pour 1979, contre 52,50 F, sur un bénéfice hors éléments exceptionnels de 23,5 millions de francs, contre 16,1 millions de dollars.

	25 avril	Diff.
Elf-Aquitaine	1 226	— 29
Esso	267,10	— 6,40
Franç. des Pétroles	234	— 10
Pétroles BP	101,50	— 0,50
Primagaz	230	— 8,40
Raffinage	178,80	+ 3,80
Sogerap	173	+ 2,90
Exxon	242	— 2,20
Petrofina	717	+ 37
Royal Dutch	312	— 8,80

Produits chimiques

	25 avril	Diff.
C.M.-Industries	326	— 1
Institut Mérieux	645	— 14
Laboratoire Bellon	391	inchangé
Nobel-Bozel	42	— 3,80
Pierrefitte-Auby	141,10	+ 2,90
Rhône-Poulenc	127,80	— 7,20
Roussel-Uclaf	230	— 1,50
B.A.S.F.	328	inchangé
Bayer	277	— 0,50
Hoechst	265	+ 2
I.C.I.	33,90	— 0,60
Norsk-Hydro	445	— 3,50

Bourses étrangères

NEW-YORK

Forte hausse

Revirement de tendance soudain à Wall Street, où la Bourse récupère en une semaine, et pratiquement en une séance, la perte de tout un mois, l'indice Dow Jones gagnant 40 points à 803,58.

Après un début de semaine morose, une véritable « explosion » de hausse se produisant mardi, l'indice Dow Jones bondissait de près de 31 points : il fallait remonter au 1er novembre 1978 pour retrouver une progression de cette ampleur. Le motif en étant la rentrée subite de grands investisseurs, et la recommandation d'achat exprimé par plusieurs analystes de premier plan, estimant que le mouvement de baisse avait pris fin. Le vif recul des taux d'intérêt, que ce soit ceux pratiqués par les banques ou ceux du marché de l'eurodollar, a également joué un rôle, entraînant une vive reprise des valeurs de services publics. L'échec américain en Iran n'a pas réussi à enrayer le mouvement, de sorte que, vendredi, l'indice Dow Jones a retrouvé le niveau de 800.

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
Alcoa	54 5/8	56
A.T.T.	50 3/4	51 7/8
Boeing	54	37 1/2
Chase Man. Bank	38 5/8	39
Du P. de Nemours	34 5/8	36 5/8
Eastman Kodak	47 7/8	49 7/8
Exxon	56 5/8	59 5/8
Ford	23 1/4	24 5/8
General Electric	44 3/4	47
General Foods	25 1/4	27
General Motors	40 1/2	43
Goodyear	11 7/8	11 5/8
I.B.M.	51 1/8	55
I.T.T.	25 3/4	26 3/8
Kennecott	25 5/8	27 1/4
Mobil Oil	67 5/8	72 3/8
Pfizer	375 /8	39 7/8
Schlumberger	103 3/4	105 1/8
Texaco	32 5/8	53 1/4
U.A.L. Inc.	15 1/8	14
Union Carbide	38 1/8	39 3/4
U.S. Steel	17	16 3/4
Westinghouse	20 1/2	22 5/8
Xerox Corp.	50 1/8	43 3/4

LONDRES

Vif repli

Déprimé par l'aggravation des tensions internationales, le marché est tombé à son plus bas niveau depuis janvier dernier. La dégradation des relations anglo-saoudiennes à propos du film *la Mort d'une princesse*, jugé insultant à Ryad, l'échec américain en Iran et la menace d'un conflit social dans les chemins de fer ont effrayé les opérateurs. Seules les mines d'or, de platine et de cuivre ont progressé. Indices du *Financial Times* : industrielles, 427,5 contre 442,7 ; mines d'or, 326,8 contre 300.

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
Bowater	182	176
Brit. Petroleum	342	326
Charter	153	152
Courtaulds	67	66
De Beers *	8,58	8,58
Free State Geduld*	52	51 3/4
Gt Univ. Stores	394	384
Imp. Chemical	372	362
Shell	352	340
Vickers	118	120
War Loan	31 5/8	32 1/16

* En dollars.

FRANCFORT

Mieux orienté

Les marchés ouest-allemands ont été mieux orientés cette semaine grâce à la baisse des taux sur les obligations et par l'annonce d'une augmentation des dividendes de B.A.S.F.

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
A.E.G.	77,90	76,20
B.A.S.F.	142,70	143,10
Bayer	121,50	121,50
Commerzbank	160,30	161,80
Hoechst	114,50	115,50
Mannesman	112	120
Siemens	256,20	260
Volkswagen	188,20	190,80

TOKYO

	Cours 18 avril	Cours 25 avril
Canon	608	640
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	572	613
Matsushita Electric	681	705
Mitsubishi Heavy.	185	185
Sony Corp.	1 880	2 030
Toyota Motors	303	324

Nobel-Bozel a passé le gué

Après les mesures d'assainissement prises en 1978, notamment pour la filiale Isorel, qui a obtenu un concordat pour ses dettes, le redressement du groupe Nobel-Bozel se confirme : les résultats se traduisent par un bénéfice d'exploitation consolidé de 42 millions de francs en 1979 contre une perte de 69,7 millions de francs en 1978, avec un chiffre d'affaires global de 2,05 milliards de francs (+ 10,5 %). Les résultats nets consolidés s'élèvent à 55,6 millions de francs, mais en raison des reports déficitaires (plus de 200 millions de francs) et d'une dette de 340 millions de francs à long et moyen terme, aucun dividende ne pourra être distribué avant trois ou quatre ans. Au niveau des filiales, Isorel est redevenu légèrement bénéficiaire, les explosifs (200 millions de francs de chiffre d'affaires et 3,7 millions de francs de bénéfices) sont pratiquement vendus (il faut bien réaliser des actifs pour rembourser les banques), mais les Peintures Valentine, qui avaient été mises en vente, ne seront pas cédées comme l'ont été les Peintures Duco. Pour l'exercice en cours, l'amélioration des résultats devrait être plus sensible, la marge brute de 119 millions de francs en 1979 pouvant progresser de 15 % à 20 %.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

M. Jospin invite les socialistes à ne pas aller au-devant des vœux du P.C.F.

La convention nationale du P.S., qui se réunit samedi 26 et dimanche 27 avril à Paris, devait être ouverte samedi matin par un rapport de M. Lionel Jospin consacré à l'analyse de la situation internationale. Celle-ci n'est pas telle qu'elle doive conduire le P.S. à réviser ou redéfinir sa politique étrangère ; selon le secrétaire national chargé des relations internationales, l'objet de la convention ne peut être que d' « ajuster » celle-ci.

En toutes matières, le texte du numéro deux du P.S. est dominé par le souci de mettre en œuvre une politique « équilibrée », qui s'efforce de tenir la balance égale entre les deux super-puissances.

Cet équilibre, souligne M. Jospin, « embarrasse » le P.C.F. : aussi les socialistes doivent-ils le préserver afin « de ne pas aller au devant des vœux de la direction du P.C.F. ».

En d'autres termes, revenir à l'alignement sur les Etats-Unis serait aider les communistes à faire passer « leur cours destructeur actuel ».

Les questions internes au P.S., et notamment la fixation du calendrier pour la désignation du candidat socialiste pour 1981, ne devaient être abordées que dans la journée de dimanche.

J.-M. C.

Le rapport de M. Jospin part de l'idée que, à la faveur de la tension internationale, les pays européens sont invités *« à la croisade et à l'alignement »*. Mais le développement de *« campagnes alarmistes »* ne doit pas, selon lui, conduire le P.S. à modifier son analyse de la situation internationale.

Cette analyse est la suivante : la crise mondiale conduit à la remise en cause de la détente. Cette crise est caractérisée à la fois par la mise en cause du système capitaliste et par l' *« impasse »* des systèmes bureaucratiques, tandis que l' *« éclatement du bloc communiste »* s'accentue. Das le tiers-monde, huit cents millions d'êtres humains sont en état de *« pauvreté absolue »*, alors que les conflits se multiplient. Cette instabilité, note M. Jospin, *« sert souvent de prétexte aux interventions des grandes puissances : parce que l'U.R.S.S. entre en Afghanistan, les démocrates du Salvador constatent le durcissement de la politique américaine »*. Cette remise en cause de la détente s'explique également *« parce qu'il y a crise de leadership »*, cette crise affectant aussi bien les Etats-Unis que l'U.R.S.S. Aussi les deux superpuissances retrouvent-elles le *« goût de la supériorité »*. La première cède aux impératifs de la campagne présidentielle et connaît un regain du conservatisme. La seconde donne *« parfois »* l'impression d'être *« prête à une confrontation »* avec les Américains. S'il ne faut pas *« idéaliser »* la détente, note M. Jospin, il reste que la situation actuelle est lourde de dangers et conduit certains à vouloir réviser la politique internationale du P.S.

M. Jospin estime cependant qu'*« il ne faut pas s'engager totalement dans un camp et renoncer à ce souci d'équilibre qui a caractérisé jusqu'ici la politique extérieure »* des socialistes. Le secrétaire national chargé des relations internationales propose donc au P.S. de *« garder son sang-froid »* parce qu'il y a dans le climat actuel *« une part de psychose entretenue »* et peut-être *« une part de conjoncturel »*. Au point que c'est toute l'Europe occidentale, relève M. Jospin, qui se demande *« si elle a intérêt à compromettre la détente sur le continent et à bouleverser sa politique à l'Est par une action précipitée »*. Souhaitant *« prendre du recul »*, le numéro deux du P.S. affirme que *« tout n'est pas nouveau »* dans la crise, de même que *« tout n'est pas négatif »*, car un nouvel équilibre *« se cherche, en révolte contre l'équilibre ancien, jugé trop oppressif »*. Pour aider à la naissance de ce nouvel équilibre, les socialistes doivent, selon M. Jospin, refuser le retour à la bipolarisation. Il indique : *« Croire qu'on pourra sans danger laisser dans le dénuement les masses humaines du tiers-monde, restreindre les libertés à l'Est, accentuer l'exploitation à l'Ouest, laisser s'intensifier, sans règles monétaires acceptées par tous, une concurrence internationale anarchique, sous la férule de deux puissances qui à la fois se déchirent et s'entendent, relève de l'illusion. La communauté internationale est devenue trop complexe et a suffisamment déplacé son centre de gravité économique et démographique pour ne plus être régie par les mêmes règles et les mêmes pays. »*

Des opportunités à saisir dans le mouvement communiste

Dans ces conditions, M. Jospin souhaite que le P.S. utilise toutes les possibilités de *« rencontres, de propositions et d'actions concertées »*. Cela est possible dans le cadre de l'Internationale socialiste, qui a accru son audience et élargi ses préoccupations, notamment en direction du tiers-monde.

M. Jospin souligne que *« des opportunités sont aussi à saisir dans le mouvement communiste »*. Il distingue selon les P.C. ceux avec lesquels les contacts sont maintenus *« malgré les évidents désaccords actuels »* (P.C.U.S. et P.C. hongrois, polonais et allemand de l'Est par exemple) ; ceux avec lesquels ont peut parler de conséquences, notamment sur les problèmes de la détente (la Ligue des communistes yougoslaves et le P.C. roumain) ; ceux enfin avec lesquels des accords sont possibles (P.C.I. et P.C.E.) puisqu'*« une vision commune de certains problèmes s'esquisse »*.

A cet égard, la rencontre de MM. Mitterrand et Berlinguer est *« très importante »*. En tout état de cause, M. Jospin recommande de ne pas oublire l' *« impact »* des choix extérieurs sur la politique intérieure. Il souligne que *« la droite giscardienne sera contrainte de poser sur son atlantisme naturel le masque d'un neutralisme d'occasion, jusqu'à 1981 »*.

Il ajoute : *« Il apparaît surtout décisif de ne pas aller, sur le terrain international, au-devant des vœux de la direction du parti communiste. De même qu'en politique intérieure celle-ci joue la division, en politique extérieure elle joue la bipolarisation et pratique l'alignement sur l'U.R.S.S. avec d'autant plus de zèle qu'elle espère ainsi susciter le nôtre, symétriquement sur les Etats-Unis. »*

Au chapitre des réponses qu'il suggère pour faire face à la situation, le numéro deux du P.S. mentionne l'indépendance nationale, celle-ci s'appuyant d'abord sur une certaine politique économique, axée sur la reconquête du marché intérieur, et définie dans le « projet socialiste. Quant à sa sécurité, la France doit aussi bien refuser l'alignement sur un bloc que la neutralisation : M. Jospin n'envisage pas de renoncer à l'alliance atlantique.

Aurès avoir relevé l' *« insuccès »* de la conférence des P.C. européens qui doit se réunir lundi à Paris, il souligne qu'il faut *« rechercher les voies d'un nouvel internationalisme »*. Définissant l'attitude qu'il convient d'adopter à l'égard des Etats-Unis, M. Jospin note ce paradoxe : le pays dont *« la réalité impériale est éclatante »* est aussi celui qui contribue à la sécurité de la France. Celle-ci *« n'est pas la Finlande »*, affirme-t-il, *« elle ne peut attendre sa sécurité de l'U.R.S.S. »*. Mais il importe de faire admettre par ce puissant partenaire la *« défense de nos propres intérêts »*.

S'agissant des relations avec l'U.R.S.S., M. Lionel Jospin estime que l'intervention en Afghanistan comme l'acentuation de la répression interne ne doivent pas conduire le P.S. à modifier *« ses principes »*, même si *« l'attitude des socialistes peut être infléchie »*. Cela signifie qu'il faut maintenir la coopération avec l'U.R.S.S. et rechercher les *« créneaux »* qui peuvent exister pour la détente, tels que la prochaine conférence de Madrid. M. Jospin ajoute : *« Mais toute complaisance doit naturellement être exclue. »*

Pour l'immédiat, le numéro deux du P.S. suggère de maintenir les propositions du P.S. en matière de désarmement. En matière de défense, il indique qu'il ne convient pas de doter le pays d' *« une véritable panoplie nucléaire, dont la bombe à neutrons »*, et il se demande s'il ne faut pas *« garder son efficacité à la composante stratégique océanique de notre force de dissuasion »* et nous doter d'un satellite d'observation.

M. Jospin préconise l'intensification de l'action du P.S. en faveur des droits de l'homme ; il indique que pour « *peser* » sur l'organisation économique du monde il faut d'abord *« préserver la C.E.E. des risques de décomposition »*. Il souligne que l'espace méditerranéen doit constituer *« un de nos principaux centres d'intérêt »*. Il importe également, écrit-il, d'amorcer les contacts avec l'Inde et la Chine. M. Jospin conclut, après avoir réaffirmé le caractère *« pro-européen »* du P.S. : *« Préserver la détente en Europe et faire évoluer les deux parties de l'Europe sera décisif. Commençons naturellement par rendre la partie où nous sommes plus cohérente, mieux équilibrée, plus socialiste. Mais n'oublions pas l'autre. Sinon, elle se rappellera à nous. »*

NOUVELLES BRÈVES

● *Un attentat à l'explosif* a été commis, samedi matin 26 avril, à 3 heures, contre un établissement de matériel agricole de Colomiers (Haute-Garonne). La charge, de forte puissance, a explosé contre la façade de la société Union Industrie Detroit Allison Diesel, spécialisée dans les réparations de moteurs de tracteurs. Les dégâts sont très importants. Cet attentat a été revendiqué dans un appel téléphonique anonyme à l'A.F.P. de Toulouse par un correspondant déclarant appartenir au groupe Autodéfense contre tous les pouvoirs.

● *La plainte de M. Edmond Maire contre le P.C.F.* — Le tribunal correctionnel de Belfort a fixé au 16 juin la date du procès en diffamation intenté par M. Edmond Maire contre le responsable départemental du parti communiste, M. Jean-Marie Martin. Celui-ci avait accusé, dans le jounal local de son parti, le secrétaire général de la C.F.D.T. d'avoir été de ceux qui *« pacifiaient l'Algérie au lance-flammes »* (*le Monde* du 18 mars).

● *Fusion dans les chemins de fer américains.* — Les autorités fédérales américaines viennent de donner le feu vert à un projet de fusion dans les chemins de fer qui aboutira à la création de la plus grande compagnie ferroviaire privée des Etats-Unis. Il s'agit de la fusion entre la Burlington Northern et la Saint-Louis San-Francisco Railroads.

La nouvelle compagnie Burlington Northern disposera d'un réseau de près de 50 000 kilomètres s'étendant, à travers cinquante Etats des Etats-Unis, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux provinces du Nord-Ouest canadien. D'ores et déjà, on estime que les bénéfices nets de la nouvelle compagnie atteindront quelque 110 millions de dollars par an.

La grève des nettoyeurs du métro parisien

Nouvelle rupture des négociations

« Il est impossible de continuer à négocier avec des gens qui reviennent sur leurs engagements », a estimé le syndicat C.F.D.T. de la R.A.T.P. après une nouvelle rencontre, le vendredi 25 avril au soir, avec les patrons des entreprises du nettoiement du métro parisien. Les délégués des grévistes ont donc rompu les négociations et se retournent maintenant vers la Régie : *« Il faut que la R.A.T.P. trouve une solution permettant de mettre fin à ce conflit, et cela en dehors même de ses sociétés sous-traitantes si nécessaire »*, explique un de leurs porte-parole. Durant ce week-end, le syndicat de la R.A.T.P. va mettre au point avec la fédération générale des transports C.F.D.T. et la confédération *« une riposte syndicale »* à ce qu'il estime être *« une promesse non tenue »* de la partie patronale.

La C.F.D.T. a cru, le vendredi 25 avril au matin, que la création d'une prime d'« incommodité » au niveau national pour les dix mille salariés de la manutention ferroviaire et des travaux connexes, dont le nettoiement, ne supprimerait pas celle spécifique au métro accordée le lundi 28 avril. Or, le soir, les patrons des douze entreprises en grève *annonçaient qu'il n'en était rien.*

La commission de la défense à l'Assemblée nationale a, de son côté, approuvé, le 24 avril, la protestation de Mme Florence d'Harcourt, député (non inscrit) des Hauts-de-Seine, contre l'utilisation éventuelle, proposée par M. Jacques Chirac, maire de Paris, de l'armée pour le nettoyage du métro de Paris.

A Londres

ASSASSINAT D'UN JURISTE LIBYEN

Londres (A.F.P., Reuter). — Un juriste libyen installé à Londres, M. Mahmoud Abou Salem Nafa, âgé de quarante ans, a été tué vendredi 25 avril dans son cabinet, installé dans le quartier résidentiel de Kensington.

Les deux auteurs du meurtre ont été arrêtés, mais Scotland Yard n'a pas fourni leur identité, précisant seulement qu'il s'agissait de ressortissants de pays arabes.

Il s'agit du second assassinat d'un ressortissant libyen dans la capitale britannique en l'espace de quinze jours : le 11 avril, le journaliste Mohamed Mustapha Ramadan avait été tué à la sortie de *la mosquée de Regent's Park* par deux étudiants libyens.

La police britannique a refusé de commenter les informations selon lesquelles le colonel Kadhafi aurait donné l'ordre à ses agents d'éliminer les opposants à son régime installés à l'étranger.

LA CROIX-ROUGE RAPPELLE QUE LE DRAME DES « RÉFUGIÉS DE LA MER » EST TOUJOURS ACTUEL

(De notre correspondante)

Genève. — M. J. A. Aderfarasin, président de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, et M. Henrik Beer, secrétaire général de cet organisme, de retour de quatre pays du Sud-Est asiatique, ont lancé, jeudi 24 avril, un véritable cri d'alarme : il faut lutter contre les pirates de la mer comme il faut accomplir un effort pour les réfugiés laissés pour compte, les vieillards, les handicapés. Il a été rappelé que la moitié des embarcations de ceux qui quittent le Vietnam ont été attaquées par les pirates. La vigilance doit être renforcée, mais ce n'est guère aisé, car ces derniers sont difficiles à identifier, ils ne se distinguent pas des pêcheurs. Ces bandits continuent, le plus souvent impunément, à violer les femmes, à dépouiller les réfugiés, à jeter les hommes affamés et épuisés à la mer. M. Henrik Beer a rappelé que, selon certaines sources, quelque deux cent mille de ces malheureux *auraient* péri noyés.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'efforce de procéder à des sauvetages en mer, mais ses moyens d'action sont encore trop faibles. Le drame des réfugiés de la mer est toujours aussi actuel en dépit des « départs organisés ». Ainsi, depuis le 1er avril, neuf cent soixante-douze personnes auraient, au moyen d'une vingtaine de bateaux, atteint les côtes de la Malaisie. On évalue à deux cent trente-huit mille deux cents le chiffre de ceux qui ont trouvé un asile provisoire dans divers pays du Sud-Est asiatique (sans compter naturellement les réfugiés du Cambodge) ; cent six mille cinq cent quarante sont arrivés par mer.

En outre, les problèmes sociaux dans les camps demeurent immenses. Depuis le départ vers les pays de réinstallation de ceux qui sont « productifs », la proportion des personnes âgées, d'handicapés et de réfugiés à problèmes ne cesse d'augmenter. Il conviendrait, par conséquent, que l'aide humanitaire crée les infrastructures qui font encore défaut, afin de permettre de survivre à ceux qui sont difficiles à insérer dans d'autres pays.

Vingt-deux délégués de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, secondés par du personnel local et des volontaires (parmi ces derniers on compte des réfugiés ayant une formation sanitaire) sont sur place. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) se charge, entre autres, de la réunion des familles dispersées. Il a pu rassembler à ce jour pas moins de huit cent mille fiches de recherche.

ISABELLE VICHNIAC.

LES PARIS TRUQUÉS EN ITALIE

Trente-huit personnes seront jugées

De notre correspondant

Rome. — L'affaire des « matches truqués » a doublement rebondi cette semaine en Italie. Si la procure de la République de Rome a décidé que trente-huit personnes seraient jugées pour escroquerie, la Fédération de football italienne a convoqué, quant à elle, dix-sept joueurs, un président de club et quatre sociétés sportives devant sa commission disciplinaire, pour *« irrégularités »*. La coïncidence entre les deux décisions n'est sans doute pas fortuite.

Les trente-huit accusés risquent une peine pouvant aller jusqu'à quatre ans de prison. Parmi eux, figurent trois gros parieurs clandestins qui avaient cherché à *« orienter »* certaines parties en soudoyant des joueurs, ainsi que le président de Milan, M. Colombo, et l'entraîneur du Bologna, M. Perani. Tous les autres accusés sont des footballeurs de séries A ou B, dont de grandes vedettes comme Wilson, Giordano, Savoldi, Manfredonia, Albertosi et Paolo Rossi. *« Ils m'ont détruit*, a déclaré ce dernier. *Plus rien de pire ne pourra jamais plus survenir dans ma vie. »* Les joueurs incriminés sont passibles de la radiation pure et simple, tandis que les clubs risquent le déclassement pour Milan, Perugia et Avellino, et une amende pour le Lazio.

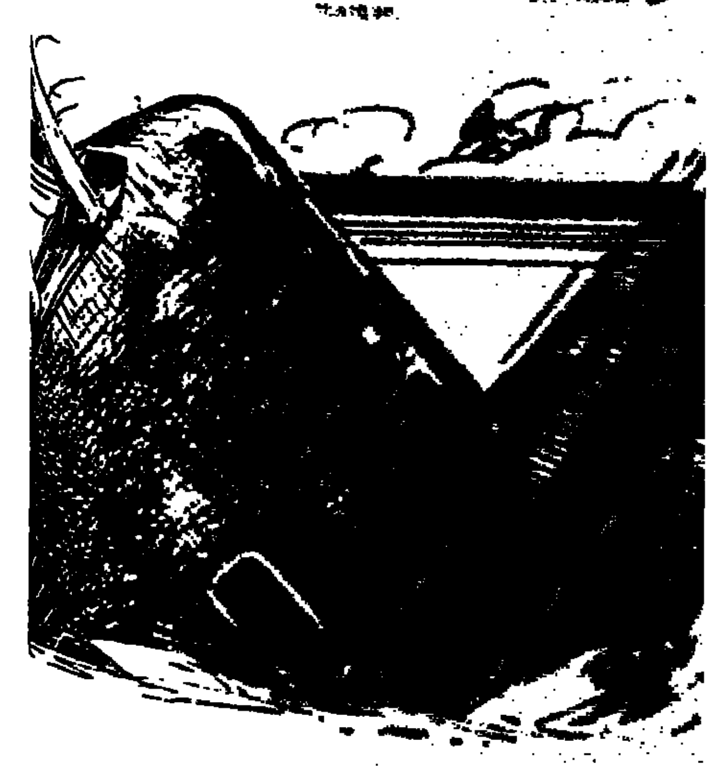
La Fédération de football a déjà établi que deux matches avaient été truqués : celui qui opposait Avellino et Perugia le 30 décembre 1979, et le Milan-Lazio du 6 janvier dernier. Mais de nombreuses autres parties font encore l'objet d'un examen minutieux. On n'a pas fini d'entendre parler de cette affaire qui a fortement ému des millions d'Italiens. — R. S.



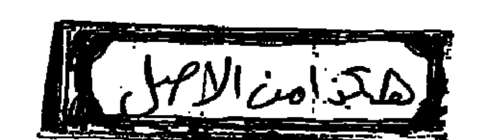


A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1980 a été tiré à 579 998 exemplaires.







SUPPLEMENT AU NUMERO 10963, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 27 AVRIL 1980

Le Monde
DIMANCHE

Le casque et la plume

Le ministère de la défense vient de faire visiter un sous-marin atomique, le « Tonnant », et les bombardiers stratégiques de Cazaux à des écrivains. Une centaine avaient été invités. Quinze sont venus (*). Bertrand Poirot-Delpech, qui était du voyage, donne ses impressions.

BERTRAND POIROT-DELPECH

« *POURQUOI, des écrivains ?*

— En tant que « relais d'opinion »...

— Pourquoi ceux-là ?

— Le ministère en a pressenti de tous âges, de tous genres, de tous bords. Les autres n'ont pas répondu. Ça ne les intéressait pas, probablement. Comme les évêques...

— Comment ça, les évêques ?

— On les a invités. Aucun n'est venu. »

Premier problème, pour des civils qui rendent visite à des militaires : comment s'habiller ?

Les poitrines d'uniformes impressionnent moins qu'après la guerre, où les décorations héroïques s'entassaient comme des boîtes d'aquarelle. Les anciens de la France libre frisent la retraite, ceux des colonies se font rares. Ne restent sur les cœurs que les barettes rouges des colonels, et les bleues des bleus. Mais il y a tous ces galons, dont on a toujours l'impression, depuis que les grades existent, qu'on les donne de plus en plus tôt. Il y a ces fourragères, ces souliers craquants, ces nuques rases et roses, ces cravates noires, non pas en tricot et nouées un peu lâche comme sur les photos du président qui ornent mess et carrés, mais serrées à l'ancienne. Bref, la tenue des grands jours.

En face, le civil se rabat sur la tenue du seul exercice de grand air qu'il connaisse : la chasse. Déjà, Clemenceau arpentait le front comme une battue. Lebrun chaussait ses guêtres de coutil.

En 1980, l'écrivain aux armées choisira plutôt le velours côtelé de teinte automnale, la casquette de bon tweed, la chapka des dignitaires nordiques. Le débraillé rustique et douillet de qui, entre deux chapitres, va faire pisser le chien.

Avant la guerre de 1939, plusieurs écrivains furent invités à visiter la ligne Maginot, sur laquelle reposait la dissuasion d'alors. Un comité venait de se former, avec la maréchale Lyautey et le général Weygand, pour faire pousser des roses entre les casemates. Commentaire d'Henri Bordeaux, de l'Académie française : « *Une idée à la fois fantaisiste et raisonnable, une idée française* » *(l'Echo de Paris*, 1938).

Dans tout groupe humain, les rôles ne tardent pas à se répartir : le boute-en-train, le dragueur, celui qui a tout vu, celui qui ne voit rien, celui qui a perdu ses bagages, celui à qui manque une aspirine. Ce qui est vrai des films de guerre l'est d'une poignée d'écrivains en excursion

Le style dîner de « promo » et noce bon enfant des banquets que les hauts gradés de la République offrent à leurs hôtes de marque.

Aux repas, dans les trajets de cars, chacun continue sur la lancée de ses soucis : les officiers parlent tirs ; les écrivains... tirages.

« *Pourquoi dites-vous « search and rescue » et non pas « recherche et sauvetage » ; nous sommes en France, que diable !*

— Le trafic radio se fait à 95 % en anglais. Nous n'y pouvons rien. Les sauveteurs ont moins de temps devant eux que les auteurs du dictionnaire ! »

Parfois, des adjectifs font dresser le sourcil aux écrivains : système « redondant », explosif « exalté ». Ils se croyaient une exclusivité sur des termes aussi peu militaires d'allure. Pour un peu, cet emprunt les énerverait, par ce qu'il a d'approprié. Le mot juste et rare, c'est leur job. Si les pékins de la plume se mettent à parler français, où va-t-on ?

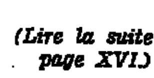
En écoutant questions et réponses entre vieux ingénieurs des âmes (*dixit* Staline) et jeunes ingénieurs des neutrons, on se demande si le procès en bêtise fait naguère aux militaires par les civils ne mérite pas révision. Et si la proportion de satisfaits obtus, qu'on dit la même partout, s'était brusquement inversée ?

Un pacifiste bon teint :

« *Vous imaginez toutes les réalisations civiles qu'on pourrait faire avec ces milliards ? Et l'atrocité de vos armes ?* »

Le lendemain, caressant une bombe avec un regard gourmand de gamin devant la cheminée de Noël :

« *Et avec celle-ci, combien on peut tuer de gens ?* »



Passés les contrôles, les barbelés, les patrouilles de chiens, les derniers couloirs, le *Tonnant* apparaît, au fond de la cale de radoub sous hangar. Les 130 mètres de coque noire évoquent une baleine blessée. Un temps de silence. Les plus bavards songent. Seul un mot d'auteur sauverait d'on ne sait quelle émotion. Il ne vient pas.

Les dates des patrouilles sont tenues secrètes. Mais à l'infirmerie un calendrier des postes porte trace des comptes à rebours vieux comme l'armée. Plus que dix jours au jus ! Le *Tonnant* aurait plongé du 24 février au 23 mars que ça n'aurait rien d'étonnant.

Le sous-marin en patrouille doit être indécelable. Il écoute et n'émet jamais. Seuls le commandant et le second savent où ils se trouvent. Parfois, l'équipage fête le passage du cercle polaire comme naguère on fêtait le franchissement de l'équateur.

« *En réalité, vous tournez peut-être à quelques heures d'ici ?*

— Qui sait !

— Entrez-vous en Méditerranée ?

— C'est possible.

— Comment passez-vous Gibraltar sans être repérés au bruit ?

— Sous un cargo.

— Vraiment ?

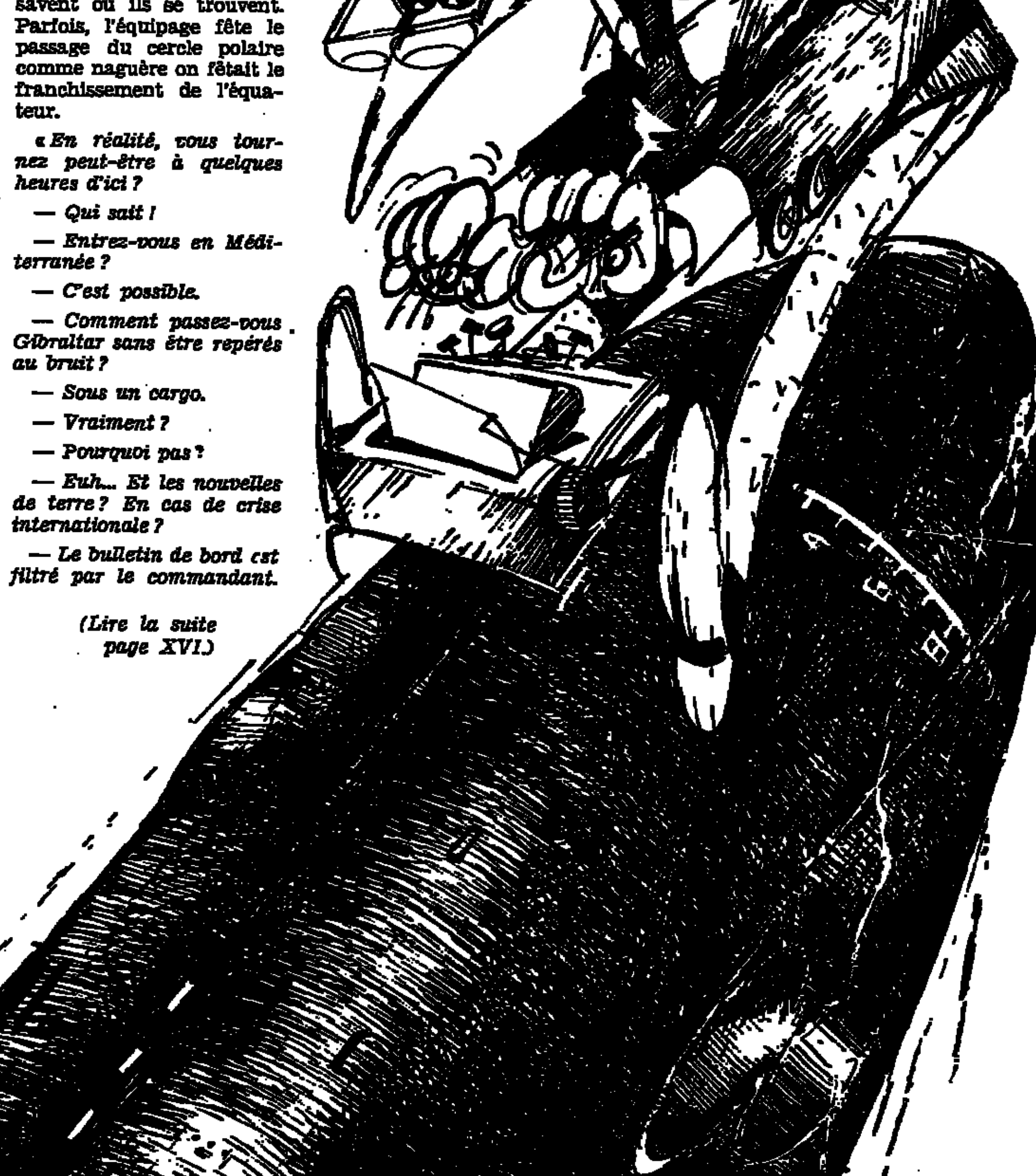
— Pourquoi pas ?

— Euh... Et les nouvelles de terre ? En cas de crise internationale ?

— Le bulletin de bord est filtré par le commandant.

(Lire la suite page XVI.)

(*) Il s'agit de MM. Bernard Clavel, Georges Conchon, Michel Déon, Jean Duché, Roger Ikor, Jacques Lanzmann, Jean Lartéguy, Yves Navarre, René-Victor Pilhes, B. Poirot-Delpech, Henri-François Rey, Jules Roy, Michel de Saint-Pierre, Vladimir Volkoff et Mme Françoise Parturier.



PHILIPPE COUSIN

COURRIER

Le « 15 »

Votre article « Un ordinateur pour le 15 » *(le Monde Dimanche* du 13 avril) me rappelle la surprise que j'éprouvai lorsque *je suis arrivé en France*, il y a sept ans, devant l'absence de ce chiffre miraculeux. Comment, dans un pays où l'on a constamment peur que le ciel ne vous tombe sur la tête, pouvez-vous tolérer qu'il soit difficile d'appeler au secours ?

Sans vouloir relancer la récente polémique sur les mérites des cabines téléphoniques anglaises, je vous signale que, dès qu'il apprend à compter, tout jeune Anglais sait qu'en cas d'urgence il doit appeler le 999. Là, l'opératrice lui demandera : *« Police, fire* (incendie) *or ambulance ? »*, et le mettra en communication avec le service compétent.

Derrière le problème technologique se dessine un problème de société. En Angleterre il n'est pas nécessaire d'apaiser les craintes des ambulanciers privés, il n'y en a pas ; pas besoin non plus de rassurer les médecins contre la perte de leur clientèle, tous, ou presque, sont des salariés de l'Etat. J'ai l'impression que l'on espère, par l'intermédiaire de l'ordinateur, continuer à maintenir une médecine qui soit mi-commerce mi-service public. La récente augmentation unilatérale des tarifs des médecins souligne la nature précaire de cette cohabitation, et j'ai l'impression que c'est le commerce qui prend le dessus.

P. JONES *(Montpellier).*

Divorcées

Résolument optimiste votre article du *Monde Dimanche* du 13 avril sur le divorce. « Divorcées et heureuses de l'être », titrez-vous le divorce, comme la guerre en somme, fraîche et joyeuse ! Bien sûr, quand les femmes en prennent l'initiative, quand elles ont pour elles l'élan de la jeunesse et l'envie de mordre la vie — et quelques hommes encore — à pleines dents, quand elles n'ont pas de difficultés d'ordre économique, quand de jeunes enfants remplissent leur existence, comment ne seraient-elles pas heureuses dans leur nouvelle situation ?

Mais il faudrait peut-être nuancer, affiner, comme on dit au soir des élections.

Soixante-six pour cent des personnes qui ont demandé le divorce en 1975 sont des femmes, dites-vous ? Il ne faudrait pas oublier — récent article du *Monde* — que 40 % des demandes de divorce l'ont été en 1979 sur requête conjointe, ce qui ramène les 66 % des 60 % qui restent à 39,6 %. Il conviendrait aussi de se demander combien de femmes, parmi celles qui présentent une requête conjointe, n'acquiescent pas à une demande émanant en fait de leur conjoint, pour éviter de tomber dans le déballage des motifs intimes de leur commune mésentente.

Trois cent soixante-dix femmes sur mille en 1971 ne se sont pas remariées cinq ans après le jugement de divorce, affirmez-vous ensuite, et vous en concluez que toutes les femmes ne souhaitent pas « *trouver preneur* ». Encore faudrait-il réintroduire la notion de tranche d'âge. La valeur marchande de l'homme non seulement ne décroît pas avec l'âge, mais va croissant : c'est elle qui contrebalancera toujours les disgrâces du temps. Un homme « refait » aisément sa vie, quelque avancé qu'il soit en âge. Une femme délaissée aux approches de la soixantaine *« ne trouve plus preneur »*, à moins qu'elle ne veuille à tout prix se prouver à elle-même qu'elle est encore capable de plaire. Mais elle devra renoncer à fonder avec un homme une relation dont seules les complicités de toute nature mûries dans la durée peuvent assurer la qualité.

Alors c'est la solitude, même quand on s'était promis, hier encore conjoints, de ne pas se tourner le dos puisqu'un jour on s'était choisis. Mais votre partenaire d'autrefois a fait à une autre le beau cadeau dont vous parlez. Et vous devez apprendre à changer la roue, la bouteille *de gaz. Mais votre médecin* vous interdit, à cause de vos vertèbres, de soulever des poids, et les écrous sont trop serrés pour votre musculature de sexagénaire. Vos enfants ont depuis longtemps passé l'âge où *« on partage tout, on parle de tout »*. Ils sont au loin. Ils vivent leur vie. Alors je tremble pour ces jeunes femmes de trente-cinq ans, fraîches émoulues du divorce, qui disent pouvoir vivre sans leur mari, mais pas sans leurs enfants. Un jour viendra où elles se découvriront sans mari, sans amant, sans enfants ; sans activité professionnelle quand la retraite sera venue ; avec des amis de moins en moins disponibles à 1 heure du matin pour réparer la fuite au radiateur, parce que eux aussi auront vieilli.

Divorcées et malheureuses de l'être.

THERESE CARTIGNY *(Fourqueux).*

Une loi à refaire

Nous avons lu avec intérêt l'article de Michel Heurteaux paru dans *le Monde Dimanche* du 30 mars sur la vie associative en France. Nous nous retrouvons aisément dans la description de la vie associative quand elle est présentée comme développement des relations entre les individus, syndicalisme du quotidien, contre-pouvoir aux institutions, expression de la démocratie.

L'article, très documenté, oublie cependant un point qui apparaît dans les réflexions et revendications de tous les mouvements associatifs : le « statut de l'élu social ».

Tout le monde s'accorde à constater, d'une part qu'il y a une réelle volonté de la part des citoyens de contrôler, de participer, de gérer, de cogérer ou d'autogérer les domaines qui leur sont proches et d'autre part la nécessité des collectivités locales de *« mettre dans le coup »* les usagers. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur les résultats ou sur les arrière-pensées des uns ou des autres. Mais la conséquence est qu'on ne compte plus les réunions de concertation, de consultation, de préparation, de conciliation et de négociation. Les militants ont des ressources infinies... sauf en ce qui concerne leur temps de travail.

A la C.G.L., nous pensons que *la participation* et *le contrôle* des usagers sont fondamentaux chaque fois qu'une décision qui les concerne est prise. Mais si l'ouvrier peut, par l'intermédiaire de son syndicat, négocier pendant le temps de travail avec son patron, le locataire ne peut discuter les charges locatives avec son propriétaire, ni l'habitant projeter l'aménagement de son quartier au sein d'une commission municipale, le jeune de la M.J.C. déterminer un programme culturel cohérent sans que les employés de la mairie, de la D.D.E. ou de l'office H.L.M. ne fassent des heures supplémentaires !

Ce n'est qu'un exemple pour illustrer que certaines notions sont à reconsidérer notamment aujourd'hui, car les mœurs et les volontés ont changé : c'est la reconnaissance du fait collectif, la possibilité d'heure de délégation aux membres d'association, la protection des responsables d'associations.

Si on limite la vie associative à la création d'amicales d'anciens élèves ou de pêcheurs à la ligne, la loi de 1901 convient parfaitement. Si l'on veut favoriser la création de contre-pouvoirs *(celui des consommateurs par exemple, comme l'affirme M. Monory)*, et l'émergence de nouveaux partenaires économiques (usagers, habitants, consommateurs) alors elle est à refaire complètement.

ALAIN RAILLARD,
secrétaire général de la Confédération générale du logement (C.G.L.).

PARTI PRIS

Education

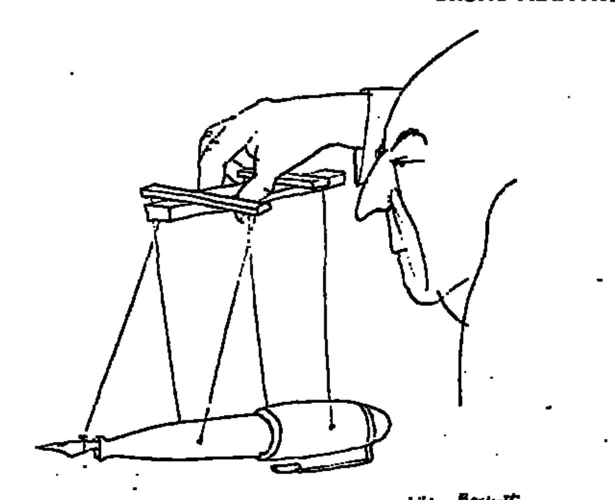
LES nouveaux éducateurs devraient se promener du côté de Vaison-la-Romaine et lire le recueil des chroniques littéraires du regretté Robert Kemp (Albin Michel, 1962) qui fut le premier critique dramatique du « Monde ». Ils puiseraient, dans cette visite et dans cette lecture, une nourriture pour leur indignation ou — s'ils ont le sens du relatif — un prétexte à sourire. Dans l'enceinte du théâtre antique de Vaison, on a construit un joli et agréable musée. A la sortie, un livre d'or est disposé dans lequel les visiteurs peuvent consigner leur émerveillement. Les responsables du musée ont placé, au-dessus du précieux cahier, l'avis suivant : « On fait appel à la bonne éducation de la jeunesse pour que ne soient inscrites que des choses pertinentes, sensées et dépourvues de vulgarité. Il est demandé expressément aux éducateurs responsables des groupes de le contrôler. » Qu'on ne s'y trompe pas : l'avis n'a pas l'âge des objets antiques exposés tout auprès. Il est de calligraphie très récente.

Cette invite a un contrôle strict de la liberté d'expression des touristes en culottes courtes ferait frémir les adeptes de la créativité et de la spontanéité en pédagogie. Ils pourront toujours se consoler en constatant que, dans le domaine de l'éducation, il y a pire. Robert Kemp cite, dans une chronique, un passage du journal de Joubert qui, au début du dix-neuvième siècle, écrivait qu'il ne fallait pas abuser de l'instruction pour les basses classes. Selon lui, et nous résumons sans déformer, tout ce qui va au cerveau prive les bras et les jambes de leurs capacités. Instruire l'esprit, c'est amoindrir le muscle. Si l'on veut des travailleurs des villes et des champs, comme dirait M. Marchais, il ne faut pas allonger la durée des études.

Chacun sait qu'aujourd'hui un tel point de vue ne saurait être soutenu par personne : nul, bien sûr, n'est à ce point réactionnaire. Encore que...

De celui qui avait peur des excès de l'instruction à celui qui redoute les effets d'une trop grande liberté de penser, la filiation est évidente. Chacun à sa place et tout ira pour le mieux dans le plus immuable des mondes : ce grand principe traverse les âges, mais il se refait une beauté de temps à autre.

BRUNO FRAPPAT.



PHILIPPE ROCHETTE

Totem

Qu'il me soit permis, à mon tour, de sortir des tranchées de la Méthode pour mener le juste *combat de la vérité* en arborant un rire canadien, sonore comme un rire voltaïque.

Le très beau texte de Kenneth White — le malnommé tant il est respectueux des premiers citoyens d'Amérique — était illustré, l'autre dimanche, d'un bien joli dessin de Jean-François Alaux. Un bien joli dessin, dont on se demande ce qu'il faisait là pour illustrer un récit sur les Montagnais. Car le poète qui scrute un ciel d'aurore boréale sur Grand Nord désolé est assis sur un totem des Indiens de la côte ouest, à 6 000 kilomètres de là.

C'est un peu comme si, pour illustrer un article ethnologique sur la société savoyarde, on avait choisi un menhir breton.

YVES MARGRAFF,
Tofino (Colombie-Britannique), Paris (France).

Plogoff (suite)

M. Jean Truelle (« Plogoff à treize ans » (suite), *le Monde Dimanche* du 13 avril) dit à l'écolière de Plogoff : *« Si le projet de centrale nucléaire était ailleurs qu'à Plogoff, cela te laisserait indifférente, car c'est d'autres qui en auraient les inconvénients. »* D'abord, qu'en sait-il ? Peut-être aurait-elle fait partie des cinquante mille qui ont assisté aux manifestations de solidarité avec Plogoff ?

Je suis de ceux qui expriment en actes leur solidarité avec les paysans du Larzac, les habitants de Plogoff, Le Pellerin, Naussac, etc. Et savez-vous ce qu'on nous reproche souvent dans la presse ? *« Vous n'êtes pas d'ici, vous apportez la contestation de l'extérieur ! »* Que tout cela est mesquin, et surtout méprisant pour le droit des gens à se révolter.

Les partisans de l'ordre établi contestent toujours la bonne foi et les motifs de ceux qui luttent. Si nous nous battons pour une cause qui nous touche directement, ce ne peut être que par « égocentrisme ». Si nous nous battons par solidarité avec d'autres, c'est louche, ce ne peut être que par volonté de les embrigader dans une idéologie imposée de l'extérieur. On veut nous enfermer dans cette tenaille. Que M. Truelle vienne au Larzac ou à Plogoff, qu'il cherche à dialoguer avec ceux qui luttent, il y découvrira que, loin d'être égocentriques, des gens comme tout le monde, des Français moyens, ont su en quelques mois dépasser la simple défense de leur lopin de terre pour découvrir à leur combat un sens de solidarité universelle. Ils ont su s'attirer la sympathie de tous ceux qui ne défendent pas *a priori* les décisions d'un pouvoir central autoritaire.

ALAIN CABANES *(Avignon).*

Qui a besoin de tant d'énergie ?

Est-ce la petite fille heureuse, en harmonie avec son environnement, qu'elle soit à Plogoff ou ailleurs, la grand-mère qui vit encore, et sans s'en plaindre, sans le chauffage central, ou le monsieur parisien à qui il faut des autoroutes pour lui permettre d'échapper à son caveau de ciment, des voies sur berge, des périphériques pour qu'il puisse faire avancer sa voiture au milieu de celles de tous ses voisins, il faut, pour lui, défoncer le sous-sol pour qui puisse voyager sous terre, comme une taupe, plusieurs heures par jour, éclairer ses nuits *a giorno* pour qu'il ne meure pas de la crainte d'être agressé. Là-bas on connaît encore la nuit noire, la beauté des étoiles. Paris a été saccagé, pitié pour la province.

Quelle naïveté aussi de faire confiance encore aux technocrates et aux normes de sécurité, aussi fiables que sur les pétroliers.

Y. PERROT *(Paris).*

Conrad Detrez au Brésil

Dans son interview de Conrad Detrez, Jean-Marc Baroso commet quelques erreurs de fait. En premier lieu, Detrez aurait eu quelque difficulté à faire son service militaire au Congo belge, étant donné que ce pays était devenu indépendant depuis deux ans.

Quant à son évasion, c'est suite aux démarches de l'ambassade de Belgique qu'il a été libéré et que, celle-ci spéculant sur le manque de coordination entre les diverses polices locales, il est parti le *plus régulièrement* du monde à destination de Lisbonne.

En matière de torture, Detrez s'est seulement plaint qu'avant sa localisation par l'ambassade il ait été mal nourri et qu'aucun médecin ne soit venu traiter un furoncle mal placé...

J. SOMERHAUSEN,
ex-conseiller de l'ambassade de Belgique à Rio-de-Janeiro.

[M. Somerhausen omet de dire que même après l'indépendance du Congo, appelé aujourd'hui Zaïre, la Belgique a continué à y envoyer des troupes, en particulier à l'époque où s'est perpétré le meurtre de Lumumba.

Concernant les tribulations que j'ai connues au Brésil, il ne considère que mon séjour à Rio, où effectivement il était en poste, mais ignore sans doute que j'ai subi d'autres épreuves, lors d'un autre séjour, à Sao-Paulo cette fois. Enfin, un militant, lorsqu'il sort de prison, n'avoue pas nécessairement au premier diplomate venu la vraie nature de ses activités politiques et les mauvais traitements supportés, surtout lorsqu'il s'agit de sévices sexuellement humiliants. — C. D.]

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

La règle du jeu

« Mais que vais-je parler d'intérêt général, d'assainissement politique, de conception philosophique et de volonté du bien public ! Nous n'assistons pas là à des chocs de systèmes, mais à des luttes de personnalités. Je regarde MM. C... B... et B... Pourquoi se battent-ils ? Ils sont si bien faits pour collaborer ! Ce sont des intelligences capables de s'engrener les unes dans les autres, comme les roues d'une montre. Il ne manque que l'horloger pour monter, ajuster l'instrument. Nous vivons en parlementarisme, et la règle du jeu, c'est la bataille. Nos gens se battent, mais ils ont à peu de chose près la même conception politique. [...] Expliquez-moi pourquoi cet aristocrate de C... se trouve être un chef de la démocratie avancée ? C..., B... et B... me semblent trois jeunes chiens qui ont formé leurs forces en jouant ensemble dans le chenil parlementaire. Ce sont trois vigoureuses bêtes d'une même portée dans la minute où l'on sert la soupe. Vient le moment où ces hommes, dont les visées et l'horizon ne diffèrent pas, sont amenés à se disputer le pouvoir ; ils ne savent et ne peuvent que se faire une guerre personnelle. Ils s'envient les portefeuilles pour le plaisir légitime d'exercer leur activité, mais non pour faire triompher chacun une vue particulière. De là l'âpreté de cette lutte. Ils ne peuvent pas s'atteindre dans leurs idées : ils n'en ont pas ou elles leur sont communes. Ils s'atteignent dans leurs personnes. [...] Ils se bombardent d'accusations personnelles, parce qu'ils ne peuvent pas se jeter les principes à la tête, et, faute de pouvoir se saisir solidement par leurs programmes, ils se saisissent par les cheveux.

» Quelle lutte atroce ! Les uns et les autres finiront par mourir d'une maladie de cœur. C'est la destinée des hommes politiques. Mais pas tout de suite ! Ils dureront : ils ont de la défense... »

***

On a changé les initiales ! Dans le texte, les noms sont en toutes lettres : Caillaux, Briand et Barthou. Il s'agit de l'affaire Rochette, plus connue sous les noms de Caillaux et Calmette. Un membre de la commission d'enquête donnait au jour le jour ses impressions à *l'Echo de Paris*. Il s'appelait Maurice Barrès. Cette page date du 24 mars 1914.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Retour à la terre (suite)

Malgré ses vingt-cinq ans et la perte de beaucoup d'illusions, Mme Bordallo-Labal (Retour à la terre, *le Monde Dimanche*, 23 mars) nous fait le plaisir de reconnaître que dans son Volvestre « *L'hiver est plus beau que jamais, les brebis ont une laine qui ressemble à la neige des Pyrénées et son fils a des joues qui ressemblent à des pommes.* » Tant il est vrai qu'une plainte juste — telle est la sienne — doit être étayée d'espoir pour aboutir.

Ses grandes illusions ? Prenons la communauté. Illusions pourquoi ? Parce qu'il s'agissait d'une fin en soi. Alors que les structures rurales exigent depuis la nuit des temps la prise en charge commune d'un certain nombre de choses. Que le résultat s'intitule ethnie, tribu, clan ou... famille.

Nous pensions détruire la famille alors que les circonstances économiques, politiques elles-mêmes — industrialisation et abandon des campagnes — opérèrent cette fragmentation en couples « hachélémiques ».

En recherchant la communauté, les jeunes, désireux d'échapper aux villes, de renouer avec une vie plus normale, plus humaine, n'ont fait que retomber sur le schéma obligatoire que trace la terre : commun, entraide.

Un manque d'expérience, un fatras idéologico-psychanalytique, Reich, l'influence de la Lune sur les salades, Ivan Illich, l'astrologie, le culte de l'artisanat, du shit, du folk et de la méditation transcendantale ont maintenu ces aspirants-paysans en état de grâce, par un phénomène de lévitation auquel l'intervention prosaïque du « *di, què mangea ?* » mit fin en provoquant un retour au sol et à la terre des moins tendres.

Car, pendant que ces cigales colorées chantaient si joliment de douces mélodies à leurs chèvres blasées, la fourmi colonialiste, elle, ne cessait pas un instant de travailler (malgré elle ?) à son bien-être vacancier, fermant ainsi petit à petit toute voie future aux apprentis éleveurs ou maraîchers qui après avoir bien chanté, songeaient à s'accrocher au pays.

La xénophobie ? Elle est, dans ces circonstances, fatale.

Mais rassurons-nous, les néo-colons se composent également de Français « bien de chez eux », Parisiens et habitants des grandes villes. Vacanciers ou résidents spéculateurs semi-oisifs, ils laissent leur terres en jachères pour pouvoir y tirer trois coups de fusil et y ramasser le panier de cèpes sans lequel ils mourraient d'inanition (les truffes, ils n'y arrivent pas encore).

Parmi ces gastronomes, quelques riches « marginalistes » que les idées sur l'élevage des abeilles ou des lapins rapprochent des moins riches.

A l'unisson, dans une ambiance de fête régionale, ils déploreront l'entêtement des autochtones et l'invasion des Belges. Comment voulez-vous, dès lors, que la terre y comprenne encore quelque chose ? Cette pauvre terre aride où nos pieds foulent les chemins caillouteux, les drailles tracées par le passage coutumier des brebis. Cette terre magnifique où il s'agissait, où il s'agit plus que jamais, de vivre, simplement, au milieu d'en faire un mythe, cette terre où je prétends que l'on peut vivre, à condition d'y avoir accès et d'être plus de deux. Le « *commun devenant alors affaire de nécessité absolue* ». Les vieux vous le diront et vous le rediront : « *Ici, nous étions vingt. Il ne reste que ma femme et moi. Quand nous serons morts, le fils douanier tirera un bon prix de la propriété en la vendant aux étrangers. C'est un dommage que nous ne verrons pas.* »

Pour notre part, nous ne les possédons même pas, ces quelques hectares vitaux. Nous avons toujours refusé l'emprunt au Crédit agricole et donc occupé les terres vacantes. Nous nous en sommes fait expulser au gré des années — les paysans ne donnent plus de bail depuis l'instauration du fermage. Avec ce dernier, on est plus chez soi, disent-ils. Dix ans déjà que nos chevaux nomadisent (malgré eux !) de campagne en campagne, de gourgue en gourgue.

Pourtant, je vous l'affirme, chaque fois que nous nous sommes trouvés quelque part plus de deux ans, le jardin fumé et travaillé par les chevaux regorgeait de légumes, le poulailler d'œufs et nos corps de vitalité.

Tout est possible, tout est faisable, à condition d'y avoir goût, de connaître le prix de la luzerne, d'échapper aux emprunts, à l'attrait d'un tracteur de 70 CV. A condition aussi que Mme Bordallo-Labal et moi-même ne soyons pas les seules à nous interroger sur l'avenir d'une région. D'une région ? De toutes les régions. D'un pays ? Pas seulement, mais de l'humain civilisé.

Qui consomme sans investir, qui soupire sans s'insurger, qui gémit sans lever le petit doigt pour se protéger contre ce qu'il croit être... la force des choses.

Ou alors il cherche refuge dans les bras du passé, tels ces jeunes pleins de bonne volonté qui tente de réactualiser l'élevage du ver à soie, métier très dur où l'on se brûlait les mains pour faire le bonheur des dames.

A quoi bon réinstaurer un prolétariat de prestige si les terres, par ailleurs, se vendent aux vacanciers à prix d'or ? « *C'est nous les canuts, nous sommes dans la rue* ».

Les fers de mon cheval heurtant les cailloux cévenols en y jetant des étincelles. J'ai laissé les rênes longues, et la bête, tête basse, cherche son chemin entre les pierres de cette voie non carrossable, dont les abords, couturés de cades, m'évoquent Jean Cavalier qui trahit les camisards pour un uniforme de dragon, des *manches* duquel *s'échappait*... à coup sûr un flot de guipure étincelante de blancheur et faite à la main.

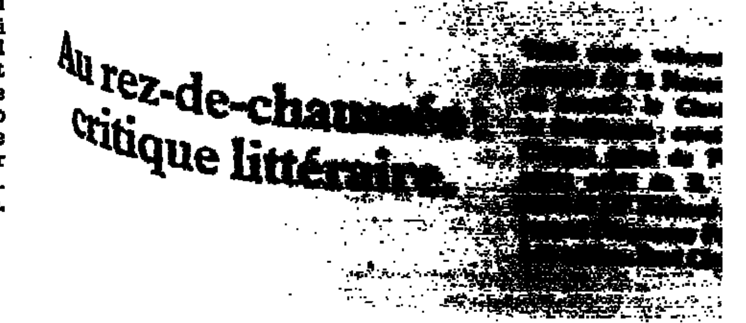
Pourtant, je ne suis de nulle part, dans mes veines coule, comme on dit, du sang belge, polonais, juif, hollandais et je ne sais quoi encore de pas très parpaillot. Tous les « païs » du monde se valent pour moi. J'ai trente-trois ans, des enfants, nul salaire double ou unique ne vient me rassurer à la fin du mois. Je ne pars pas travailler au Congo. Je continue, envers et contre tout, à peindre et à découvrir les poulains neufs au petit matin. C'est la forte et dure réalité.

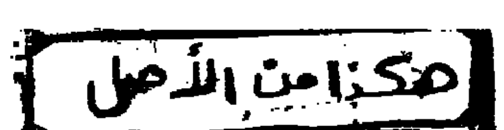
EDITH GORREN.

Un homme de goût

ALAIN FERRAND

Les enfants aussi





VIES

Un homme de goût

La dégustation, Jacques Puisais en est à la fois le maître et le champion. Œnologue, il cherche dans le vin la vérité.

ALAIN FERRAND

UN Corton 64. Jacques Puisais hume, lâche tout à trac : « *Arôme de feuilles mortes* », puis repose son verre. Reconnu à l'aveugle, jaugé, passé au crible d'une muqueuse magistrale, le vin de Bourgogne a livré toutes ses saveurs. Ou presque. Car Puisais l'œnologue, Puisais le directeur du laboratoire d'analyses de Tours, cultive la nuance et la précision. Epicurien, mais rigoureux. Donc, nouvelle valse du rubis sur le cristal. Nouveau piqué du nez vers des effluves encore celés. Derechef, souvenir des parfums qui jalonnent trente années de dégustation. Et tombe le verdict : « *Arôme de feuilles mortes, oui. Mais sans humus...* »

Jacques Puisais a la barbiche pointue, le verbe rond, le lorgnon éloquent. Il met son nez partout. Au sens strict. Chambertin, sauvignon, pomme, café, comté ou poireau, rien n'échappe à ses investigations olfactives. Pas même cette mie de pain dont il éprouve l'acidité d'une inhalation discrète. Chimiste de formation, ce quinquagénaire amène est un zélateur de l'analyse sensorielle.

« *Tout le monde est au contact de son alimentation au moins deux fois par jour*, explique-t-il. *C'est le même travail que l'amateur de musique. Il doit se cultiver. Dans le domaine de l'analyse par les sens, si on ne se cultive pas, on ne peut pas comprendre le langage des stimulations gustatives. Même si l'analyse chimique est indispensable, car elle révèle les éléments toxiques, elle est insuffisante. La valeur de l'aliment, c'est le plaisir sensoriel. La qualité des éléments, c'est un plaisir sans désordre de santé.* »

Puisais est la coqueluche du monde vinicole et gastronomique. Gault et Millau le convient à leurs tests. Lui tressent des lauriers pour l'art qu'il a, métaphorisant la chimie, de déceler une odeur de framboise dans un saumur-champigny. Là où vous n'y voyez que du bleu. Il est le perpétuel invité des multiples professionnels du vin. Le voici au ministère de l'agriculture, où il participe à l'élaboration de la prochaine loi sur les œnologues. Demain à Bordeaux, il soutient le floc de Gascogne, un cousin germain du pineau des Charentes. En Espagne après-demain, il savoure les vins de la Rioja. L'inscrire sur votre carnet de rendez-vous est un authentique parcours du combattant...

Membre, président ou expert d'une bonne quinzaine d'organismes dont l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et l'Académie du vin de France, Puisais va de chais en vignobles, d'administrations en négociants, porter la bonne parole hédoniste et scientifique. Ses confrères en science du vin ont remanié les statuts de l'Union nationale des œnologues afin qu'il accomplisse son troisième mandat consécutif de président. « *Mais je n'ai pas la télévision. Et je ne suis pas abonné au gaz...* »

Toujours tiré à quatre épingles, Puisais est comme un capitaine au milieu des tempêtes banquetières. Le voilà au dîner d'un colloque organisé par l'Institut français du goût, l'organisation qu'il a créée à Tours en compagnie de l'éditeur Alfred Mame, dont la famille se vouait à l'impression de missels. Il obtient le silence en tapotant son verre d'une fourchette dolente. Commence alors un morceau d'anthologie. En termes hautement anthropomorphiques, il présente, analyse, commente, exalte, de subtiles alliances. Du vouvray et du salmis de faisan. Du bourgueil et du brochet de Loire. Du chinon et du fromage de Sainte-Maure. A l'entendre, mets et vins ont leur caractère, leurs inclinations, leurs répulsions. Et même leurs soucis quotidiens. L'historien Jean-Paul Aron et le sociologue Claude Fischler, qui avaient planché pendant la journée, ne perdent pas une bouchée de ce festin de paroles.

Inlassable curieux, Puisais recherche sans cesse de nouvelles saveurs. Des alliages neufs. Saisir le goût dans sa singularité et son évanescence. Il réussit d'ailleurs assez bien à convaincre ses contemporains. Pour l'heure, il exhorte le chef Alain Senderens à concevoir une cuisine adaptée à la diversité des millésimes. « *Une mode pourrait s'installer tous les ans qui prendrait en compte la silhouette d'un vin. Une cuisine riche pour les silhouettes trapues. Plus fine pour les années élancées.* »

Les enfants aussi

Jacques Puisais a fondé l'institut français du goût afin d'étudier la sensibilité alimentaire. Une recherche tous azimuts. Biologique, économique, nutritionnelle. Mais également sociologique et psychologique, puisque aussi bien les hommes mangent tout autant des symboles que de la nourriture. Et le monde universitaire se presse aux rencontres tourangelles. Mais si Jacques Puisais n'a pas encore l'aura de Lacan Jacques, il accueille depuis 1977 des participants aussi divers et prestigieux que Jean Duvignaud, Pierre Androuet, Jean-Marie Benoist, André Rougereau, Jean Baudrillard. Ou Lionel Poilâne, le « dandy de la boulangerie », comme l'appelle Jean-Paul Aron.

Les gastronomes en culottes courtes ne sont pas oubliés. Le matériau idéal. Une sensibilité encore fraîche, pas trop dévoyée par les tartines de Nutella ou le Coca-Cola. A l'intention des enfants de huit à douze ans, il a créé un Conservatoire du goût et mobilise pour eux le personnel de son laboratoire. Objectif : ouvrir les chères têtes blondes au monde de la perception olfactive et gustative. Il leur fait donc repérer et nommer les quatres saveurs fondamentales : sucré, salé, acide, amer. Reconnaître les odeurs florales, minérales, animales. Moyen : une débauche de tableaux colorés. Avec des dessins de fleurs, animaux, objets. Les futurs Curnonsky, et futurs clients des futurs Bocuse, associent les stimuli aux images. L'odeur de rose à la « Perfecta ». Ou celle d'essence à un jerrican...

HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

« *L'éducation du goût ne peut que progresser lentement*, note Jacques Puisais. *D'une part, parce qu'on ne peut mémoriser qu'un petit nombre de stimulations par jour. D'autre part, parce qu'en ce qui concerne le vin il y a une « barrière-santé ». Si vous abusez, votre corps ne durera pas longtemps. Pour être un bon goûteur, il faut faire des gammes. Un œnologue en fait une heure tous les jours. Mais il goûte différemment selon qu'il travaille dans une région déterminée, chez un négociant, ou pour la répression des fraudes.* »

Il y a en France huit cents œnologues. Ils prennent en charge votre rouge quotidien comme votre château-latour des grandes occasions. De la conception du vignoble à votre verre. Avant 1955, ils venaient d'horizons divers. Chimistes, pharmaciens, maîtres de chais... Une loi les a depuis regroupés et a institué un diplôme national d'œnologue que les fils de vigneron, et quelques autres, préparent à Bordeaux, à Montpellier, à Reims ou à Dijon. « *Mais*, précise Puisais, *la loi de 1955 a rassemblé les œnologues sans toutefois définir leur fonction. C'est justement ce que nous voudrions qui soit défini...* »

Qu'est-ce qui fait déguster Jacques Puisais ? Pas seulement la jouissance sensorielle. Il doit son amour du vin à une expérience décevante Au laboratoire d'analyses de Poitiers où, jeune chimiste travaillant sur les cépages hybrides, il constate que l'amélioration génétique importe moins que le milieu. Alors, il tourne casaque. S'intéresse à la terre, au climat. Il potasse les vignobles anciens et s'emploie à les ressusciter. Il étudie les traditions et leur demande raison.

« *Dans le vin, il y a un plaisir de la vérité. On boit une vérité des lieux. L'homme ne fait que guider la vigne et conduire la vinification. Le vin vous crache à la figure : « Je suis né là, » voilà comment j'ai vécu, je » suis arrivé sous la pluie ou le » soleil. » Le vin donne un plaisir culturel. Ce qui m'intéresse, c'est la manière dont les bons vignerons stylisent leur vin, le sculptent. J'aime les vins le plus fidèles possible à leur origine.* »

Pour Jacques Puisais, le vin exprime l'éco-système et le caractère des hommes. Il s'inscrit dans le cosmos. Il permet aussi de connaître le passé. Lors d'une étude au laboratoire de biophysique du C.N.R.S., les chercheurs, modernes Cuvier, ont reconstitué le climat jusqu'au Moyen Age en analysant l'ouverture des bans de vendanges. Le vin, machine à remonter le temps ? Tout cela renforce les convictions de Puisais qui, les deux pieds sur le tuf tourangeau, défend la vérité. De l'air. De l'eau. De la terre. Et du produit du jus de raisin fermenté.

Encore cette dernière vérité ne doit-elle pas être troublée par le geste même qui l'appréhende. « *Les risques d'alcoolisme ? Les œnologues sont extrêmement prudents. En outre, dès que quelqu'un s'attache à la variété des expressions de la vigne, le risque l'accoutumance disparaît. L'homme de l'abus, c'est l'homme de l'accoutumance. Et puis l'alcool n'est pas l'élément dominant du vin !* »

C'est l'eau. A 85 %.

MONOPOLE

Les braconniers de la poste

Les sociétés privées grignotent le monopole de la poste dans le transport des plis. L'incohérence des P.T.T. permet le développement d'un marché parallèle illégal.

YVES MAMOU

VITE, toujours plus vite ! Pour les banques, les maisons d'édition, les imprimeurs, les agences de publicité, les multinationales, les P.M.E., les laboratoires... le temps vaut plus que jamais de l'argent. Chaque minute de retard fait perdre des marchés, rogne les bénéfices, amoindrit la qualité d'un service. Commandes, factures, maquettes de campagnes publicitaires, chèques, bandes magnétiques, pellicules, documents, analyses, etc., doivent circuler rapidement. La poste, vieille dame vénérable mais souvent à bout de souffle et capricieuse, fait perdre de l'argent aux entreprises. Un seul recours alors pour les plis et pour les objets urgents : les transporteurs privés, plus connus sous le nom de « sociétés de courses ».

Bien qu'elle commence à essaimer vers Lyon et Marseille, cette industrie, en pleine expansion, du convoyage rapide, reste encore principalement concentrée à Paris. Par centaines, sur leurs deux ou quatre roues, les coursiers sillonnent la capitale et ses environs.

Le standard de la société Courses-Service, à Paris, résonne constamment. La société Petit appelle : « *Un pli à acheminer de notre siège, dans le quartier Wagram, vers un client à Issy-les-Moulineaux.* » Le standardiste note et attend. A côté de lui, sur une carte de la région parisienne pendue au mur, des fanions de couleurs localisent les coursiers en action. Sur son bureau, nettement séparés, les bons des clients en attente, et ceux qui sont en voie d'acheminement. Sonnerie à nouveau : le coursier Martin appelle. Il vient de livrer Durand sur la place des Ternes. « *Tu passes chez Petit, c'est pour Issy-les-Moulineaux.* » Toute la journée, les appels des clients et des coursiers vont s'entrecroiser. « *C'est la crise qui nous sert,* explique M. Michel Rosset, gérant de Courses-Service. *En cette période de restrictions budgétaires, toutes les entreprises préfèrent faire appel à nous, plutôt que de créer leur propre service de courses, qui serait largement sous-employé.* »

Cinquante courses par jour

Malgré ces promesses d'avenir, cette profession jeune souffre d'une instabilité chronique. Elle utilise, en effet, un personnel essentiellement nomade, pour qui ce métier reste une activité de dépannage. Jeunes au chômage, immigrés, nombreux marginaux postulent, nombreux à la belle saison, mais se raréfient l'hiver. La rémunération à la course n'incite pas non plus à l'engagement permanent. Car le salaire est souvent fonction de la débrouillardise. Si les plus rapides atteignent en cinquante ou soixante courses par jour — frais d'esence à déduire — un salaire mensuel de 5 000 ou 6 000 F, les autres stagnent aux environs du SMIC.

Second facteur de déstabilisation : la floraison incessante de nouvelles sociétés de courses. Il arrive fréquemment, en effet, qu'un coursier, las de risquer sa vie sur le bitume pour le tiers (et souvent moins) du prix d'une course, décide de s'installer à son compte. Rien de plus simple : il suffit d'une ligne téléphonique. Certains ayant aujourd'hui pignon sur rue ont ainsi commencé chez eux, pendant que d'autres persévèrent dans les taudis de leurs débuts. Comme il en naît tous les jours, il est impossible de se faire une idée exacte de leur nombre. Les chiffres avancés par les professionnels eux-mêmes oscillent entre 80 et 150.

Pour les nantis de la profession, l'irruption permanente de nouveaux venus a l'inconvénient majeur de rendre le marché fluctuant. Car ces « nouveaux patrons » cassent les prix, raflent les nouveaux clients et n'hésitent pas, pour se rattraper de la concurrence déloyale qu'ils pratiquent, à prélever plusieurs centaines de francs sur le salaire de leurs coursiers. Tant pis pour ceux qui ne savent pas déchiffrer leur fiche de paye... Il est également fréquent qu'en changeant de maison, les ouvriers apprennent subitement qu'ils avaient droit à des congés payés.

Pour arrondir leurs revenus, les coursiers ont cependant leurs propres « trucs ». Dans certains bistrots qui servent de relais à toute la profession, ils se retrouvent, nombreux, autour d'un café avalé rapidement ou d'un *flipper*, pour s'échanger plis et colis. Quel est le client qui s'apercevra que le coursier qui lui apporte le paquet tant attendu n'appartient pas à la maison avec laquelle il traite d'habitude ?

Dans de telles conditions, l'acheminement des plis et colis reste précaire : ils tombent des sacoches, glissent derrière le réfrigérateur de la concierge absente, ou sont remis à un service qui n'attendait rien. Il faut plusieurs heures ensuite pour débrouiller les fils. « *S'il y a des erreurs fréquentes,* disent pour se dédouaner les sociétés de courses, *elles ne sont pas toujours de notre fait. Souvent un client nous donne une adresse fausse ou incomplète. Mais, quel que soit le problème, nous parvenons toujours à le résoudre.* »

Côté clients, les griefs se ressemblent étrangement : « *Que ce soit à mobylette ou en voiture, il y a quelquefois des erreurs et toujours des retards importants,* explique Mme Françoise Manchon, du service publicité de Kodak. *Le vendredi après-midi, il est impossible d'obtenir quelque chose d'une société de courses et, pour les ektachromes de valeur, nous sommes obligés de prendre une assurance spéciale, car la leur est insuffisante.* »

En dix ans, cependant, une dizaine de ces sociétés ont émergé au-dessus de la mêlée. Elles ont acquis une clientèle opulente et emploient entre trente et soixante-dix personnes. Leur *unique préoccupation* : la respectabilité. « *Il nous faut sortir de ce statut de franc-tireur,* estime Mme Claude Ledru, gérante de Radio Courses. *C'est l'avenir de la profession qui est en jeu. Si nous ratons ce tournant qui consiste principalement à stabiliser notre personnel, à le mensualiser, à payer les congés, les caisses de retraite et la sécurité sociale, nous resterons des hors-la-loi.* »

Hors la loi, ces prestataires du convoyage rapide le sont doublement. Vis-à-vis de la législation fiscale et du droit du travail d'abord, mais également et surtout par rapport à la loi qui garantit aux P.T.T. le monopole de l'acheminement postal. L'article L1 du code des postes et télécommunications est formel : « *Le transport des lettres ainsi que des paquets et papiers n'excédant pas le poids de 1 kilogramme est exclusivement confié à l'administration des postes et télécommunications. Il est en conséquence interdit à tout entrepreneur de transport, ainsi qu'à toute personne étrangère à cette administration de s'immiscer dans ce transport.* »

La seule dérogation accordée au monopole, selon la jurisprudence de la Cour de cassation, concerne la « théorie de l'exprès ». Selon cette théorie, une entreprise de courses est légalement viable mais seulement au sein d'une entreprise qui l'utilise pour ses propres besoins. Elle ne peut donc être étendue à des sociétés qui en font commerce. Un des points qui ne fait, en revanche, l'objet d'aucune jurisprudence est celui de savoir si l'utilisateur du service de courses est responsable pénalement en cas d'infraction constatée. Car ce sont les entreprises qui ont donné cette ampleur au « phénomène coursier », surtout depuis la grande grève des postes en 1974.

Bien que les P.T.T. soient conscients de l'inadaptation de la poste aux besoins nouveaux du secteur économique, ce mouvement d'abandon leur fait peur. D'autant que les coursiers ne sont pas les seuls à être en infraction au monopole. Les taxis qui ne devraient transporter que des clients convoient et délivrent des « colis non accompagnés ». Certains transporteurs se sont fait une spécialité dans l'acheminement du courrier du siège de certaines firmes vers leurs usines et filiales de province. Des convoyeurs privés américains, comme Purolator ou D.H.L. (Document Hanging Limited) ont également ouvert depuis peu des bureaux à Paris. En un temps record ils acheminent tout document vers n'importe quel point de la planète.

« *Il nous est arrivé souvent de transporter des documents diplomatiques confidentiels des ambassades françaises vers l'Elysée,* affirme M. Jacques Blanchat, agent commercial de D.H.L. France. *Et des entreprises d'Etat comme E.D.F. font partie de nos clients.* »

Protéger le monopole

Quels que soient les services que ces différents « coursiers » rendent à l'Etat ou à l'économie, les P.T.T. n'entendent plus aujourd'hui se laisser grignoter sans réagir, et les contrôles se sont intensifiés. Aux endroits stratégiques de la capitale mais également sur les autoroutes, des agents assermentés des P.T.T. accompagnés de gendarmes arrêtent deux-roues et voitures afin de vérifier leur contenu. Chaque pli saisi en infraction au monopole est alors confisqué et fait l'objet d'une contravention. Depuis peu, des procès ont été engagés.

« *Nous attendons beaucoup des procédures engagées* », explique M. Henri Philippotin, administrateur des P.T.T. chargé du monopole. « *Tolérer les coursiers, c'est laisser forger le premier maillon de la chaîne qui conduira tôt ou tard à l'éclatement de la poste. Or le monopole qui nous est conféré n'est pas un privilège exorbitant, c'est surtout une somme de devoirs envers les usagers. Si nous nous laissons retirer la part du trafic commercial la plus rentable, il nous deviendra impossible de continuer à desservir les villages les plus reculés de France. Protéger le monopole, c'est défendre l'usager dans son droit le plus élémentaire, celui de recevoir et d'envoyer du courrier à bon marché où qu'il se trouve et partout où il le désire.* »

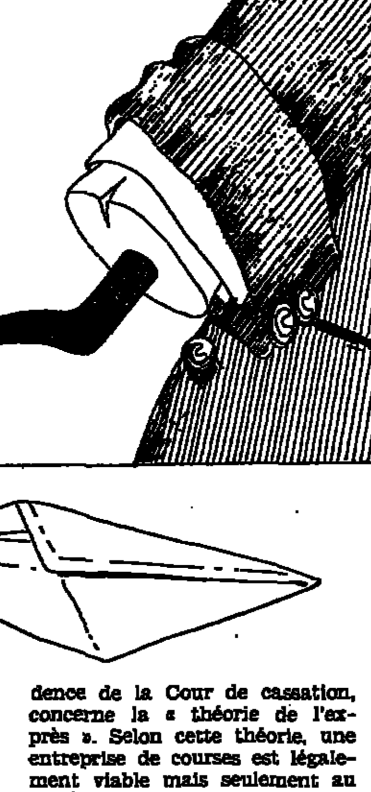
Malheureusement trois facteurs gênent l'adaptation des P.T.T. aux *nécessités économiques nouvelles* : un malaise profond chez la majorité des soixante-quinze mille agents parisiens qui n'aspirent qu'à retourner dans leur région d'origine, une centralisation excessive sur Paris et un budget en continuelle stagnation.

Faute de crédit, le *service* « Villexpress » calqué sur le modèle des sociétés de courses et destiné à les concurrencer, vivote ainsi misérablement à Lyon et Marseille. « *Ce n'est pas un métier de fonctionnaires* », ironisent les coursiers.

Privés des moyens d'offrir une solution légale pour l'acheminement express, les P.T.T. s'étaient résolus au début des années 70 à exclure du monopole certains plis. Ils avaient ainsi souscrit au recours déposé devant le Conseil d'Etat par les principaux établissements bancaires — B.N.P., Crédit agricole — pour *libérer du monopole les plis qu'ils* acheminaient vers leurs centres informatiques : chèques et bandes magnétiques. Bien que le Conseil d'Etat n'ait pas répondu, la jurisprudence montre qu'une telle demande est irrecevable. La poste doit rester seule dépositaire des plis et colis. Une *formule de compromis* a alors été trouvée : la sous-traitance. Le contrat « Postadex » légalise ainsi le transport de plis relevant du monopole par des transporteurs privés, moyennant une honnête ristourne pour les P.T.T.

Mais la formule demeure restrictive : elle ne concerne que des acheminements réguliers, sur parcours fixes et pour un client unique. En conséquence, le « course à course » est rejeté dans l'illégalité.

« *Il suffirait d'une taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires des sociétés de courses pour que les P.T.T. s'y retrouvent* », estime M. Rosset de Courses-service. *Mais on n'en est pas là* et la situation reste bloquée : les P.T.T. traitent avec certains et sévissent avec d'autres. D'où un double paradoxe : car si Postadex préserve les intérêts financiers de la poste, ce contrat n'en légalise pas moins l'existence d'un service d'acheminement parallèle et privé. D'autre part, certaines sociétés de coursiers pénalisées régulièrement dans leur activité de « course à course » n'en sont pas moins protégées dans leur existence par le contrat Postadex qui les lie aux P.T.T. pour d'importants établissements bancaires. ■



PHILIPPE COUSIN

BAC

Une école perpendiculaire

Quinze garçons et filles préparent le bac, tout seuls, quelque part en banlieue. Ils se cherchent, ils tâtonnent. Ils vivent.

MICHEL CLÉVENOT

QUELQUE part en banlieue parisienne, quinze garçons et filles ont quitté le lycée pour réaliser ensemble une école non pas « parallèle », mais, pour ainsi dire, « perpendiculaire »... On ne dira pas où ça se passe ; ils craignent quelque répression et, surtout, une publicité de mauvais aloi : « *Si d'autres veulent faire comme nous, à eux de jouer !* »

Là-bas, c'est le lycée : bâtiments immenses, milliers d'élèves, centaines de professeurs, administration, notes : l'usine du savoir.

Ici, une salle de 50 mètres carrés, prêtée à quinze jeunes qui y préparent le bac « autrement ». Table, livres, coin cuisine, fauteuils.

D'abord, fuir le lycée. C'est comme ça que tout a commencé. Ils en avaient « marre » ? Oui, mais pas seulement « *l'impression d'être des éponges, des consommateurs... Les notes, les heures de colle et puis l'ennui...* » Voilà, c'était ça surtout : l'ennui, un ennui mortel, le sentiment qu'on leur volait leur vie. Alors, en septembre 1978, une dizaine de garçons et filles se retrouvaient chaque mercredi pour discuter de tout ça. Les idées allaient bon train : « *Comment est produit le savoir au lycée ? Il n'y a pas d'échange, le prof se sert de son savoir comme d'un pouvoir. On ne peut pas se laisser mutiler comme ça !* »

Jusqu'ici, rien que de très banal. Combien de lycéens avons-nous entendus tenir ces mêmes propos et désirer créer autre chose... Eux l'ont fait. Pour la première fois depuis le fameux lycée expérimental d'Oslo (créé en 1966 par des lycéens et toujours dirigé par eux), des jeunes tentent durablement l'expérience : faire eux-mêmes leur école. C'est déjà la deuxième année que ça marche. « *Ça marche, ça marche,* bougonne Marc, *qu'est-ce que ça veut dire ? Il ne faudrait pas croire qu'on a mis au point une super-organisation vachement bien huilée et que « ça marche » sur le même modèle que le lycée d'à côté, mais simplement « en parallèle »... non, ça se cherche, on tâtonne, on s'engueule, ça ne correspond pas toujours à ce qu'on voudrait. Tu comprends ? On vit, « ça » ne marche pas tout seul, c'est nous qui avançons ou reculons... Tu vois ?* »

Quinze garçons et filles de seize à dix-huit ans s'essaient à marcher tout seuls...

— Comment vous y prenez-vous ?

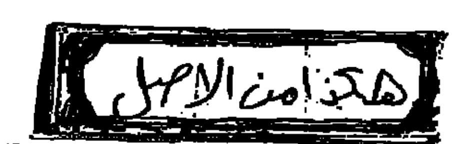
« *Eh bien,* commence Isabelle, *le lundi matin... — Attends !*, coupe Denis, *nous n'avons que cette pièce pour deux classes, les premières et les terminales* (eh, oui, ils disent « *classes* », tout bêtement) ; *alors, on s'est réparti les horaires. Les terminales sont sept ou huit, nous aussi... — Mais il faut dire,* précise Bernard, *que l'an dernier nous n'étions que des terminales, douze exactement ; et d'ailleurs, neuf ont été reçus au bac. On travaillait seuls d'abord ; puis on a trouvé un « intervenant » pour la philo, un prof qui nous aidait bénévolement. On avait décidé de partir de notre vécu : mort, famille, vêtement, tu vois ? L'intervenant apportait des textes, il se situait plutôt comme animateur. Pour les autres matières, on travaillait entre nous et puis on faisait une synthèse avec les intervenants, qui nous indiquaient aussi la documentation. — Alors,* reprend Isabelle, *nous* (les premières de cette année), *on a repris l'idée d'une synthèse tous les quinze jours pour chaque matière. Entre-temps, on travaille soit personnellement, soit en groupes, soit avec l'intervenant. — Oui,* ajoute Sophie, *mais on prépare le boulot avant d'en discuter... — Attends ! Je voulais dire... — On ferait mieux,* tranche Marc, *de montrer l'organigramme !* »

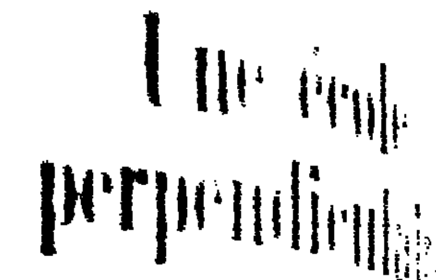
Au mur, un grand panneau indique la répartition des demi-journées : lundi matin, maths ; après-midi, économie ; mardi matin, philo (les premières y viennent aussi : « *Ça nous intéresse !* ») ; après-midi, français, etc. Les intervenants sont bénévoles, surtout des enseignants, mais pas uniquement. Les jeunes portent sur eux des jugements lucides et nuancés : « *Philippe fait un véritable cours de philo, on a du mal à placer un mot ! — Oui, mais c'est parce qu'on ne propose pas assez nous-mêmes... — Moi,* dit Véronique, *je continue à venir, j'espère qu'on arrivera à le faire changer !* »

« Ici, on bosse »

De toute façon, l'ambiance n'est pas celle du lycée : « *Ici, il n'y a pas de compétition, je n'ai jamais senti le moindre conflit à propos du savoir. — Par exemple,* explique Alain, *en maths, même quand on ne comprend pas tout de suite, on se sent bien, il n'y a plus de blocage élève-prof ; au lycée, quand on nous interrogeait, il y avait un flip terrible...* » Sophie : « *Pas seulement par rapport au prof : par rapport à la classe aussi. On avait peur de montrer qu'on ne comprenait pas ! — Ça oui, quand le prof demandait : « Tout le monde a compris ? », seuls les « bons élèves » osaient dire non !* »

Au fond, l'essentiel c'est qu'ils *sont responsables de leur entreprise.* Ce qui exige pas mal d'imagination et de ténacité. En espagnol, ils ne sont pas satisfaits de leur méthode ; ils ont essayé plusieurs moyens : mimes à expliquer, histoire commencée par l'un et continuée par les autres, film vu en version originale... *Tout cela représente une* somme de travail considérable : « *J'en fais deux ou trois fois plus*





qu'au lycée, avoue Sophie. — *C'est vrai, on bosse*, dit Isabelle; *mais on n'a pas la mystique du boulot. On ne fait pas ça par devoir, ça ne pèse pas, ça semble léger...* »

Mardi après-midi, travail du groupe des premières en français. Sur la liste des auteurs du dix-neuvième siècle, ils ont choisi Lautréamont, sans doute à cause de sa réputation de « poète maudit ». Mais ils ont du mal à arriver au bout du premier des *Chants de Maldoror* : « *Ça me laisse totalement froid*, avoue Marc. *Et vous ?* » Denis : « *J'ai joué corporellement la cinquième strophe avec Bruno ; je me suis senti très proche de lui...* » — Isabelle : « *Ça m'a fait sentir des sensations inconnues, ça m'a surprise totalement, un peu comme un film tout à fait fou...* » Les strophes 5, 6, 7 présentent des difficultés inattendues. Et d'abord de vocabulaire : « *Qu'est-ce que ça veut dire « compassion », « poitrinaire », « anathème », « ver luisant » ?* » Personne n'a l'idée de consulter un dictionnaire. Mais peu à peu tout le monde se saisit du texte. Isabelle a apporté un livre sur Lautréamont, elle en lit un passage. On suit, d'une strophe à l'autre, le jeu des pronoms personnels. On s'aperçoit qu'une ironie profonde creuse comme des sapes sous chaque phrase.

Deux heures et demie passent ainsi, très vite, dans le plaisir d'une lecture active.

Et les parents ?

Mais, du point de vue officiel, quel est leur statut ? « *On n'en a pas. Légalement, nous n'existons pas en tant qu'école. Nous avons tous plus de seize ans, donc plus d'obligation scolaire. Pour la Sécurité sociale et tout ça, chacun est inscrit à un truc officiel qui sert de couverture.* » Le local leur est prêté gratuitement, mais, dit Marc, « *ce n'est pas ça l'important ! Si on n'avait pas celui-là, on en trouverait un autre. — L'important*, précise Sophie, *c'est qu'on ne dépend que de nous.* » Denis : « *Oui, et même si on n'avait pas le bac...* » Isabelle : « *Mais c'est important aussi le bac. Pour nous, pour nos parents, pour l'école. C'est une question de crédibilité.* » Ce qui revient le plus souvent dans leurs propos, c'est la richesse des échanges, des relations entre eux : apprendre à se connaître, s'approcher petit à petit, former un groupe. « *Même les conflits*, dit Jean-René, *ça apporte quelque chose. Et d'ailleurs, je trouve que c'est vachement normal. Tiens ! J'ai vu une affiche de Cabu qui disait : « Le seul film » qui montre des jeunes aussi » cons que les vieux ». Eh bien, je trouve que nous aussi on est cons, parfois. C'est pas mauvais de s'en apercevoir !* »

Et les parents, qu'est-ce qu'ils en pensent ? On les sent à la fois sympathiques et réservés. Le père d'Isabelle reconnaît l'expérience intéressante. « *Oui, intéressante, mais est-ce bien ce qui convient à Isabelle ? Il faudrait être très mûr...* » Ce qui l'inquiète le plus, c'est l'absence d'évaluation du travail : « *Je ne veux pas dire qu'il faut absolument des notes, mais comment peuvent-ils savoir s'ils seront de taille à l'examen ? — Au fond*, dira Isabelle, *papa attend de voir les résultats. Maman, elle, est plutôt pour. — Ma mère aussi*, ajoute Denis. *J'en parle souvent avec elle. Mais elle n'ose pas trop prendre parti, parce que mes deux jeunes frères sont au lycée ; elle ne veut pas les dégoûter...* » On devine beaucoup de pudeur et de passion rentrée de part et d'autre. Sophie parlait beaucoup à la maison. Un soir, alors qu'elle arrivait avec toute son envie de raconter, ses parents étaient en train de se disputer (« *Ça ne leur arrive pas souvent, hein !* ») et ne lui ont prêté aucune attention. Depuis, elle ne parle plus de l'école : « *C'est plus fort que moi, je suis bloquée.* » Marc affiche un cynisme qui cache sans doute une grande déception : « *Je leur en parle régulièrement*, *pour leur entretenir le moral, mais je crois qu'ils n'accrochent pas vraiment.* — Denis : « *Ah, oui, mon père aussi c'est comme ça. De temps en temps, il me demande « comment ça marche ton truc ? » Qu'est-ce que tu veux répondre ?* »

Même avec les copains du lycée, il existe une certaine gêne. Sophie : « *Quand ils me disent « alors ton truc parallèle ? »*, *je réponds « ça va, ça va... » Comment expliquer ce qu'on vit, en deux minutes, comme ça, dans la rue ?* »

Sentiment de vivre quelque chose d'important, difficulté d'en faire part, soupçon que les autres (les adultes surtout) ne comprennent pas la gravité de l'enjeu. Ces quinze adolescents n'ont pas l'impression d'être exceptionnels. Ils « font » leurs études, voilà. Tout simplement. ■

VIVRE

Bonheur et malheur à Saint-Quentin-en-Yvelines

Saint-Quentin-en-Yvelines, une ville toute neuve, choyée par les urbanistes. Pour les uns, c'est l'image du bonheur, de la vie conviviale entre gens d'âge et de condition identiques. Pour d'autres, en marge, le Sahara des dimanches.

CLAIRE BRIÈRE

VILLE future ou cité en perdition ? On jouait de malchance ce lundi. Un début de semaine à démoraliser les plus optimistes : une pluie de déluge, un ciel bas à ras des constructions. Telle apparaissait la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Du moins, tel est son nom, puisqu'on peut aussi bien l'aborder par les gares de Trappes ou de La Verrière. 175 000 hectares, à peu près la surface de Paris. Une ville, ça ? Malgré la bonne volonté de mon guide, nous roulions au milieu d'un dédale de maisonnettes aplaties et identiques dans le gris ambiant. Les bâtisses se succédaient, blanches, grèges, lie-de vin, violines, bleues, roses même, soigneusement encadrées de paysages « verts », ou surgissant à l'horizon d'un champ boueux. Plans, explications, on revient au même carrefour sans le reconnaître. « *Vraiment pas un temps pour venir à Saint-Quentin.* » Les maîtres d'œuvre ponctuent le paysage de grues dont les bras géants semblent indiquer tous les points cardinaux.

Il faut bien en convenir, vivre à Paris ne requiert pas de justification. On vit à Paris. Point à la ligne. Ou encore à Lyon, Marseille, ou bien à la campagne. Personne ne vous y demandera : « Comment se fait-il que vous ayez pu choisir cet endroit ? » La ville nouvelle suscite, elle, toutes les interrogations : ville-dortoir ? Banlieue ? No man's land bâtard ? Sur ce plateau nu et inhospitalier — les anciens villages se nichaient au creux des vallées humides du pourtour — un beau jour, entre les mois déclinants du gaullisme et les grands projets pompidoliens, pour désengorger Paris, on accoucha du concept de ville nouvelle. Ainsi naquit Saint-Quentin. Pas si mal dotée au départ. Non loin de la vallée de Chevreuse, cernée de bois, de forêts, nantie d'un plan d'eau de 200 hectares, elle avait tout, et peut-être possède-t-elle tout simplement ce qu'il faut, pour satisfaire l'envie de vivre, sinon autrement, du moins à l'image que l'on peut se faire du « vivre une vie nouvelle » dans une ville nouvelle. Ni vraiment la campagne ni vraiment la ville. Un peu des deux, en simulation.

La campagne

Véronique, fille du Nord, habitait Paris. Cité universitaire. Puis elle rencontre Paul, agent de maîtrise. Ils s'installent à Montparnasse dans l'immeuble qui surplombe la gare. Des « vrais Parisiens ». « *J'y étais heureuse, j'adorais Paris, jamais ce quartier plus que les autres.* » Et puis il y eut la naissance de leur fille : Anne. En grandissant elle devint claustrophobe. « *Nous étions impuissants, elle poussait des hurlements dans l'ascenseur, pour entrer dans l'appartement, pour en sortir. Je devais l'accompagner moi-même à l'école et la reprendre, alors que je travaillais. Du coup, je me suis mise à étouffer moi aussi... Et puis, un jour, nous sommes partis en balade. Anne venait de faire une crise particulièrement grave. Je m'en souviens encore, c'était le 1er novembre 1972. Le ciel était bleu au-dessus de nos têtes, au loin j'apercevais une cloche de nuées jaunes, sales, c'était Paris. Sans même nous en rendre compte et sans intention précise, nous nous sommes rendus au bureau de vente. Anne hurlait dans les allées : « Je veux mon » jardin », elle courrait librement. Alors on a emprunté, tout investi dans cette maison. Aujourd'hui, Paul y bricole comme un dément, Anne s'en va seule à l'école par les chemins piétons, et j'ai retrouvé quelque sérénité.* » Tandis qu'elle raconte, un soleil de fin de journée, blafard, inonde la baie... Non, les baies. La pièce est spacieuse, ordonnée avec goût, un havre. « *Nous étions fous de joie*, poursuit-elle. *Nous nous disions, c'est la vraie campagne. Nous nous sentions comme des pionniers au Far-West.* » Ersatz d'aventure ! Le matin, elle partait bottée, sanglée dans un imper en caoutchouc à travers les champs autrefois plantés de choux. Tristes champs, mornes plaines où seule la lumière d'Ile-de-France apportait une indéfinissable douceur. Véronique payait de deux à trois heures de transport quotidien, ce bonheur de vivre. Mais, ce soir, elle se penche à la fenêtre, désigne un bourgeon sous la pluie.

Ils voulaient vivre à la campagne. Mais alors la ville nouvelle ? La ville ?

Un poisson dans l'eau

Marc, la trentaine sportive, marié, deux enfants, rayonne : « *Je la sens vraiment cette ville nouvelle.* » Il y travaille, il y vit, il s'y sent « *comme un poisson dans l'eau* »... Auparavant, il habitait la capitale, mais son entreprise, le Crédit agricole, s'implante à Saint-Quentin, centre théorique, lieu géométrique d'une ville en pointillé. Saint-Quentin : un néant. Quelques sièges sociaux de banques. Un Crédit agricole digne d'une pub, marbre, verre et pierres rares, vitrine luxueuse dominant des avenues qui ne mènent encore nulle part. Une gare flambant neuve où l'on ne trouve ni journaux ni cigarettes. Euromarché, seul, attire les cent trente-cinq mille habitants de la ville nouvelle. On habite peu Saint-Quentin-en-Yvelines, dont les panneaux indicateurs sont apparus voilà un an.

On habite comme Marc, Elancourt-Maurepas : un privilège dont il est naïvement fier. « *Je vis à la périphérie du bois de Maurepas, le « Neuilly de la ville nouvelle.* » Un Neuilly pour cadres. On habite aussi La Villedieu, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, La Verrière, Plaisir, Trappes... Onze communes au total, dont tout ou partie du territoire sont en ville nouvelle. Le voilà bien l'artifice : l'autorité politique, administrative, communale est restée aux mains des maires. Les communes chipotent et se chamaillent. Bizarre l'histoire de Trappes : un tiers du territoire et six mille habitants sur trente mille, en ville nouvelle. La ville nouvelle de Trappes ? C'est au nord un conglomérat d'habitations dans la « plaine de Neauphle », une zone industrielle au sud. L'ancien Trappes se situe au beau milieu avec sa population plus traditionnelle et ses H.L.M. pour imigrés. Le découpage peut atteindre les absurdités kafkaïennes de l'artifice administratif. Pour certains propriétaires, la ligne de démarcation entre ville nouvelle et commune hors ville nouvelle passe... au beau milieu de la salle de séjour. « *La ville nouvelle n'a pas d'identité* », affirme un jeune ingénieur. Le syndicat communautaire — regroupant les représentants des onze communes, le SCAN — gère et collecte l'impôt locatif. Privée de centre, à peine nommée, la ville nouvelle de Saint-Quentin risque bien de n'apparaître qu'en creux, entre constructions et espaces verts.

Pourtant Marc insiste — il ne sera pas le seul, — à l'ouest, à Maurepas-Elancourt, il a trouvé sa voie..., son chemin de Damas. Il a tout trouvé à la ville nouvelle : la ville et la campagne, la maison de la culture, une « *bibliothèque formidable* », le footing, le tennis, le « *sport sur place en bas de chez soi* ». Le bonheur pour les enfants et un nouvel art de vivre en famille. La vie associative et de véritables amis. Ils se fait le chantre d'un bonheur délivré des contraintes de Paris ou d'une ville de province. Des témoignages en cascade vont dans ce sens, jusqu'à satiété, jusqu'à la monotonie. Ce territoire sans fin les a-t-il rapprochés par des coutumes semblables ?

« *Oui*, affirme un jeune ingénieur — ils sont nombreux en ville nouvelle. — *Je suis heureux ici, vous m'entendez ? Heu-reux.* » « *Vivre ici n'a rien d'une punition.* » Elancourt-Maurepas s'énorgueillit de son centre, « Les Sept-Mares ». La Maison pour tous y fait le plein pour les ballets de Carolyn Carlson, ou une conférence de Roger Garaudy. Ouverte sur le centre piétonnier, elle permet de courir aussitôt à la librairie, ouverte il y a cinq ans par un pionnier de la culture en ville nouvelle : Eric Hardin. Tentative réussie. Une telle librairie, on la rêverait au pied de son immeuble à Paris. Bien approvisionnée, les habitants la fréquentent assidûment. « *Des gens qui voyagent beaucoup*, précise le libraire, *c'est finalement une clientèle très « rive gauche », on lit Glucksmann, Bernard-Henri Lévy, mais avec l'élite intellectuelle en moins.* »

Clocher

On communie dans une culture identique à la Maison pour tous, on lit en commun dans la très belle bibliothèque, accessible elle aussi par la rue piétonne. Le conservateur, une jeune femme, Monique Pham, semble ravie de ce succès : seize mille inscrits, un record.

Deux salles de cinéma sont venues compléter l'équipement ; on y projette *Manhattan* ou *le Mariage de Maria Braun*. Un centre culturel d'approfondissement de la foi, des animations de quartier, un bibliobus, un lycée à la pointe de la modernité. Le centre des Sept-Mares est devenu le clocher d'Elancourt-Maurepas.

« *Clocher* » ; « *Esprit de clocher.* » « *C'est comme un petit village ici, tout le monde se connaît* » ; la trentaine, mère de deux enfants, Jacqueline s'en réjouit. Jeanne aussi, qui, à l'approche de la cinquantaine, a découvert, depuis qu'elle réside en ville nouvelle, une dizaine d'années, les joies de la « *vie associative* ». Dans un cas, celui de Jeanne, c'est l'installation commune des habitants du square qui les a liés. Sa fierté : avoir, avec les voisins, organisé une fête-surprise pour un retraité. « *Tout le monde y a participé.* » Elisabeth, jeune épouse de cadre, deux enfants, a réussi à se créer un véritable tissu social à travers les activités que la ville nouvelle offre à ses habitants : club de couture, groupe d'expression pour les relations parents-enfants, cours de langues, groupement œcuménique, club sportif, club féminin. « *J'ai pris le temps de vivre, sans être sous pression. Cela m'était impossible à Paris.* »

Malgré ce plaisir affiché d'avoir retrouvé bonheur familial et « des paradis pour les enfants », ce bonheur-là ne désavouerait pas une réclame du Club Méditerranée pour habitat moderne. Livré à domicile, c'est le cas de le dire.

Ça manque de commerce, de bistrots, de boîtes, tous les habitants s'en plaignent. Un dimanche comme les autres, sur le mail de Saint-Quentin, vous permet de croiser trois chiens tenus en laisse et une voiture, en comptant bien. Un vertige de béton vous saisit, c'est le moment d'aller prendre l'air sur les bords de la « base de loisir » — que ne dit-on sur les bords de l' « étang » ? Pratique, aménagé, domestiqué. Une ferme « de loisirs » y ouvre ses portes au printemps, on y ramène les ânes, on sort les paons, les poules, les canards et les coqs pour la joie des enfants. Ferme pour décor de cinéma. Il ne manque pas d'habitants pour avouer qu'ils n'y vont guère ou pas souvent. La campagne, la vraie, est à deux pas. Dans une ville on se promène, mais en ville nouvelle, les grandes voies de communication : la RN 10, doublée du chemin de fer, ont créé un Nord et un Sud, et le règne de la voiture tant décrié n'en est que plus encouragé.

En marge

Chacun retourne alors à sa maisonnette, son appartement, ses enfants, au soir qui tombe sur une grève désertée après le reflux. C'est par un de ces soirs ordinaires qu'un jeune employé du tri s'est suicidé, pendu. Vingt-deux ans, célibataire. « *Pas de place pour nous ici, pour nous les célibataires* avoue une jeune secrétaire *J'aurais le bourdon. Où aller ? Ici c'est le règne de la famille.* » Un problème qui va bientôt se poser aux enfants qui ont grandi en ville nouvelle, et pour qui les aires de jeux ne seront plus de mise. Un problème qui préoccupe le directeur de l'EPA, l'établissement public responsable de l'aménagement, M. Linden.

Ville nouvelle ? ou plutôt agglomérat de « Sam Suffyt » dégagé de la banlieue ? Et encore de laquelle parle-t-on ? Combien sont-ils à proclamer qu'ils auraient préféré vivre à Saint-Germain-en-Laye ? Si les habitants de la ville nouvelle ont trouvé une échappée, elle s'arrête à mi-chemin.

Mais quelle échappée et qui s'est échappé ? Que ce soit en flânant, en consultant les statistiques de l'habitat, celles de la fréquentation de la bibliothèque, les chiffres sont là. Moyenne d'âge et de façon écrasante : la classe des vingt-cinq-trente-cinq ans. Professions : cadres moyens et supérieurs, professions libérales, enseignants et employés (1). Une ville qui, dans sa partie achevée, se révèle dans son uniformité : une ville de cols blancs. « *Une trop grande homogénéité dans les classes d'âge, des calibres sociaux trop peu diversifiés* », tel est le résumé du problème selon M. Linden. Aveu ingénu de Marc : « *Je trouve ici des possibilités extraordinaires de relations humaines, notamment avec les gens de mon âge, de ma culture et de ma catégorie sociale, jeunes et cadres. Mes voisins qui sont des amis sont cadres chez I.B.M.* » C'est même la raison qu'il avance pour expliquer son choix d'acheter un appartement dans un lotissement de « petit collectif » : se lier à son semblable. Une jeune femme trouve que la population d'Elancourt a l'esprit très ouvert, « *c'est parce qu'elle est jeune, et qu'il n'y a pas trop d'ouvriers* ».

Pour ces familles de deux et trois enfants, jusqu'en 1975, les conditions d'accession à la propriété ont été exceptionnelles. Devenir propriétaires à Paris était inconcevable. Acquérir aujourd'hui serait rédhibitoire. S'ils sont « heureux », ils sont également anxieux de l'avenir de la ville nouvelle dont ils sont devenus l'implant. Anxieux de l'augmentation des taxes foncières et des impôts locaux. Cols blancs et propriétaires chanceux, cadres dynamiques, épargnants privilégiés, la voici l'âme de la vraie ville nouvelle : un peu plate.

Une H.L.M. dans la plaine de Neauphle. Pour Eric, ouvrier imprimeur, sa femme et ses deux enfants, 5 000 F de revenus mensuels, un loyer de 1 000 F pour un quatre pièces en duplex. « *Nous n'avons pas choisi, on nous a logés.* » Elle : « *Pour moi, c'est une ZUP.* » Lui : « *Pour moi, c'est une ville-dortoir.* » Nous sommes pourtant dans la partie de Trappes intégrée en ville nouvelle. Les familles ouvrières se sont partagé les squares colorés de rose ou d'autres tons dans la gamme du tendre et du pastel. Ils disent qu'ils vivent « au bout du monde », isolés entre une pharmacie, un tabac et une supérette. A travers les vitres de leur appartement décoré avec soin — « *il n'y a qu'ici qu'on se sente bien* » de tout un samedi nous contemplerons le vide. D'autres regards aux fenêtres voisines devaient au même moment se figer dans le vague : rien à voir, rien à regarder.

Sans ancêtres

La ville nouvelle ? « *Ils ont concentré toute la misère ici, sur la plaine de Neauphle, tandis que là-bas...* » La phrase reste en suspend ; là-bas, c'est Elancourt-Maurepas. Sa maison pour tous qu'ils ne fréquentent pas. C'est un monde différent. Bien sûr, explique la femme, je me suis fait quelques relations, mais, si nous en avions la possibilité, je préférerais vivre dans une vraie campagne. Le rêve du jeune mari, Eric : retrouver du travail dans son Aveyron natal. « *Mieux vaut ne pas rêver*, se défend-il. *Mais pour être en ville nouvelle il faut être propriétaire. Là peut-être on se sent concerné. Mais locataire, ici ou ailleurs...* » Elle ajoute : « *Pour moi une vraie ville nouvelle aurait un cœur, avec des commerces, une vie... J'ai souvent le cafard. Sans voiture on est coincé.* »

Nous sortons pour « visiter » le « square de la Commune ». Il est en dehors de la ville nouvelle, mais il la jouxte, et l'on passe la frontière sans la voir. Des barres, le délabrement et 80 % de travailleurs étrangers : un déversoir surnommé « Chicago ». Un « type », comme disaient les gens de Trappes, y avait égorgé, quelques jours auparavant, sa femme. Toute la misère du monde !

Et puis nous allons, dans la brume et le crachin, à travers la ville nouvelle, un tour, un voyage. Lui et elle n'en peuvent plus : « *Et si on allait à Parly-II ?* » Les voitures, les piétons, s'y entassent, malgré le froid, malgré le temps. Une autre vitrine, pas une ville nouvelle, qui a résisté au temps : les commerces, les immeubles aux fenêtres immenses qui ouvrent sur bois et vallons. Comme il faut bien revenir, nous traversons une dernière fois Saint-Quentin. Des enfants jouent sur un amas de poubelles, les seuls humains. Eric, la lassitude au bout du volant, au bout de sa vision et de sa vie, lâche dans le silence et la pluie qui tombent : « *On l'avait bien dit, c'est le Sahara.* »

Alors, irrésistiblement, on songe à ce vieux proverbe breton : « *La terre de mon pays, de quoi serait-elle faite, sinon de mes ancêtres qui y sont enterrés.* »

Il n'y a toujours pas de cimetière en ville nouvelle, on continue à se faire inhumer en terre, au pied des églises, dans les anciens villages. Une ville on y meurt aussi. On y retrouve ses vivants et ses trépassés.

Mais peut-on reprocher aux habitants de Saint-Qentin d'avoir recherché un nouvel art de vivre ? ■

(1) Moins de dix ans, 30,50 % ; dix à quarante ans, 40,5 %...

CROQUIS

Louisiana story

La maison est bien telle qu'on pouvait l'imaginer. Franchi le portail du parc, elle émerge au bout de l'allée derrière son rideau de chênes centenaires, « live oaks », au feuillage éternellement vert.

Un seul étage. La galerie de bois ancrée sur sa rangée de colonnes s'abrite sous l'avancée du toit de tuiles plates. Toutes les pièces s'ouvrent là par leurs portes-fenêtres. Personne, pas un bruit.

Nous avions pris la route, ce matin-là, à partir de La Nouvelle-Orléans. Au-delà de Bâton-Rouge, nous avions quitté le *highway* pour nous engager, un peu à l'aventure, sur les routes de campagne courant à travers les bayous. Nous avions ainsi découvert ce modeste bac sur lequel flottait le drapeau de l'Etat (Union, Justice, Confiance) et, un peu émus, traversé le Mississipi... De l'autre côté du fleuve, Saint-Francisville. Une bourgade endormie dans la torpeur dominicale, l'accueil amical du restaurant avec son menu créole. Y a-t-il encore ici quelqu'un qui parle français ? Mais oui, bien sûr, le vieux Cajun qui tient le bar. Il s'arrache à ses palabres avec l'ivrogne de service, vient à nous la main tendue, s'enquiert de nos origines, nous fait cadeau de la carte routière que nous avions omis d'emporter. Leblanc, il s'appelle. C'est lui qui nous a engagés à pousser jusqu'à la plantation. La famille y habite toujours, et la vieille Madame parle encore français elle aussi. Mais c'est devenu un musée à présent, un de ces « *antebellum homes* », comme disent les Américains férus de latinismes, belles demeures d'avant la guerre, celle de Sécession, bien entendu.

Comme nous approchons du porche, un chien surgit, puis un deuxième, un troisième. Pas très rassurants. Mais la silhouette d'une femme apparue sur le seuil fait s'évanouir les molosses. C'est la gouvernante noire. Elle nous pousse à l'intérieur et réclame trois dollars d'entrée à chacun de nous. Ce n'est pas donné... mais l'inflation, n'est-ce pas ?

La visite commence, selon un rythme bien établi et qu'il ne saurait être question de bousculer. On avance de pièce en pièce au milieu d'un invraisemblable bric-à-brac où se côtoient le pire et le meilleur : tentures, tapisseries, tableaux, argenterie, meubles du dix-huitième siècle, et, sur un lit, une étrange accumulation de poupées aux robes fanées. Rien ne nous sera épargné, pas même les moules triangulaires dans lesquels les premiers bâtisseurs façonnaient la terre glaise pour les colonnes qui soutiennent la galerie. Tout ce marché aux puces baigne dans une pénombre un peu morbide, inquiétante. Mais que l'un des visiteurs fasse mine d'avancer la main vers ces objets, ou bien, épuisé, de s'asseoir timidement sur le bord d'un fauteuil, et la gardienne se met à hurler, à croire qu'un serpent-minute l'a piquée sous sa jupe. Tout ici est sacré, intouchable. Et nous ne verrons pas la vieille Madame qui parle encore français.

LOUIS LATAILLADE.

Le jardinier des âmes

Au fond du cimetière de Bagneux, il y a un mur noir et droit. D'un côté, l'amoncellement blafard et désordonné des H.L.M., les rues grises et le dédale peinturluré des centres commerciaux en aluminium. De l'autre, le jardin des morts, ses reliefs de pierres irrégulières, ses teintes passées, son désordre inerte. Près du mur, à la frontière des deux mondes, sur un banc, un homme attend, enveloppé dans ses trois manteaux, un chapeau sur la tête. Parfois même, il chante. Sa grosse cravate rouge lui tient chaud et lui donne l'air presque élégant des princes émigrés. Autour de lui, des tombes juives.

Albert Mazouze a soixante-dix-neuf ans. Depuis treize ans qu'il est arrivé de Tunisie, il vient ici chaque jour pour attendre, au milieu des morts. Il apporte même son déjeuner. Quand il fait trop froid ou que le soleil, son amour, est chassé par la pluie, il se réfugie dans une minuscule cabane où il est le seul, lui si grand et si fort, à pouvoir entrer...

Il a un beau visage tout rond, tanné par un ancien soleil, aujourd'hui perdu et remplacé par la bise des banlieues, comme ses gestes ont gardé la lenteur gracieuse et gaie des hôtes de l'Orient. Et il sourit toujours d'un sourire enfantin qui découvre ses petites dents écartées, au milieu de tous ces morts. Qui est-il ? « *Autrefois, vous savez, j'étais grand riche... Le textile... Je faisais des affaires. Maintenant, je viens ici pour prier, pour parler, pour être dehors. Le soir, je rentre chez moi. Dieu la bénisse, ma femme est encore là à m'attendre ! J'ai une grande famille !...* »

M. Mazouze attend qu'on vienne, qu'on aille jusqu'au fond de ce cimetière pour se recueillir et, peut-être, prier devant une tombe. Il vous accompagne, prie pour vous, et se fait parfois remettre un billet. « *Ce que vous voulez,* dit-il en ouvrant ses bras et ses paumes vers le ciel. *Mais surtout ne mettez pas de fleurs sur les tombes ! La religion l'interdit. Et puis les morts, les pauvres, ils ne sentent rien !* »

Lui, connaît en hébreu le nom et les prénoms de tous les morts du « carré juif » de Bagneux : vivants, ils ne les avaient sans doute jamais vus, mais il les a peu à peu devinés, découverts... Avec les visites, quand vient un membre d'une famille dont il reconstitue lentement le fil. Avec l'arrivée des « jeunes morts » qui rejoignent leur conjoint, là depuis longtemps... Il marche à leur côté, entretient leurs pierres. Juste à côté du mur noir, il continue de leur parler. Il veille sur les âmes, et cela ne le rend pas triste. Au contraire...

Pour lui, pour eux, quand il est trop seul ou quand le soleil revient — salué pour l'occasion par le baiser léger de ses lèvres sur deux de ses doigts — il se met à chanter le long des dernières allées. Il chante des psaumes, des mélopées bibliques... « *Albert Mazouze. Le roi des Psaumes de David,* dit sa carte de visite. *Spécialiste en Talmud et Thora* ».

De l'autre côté des terrains vagues de la banlieue morte, à la fin d'un cimetière, le plus doux des « sages » exilés vit au milieu des morts de son peuple, tout près d'un mur. Solitaire et solidaire.

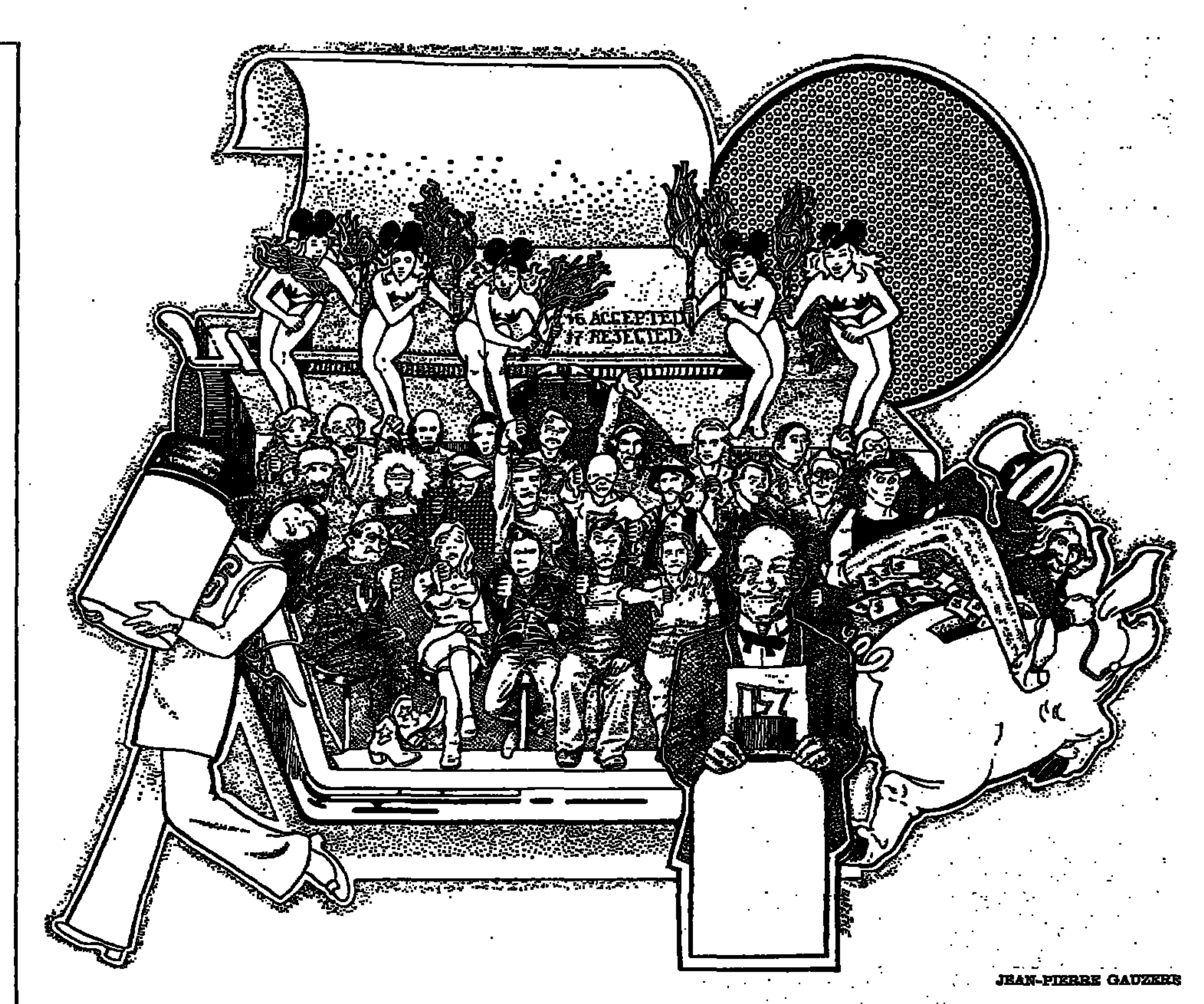
RICHARD DARMON.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

L'emploi

Il avait trouvé une fonction qui n'exigeait ni aptitudes particulières, ni persévérance : il était chômeur de réserve. Quand un chômeur trouvait du travail, il le remplaçait et touchait alors les allocations prévues par la loi.



JEAN-PIERRE GAUZERE

ÉTATS-UNIS

Rendre la bureaucratie au peuple

L'administration américaine fait de plus en plus participer le public à ses travaux. Six mille sept cents volontaires contrôlent la sécurité des produits. Mais les milieux patronaux protestent contre le financement sur les fonds publics de la participation des usagers.

MICHÈLE RUFFAT

DEPUIS quelques années, l'administration américaine fait un effort délibéré d'ouverture au public. Les grandes agences de réglementation (1) ont montré la voie : en 1975, le Congrès autorisait la plus ancienne et la plus puissante d'entre elles, la Federal Trade Commission, à associer à sa tâche de réglementation des activités industrielles les utilisateurs des produits fabriqués. L'agence chargée d'établir des normes de sécurité pour les produits de grande consommation compte un tiers de consommateurs dans chacun de ses groupes de travail. Les ministères des transports, et de l'agriculture, la Food and Drug Administration chargée de réglementer les produits alimentaires et les médicaments, l'agence pour la protection de l'environnement, l'agence de réglementation de l'énergie nucléaire et celle qui régit les stations de radios et de télévision ont également mis sur pied des programmes de participation du public à leurs travaux. Le Département d'Etat lui-même a été spécialement mandaté par le Congrès pour le faire. En septembre 1979, le président Carter a établi par décret dans chaque ministère un bureau chargé d'organiser de façon systématique des mécanismes de participation.

Les volontaires, à titre individuel, sont des membres d'associations à but non lucratif, des techniciens déterminés à faire part de leur avis à titre personnel, des professionnels à la retraite, des universitaires ou simplement des usagers de biens ou de services.

En 1979, l'Agence pour la sécurité des produits disposait d'un pool de six mille sept cents personnes. Quand il s'agit d'organisations, ce sont en général des associations dites d'intérêt public, se donnant pour but la promotion des intérêts des minorités raciales, des pauvres, des personnes âgées, des associations féminines, des organisations de consommateurs, des groupes de défense de l'environnement ou de lutte contre la pollution, des instituts liés à des universités et spécialisés dans la nutrition, la protection de certaines espèces animales ou végétales en danger, etc.

Malgré la diversité de ses préoccupations, cette nébuleuse du « public interest movement » a acquis depuis quelques années une cohérence dans ses objectifs et une détermination dans ses moyens dont la percée vers la participation du public dans l'administration n'est qu'un aspect.

Le recrutement des personnes ou de groupes susceptibles de participer à l'élaboration des réglementations se fait par appels d'offres émanant des diverses administrations, qui sont publiés dans le *Federal Register* et adressés directement aux individus ou aux organisations déjà contactés. L'administration opère un tri en fonction de la qualification, de l'expérience ou de la représentativité.

La participation du public a pu se développer grâce à une politique d'information systématique et de formation.

Deux textes posent en principe le libre accès du citoyen à l'information :

— La loi sur la liberté de l'information de 1967 met à la disposition du public l'ensemble des documents administratifs. Cette loi a renversé la charge de la preuve en matière de secret. Alors qu'auparavant c'était au citoyen de prouver le bien-fondé de sa requête, c'est maintenant à l'administration de démontrer le caractère secret des dossiers qu'elle entend soustraire au public. Cette loi a permis en particulier aux équipes de Ralph Nader de mener leurs enquêtes sur le fonctionnement des agences de réglementation économique.

— La loi sur « l'administration en pleine lumière » (2) a été votée en 1976. Elle établit le droit pour le public d'assister aux séances de travail d'une bonne cinquantaine de services administratifs, ce qui n'est pas sans gêner considérablement les entreprises qui souhaitent réaliser des transactions avec l'administration. L'Agence pour la sécurité des produits a fait figure de pionnier dans ce domaine, ce qui lui vaut une réputation de « maison de verre ». Elle porte à la connaissance du public le calendrier de ses débats, lui ouvre la quasi-totalité de ses séances de travail, en diffuse les procès-verbaux et encourage par tous les moyens la communication avec les citoyens.

Des sessions de formation (3) destinées aux personnes intéressées ont été organisées par la Food and Drug Administration en 1978 dans sept grandes villes pour diversifier au maximum l'origine géographique des participants. Elles visaient à les familiariser avec les procédures internes de la F.D.A., à leur faire connaître ses moyens d'action, et à leur apprendre quelles possibilités d'intervention leur étaient ouvertes.

Jouets interdits

Ce programme a coûté 35 000 dollars. Sept cents personnes en ont bénéficié en 1978. Par ailleurs, la F.D.A. va publier en 1980 un manuel qui fournira l'essentiel de ces informations.

Les programmes de participation du public reflètent l'extrême diversité des groupes et des individus qui s'y trouvent engagés. La F.D.A. fait appel au public pour l'élaboration de réglementations portant sur l'étiquetage d'information, sur les composants et la valeur nutritionnelle des produits, sur les dates de péremption, sur les produits de substitution et de remplacement, sur les additifs alimentaires.

L'Agence fédérale de réglementation de l'énergie a introduit dans les discussions sur l'établissement des tarifs de certains services publics des représentants des usagers. Ils se sont opposés, en particulier, à l'intégration, dans la structure des tarifs en vigueur, des coûts de préfinancement des équipements en cours de réalisation, notamment dans le New-Hampshire et en Pennsylvanie.

Certaines agences ont par ailleurs employé des bénévoles pour vérifier l'application de plusieurs lois récentes. En 1973, 1 000 usagers ont rendu visite à 1 439 magasins de jouets et y ont trouvé 1 228 jouets qui avaient été interdits parce qu'il présentaient des défauts sur le plan de la sécurité. Moins de un pour cent des détaillants refusèrent de les retirer de la vente, et reçurent sans tarder la visite d'un inspecteur. Un autre programme organisa en 1974 un contrôle des emballages pour l'aspirine et la cire liquide pour meubles, pour vérifier l'adoption des nouveaux conditionnements de sécurité pour ces produits.

Mais la participation du public s'exerce également au niveau de la définition d'une politique : la F.D.A. a sollicité l'avis des consommateurs pour l'établissement de ses priorités : soixante et une organisations de consommateurs se sont exprimées à ce sujet, à la fin de 1977, et cité — dans l'ordre — l'évaluation de la sécurité des additifs alimentaires, l'appréciation de la valeur des médicaments nouveaux, l'étude des effets biologiques des substances chimiques et le contrôle des facteurs de contamination des produits alimentaires. Le département d'Etat, dans un tout autre ordre d'idées, a fait participer depuis 1978 les représentants des consommateurs aux négociations internationales de Genève sur le sucre, le blé, le cuivre, le zinc, le caoutchouc et le cacao.

En fait, le procédé paraît entré dans les mœurs, et le débat actuel ne se situe pas au niveau de son principe mais de son financement. Le cheval de bataille des groupes dits « d'intérêt public », c'est d'obtenir le remboursement des frais de constitution de dossier, de voyage, d'honoraires d'avocats, d'experts. C'est la condition d'une participation capable d'équilibrer les prestations de l'industrie, souvent représentée par ses organisations professionnelles qui entretiennent à Washington une armée de « lobbyists » et d'avocats d'affaires et peuvent avoir recours aux services de spécialistes en tous genres. La Chambre de commerce se garde bien d'ailleurs d'attaquer le principe de la participation du public sur le fond et considère que celle-ci se justifie à la fois sur le plan de la justice et de l'utilité.

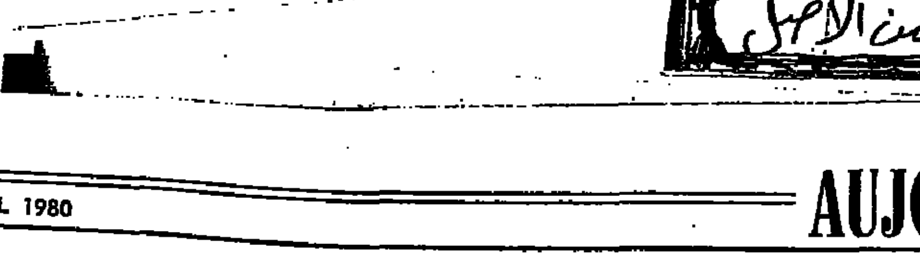
En revanche, elle est vigoureusement opposée au financement de la participation des usagers sur les fonds publics. La Chambre de commerce est même allée jusqu'à attaquer en justice

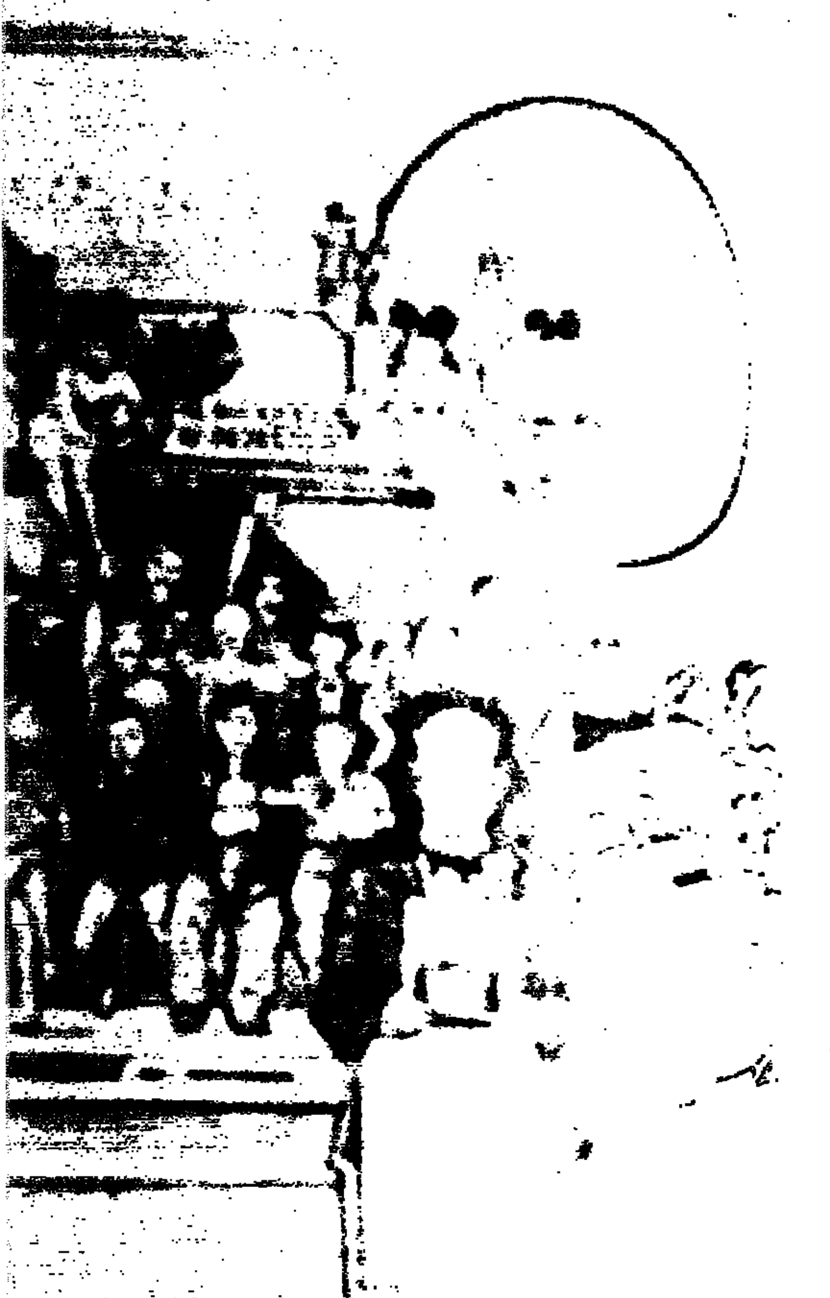
(1) Ces agences contrôlent la qualité et la pureté de l'air, de l'eau, des aliments et des médicaments, la sécurité des avions, des autobus, des voitures, des camions, des pneus, des pipelines, des pesticides, des additifs alimentaires, des produits pharmaceutiques. Elles réglementent le taux des radiations qu'émettent les postes de télévision en couleur, les fours à micro-ondes et les appareils à rayons X, les stations de radio et de télévision, les tromperies sur les marchandises, la production et les prix de diverses sources d'énergie, etc.

(2) *Government in the sunshine act.*

(3) *Adequacy skills training* et *Consumer access and awareness project.*

Un pilier de la réforme





le ministère de l'agriculture et le ministère de l'énergie pour avoir indemnisé la Fédération des consommateurs d'Amérique, arguant qu'ils n'avaient pas le droit de dépenser l'argent du contribuable de cette façon sans autorisation spécifique du Congrès.

C'est chose faite déjà pour certaines administrations. La Federal Trade Commission y a consacré près de 2 millions de dollars depuis 1975, et semble prendre actuellement un régime de croisière avec des dépenses de l'ordre de 750 000 dollars par an dans ce domaine. L'agence chargée de la sécurité routière vient de se voir autorisée à y consacrer un budget de 250 000 dollars pour le prochain exercice budgétaire, le Bureau de l'aviation civile, 150 000 dollars, et le département d'Etat, 250 000 dollars. Les autres agences, qui le font sur leur budget général et sans autorisation spécifique du Congrès, procèdent au coup par coup. Les sommes remboursées sont très variables : la C.P.S.C. (*Commission nationale pour la sécurité des produits*), qui, pour l'établissement de normes de sécurité, fait le plus souvent appel à des particuliers pour des collaborations ponctuelles, a effectué des remboursements d'une moyenne de 258 dollars par personne.

Diverses associations ont reçu des sommes allant de 20 000 à 60 000 dollars pour leur participation à l'élaboration de réglementations variées.

Le président de la Cour des comptes fédérale, pour sa part, saisi de cette question, a déclaré qu'il n'était pas contraire aux règles de la comptabilité publique que ces administrations opèrent ces remboursements si elles le jugeaient bon. Une loi est à l'étude, qui étendrait la pratique de la participation du public à l'ensemble des administrations avec une enveloppe budgétaire autonome, d'un montant de 20 millions de dollars par an. Le sénateur Edward Kennedy s'est fait le défenseur acharné de ce projet de loi.

Un pilier de la réforme

En 1970, Ralph Nader appelait de ses vœux une « révolution administrative » qui établirait le droit des citoyens à intervenir dans les mécanismes d'une administration devenue tentaculaire à leurs yeux. Jusqu'à présent, il semble que l'administration Carter ait fait un effort délibéré pour accéder aux demandes de ces groupes « d'intérêt public » qui ont fait partie de la coalition qui l'a portée au pouvoir. En décembre 1979, la présidence leur assurait que la participation des citoyens était un des piliers de la réforme administrative qu'elle défendait devant le Congrès.

Du côté des associations, on considère qu'il y a là un moyen de rendre la bureaucratie au peuple, ce qui ne manque pas d'avoir quelque écho dans une Amérique lassée par le poids de la bureaucratie fédérale, et qui a installé à Washington un président qui avait en 1976 juré d'y mettre de l'ordre...

En ces temps d'austérité budgétaire, ce programme a l'avantage d'être populaire et de n'être, en définitive, pas très dispendieux : pour la Federal Trade Commission, qui y consacre le plus d'argent, il n'atteint pas 1 % de son budget général : ce peut être une façon de gagner les bonnes grâces d'électeurs, qui, si l'on en croit une enquête de l'institut Louis-Harris, ont tendance à faire confiance d'abord aux *militants* des mouvements de consommateurs (29 %) ou aux consommateurs eux-mêmes (20 %) pour faire en sorte que l'équité règne sur le marché : ils ne sont que 19 % à s'en remettre plutôt au gouvernement fédéral pour cela, et 15 % à l'industrie. La même enquête met d'ailleurs en évidence le parallélisme entre les revendications des militants et les sujets de préoccupation du public.

Mais les associations sont pauvres : même Ralph Nader, qui dispose d'un budget de l'ordre de 1 million de dollars, finance avec cette somme une douzaine d'organismes divers. Les autres peuvent, en général, compter leurs permanents sur les doigts d'une seule main. 25 % des groupes dits d'intérêt public disposent de moins de 50 000 dollars par an et 70 % d'entre eux d'un budget inférieur à 200 000 dollars. Ils mettent sans hésiter le financement public comme condition à leur participation.

« *L'argent*, déclarait en mai 1979 Sandra Willett, directeur exécutif de la Ligue nationale des consommateurs, *est l'obstacle principal à la participation efficace des consommateurs dans le processus de prise de décisions administratives.* » ■

GRANDE-BRETAGNE

Scénarios pour un putsch

La « lutte contre la subversion » conduit certains militaires, lorsque bon gré mal gré ils en sont chargés, à chercher les moyens de « sauver la démocratie », quitte à l'écraser sous leur poids. Même en Grande-Bretagne.

JEAN-LOUP FIEVET

« *UN soldat doit craindre autant les balles que la propagande, dont le terrorisme est le bras armé.* » Cette maxime figure aujourd'hui en bonne place dans le manuel du parfait officier d'état-major de l'armée britannique. Son auteur : le major-général Sir Frank Kitson, cinquante-trois ans, l'un des officiers les plus décorés de Sa Gracieuse Majesté. Le plus contesté aussi, accusé périodiquement par l'extrême gauche de nourrir des intentions putschistes.

Nommé en 1978 à la tête de l'Ecole de guerre (*Army Staff College*) de Camberley, à 50 kilomètres à l'ouest de Londres, le général Kitson a révolutionné cette prestigieuse institution, pépinière de futurs généraux, en introduisant des cours de « lutte contre la subversion en milieu urbain ». Théoricien de la guerre contre l'« ennemi intérieur », ce brillant officiel part d'une idée simple : la société britannique contemporaine risque d'un jour à l'autre de basculer dans le chaos. L'armée doit, dans cette hypothèse, être prête à suppléer la police en cas de « débordements ».

« *La tradition veut que les trois vertus cardinales de l'officier soient le courage, la loyauté et l'aptitude à commander* », écrit Kitson dans un de ses trois ouvrages. « *Or, aujourd'hui, dans un pays démocratique, il est du devoir de chaque soldat d'apprendre à mener la guerre sous toutes ses formes.* »

Dans son dernier livre, publié en 1974, et dûment « épluché » au cours des séances de formation des commandos de l'IRA, le général développe sa thèse : le risque existe d'une explosion de violence urbaine délibérément provoquée par des extrémistes, violence telle que la police serait débordée. « *Le cas échéant*, ajoute-t-il, *l'armée sera appelée à rétablir l'ordre. Elle doit d'ores et déjà s'y préparer activement.* »

A l'époque, ces lignes déclenchèrent un tollé à Westminster, où des députés de la gauche travailliste réclamèrent la tête de Kitson. L'émotion fut telle au sein de l'*establisment* que le très sérieux *Times* ouvrit ses colonnes à une série d'articles sous le titre choc : « Un coup d'État militaire est-il possible en Grande-Bretagne ? » Le journal devait conclure par la négative, en ajoutant prudemment qu'on ne pouvait toutefois exclure cette extrémité en cas de menaces graves visant la monarchie. Déjà, le nom du général Kitson était cité parmi les officiers susceptibles de prendre la tête d'un putsch éventuel.

L'idée fait aujourd'hui sourire l'intéressé, qui a récemment accepté d'accorder sa première interview télévisée à un journaliste de la B.B.C. « *J'ai déjà assez de travail avec mes « boys » pour n'avoir nulle envie de m'occuper des « pékins »*, dit-il.

Des Mau-Mau à l'IRA

Kitson parle d'expérience. Sa réputation de théoricien de l'action psychologique, il l'a gagnée d'abord sur le terrain. Première affectation : le Kenya, en 1953, où les Britanniques sont aux prises avec la guérilla mau-mau. Cette campagne, qui se solde par la mort d'une dizaine de milliers de maquisards nationalistes, lui inspire dans ses ouvrages des « *sentiments mêlés de terreur et de beauté* ».

Pour la première fois, l'armée coloniale va combattre l'ennemi sur son propre terrain — la brousse — et avec ses propres armes — la guérilla. Des « informateurs » autochtones sont recrutés pour faire du renseignement pour le compte des Britanniques. Kitson parvient à « retourner » des maquisards, et met sur pied des « contre-guérillas ». Ce « *jeu* », selon sa propre expression, se révèle payant pour la Grande-Bretagne, qui réduit la guérilla mau-mau.

Quatre ans plus tard, Kitson est envoyé en Malaisie, pour traquer les maquis communistes pro-chinois. Ses prouesses lui valent la Military Cross avec palme. Affecté à Chypre, il lutte contre les commandos anti-britanniques de l'Eoka-B, puis, à Oman, il traque les rebelles du Dhofar. Enfin, à la tête de la 39e brigade cantonnée en Irlande du Nord, Kitson est responsable du maintien de l'ordre durant le sinistre Bloody Sunday (dimanche sanglant), en 1972, à Londonderry. L'IRA le surnomme à cette occasion le « Boucher de Belfast », et le place en tête de la liste des « personnalités à abattre ».

Le stage de Camberley dure quinze mois. Un officier sur quatre seulement passe à l'Ecole de guerre, dont le diplôme est indispensable pour tout militaire ambitieux. Chaque stagiaire appartient à un groupe de discussion (*syndicate*) de dix membres, comprenant un officier étranger, et présidé par un colonel instructeur. L'idée — copiée, dit-on, par la plupart des grandes entreprises britanniques pour leurs cadres de direction — consiste à tirer le maximum de parti de la confrontation incessante d'idées et d'expériences. Camberley, fondé il y a plus d'un siècle, après la guerre de Crimée, s'enorgueillit même d'avoir inventé le mot *staff*, qui a fait fortune depuis...

Provocation

Un trimestre entier est consacré à la lutte anti-subversion, sous la haute direction du commandant de l'école. Récemment les téléspectateurs britanniques ont ainsi pu assister à un exercice imaginé et mis en scène par les stagiaires. Le scénario en était le suivant : nous sommes en 1981 dans une ville imaginaire du Royaume-Uni baptisée Trois-Rivières — les Ecossais auront aisément reconnu Aberdeen, le grand port de la côte est. A la suite de graves troubles sociaux, la police, débordée par des extrémistes, fait appel à la troupe.

Les élèves tiennent tous les rôles : militaires, policiers et « gauchistes ». Au tableau noir, un jeune capitaine — blue-jean, cheveux longs — expose la tactique de son mouvement extrémiste : ouvrir aveuglément le feu sur un cortège de manifestants, afin de faire tomber la police dans le piège d'une provocation. Les *bobbies*, pris de panique, ripostent en faisant des victimes civiles. La colère de la population, habilement exploitée par les extrémistes, se retourne contre les forces de l'ordre. L'armée entre alors en scène et se déploie en force.

Après ces « travaux pratiques », saisissants de réalisme, les « acteurs » confieront tous au journaliste de la B.B.C. leur crainte de voir le pays plongé dans le chaos social. « *Le risque de subversion existe au moins dans deux secteurs-clés : l'industrie et les moyens d'information* », explique un stagiaire de Camberley. « *La majorité des grèves que nous connaissons aujourd'hui ont des mobiles essentiellement politiques.* » Un de ses camarades ajoute : « *La menace numéro un reste la tentation communiste. Nous nous bercerions d'illusions en pensant qu'il suffit, pour la neutraliser, d'aligner des divisions blindées le long du rideau de fer.* »

L'émission, au grand ébahissement de l'éditorialiste du *Times*, n'a pas cette fois provoqué de levée de boucliers dans les milieux politiques. Le journal note que la sensibilité de l'opinion publique, sur ce point, s'est peut-être émoussée, les Britanniques ayant tous les soirs sur leur écran de télévision l'occasion de voir leur armée faire du maintien de l'ordre et de la lutte anti-terroriste en Ulster.

Que pense la « grande muette » britannique des scénarios du général Kitson ? Sur le plan purement logistique, la réalisation d'un coup d'Etat ne présenterait aucune difficulté majeure. D'ailleurs, les plans existent déjà, au ministère de la défense, pour faire face à une attaque terroriste contre les centres névralgiques. Il ne faudrait pas plus de quelques minutes aux hommes du Special Air Service Regiment (SAS), cantonné à Chelsea, pour se rendre au 10, Downing Street, siège du conseil des ministres. Ce plan, d'une efficacité redoutable, dit-on, pourrait tout aussi bien servir en cas de putsch militaire. Simplement, au lieu de neutraliser d'éventuels terroristes, il s'agirait pour les hommes du SAS de prier les gouvernants civils de faire, sous la menace des armes, place nette.

Cependant, estime la grande majorité des officiers supérieurs, ce scénario extrême n'a de chances d'être appliqué qu'au cas où un gouvernement civil se maintiendrait illégalement au pouvoir en refusant, par exemple, de se soumettre au verdict des urnes au bout de cinq ans, comme c'est la règle en Grande-Bretagne. Les militaires s'empareraient alors du pouvoir temporairement, le temps d'organiser des élections. En quelque sorte, un coup d'Etat pour sauver la démocratie...

La perspective de voir l'armée prendre entièrement en charge le pays provoque surtout un scepticisme amusé chez les sous-officiers et hommes de troupe (tous « engagés » depuis la suppression de la conscription). L'armée, fait-on valoir, n'a ni les moyens ni les hommes nécessaires pour une telle mission.

Un sentiment diffus de malaise est néanmoins perceptible parmi les officiers supérieurs qui croient à une « *déstabilisation* » du pays au cas — malheureusement probable... — où s'aggraverait le déclin économique du Royaume-Uni.

Et après ?

« *La baisse du niveau de vie, si elle s'amplifie de façon spectaculaire et durable, peut créer des troubles tels que le pays bascule dans l'anarchie* », explique un général. « *Je souhaite sincèrement que cette éventualité, que je crains, ne se produise pas. Je crois beaucoup au bon sens de mes compatriotes.* »

Un précédent au moins existe : l'appel à la troupe durant la grève générale de 1926, à Londres. Un bataillon de Coldstream Guards, appuyé par des chars, prit position tout autour de Whithall, le quartier des ministères. L'armée se déploya dans les docks de l'East End pour surveiller la distribution des denrées alimentaires. Dans ses mémoires, Lord Ruthven, responsable de l'opération, devait noter : « *Mes officiers ont été unanimes à penser que — sur le seul plan de la technique militaire — ces journées furent les plus riches d'enseignements depuis la guerre de 1914-1918.* »

Récemment, les stagiaires du général Kitson ont « planché » sur la mise au point d'un coup d'Etat militaire. Le scénario conçu fit l'admiration des instructeurs. Et une fois au pouvoir, demanda-t-on aux élèves, que feriez-vous ? Silence embarrassé. Finalement, un stagiaire se dévoua et répondit : « *Nous tâcherions de trouver un politicien honnête.* » ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire no 57 437.

REFLETS DU MONDE

INTERNATIONAL Herald Tribune

La grue séduite

Il faut danser avec les grues pour favoriser la préservation de l'espèce. C'est ce qu'affirme, un article de l'*International Herald Tribune*, rapportant certaines expériences menées aux Etats-Unis par des chercheurs en ornithologie.

« *Le zoo de San-Antonio, au Texas, avait donné une grue à une réserve d'oiseaux qui veille à la préservation de cette espèce en voie de disparition. Mais la bête s'était habituée aux hommes et paraissait plus attachée à eux qu'aux représentants de sa propre espèce. Ayant perdu ses parents très tôt, elle avait, en effet, passé sa tendre enfance chez le directeur du zoo. La grue était totalement indifférente aux avances des mâles de son espèce, et même l'insémination artificielle était un échec : elle ne pondait pas. Trois années de suite, à la saison des amours, l'un des chercheurs de la réserve se livra quotidiennement auprès d'elle à une danse de séduction. L'expérience semble avoir réussi : le premier œuf de la grue est actuellement en incubateur.* »

DIE WELT
UNABHÄNGIGE TAGESZEITUNG FÜR DEUTSCHLAND

Qui aime le plus les cyclistes ?

« *Le ministère de l'environnement recherche actuellement la ville allemande la plus amicale pour les cyclistes* », rapporte le quotidien ouest-allemand *Die Welt*. « *Quelque cent vingt-cinq villes de trente mille à cent mille habitants ont posé leur candidature comme « ville-modèle » à cet égard. (...) Le ministère a lancé ce concours non pas pour décerner des prix ou des subventions, mais pour découvrir une ville qui est prête à créer un réseau routier modèle pour les cycles et qui communiquerait son expérience aux autres communes. Il faudrait un réseau qui relie toutes les grosses entreprises, les banlieues dortoirs et le cœur de ville et permette aux cyclistes de s'y sentir en toute sécurité. Car c'est la peur, par exemple, qui pousse de nombreux parents à interdire aux enfants de se rendre à l'école à bicyclette (...).*

» *Il est évident que l'utilisation de la bicyclette est meilleure pour la santé que celle de l'automobile. Pour le cœur, la tension artérielle, etc. Il n'y a que dans un cas où elle n'est guère utile, dans la lutte contre l'obésité. Car la consommation de calories est trop basse.* »

Newsweek

Un nouveau « mal de l'air »

Les hôtesses d'une compagnie aéronautique américaine souffraient d'une bien mystérieuse maladie professionnelle, dont une enquête vient enfin de trouver la cause. *Newsweek* écrit :

« *Les hôtesses d'Eastern Airlines ont été frappées tout l'hiver par un mal étrange : des taches rouges sur leur peau, qui paraissaient exsuder un liquide comparable au sang. Cette affection, qui ne se manifestait que sur les vols entre New-York et la Floride, embarrassait fort les investigateurs médicaux ; les spéculations sur sa cause allaient des maladies exotiques aux produits de nettoyage irritants. Mais Eastern Airlines a finalement pu annoncer avec soulagement que l'affaire de la « sueur rouge » était élucidée. (...)*

» *Les enquêteurs ont, en effet, découvert que, lorsque les hôtesses revêtaient le gilet de sauvetage de caoutchouc pour leur démonstration de routine, de petites parcelles d'encre se détachaient des lettres de trois pouces de haut qui, sur le gilet, indiquaient :* « Démonstration seulement ». *Des analyses chimiques ont confirmé (...) que l'encre, combinée au maquillage et à la transpiration, prenait l'aspect d'une émission sanguine.* »

Pariser Kurier

En quelle langue dresser les chiens ?

Saint François d'Assises connaissait, dit-on, le langage des animaux. Tel n'est pas le cas, malheureusement, des dresseurs de chiens, qui sont obligés d'éduquer ceux-ci dans leur langue nationale.

Ce qui peut poser certains problèmes à l'exportation, si l'on en croit le bimensuel franco-allemand *Pariser Kurier*, qui raconte : « *Lorsque l'émir du Qatar a commandé à l'Allemagne fédérale douze bergers allemands pour équiper ses services de police, il n'avait pas pensé que les quadrupèdes, malgré un dressage poussé n'étaient pas en mesure de comprendre l'arabe. Par chance, douze policiers du Qatar suivent actuellement un stage de formation de dresseur de chiens : ils en ont profité pour apprendre l'allemand. En revanche, les chiens devront s'habituer à leurs nouveaux noms : les policiers de l'émir éprouvant quelques difficultés à retenir les noms germaniques de leurs futurs compagnons de travail, ils ont préféré les rebaptiser. Arko von der Hohenburg s'appellera désormais Djabar.* »

REUTERS

Chasse aux ivrognes à Moscou

L'un des aspects les plus problématiques du « *grand nettoyage* » entrepris à Moscou pour recevoir les Jeux olympiques est celui des ivrognes, estime l'agence REUTER :

« *Les campagnes contre l'alcoolisme sont un trait permanent de la vie soviétique* », note le correspondant de l'agence à Moscou, « *mais elles ne semblent pas avoir eu beaucoup d'effets jusqu'à présent. Les mesures actuelles visent surtout, semble-t-il, à donner une bonne impression extérieure... Les fourgonnettes vertes du « service médical spécial » de ramassage des ivrognes ont développé leur rayon d'action, pour prendre en charge tous ceux qui, en rupture d'équilibre, essaient de regagner tant bien que mal leur domicile... Selon une rumeur qui circule un peu partout, les ivrognes invétérés seront déportés en masse de Moscou pendant toute la durée des Jeux olympiques, afin que les trois cent mille invités attendus ne s'offensent pas de cet aspect le moins glorieux de l'hospitalité russe.* »

L'imbroglio des régimes de retraite

Constitué d'une accumulation de régimes particuliers, reflétant la variété des catégories professionnelles, le système des retraites en France est d'une singulière complexité. La réduction du nombre des cotisants pose, d'autre part, à terme, la question du pouvoir d'achat des retraités.

JEAN-PIERRE DUMONT ET CHRISTIANE GROLIER

DIVERSITE et inégalité, le système des retraites en France demeure une construction anarchique que la crise économique commence à peine à ébranler. Régime général, régimes spéciaux, régimes autonomes — environ trente-cinq... et même cent vingt si l'on distingue les sections, — institutions complémentaires, voire suplémentaires — environ six cents, — cette mosaïque constituée progressivement depuis 1945 en raison des égoïsmes catégoriels des cadres, des travailleurs indépendants, etc., est telle que certains assurés ont beaucoup de peine pour s'y retrouver. Surtout lorsqu'ils ont travaillé durant leur vie active dans divers secteurs industriels, agricoles ou commerciaux. Pire, les inégalités, en dépit d'améliorations importantes, sont toujours aussi grandes : l'âge de départ en retraite tout d'abord puisque, selon les métiers, le droit à pension varie de cinquante-cinquante-cinq ans à soixante-cinq ans ; le montant des pensions ensuite, car selon les régimes et selon leur passé les personnes âgées perçoivent des allocations dont les écarts sont plus grands que ceux observés au sein de la hiérarchie du travail (1).

La situation n'est guère meilleure si on la compare à celle des autres pays européens : selon les prévisions pour 1980 du budget social de la Communauté, la France n'arrive qu'en sixième position pour le montant moyen des pensions (5 478 unités de compte européennes) loin derrière le Luxembourg en tête avec 8 933 et la R.F.A. (7 012) même si globalement l'ensemble des « avantages » vieillesse représente une masse importante : 205 milliards de francs en 1978 soit 11 % du produit intérieur brut.

L'histoire des pensions en France a cependant été marquée ces dix dernières années par de nettes améliorations : prise en compte de 37.5 années de cotisation au lieu de 30 et revalorisation importante du minimum vieillesse, dont le montant rattrape parfois celui de très nombreux petits retraités. Quant à l'abaissement de l'âge de départ en retraite, il est resté officiellement bloqué à soixante-cinq ans, à quelques exceptions près, et cela, en dépit des revendications syndicales. Celles-ci ont cependant été indirectement satisfaites par des solutions bancales : garantie de ressources (égales à 70 % du salaire) dès soixante ans pour de nombreux salariés, — ce qui constitue une sorte de préretraite gérée par l'assurance chômage — et départ avancé pour certaines catégories de manuels et de femmes. Finalement l'âge moyen de départ en retraite est, en France comme en Europe, autour de soixante-deux ans (en France soixante-trois ans dans le privé, soixante ans dans le public et soixante-quatre ans pour les travailleurs indépendants) (2).

Autres incohérences : alors que les principaux régimes des travailleurs indépendants sont gérés par les assurés élus par leurs pairs, celui des salariés est, depuis 1967, administré moitié par les salariés, moitié par le patronat après désignation par les organisations représentatives. Enfin toutes ces institutions — en principe autonomes — sont étroitement soumises à la tutelle de l'Etat.

Quant à l'avenir des régimes de retraites il est doublement hypothéqué : à moyen terme l'aggravation du chômage qui réduit le nombre des cotisants freine les rentrées de cotisations et pose le problème du maintien ou non du pouvoir d'achat des retraités, tant ceux du régime de base que ceux des institutions complémentaires, et l'idée d'une indexation sur les prix et non plus sur les salaires commence à gagner du terrain... à moins que les Français acceptent, d'ici à 1985, un relèvement des cotisations de l'ordre de 2 points.

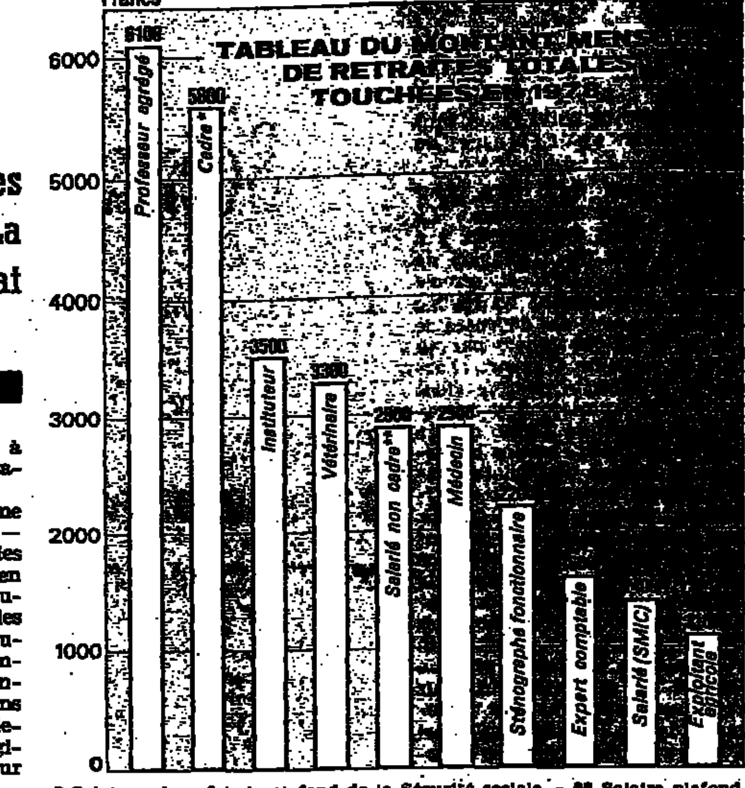
A beaucoup plus long terme — c'est-à-dire vers l'an 2000, — la chute de la natalité posera des problèmes bien plus graves en remettant en cause, sauf solution chirurgicale, à la fois les régimes de base et les institutions complémentaires. Là encore les pouvoirs publics s'interrogent et, dans certains milieux, on souhaite non seulement l'harmonisation des régimes mais aussi un certain retour à la capitalisation.

(1) En 1970, selon une étude du CERC, le rapport entre premier et dernier décile (10 % de personnes dont les revenus disponibles sont les plus faibles et 10 % de personnes dont les revenus sont les plus élevés) était de 11,5 pour les ménages âgés de soixante-cinq ans et plus, au lieu de 9,3 pour l'ensemble de la population.

(2) Le pourcentage de personnes actives de soixante à soixante-quatre ans est passé de 1975 à 1978, de 58,7 % à 45 % pour les hommes et de 29,8 % à 24,1 % pour les femmes.

Le minimum vieillesse

Il se compose de deux prestations, un avantage de base, égal au 1er décembre 1979 à 7 400 F par an servi avec ou sans conditions de ressources (minimum de pension), et l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité (F.N.S.), allocation n'ayant pas donné lieu à cotisation et dont le montant actuel est de 7 200 F par an. Au total, le minimum de ressources dont peuvent disposer les personnes âgées est de 14 600 F par an. Le plafond de ressources pour prétendre à l'allocation supplémentaire est de 15 500 F pour une personne et de 29 200 F pour un couple. Actuellement, environ quatre millions de personnes, soit presque la moitié des retraités, perçoivent l'avantage de base, et deux millions touchent le F.N.S.



* Salaire : deux fois le plafond de la Sécurité sociale. - ** Salaire plafond.

Le régime général...

Le régime général regroupe les deux tiers de la population active, environ 13 millions de salariés de l'industrie et du commerce, cadres et non-cadres. Il verse quatre millions sept cent mille pensions, à peu près 40 % de la totalité des retraites. Ce qui représentait, en 1979, une masse monétaire de 64 milliards de francs.

Son principe est simple. Il est fondé sur la notion de répartition. Les actifs paient des cotisations, immédiatement redistribuées aux retraités. Ces cotisations sont payées par le salarié (4.7 %) et l'employeur (8.2 %) sur le salaire plafonné (5 010 francs par mois en 1980). Elles sont comptabilisées tout au long de la carrière du travailleur pour lui permettre, le jour venu, de prétendre à une pension de vieillesse. Cette pension est établie en fonction de trois paramètres : l'âge auquel l'intéressé va formuler sa demande, la durée de l'activité salariale, les salaires perçus.

● **L'AGE.**

L'âge légal de demande de pension est de soixante ans. Auparavant, il ne peut s'agir que d'invalidité.

A soixante ans, la pension est égale, au maximum, à 25 % du salaire plafonné. Chaque année d'ajournement majore de 5 % ce taux de base (1,25 % par trimestre supplémentaire). Si à soixante ans le taux est de 25 %, il sera de 30 % à soixante et un ans, et ainsi de suite, pour atteindre 50 % à soixante-cinq ans. C'est le « taux plein ». Mais, en cas de poursuite ultérieure de l'activité, il continue de s'accroître : à soixante-dix ans, il est de 75 %.

Certains salariés peuvent, cependant, bénéficier, dès soixante ans, du « taux plein », s'ils sont reconnus inaptes au travail ou entrent dans une des catégories de « pensions anticipées ».

● **LA DURÉE D'ACTIVITÉ.**

Le futur retraité ne pourra espérer une pension complète que s'il justifie avoir cotisé au titre de l'assurance-vieillesse pendant au moins cent cinquante trimestres, soit trente-sept ans et demi. Pour tout trimestre manquant, l'administration déduit autant de 1/150. Certains salariés poursuivent leur activité au-delà de soixante-cinq ans pour acquérir ces trimestres et percevoir l'intégralité de leur pension. Par contre, les femmes assurées, ayant élevé un ou plusieurs enfants pendant au moins neuf ans jusqu'à leur seizième anniversaire, se voient gratifiées de deux années supplémentaires d'assurance par enfant à charge.

Certaines situations, telles que maladie, maternité, chômage, faits de guerre, sont assimilées à des périodes d'emploi.

● **LES SALAIRES.**

Le montant de la pension est calculé sur la moyenne des dix meilleures années de salariat. Chaque année, au 1er janvier et au 1er juillet, des coefficients déterminés par un arrêté ministériel revalorisent ces salaires passés.

● **LE NIVEAU DES PENSIONS.**

La pension est donc calculée suivant la formule :

$$\text{Pension} = \text{taux} \times \text{salaire annuel moyen} \times \frac{\text{Nombre de trimestres}}{150}$$

Avec cent cinquante trimestres, la pension est entière. Avec un nombre moindre, elle est proportionnelle. Le montant maximum de la pension correspond au salaire plafonné servant au calcul des cotisations. Actuellement, par exemple, pour un taux plein de 50 % et cent cinquante trimestres d'assurance, il ne peut dépasser 30 060 francs annuels. Au minimum, la pension atteint, comme dans les autres régimes, 7 400 francs par an (montant de l'A.V.T.S.) depuis le 1er décembre 1979.

La pension peut être majorée. Le fait d'élever trois enfants donne droit à une majoration de 10 %. Une « majoration pour conjoint à charge », inchangée depuis 1976, est servie suivant des conditions d'âge et de ressources. Autre majoration possible : la « tierce personne » attribuée aux pensionnés reconnus inaptes au travail, aux anciens combattants, prisonniers de guerre, titulaires de pensions anticipées.

● **RETRAITE ANTICIPÉE.**

Les pensions accordées par anticipation, dès l'âge de soixante ans, mais au taux de 50 %, concernent diverses catégories de salariés. Ce sont les pensionnés pour inaptitude au travail médicalement reconnue ; les anciens combattants titulaires de la carte de combattant, les anciens prisonniers de guerre (1) ; les femmes assurées sociales qui justifient de trente-sept ans et demi de cotisations ; les travailleurs manuels ayant cotisé pendant au moins quarante et un ans et travaillé pendant au moins cinq ans au cours des quinze dernières années en service continu, en semi-continu, à la chaîne, au four ou exposé aux intempéries sur les chantiers ; les ouvrières mères de famille qui auront élevé trois enfants et cotisé pendant trente ans pour une activité manuelle d'au moins cinq ans au cours des quinze années précédentes.

En plus des « droits propres » de l'assuré existent des « droits dérivés ». Il s'agit essentiellement de la pension de réversion versée au conjoint survivant non remarié, âgé d'au moins cinquante-cinq ans et dont le mariage avec l'assuré aura duré au moins deux ans. Cette pension est égale à la moitié de celle que percevait ou aurait perçue l'assuré. En cas de mariages multiples, la pension est partagée entre les ex-conjoints. Avant cinquante-cinq ans, le conjoint survivant reconnu inapte pourra obtenir une pension d'invalidité de veuve ou de veuf transformée en pension de vieillesse de veuf ou de veuve. Des formules semblables, plus ou moins avantageuses, sont prévues dans les autres institutions (2).

Le régime des salariés agricoles répond aux mêmes principes et impératifs que celui des travailleurs du régime général. Il est géré par la Mutualité sociale agricole. Environ sept cent vingt mille salariés agricoles relèvent de ce régime, quatre cent mille appartenant à une exploitation agricole et les autres étant employés par des organismes de gestion. En 1978, 6 milliards 750 000 francs ont été répartis entre neuf cent cinquante mille retraités.

(1) Ces deux premières catégories de salariés (parfois élargies) vont servir de critères pour anticiper le versement de la pension dans presque tous les autres régimes, qu'ils soient régimes de base ou régimes complémentaires.

(2) Les autres régimes de base ou complémentaires reconnaissent généralement des avantages, soit au conjoint à charge, soit au conjoint survivant, soit aux orphelins.

les complémentaires...

Les régimes complémentaires concernent toute la population salariée, cadres et non cadres et, dans certains cas, les fonctionnaires.

Les cadres, en 1947, furent les premiers à bénéficier d'une retraite complémentaire. Progressivement, les conventions collectives en élargirent la pratique jusqu'au 29 décembre 1972, date de la généralisation du système. Quelque six cents régimes gèrent actuellement ces retraites.

L'AGIRC et l'ARRCO (1) coordonnent leurs actions et harmonisent leurs décisions.

LES CADRES

L'AGIRC supervise cinquante-huit institutions qui reçoivent des cotisations de 1 700 000 salariés.

Elles ont versé, en 1978, 10 millions de francs à leurs 521 436 ressortissants. Bien que cadres, ces salariés cotisent à l'ARRCO sur la partie de leur traitement inférieure au salaire plafond (4,40 %) et, au-delà, la cotisation cadre varie de 8 % à 16 % — taux d'appel majoré de 3 % — sur une somme qui ne peut excéder quatre fois le plafond de la Sécurité sociale. Ces cotisations donnent droit à des « points », qui s'additionnent au long des années. La retraite est déterminée en multipliant le nombre de points par leur valeur définie chaque année. Cinq cents points sont nécessaires pour ouvrir droit. Sinon, un versement unique correspondant au produit des points acquis est effectué. Le cadre peut demander la liquidation de sa pension dès l'âge de cinquante-cinq ans. Elle subit alors un tarif dégressif jusqu'à soixante-cinq ans (ou soixante ans).

LES NON-CADRES

L'ARRCO fut créée en 1961 par un accord rendant obligatoire l'affiliation à un régime de retraite complémentaire de toutes les entreprises adhérentes du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français). Elle est composée de 117 organismes, couvrant 12 millions de salariés et payant 7 200 000 allocations à environ 4 millions d'allocataires distincts.

Les cotisations sont assises sur le traitement brut dans la limite d'un salaire égal à trois fois le plafond de la Sécurité sociale pour un taux d'appel de 4,40 % (2,6 % à la charge de l'employeur et 1,8 % à celle du salarié). Ce taux pouvant atteindre 8 %. Les points réunis durant la carrière sont, lors de la liquidation, multipliés par la valeur en cours qui, à l'inverse de l'AGIRC, n'est pas unique, mais dépend de l'institution d'appartenance.

L'âge normal de départ en retraite est de soixante-cinq ans (ou soixante ans). Cette retraite complémentaire, en principe, doit assurer aux salariés non cadres, une somme allant de 18 à 20 % de leur ancien salaire.

(1) AGIRC. Association générale des institutions de retraites des cadres ; ARRCO. Association des régimes de retraites complémentaire. (non cadres).

les spéciaux...

Les régimes spéciaux et particuliers mis en place bien avant le régime général couvrent environ 2 300 000 retraités à qui ils versent 36,6 milliards de francs par an (1979). Il s'agit des fonctionnaires civils et militaires, des personnels des communes, des marins, des mineurs, des employés de la S.N.C.F., de l'E.D.F.-G.D.F., de la Banque de France, de l'Opéra, regroupés dans treize principaux régimes. Ils perçoivent fréquemment des avantages supérieurs à ceux des salariés du régime général et se sont refusés à en faire partie au cours des différentes refontes du système d'assurance. Certains peuvent accéder à un régime de retraite complémentaire, mais le principe n'est pas généralisé.

Ces salariés paient une cotisation, généralement égale à 6 % de leur salaire sans limite supérieure, à l'exception des mineurs qui appliquent le plafond du régime général. Quant à la part patronale, elle est extrêmement variée et parfois indéfinie lorsque l'Etat est l'employeur. Il équilibre simplement en fin d'exercice les cotisations et les sommes versées. En 1976, 6,5 milliards de subventions ont été distribuées à ces régimes. Deux critères déterminent l'ouverture des droits, la durée d'activité et l'âge de départ, lequel fluctue suivant les régimes et à l'intérieur même de ceux-ci par la distinction faite entre « sédentaires » et « actifs », ces derniers étant autorisés à faire valoir leurs droits plus tôt.

En règle générale, quinze annuités suffisent pour ouvrir droit à une pension. A la S.N.C.F. on peut prendre sa retraite « normalement » au bout de vingt-cinq ans de service actif. L'âge de la retraite est, généralement, fixé à soixante ans ou à cinquante-cinq ans pour les « actifs », avec la possibilité de rester en fonction les cinq années suivantes. Ensuite, les intéressés sont obligés d'abandonner leur emploi. Les danseuses de l'Opéra, par exemple, sont en retraite à quarante ans et leurs homologues masculins à quarante-cinq. Les chanteurs partent à cinquante ans.

La pension est calculée, le plus souvent, sur les salaires de fin de carrière : les six derniers mois dans la fonction publique, la dernière année à l'E.D.F. L'opération se révèle plus fructueuse que pour le régime général. Diverses majorations s'ajoutent (10 % pour avoir élevé trois enfants, par exemple) et la pension peut atteindre jusqu'à 80 % du salaire réel. Suivant le régime, le montant moyen de la pension peut passer du simple au double. Pension de reversion et pension pour les orphelins sont également prévues.

Retraités à un âge relativement bas, les bénéficiaires des régimes spéciaux ont la liberté d'entreprendre une seconde carrière. Cumul avec un salaire, avec une autre pension de vieillesse (ou d'invalidité) sont permis.

...et les autonomes

Les industriels et commerçants, les artisans, les exploitants agricoles et les professions libérales ont obtenu des régimes qui leur sont propres.

— En 1948, les industriels, et commerçants ont adhéré à des caisses de base, professionnelles ou interprofessionnelles centralisées par l'ORGANIC et les artisans se sont regroupés au sein de la CANCAVA (1). Depuis 1973, cotisations et prestations de vieillesse sont identiques à celles du régime général. Le taux des cotisations (12,90 %) est assis sur le revenu fiscal, limité au plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire, aujourd'hui à 60 120 F par an. Actuellement, la pension est liquidée en tenant compte des deux périodes de cotisations, avant et après l'alignement sur le régime général. Mais, elle ne peut être inférieure au minimum des pensions. Ces régimes règlent environ 1 230 000 pensions par an (700 000 pour l'ORGANIC et 530 000 pour la CANCAVA).

— Le régime des exploitants agricoles date de 1952, modifié en 1965 par une loi qui instaure une retraite à deux niveaux : une allocation de base, égale au moins à l'A.V.T.S., et une retraite de complément acquise par un certain nombre de points. Ce régime est géré par la Mutualité sociale agricole, au bénéfice d'environ 1 850 000 retraités.

Les cotisations sont également à double niveau : individuel pour l'exploitant — et chacun des membres de sa famille — et cadastral en fonction de la superficie de la priorité. Le budget de l'Etat, chaque anée, prévoit dans la loi de finances, le déséquilibre entre recettes et dépenses et transfère les sommes nécessaires à cet équilibre. L'âge normal d'entrée en jouissance de la pension, est de soixante-cinq ans (soixante ans). Il faut avoir exercé pendant quinze ans et avoir cotisé pendant cinq ans. Le conjoint de l'exploitant, sans droits propres, percevra la retraite de base. En cas de décès, l'époux survivant pourra prétendre à la pension de base et à la moitié de la retraite de complément. Diverses bonifications sont prévues.

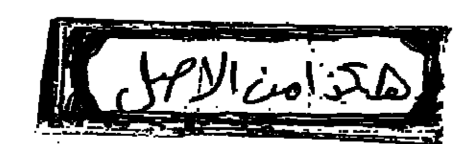
Le système d'assurance-vieillesse des professions libérales remonte à 1948. Il regroupe treize sections (notaires, officiers ministériels, médecins...) qui appartiennent à la C.N.A.V.P.L. (2). En 1954, la section des avocats a été disjointe et fait l'objet d'une caisse autonome, la caisse nationale des barreaux français.

La plupart de ces sections disposent d'un régime complémentaire obligatoire avec des possibilités d'option. Les cotisations, uniformes pour tous les participants, diffèrent d'une section à l'autre (2 100 F pour les pharmaciens, 4 300 F pour les notaires, en 1979) tout comme les retraites d'un montant propre à chaque profession. L'allocation, servie à soixante-cinq ans (ou soixante ans), ne peut être inférieure à l'A.V.T.S. Le conjoint à charge, sans droits personnels, perçoit une prestation égale à la moitié de celle de l'allocataire. ■

(1) ORGANIC. Caisse de compensation de l'Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

CANCAVA. Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale.

(2) C.N.A.V.P.L. Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales



Les trois plus belles Américaines interviewées par Barbara Walters

Dix sur dix

CLAUDE SARRAUTE

ELLES s'appellent Farah Fawcet, Cheryl Ladd et Bo Derek. Elles sont belles, super-belles. Dix sur dix, *ex æquo*. Elles sont blondes, elles sont longues, elles sont dorées par le soleil de la Californie. Et adorées par les médias. On a fait tomber sur leurs noms des tonnes de papier journal et embobiné des kilomètres de pellicule. L'autre soir encore, de passage à Los Angeles, je les ai vues répondre à l'écran aux questions de la star du journalisme, la fameuse Barbara Walters qui vaut, comme on dit là-bas, 1 million de dollars *par* an.

Sa réussite ne tient pas seulement à son intelligence, à la rapidité, à la nervosité de son style et de sa pensée, à son culot, à son talent. La beauté, ça ne devrait pas, mais ça compte pour elle aussi. Pour elle presque autant que pour celles qui en font profession. Une beauté déjà un peu fanée, jalousement, anxieusement arrangée, maquillée, surveillée. Devenir un homme à partir d'un certain âge, quelle femme n'a pas fait ce vœu, révélateur de la difficulté qu'il y a à vieillir dans certains métiers, y compris, oui, celui de présentatrice à la télé ?

Entre nos belles, un point commun : un mari. Deux d'entre elles n'en ont plus, la troisième en a un dont on dit qu'il est de trop. Leur interlocutrice, dès le départ, a voulu y voir un handicap, une source de chagrin ou d'ennui, bref un énorme problème, de nature à rassurer le commun des mortelles. Là-haut, sur l'Olympe, au royaume des vedettes, pour ces divinités des temps modernes, tout n'est pas rose. On se dispute, on souffre, on s'angoisse, et, pour finir, on est très seule, aussi seule qu'ici-bas sinon pis.

Elle en a été pour ses frais, jugez vous-même. Première visite à domicile, celui de M. et Mme Bo Derek. Un modeste, un minuscule trois pièces à Hollywood. Bo a trente-trois ans, John, cinquante-deux. Ancien acteur et photographe attitré des somptueuses créatures qu'il a épousées — Ursula Andress entre autres, — on le découvre allongé sur des coussins, en train de caresser distraitement les formes fuselées d'une Bo splendide, aussi lisse qu'une dragée. L'interrogatoire sera sans pitié. La presse l'accuse de torpiller la carrière de sa femme, en se collant à elle, en s'imposant à travers elle. Vrai ? Faux ?

Vrai, sauf que, s'ils la veulent, elle *(Elle)*, il faut qu'ils le prennent, lui. Il fait partie du lot. Sans lui elle ne serait pas. Il l'habille, il la coiffe, il lui apprend à marcher, à se tenir droite. N'est-ce pas lui faire du tort ? Tort ou pas, il ne peut pas faire autrement. « *Bo is my everything.* » Elle est tout pour lui.

Elle avait quinze ans quand il l'a connue. Ils ne se sont jamais quittés des doigts ou du regard depuis. Ce disant, il lui passe la main sur le front, le nez, d'un geste expérimenté. Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce qui ne va pas ? Vous ne voyez donc pas qu'elle transpire sous les projecteurs ? Ce n'est pas joli. Quand elle entend dire : « *Pousse-toi, Farah, Bo est là* », qu'est-ce qu'elle ressent ? De la *peine : c'est bête et méchant.* Elle n'a aucune envie de détrôner qui que ce soit, elle est heureuse, elle est amoureuse, *elle* est bien dans sa peau.

Changement de décor. Somptueux, ce décor, niché dans les collines de Beverley Hills, avec gymnase, tennis, sauna et piscine, où s'enchâsse une Farah Fawcet Major qui a laissé tomber la deuxième partie de son nom, celui de son ex-époux, l'homme qui valait 100 millions de dollars. Elle s'en est séparée. Et elle en a profité pour virer du même coup son imprésario et son attaché de presse. Place nette. Elle s'assume à présent, prend seule ses décisions, abandonne ses longs cheveux décolorés à leur raideur naturelle, sans cesser pourtant de les rejeter en arrière. Ce signe de coquetterie et d'insécurité mêlées n'a pas échappé à ce juge d'instruction qu'est l'interviewer américain.

Elle était reine à la télé, la voici servante au ciné. N'est-ce pas un coup de folie que d'avoir quitté l'une pour l'autre ? Non, un coup de force, au contraire. Farah en est sortie durcie, aguerrie. De quoi rêve-t-elle aujourd'hui ? D'un bébé, avec ou sans mari. Regrette-t-elle le sien ? Absolument pas. Elle est amoureuse de quelqu'un d'autre. Quelle note se donne-t-elle, elle, en matière de beauté ? Neuf sur dix. Et de bonheur : neuf aussi. A quoi pense-t-elle, quand elle entend dire : « *Farah, ôte-toi de là, Bo est là* » ? Que ce sera au tour de sa rivale, la prochaine fois.

Enfin, Cheryl Ladd, la remplaçante de Farah dans *Charlie's Angels*, elle aussi séparée de son mari, mère d'une fillette de quatre ans. Quand elles se rencontrent dans les studios, elle et Farah, cela provoque quoi, des étincelles ? Un peu de gêne. Son divorce ? C'est dur, non, surtout pour une maman ? Moins qu'on ne le pense. Il suffit de l'envisager avec sérénité. A-t-elle jamais éprouvé des envies de suicide à la Marilyn ? Jamais. A l'examen de passage de la vie, ses notes ? Dix sur dix. Elle est parfaitement épanouie. Pas trop seule ? Non, non, épanouie sur tous les plans...

Et pan sur le bec des clichés, des idées reçues. Le divorce ne signifie pas forcément un ratage. Ce peut être un renouvellement. En mieux. Le célibat n'implique ni la solitude ni la chasteté, et la beauté n'exclut pas le bonheur. C'est peut-être injuste, je ne le conteste pas, mais c'est comme ça.

Le congrès de Tours vu par Jean Elleinstein

Lénine contre Jaurès

THOMAS FERENCZI

JEAN ELLEINSTEIN serait-il en passe de devenir le nouvel Alain Decaux de la télévision française et les « Dossiers de l'écran » la réincarnation de la fameuse émission qui fit la gloire de Decaux, Castelot et Lorenzi : « la Caméra explore le temps » ? Ayant trouvé son Stellio Lorenzi en la personne du réalisateur Yves Ciampi, voici que l'historien communiste, scénariste il y a un an d'un « Staline-Trotski » de bonne facture, récidive, avec une évocation du congrès de Tours, qui marque la rupture en 1920 entre socialistes et communistes français. Le sujet est, il est vrai, d'actualité, et le titre donné par les auteurs à leur film, *le Grand Fossé*, ne manquera pas d'être confirmé par la discussion, qui suivra sa diffusion, entre Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Lionel Jospin, numéro deux du P.S., sous l'arbitrage de deux historiens : Danielle Tartakowsky et Pascal Ory.

« *Une famille déchirée depuis soixante ans : la gauche* ». On verra que sur ce thème les arguments n'ont pas changé en plus d'un demi-siècle et qu'à ceux qui, tel Longuet, refusent de marcher sous le « knout » de Moscou continuent de s'opposer ceux qui, comme Vaillant-Couturier, dénoncent la trahison de la social-démocratie au profit de la bourgeoisie.

Certes, nous avons toujours tendance à relire le passé à la lumière du présent, et sans doute retenons-nous surtout du congrès de Tours ce qui préfigure l'évolution ultérieure de la gauche française. Il se peut — les historiens le diront — que Jean Elleinstein n'échappe pas entièrement à cette tentation, alors que les clivages d'hier n'étaient probablement pas tout à fait les mêmes que ceux d'aujourd'hui. De plus, la vision du scénariste est bien celle d'un communiste : des deux cheminots qui sont les héros de son récit, celui qui penche du côté socialiste n'est pas le plus sympathique, et Léon Blum lui-même n'est pas flatté.

A ces réserves près, cependant, le travail de Jean Elleinstein et Yves Ciampi est une fidèle et convaincante illustration d'un événement qui a durablement influencé l'histoire politique française, et dont les causes profondes autant que les conséquences immédiates pèsent encore, pour l'essentiel, sur la France contemporaine.

La deuxième partie du film, qui présente les débats du congrès de Tours, est la plus réussie. Ceux qui aiment les envolées oratoires et les effets de prétoire, ceux que passionnent les controverses idéologiques et les affrontements de personnes, ceux qui ont apprécié, par exemple, le *Danton et Robespierre* de Robert Hossein, au théâtre, ou le *Zola* de Stellio Lorenzi et Armand Lanoux, à la télévision, ne seront pas déçus par le spectacle de ces discussions vibrantes entre des hommes de conviction et de foi.

Chacun de ces personnages devenus célèbres est habilement dessiné par des acteurs sûrs, efficaces. Pour n'en citer que quelques-uns, Jean-Paul Farré est un étonnant Vaillant-Couturier, au lyrisme froid qui le situe entre Saint-Just et Chevènement, Patrick Laval un Ludovic Frossard subtil, Paul Biscigila un Marx Dormoy impressionnant et Alain Mottet un Léon Blum un peu desservi par le scénario (on nous le montre hautain et exaspéré, son discours est bref, son ton presque provocateur), mais conforme à son image d'intellectuel qui refuse la démagogie ouvriériste. Andrée Tainsy, dans le rôle de Clara Zetkin, apporte la note d'émotion qui enflamme l'assistance.

On se sépare aux cris respectifs de « *Vive Jaurès !* » et de « *Vive Lénine !* » (en fait, selon l'édition critique des débats établie par Annie Kriegel pour la collection « Archives », les futurs communistes crient : *Vive Jaurès et Lénine !* », mais c'est la fiction, ici, qui dit vrai). Ainsi, s'ouvre la grande controverse de notre temps.

★ Mardi 29 avril, A 2, 20 h. 35.

Quel parti pour quelle révolution ?

JEAN-PIERRE AZÉMA

LE 27 décembre 1920, deux jours après que se fut ouvert à Tours le dix-huitième congrès du parti socialiste unifié, section française de la IIe Internationale, le délégué Léon Blum concluait son intervention : « *Nous sommes convaincus jusqu'au fond de nous-mêmes que pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un garde la vieille maison.* » Le 29, en tout cas, le divorce était consommé entre ceux qui acceptaient et ceux qui refusaient l'adhésion à la IIIe Internationale.

Depuis les années 90, il est vrai, des controverses souvent vives avaient agité la famille socialiste : que faire, en effet, pour en finir avec le vieux monde capitaliste ? Pourquoi la IIe Internationale avait-elle été incapable d'empêcher le déclenchement de la « guerre impérialiste » et d'en abréger le cours sanglant ?

Les bolcheviques, les vainqueurs de la Révolution d'Octobre, poussaient, pour leur part, à la séparation ; en 1903 déjà, ils avaient provoqué une scission à l'intérieur du parti social-démocrate russe, pour créer un parti de véritables « révolutionnaires professionnels », seul capable — à leurs yeux — d'exploiter une conjoncture favorable. Eux au moins avaient su déceler le maillon faible du capitalisme, l'échec de la Commune était vengé et ils avaient ébranlé le monde.

Le retentissement de cette victoire était grand chez les militants du mouvement ouvrier français. Des militants qui — surtout ceux des campagnes — appartenaient, précisément, à la « génération du feu », à ces rescapés qui entendaient bien ne plus être floués, faire du neuf. Or, en France, on semblait piétiner : aux élections législatives de novembre 1919, la S.F.I.O. avait bien gagné quelques voix, mais avait perdu des sièges par rapport à 1914, en tout cas était incapable d'occuper le pouvoir par des voies paralégales ; la C.G.T., quant à elle, subissait un échec cuisant, les grèves de mai 1920 se terminaient en catastrophe : 12 % des cheminots grévistes étaient mis à pied. A ceux qui expliquaient que — à l'évidence — la situation n'était pas révolutionnaire, d'autres, de plus en plus nombreux, rétorquaient que ce qui manquait c'était un véritable projet voire un parti révolutionnaire.

Mais quel parti ? A Moscou, la vieille garde bolchevique hésitait : comment faire naître, dans chaque pays, des sections de l'Internationale communiste ? Devait-on les réduire à un noyau dur sur le modèle ancien, d'avant 1917, ou fallait-il y intégrer des réformistes ou des conciliateurs repentis désireux de reconstruire une Internationale avec les bolcheviques (en France, ils se regroupaient dans un « Centre reconstructeur »). Le nouvel échec de l'extrême gauche allemande en mars 1920, celui de l'armée rouge devant Varsovie, en août, et le reflux des grèves en Italie, à l'automne, semblent avoir incité le Komintern à adopter la *seconde solution* : l'Europe n'étant pas grosse d'une révolution dans le très court terme, il valait mieux composer dans le cas français.

Tout en imposant des exclusions : Zinoviev finit par exiger celle de Jean Longuet, militant en vue et de surcroît petit-fils de Marx, par un « télégramme » lu — en séance — le 28 décembre. Et en enserrant les Français dans le carcan des « vingt et une conditions » applicables, depuis l'été, à tout nouveau parti communiste : mise en place d'un parti d'un type nouveau, doté d'un « organisme clandestin », fonctionnant sur le principe de la « centralisation démocratique » et épuré ; subordination du syndicat au parti et du parti à la IIIe Internationale.

A l'ouverture du congrès, les jeux étaient faits : la majorité du « centre reconstructeur » était mandatée pour adhérer — comme le préconisaient Cachin et Frossard — à la IIIe Internationale. Une adhésion acquise largement, par 3 252 mandats sur 4 731, le 29 décembre au soir. La *majorité était cependant hétérogène ; elle* comprenait des léninistes convaincus regroupés dans le Comité de la IIIe Internationale, des anarcho-syndicalistes conquis par l'existence de « soviets ouvriers », et surtout des militants du « centre reconstructeur », qui tentaient un mariage à l'essai tout en formulant des « réserves » sur telle ou telle des vingt et une conditions. En 1921, la Section française de l'internationale communiste (SFIC) revendiquait cent dix mille adhérents, la « vieille maison » (la S.F.I.O.) en ayant à peine gardé quarante mille.

Quelques années plus tard, le rapport numérique s'était inversé. Illusions, désillusions ? Le mariage à l'essai avait, en tout cas, mal tourné pour beaucoup : ils étaient partis ou bien ils avaient été exclus lors de la première période de « bolchevisation », en 1922-1923, qui n'avait même pas épargné certains inconditionnels de 1920.

La réunification ne se fit pas. Une partie des militants de « base » y crut bien, de temps à autre ; les appareils, eux, en parlèrent souvent, mais plus pour des raisons tactiques que par conviction. Tours, au demeurant, peut-il être effacé ? Oublions ces congressistes, dont une partie — après coup — passe d'une « maison » à une autre, pour considérer que les problèmes demeurent — dans une large mesure — toujours actuels, puisque l'historiographie communiste discerne avant tout dans la césure de 1920 la ligne de clivage opposant les réformistes aux révolutionnaires, les partisans de la « collaboration de classes » à ses adversaires ; tandis que bien des socialistes ne désavoueraient pas la philippique de Blum, récusant la transplantation d'un parti de type nouveau, calqué sur « le système de Moscou ».

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Mélodie de la jeunesse

D'ARCHIE MAYO
Lundi 28 avril
TF 1, 14 h 25

Un gosse des quartiers pauvres de New-York, mal aimé et vagabond, découvre le violon et reçoit les leçons d'un vieux professeur qu'il sauve de la ruine. L'idéalisme « rooseveltien » dans un mélodrame un peu fade, où se produit — c'est l'attraction — le violoniste virtuose Jascha Heifetz.

Miracle à Milan

DE VITTORIO DE SICA
Lundi 28 avril
A 2, 15 heures

★ *Le néo-réalisme tenté par le fantastique social. Toto, le Bon, jeune homme à l'esprit franciscain, cherche à faire le bonheur des pauvres et des clochards de la zone milanaise contre les capitalistes, avec le concours de sa mère adoptive, descendue du ciel pour la circonstance, et d'une colombe miraculeuse. Un essai poétique — très discuté à l'époque — dont le style a vieilli, mais dont le « message » fait toujours chaud au cœur. Partagea, au Festival de Cannes 1951, le grand prix avec* Mademoiselle Julie *d'Alf Sjöberg.*

Le Bal des maudits

D'EDWARD DMYTRYCK
Lundi 28 avril
FR 3, 20 h 30

★ *Un Allemand rallié au nazisme (Marlon Brando), un juif américain victime de l'antisémitisme (Montgomery Clift), un chanteur new-yorkais (Dean Martin) dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale. Héros et vaincus, femmes, militaires et civils. La mise en scène de Dmytryck s'est empêtrée dans la machinerie de cette fresque à grand spectacle (1938-1945) d'après un roman d'Irwin Shaw, mais il y a quelques moments forts et, surtout, la réunion d'acteurs remarquables.*

Don Juan

DE JOHN BERRY
Lundi 28 avril
TF 1, 20 h 35

★ *L'habit fait le mythe et le mythe fait l'homme. Avec les vêtements de Don Juan, le valet Sganarelle devient le séducteur, tandis que son maître, pris pour lui, n'est plus qu'un valet. John Berry, réalisateur américain victime du maccarthysme, a subi les contraintes d'une coproduction franco-espagnole et d'un scénario écrit pour mettre Fernandel en vedette. Il s'en est tiré en flânant dans la fantaisie burlesque et la parodie.*

Le Retour de Frank James

DE FRITZ LANG
Mardi 29 avril
FR 3, 20 h 30

★ *La suite du* Brigand bien-aimé *de Henri King (présenté le mardi 22 avril). On y retrouve Henry Fonda et John Carradine dans les rôles de Frank James et de Robert Ford, l'assassin. Western de commande, où Fritz Lang s'est servi du prétexte historique et légendaire pour traiter son thème favori : la vengeance, qui force la justice et le destin. C'était son quatrième film aux Etats-Unis, après* Furie, J'ai le droit de vivre *et* Casier judiciaire.

Pouic-Pouic

DE JEAN GIRAULT
Mercredi 30 avril
FR 3, 20 h 30

Louis de Funes et Jacqueline Maillan, déchaînés, chacun en son genre, son type, dans un vaudeville qui n'existe que par eux.

French Cancan

DE JEAN RENOIR
Jeudi 1er mai
FR 3, 20 h 30

★★ *La Butte Montmartre, les bals populaires et la création du Moulin Rouge dans un Paris 1900 reconstitué en couleurs pures, en une suite de compositions dignes de la peinture impressionniste, par le fils d'Auguste Renoir, rendant hommage à son père et se souvenant de son enfance. Directement relié au* Carrosse d'or, *précédemment tourné en Italie,* French Cancan, *film du retour de Jean Renoir au cinéma français, est aussi une réflexion sur le spectacle et la vie, où le spectacle l'emporte. Comme Camilla, la comédienne du* Carrosse d'or, *Nini, la blanchisseuse devenue vedette du french cancan, hésite entre trois hommes et se retrouve seule en scène. Françoise Arnoul eut, là, son meilleur rôle et Jean Gabin, entrepreneur de spectacles pour qui le métier est tout, fut un grand personnage de l'univers de Renoir, avant d'aborder sa troisième carrière de notable et de patriarche. Ce film superbe se termine dans l'explosion de la danse en jupons mousseux, la frénésie dyonisiaque du music-hall.*

Mayerling

DE TERENCE YOUNG
Jeudi 1er mai
A 2, 20 h 35

★ *Du roman historique de Claude Anet qui avait déjà inspiré, en 1935, le film romantique d'Anatole Litvak avec Charles Boyer et Danielle Darrieux, Terence Young a tiré un drame fidèle au mythe des amants conduits au suicide par la raison d'Etat, mais qui propose aussi une explication psychologique de la conduite de l'archiduc Rodolphe, héritier purement décoratif de l'empire austro-hongrois, dans les trois derniers mois de sa vie. Hélas, Omar Sharif, séducteur à la Valentino, n'a rien d'un Habsbourg tourmenté par la névrose, et l'on s'étonne de trouver Catherine Deneuve, blonde et cérébrale, en Marie Vetsera. En revanche, Ava Gardner est l'apparition merveilleuse d'Elisabeth d'Autriche, « l'impératrice errante ».*

Les Novices

DE GUY CASARIL
Jeudi 1er mai
TF 1, 22 h 45

Brigitte Bardot en religieuse échappée du couvent, qui n'a pas d'aptitude pour la prostitution, et Annie Girardot, prostituée zélée qui a le sens des affaires, essayent de faire rire de situations d'une extrême vulgarité, d'une bassesse confondante. Cela rend triste.

Week-end à Zuydcoote

D'HENRI VERNEUIL
Dimanche 4 mai
TF 1, 20 h 35

★ *Jean-Paul Belmondo, émule du Gabin d'avant guerre, en sergent français gouailleur, « anar » et tendre, trouve son destin, le 2 juin 1940, dans « la poche de Dunkerque » pilonnée par l'artillerie et l'aviation allemandes. Ce film de guerre à grand spectacle (avec scènes impressionnantes, beau travail technique) est tiré d'un roman de Robert Merle qui reçut le prix Goncourt.*

L'Amour à l'américaine

DE CLAUDE HEYMANN
Dimanche 4 mai
FR 3, 22 h 35

★ *Paul Fejos, célèbre réalisateur de* Solitude *aux Etats-Unis, supervisa ce premier film de Claude Heymann, bien rythmé par le découpage et le montage, qui prend, parfois, un certain ton de comédie américaine dans le rapport entre l'image et le dialogue. Mais l'humour du vaudeville d'André Mouezy-Eon et de Charles Spitzer n'est pas d'une grande finesse, et Spinelly, trop mûre pour son personnage de New-Yorkaise extravagante, amuse plus par ses robes que par son jeu.*

A VOIR

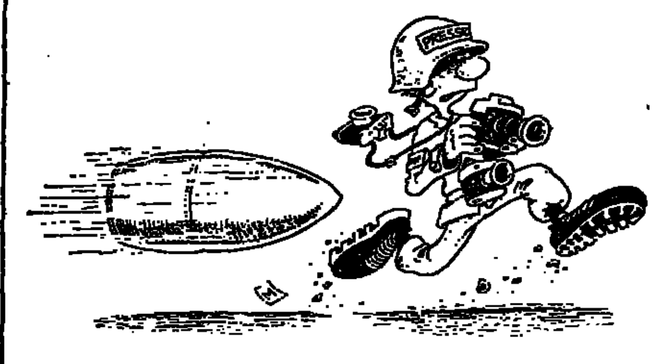
Problèmes soviétiques

JOURNEE SPECIALE U.R.S.S.
Lundi 28 avril,
A 2, 20 h. 35.

Après l'Inde, la Chine et les Etats-Unis, Antenne 2 a exploré, un peu plus systématiquement que ne le permet l'information au jour le jour, les réalités soviétiques. Toute cette journée du 28 avril, les journaux de la mi-journée et du soir, le magazine « Question de temps », sont réalisés sur place. En une série de reportages, l'équipe d'Antenne 2 va tenter d'appréhender le quotidien, la vie des familles, de décrire les marchés parallèles, la ville et le kolkhoze, de présenter un ouvrier, un cadre du parti. Les problèmes économiques ne seront pas négligés ; la question religieuse, mais aussi les richesses culturelles et les censures figurent au sommaire de ces enquêtes.

Le magazine « Question de temps » développe les aspects politiques et internationaux, l'Afghanistan, les Jeux olympiques, la succession de Leonid Brejnev, l'attitude des Etats-Unis : le vaste panorama soviétique d'aujourd'hui.

Correspondant de guerre



DOCUMENTAIRE :
EN PREMIERE LIGNE
Lundi 28 avril,
TF1, 22 heures.

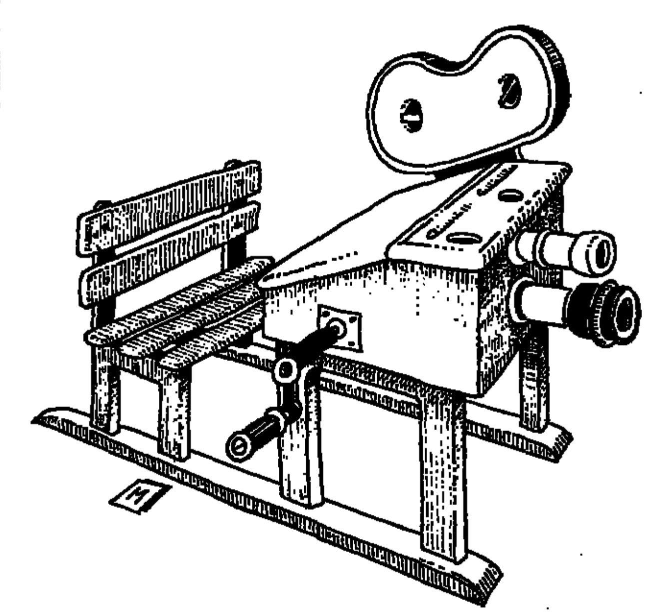
Le 30 avril 1975, lorsque les chars *Vietminh* forcent les *grilles* du palais *présidentiel* de Thieu, Neil Davis est là, il filme. Cela fait onze ans qu'il met en images les soldats américains, vietnamiens, vietcongs, cambodgiens en train de se battre. Pour lui, ce jour-là, c'est la fin de la guerre, une guerre où sont morts plus de quatre-vingts correspondants, cameramen ou journalistes. Cinq *ans après la chute de Saïgon*, Neil Davis, cameraman australien d'une agence internationale d'images, s'interroge sur son métier, sur le comportement de témoin *parfois* actif qu'il a dû adopter, raconte les dilemmes devant lesquels il s'est trouvé, se souvient de situations dangereuses, ou bien tragiques, ou bien comiques. C'est une forme d'hommage aux disparus ; c'est aussi l'utile évocation d'une profession.

Les écoles de l'audio-visuel

FENETRE SUR...
APPRENDRE LE CINEMA
Vendredi 2 mai,
A2, 17 h 20.

Où apprend-on le cinéma ? Au lycée technique d'Etat de Vaugirard, qui forme la plupart des opérateurs, à l'Institut des hautes études cinématographiques (l'IDHEC) créé en 1942 par Marcel L'Herbier ? Certes, mais aussi, peut-être, dans les nombreux départements créés dans les universités de Paris et de France, dans les différentes écoles. L'équipe de « Cinémania », qui propose dans le cadre de « Fenêtre sur... » des émissions sur l'audiovisuel, a enquêté auprès des enseignants, des étudiants et des anciens élèves, pour savoir quelle est l'organisation, la finalité, l'utilité de ces établissements. Gens de cinéma et de télévision, de Pierre Tchernia à Alain Corneau, en passant par Yves Lafaye : que doivent-ils à Vaugirard et à l'IDHEC ? Auraient-ils pu apprendre leur métier autrement ?

L'émission contient également des extraits de courts métrages réalisés en cours d'études et d'un *Libre parcours*. On en verra d'autres, le 6 mai.



Un hobereau en 1789

FEUILLETON :
MARQUISAT D'AUREL
Vendredi 2 mai
A 2, 20 h 35

Trente-six ans de l'existence d'un hobereau en quatre films d'une heure pour le portrait de *la France profonde en 1789*. La paysannerie et l'aristocratie provinciale s'entendent pour maintenir vaille que vaille un style de vie, déjà anachronique. Le vrai maître des lieux est le pape, par l'intermédiaire de son vice-légat dont la seule préoccupation est que personne ne manque la messe du dimanche.

Les échos de la Révolution arrivent assourdis, mais peu à peu, par vaguelettes, change le cours des choses. Monsieur le marquis s'en va combattre la République, comme il combattra l'usurpateur Bonaparte, à la manière de ses ancêtres chevaliers, revenant entre deux *batailles pour retrouver ses* féaux.

Et puis, l'amour intervient...

Le scénario et les dialogues sont d'Armand Meffre, qui joue également dans ce feuilleton réalisé par Guy Lessertisseur. Pierre Vaneck est Palamède d'Aurel.

Lundi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Variétés ; 14 h. 5. La nature dans la ville.
14 h 25 Cinéma : « Mélodie de la jeunesse ».
Film américain d'A. Mayo (1939) avec J. McCrea, A. Leeds, G. Reynolds, W. Brennan, J. Heifetz (N.).
Un gamin pauvre de New-York se découvre une vocation pour le violon. Il devient l'élève d'un vieux professeur de musique dont l'école, en difficulté, est sauvée par le virtuose Jack Heifitz.
16 h. 25. Cet héritage qui est le nôtre : Bicentenaire d'une tradition ; 17 h. 15. Regards sur les musées de France : Les chalands qui passent ; 17 h. 42. A votre service : La retraite des mères de famille.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h *C'est arrivé un jour.*
Monsieur Ludovic.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez planifier l'expédition « supermarché ».
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Don Juan ».
Film franco-espagnol de J. Berry (1955), avec Fernandel, C. Sevilla, E. Crisa, O. Carrère, S. Paris, M. Dax, R. Lombard, F. Rey (Rediffusion).
Au XVII[e] siècle, en Espagne. Pour avoir pris l'habit de son maître Don Juan, le valet Sganarelle, qui n'est ni beau ni séduisant, remporte auprès des femmes des succès amoureux.
22 h Documentaire : En première ligne.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Cinéma : « Miracle à Milan ».
Film italien de V. de Sica (1950). Avec F. Golisano, B. Bovo, E. Grammatica, P. Stoppa, G. Barnabo, A. Bragaglia, E. Spalla, A. Carena, A. Arno. (N., rediff.)
A Milan, un jeune homme qui croit en la bonté veut apporter le bonheur aux habitants d'un bidonville. Il tient tête au propriétaire du terrain contenant un gisement de pétrole, et aux hommes d'affaires.
16 h 30 Libre parcours.
Le tiers-monde et nous.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'enfant et ses grand-parents.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu ; Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'U.R.S.S.
(Lire notre sélection.)
22 h 40 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise adventiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « le Bal des maudits ».
Film américain d'Ed. Dmytryck (1957), avec M. Brando, M. Clift, D. Martin, H. Lange, B. Rush, M. Britt, M. Schell, D. Doll, L. van Cleef, L. Montevecchi. (N. rediffusion.)
Un jeune Allemand rallié au nazisme et deux Américains dont l'un est juif sont emportés dans les bouleversements de la deuxième guerre mondiale.
23 h 10 Journal.

Mardi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Evocation médiévale : Semur-en-Auxois ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 30 et 17 h. 52) ; 14 h. 30, Série : Mariages (Fabienne) ; 15 h. 35, Le regard des femmes sur la santé : La voix humaine ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 45, Mardi-guide ; 17 h. 15, Livres-service ; 17 h. 38, Cuisine : Agneaux aux légumes nouveaux ; 17 h. 45, Vie pratique.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Monsieur Ludovic.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Mères célibataires : Et papa où il est ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : B. Coquatrix : « Music-hall ».
Pour les vingt-cinq ans de l'Olympia (deuxième partie), avec Adamo, P. Anka, E. Macias, V. Samson, D. Roussos, R. Charlebois, D. Dufresne, J. Lewis, S. Vartan, J. Hallyday, E. Piaf, Y. Montand et G. Bécaud.
21 h 30 *Documentaire : Les mystères du monde végétal.*
Les fleur et ses amours.
22 h 30 Danse : Alexandre Nevski.
Réalisation D. Sanders, ballet inspiré du film d'Eisenstein.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Christiane Eda-Pierre.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles : Le moteur à quatre temps.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les contes au fil de l'eau : de l'eau pour tous.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papi vole ; Discopuce ; les Quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Grand Fossé ».
(Lire nos articles page IX.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
République et démocratie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Retour de Frank James ».
Film américain de F. Lang (1940), avec H. Fonda, G. Tierney, J. Cooper, H. Hull, J. Carradine, J.E. Bromberg, D. Meek. (Rediffusion.)
Frank James, qui ne se fie pas à la justice, entreprend de venger lui-même son frère Jesse, abattu par Bob Ford.
22 h Journal.
22 h Débat : Une famille déchirée depuis soixante ans : la gauche.
Avec MM. G. Marchais, secrétaire général du P.C., L. Jospin, membre du secrétariat du P.S., chargé des relations internationales, Mme D. Tartakoski, professeur d'histoire et M. P. Ory, professeur à l'université Paris-X, secrétaire général des Amis de Léon Blum.
23 h 30 Journal.

Mercredi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Cérémonie d'abdication de la reine Juliana.
(en direct d'Amsterdam.)
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45. Le tableau bleu ; 14 h. 10. La bataille des planètes ; 14 h. 33. Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Les aventures de Black Beauty ou Prince noir ; 15 h. 25. Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 40. La parade des dessins animés ; *16 h. 4*, La main rouge ; 16 h. 30. Installation de la reine Beatrix des Pays-Bas au Royal-Palace ; 17 h. 30. Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Poisson d'avril.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ne laissons pas nos enfants abuser des sucreries.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos ; réalisation F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, J. Serres, S. Dandry.
22 h La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Les savants déroutés : *les Dragons de l'Eden*, de C. Sagan ; *A la recherche du réel*, de B. d'Espagnat ; *Quand l'irrationnel rejoint le réel*, de R. Chauvin.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Couronnement de la reine des Pays-Bas.
En direct des Pays-Bas, cérémonies d'abdication de la reine Juliana et du couronnement de sa fille Beatrix.
16 h 30 Récré A 2.
Discrébus ; Wattoo-Wattoo ; Emilie ; Marabout'ficelle : Anagrammes ; la Panthère rose ; Albator ; Sport ; Popeye.
18 h 10 « On we go ».
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Avec C. Nougaro.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
L'assassinat du chancelier Dollfuss.
22 h 40 Cérémonie du couronnement (résumé).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le dessinateur ; les travailleurs du petit matin.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; les croquemitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S.U.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : Poulo-Poulc ».
Film français de J. Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjean, P. Nicaud, R. Dumas. (N. rediffusion.)
Un homme d'affaires survolté, coléreux, cherche à revendre une concession pétrolifère fantôme que sa femme a achetée à un escroc.
21 h 55 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 28 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Il a suffi d'une nuit*, film de J. Anthony.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5. *Il faut vivre dangereusement*, film de C. Makovski.
- TELEVISION BELGE ; 20 h., Film (L'écran témoin) : *le Juge et l'assassin*, de B. Tavernier. — Télé-2 : 19 h. 35, Magazine ; 21 h., Folklore : Une bête nommée. Limodje ; 21 h. 25, L'homme de Wallonie : L. Cassaert.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 30, Série : Les origines de la Mafia ; 21 h. 25, Au-delà de l'histoire.

MARDI 29 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Chauds les millions, film de E. Till.*
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les Robinsons suisses ; 21 h. 5, *On s'fait la valise docteur*, film de P. Bogdanovitch.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55 : *le Gitan*, film de J. Giovanni ; 21 h. 35, Buchenwald. — Télé-2 : 19 h. 55, *Formule 2* ; 21 h. 5, The Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Spécial cinéma.

MERCREDI 30 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Hit-Parade ; 21 h., *Dans la poussière du soleil*, film de R. Balducci.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les éclaireurs du ciel : Face à l'ennemi ; 21 h. 5, *L'enfant qui aimait les loups*, film de R. W. Davison.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Série : La conquête du ciel ; 21 h., L'homme et la musique. — Télé-2 : 19 h. 55, Eurovision ; 21 h. 10, Jumping d'Anvers.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, *Cow-Boy*, film de D. Daves.

JEUDI 1[er] MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Starsky et Hutch ; 21 h., *le Paradis hawaïen*, film de R. Moore.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *Deux grandes gueules*, film de S. Corbucci.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *1788*, film de M. Failevic ; 21 h. 35, Bien travailler, bien s'amuser. — Télé-2 : 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 20 h. 55, Concert : *Symphonie concertante pour violon et alto*, de Mozart ; *l'Amour des trois oranges*, de Prokofiev ; *1re Rhapsodie pour violon et orchestre*, de Bartok.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Temps présent : Apprendre l'Helvétie ; 21 h. 5, Angoisses ; 22 h. 10, L'antenne est à vous.

VENDREDI 2 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *R.A.S.*, film d'Y. Boisset.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *Ça va barder*, film de J. Berry.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 21 h. 15, *Alambrista*, film de R. M. Young. — Télé-2 : 19 h. 55, Sports ; 21 h. 5, Série : La taupe.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Joseph Staline (documentaire).

SAMEDI 3 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *l'Arme à gauche*, film de C. Sautet ; 21 h. 30, Ciné-Sélection ; 22 h., *Cléopâtre*, film de Cecil B. de Mille.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-fu ; 21 h. 5, *Casanova*, film de Steno.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Home sweet home*, film de B. Lamy ; 21 h. 55, *Jeux*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Le francophonissime ; 20 h. 25, La conquête du ciel ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

DIMANCHE 4 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *la Fiancée du pirate*, film de N. Kaplan.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande volée ; 21 h. 10 : *le Pont sur l'Elbe*, film de L. Klimowski.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Les belles années ; 21 h. 15, Téléfilm : Le soleil des loups.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. : Maigret et l'indicateur ; 21 h. 30. Des yeux pour entendre.

Jeudi 1er mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs (n° 5).
N° 5.
Réalisation Michel Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, H. Deschamps...
21 h 30 L'événement.
Emission d'H. Marque et J. Besançon.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « les Novices ».
Film français de G. Casaril (1970), avec B. Bardot, A. Girardot, J. Carmet, J. Jouanneau, N. Roquevert, J. Duby, J. Hahn.
Une novice, échappée d'un couvent breton, devient, à Paris, l'amie d'une prostituée qui essaie en vain de lui apprendre son métier. Elles s'associent pourtant : la novice conduit une ambulance dans laquelle la prostituée racole des clients.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Mayerling ».
Film franco-britannique de T. Young (1968), avec C. Deneuve, O. Sharif, A. Gardner, J. Mason, A. Parisy, G. Page, L. Desny, J. Robertson-Justice (Rediffusion).
En 1888, l'archiduc Rodolphe, prince héritier d'Autriche-Hongrie, écarté des affaires politiques par son père, se lie avec les révolutionnaires hongrois et devient l'amant d'une fille de petite noblesse, avec laquelle il se suicidera.
22 h 45 Courte échelle pour grand écran.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « French Cancan ».
Film français de J. Renoir (1954), avec J. Gabin, M. Felix, F. Arnoul, P. Clay, J.-R. Caussimon, G. Esposito, D. Doll, V. Tessier, M. Piccoli, A. Claveau, Patachou, E. Piaf. (Rediffusion.)
Vers 1900, le directeur d'un cabaret de Montmartre entreprend de créer le « Moulin rouge » sur l'emplacement d'un bal populaire et d'y lancer le « french cancan ».
22 h 15 Journal.

Vendredi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Les grandes expositions : Viollet-le-Duc.
14 h 20 Télé-film : « Une balle de trop ».
Réalisation W. Staudte, avec H. Felmy, K. Lowitsch, K. Eickelbaum.
15 h 55 Premières.
17 h Sports : Championnat d'Europe de gymnastique
A Lyon (juniors).
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le coup de charge.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Attention aux fleurs du mal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : Frénésie tzigane.
Livret et lyrics de M. Vandair et P. Cayol, musique de P. Zevaco et J. Lebarbier, chorégraphie et ballets de J. Guelis, mise en scène de F. Lopez. Avec G. Guétary, A. Christi.
22 h 20 Sports : Championnat d'Europe de gymnastique.
A Lyon (juniors).
22 h 50 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
A quoi tient la séduction.
15 h Série : Le justicier.
Gang du rail.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fi[illegible] du marquisat d'Aurel.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Apostrophes.
Flaubert, le maître à écrire.
Avec MM. J. Bruneau (éditeur de la Correspondance de Flaubert) ; C. Mouchard (co-auteur de : *Flaubert à l'œuvre*) ; M. Nadeau (*Gustave Flaubert, écrivain*) ; B. Pingaud de la revue *l'Arc*) et F.-R. Pastide et J. Lecanuet.
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Godard) : France, tour-détour, deux enfants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : la station-service.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération autonome du travail.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Avec les maquis d'Afghanistan.
Reportage de J. Ricardou et J. Bertolino, M. Honorin, T. Benizeau et D. Bottiglione.
21 h 30 L'imaginaire en campagne : Moulins à vendre.
De J. Dewever.
Don Quichotte et Sancho Pança, et puis M. et Mme Devos, M. et Mme Pruvost, agriculteurs de Boeschepe, dans les Flandres. L'injustice, l'espoir, l'idéalisme, le réalisme.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 3 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie club.
12 h 30 Cuisine légère.
Terrine de foies de volailles à l'armagnac.
12 h 45 La vie commence demain.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et Bottes de cuir ; 14 h. 45, Un nom en or (et à 15 h. 45 et 17 h. 55) ; 14 h. 30, Plume d'élan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 11 Maya l'abeille ; 15 h. 35, Avec des idées, que savez-vous faire ? : 15 h. 50, Les années d'illusion ; 16 h. 47, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 32, Holmes et Yoyo.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Avec Y. Montand, D. Roussos, J. Clerc, S. Vartan, E. John, J. Poiret et M. Serrault.
21 h 35 Série : Columbo.
« Meurtre à la carte » ; réalisation de J. Demme, avec P. Falk, L. Jourdan, S. Danese, R. Dysart.
22 h 16 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 L[illegible] jeux du stade.
Football ; Rugby ; Haltérophilie ; Pétanque.
17 h 20 Les moins d' vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chifres et des lettres.
19 h 20 Emis[illegible]ons régionales.
19 h 45 [illegible] p club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fi[illegible] du marquisat d'Aurel.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 35 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Ana Dablang... première.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : l'âme des pierres ; Enfants d'Angleterre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 10 Journal.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « Werther ».
De Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Lille, solistes du chœur d'enfants du Festival, dir. A. Lynch, direction musicale J.-C. Casadesus, mise en scène J.-C. Fall. (En liaison avec France-Musique.)
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.

Dimanche 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
A la douzième rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière à Bordeaux. Prédicateur : Père Bernard Crisson.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Le monde merveilleux de Disney.
16 h 30 Sports première.
— Automobile (Grand Prix de Belgique formule 1).
— Gymnastique (finale du Championnat d'Europe juniors à Lyon).
18 h 30 Série : Commissaire Moulin.
Les brebis égarées.
19 h 25 Les animaux du monde.
L'été des marmottes.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Week-end à Zuydcoote.
Film français de H. Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy, M. Dubois, F. Périer, F. Guérin, C. Barbier (Rediffusion).
Le 1er juin 1940, un sergent français, pris en compagnie de milliers d'hommes dans la « poche de Dunkerque », ne parvient pas à s'embarquer avec les troupes anglaises évacuées. Le 2 juin, il trouve là son destin.
22 h 30 Théâtre musical contemporain : interview De J. Komives ; avec les solistes d'Ars Nova et M. Mesplé et J. Duby.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 « On we go ».
12 h Série : Il était un musicien.
Monsieur Schumann.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
La tempête.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Les ravis.
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen...
21 h 35 Document de création : Un homme... un château.
La Malmaison.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le lait maternel.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : La mère et l'enfant. Variétés : E. Erdinc (Turquie), M. Salguero (Espagne), B. Chabanne (Algérie), Du Unido (Portugal), I. Jourias (Togo).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Concert de musique française à Châteauroux.
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris : Les fous de cinéma.
18 h 40 Série : L'aventure.
Au pays des hommes : l'aventure du couguar.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Série : Villes au trésor (Avignon).
De R. Darbois.
Le pont, le palais, les papes...
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Enrico Macias.
22 h 35 Cinéma de minuit : « l'Amour à l'américaine ».
Film français de C. Heymann (1931), supervision Paul Fejos, avec Spinelly, A. Luguet, S. Maïs, P. Carton, J. Carette, I. Kloussovsky, L. Gridoux (N.)
Une Américaine vient à Paris pour rechercher un amant français qu'elle a connu à New-York. Elle ne le retrouve pas, et trouble, un moment, le ménage d'un autre homme.

A VOIR

Un opéra de Massenet

MUSIQUE : « WERTHER » A AIX-EN-PROVENCE
Samedi 3 mai
FR 3 et France-Musique, 20 h 30

Longtemps fidèle à Mozart, le Festival d'Aix-en-Provence, après s'être complaisamment tourné vers Donizetti, a payé, l'an dernier, un nouveau tribut à la mode en présentant pour la première fois un opéra de Massenet. Comme il y a à peu près autant de musique dans *Werther* que dans *Don Pasquale* et *l'Elisir d'amore* réunis, seuls les dilettantes fanatiques y auront perdu un peu de leur plaisir, le reste du public aura au moins gagné la conviction que les opéras de Massenet peuvent s'écouter sans rougir.

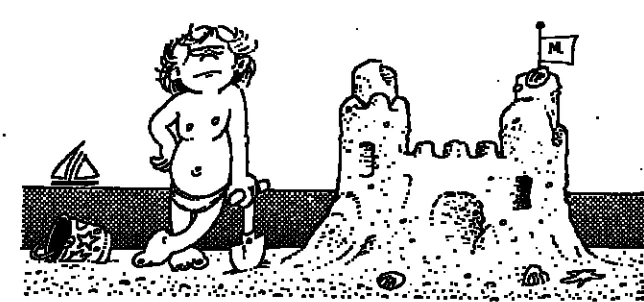
Plutôt que de l'accabler de tous les péchés du monde — d'ailleurs sa sensualité est-elle encore un péché ? — il vaut mieux considérer que l'art de Massenet est certainement limité mais que, à l'intérieur de son domaine d'élection, fait d'humilité, de demi-teintes, de simplicité vraie, il peut atteindre à une sorte de plénitude. La leçon de chant, le goûter, le retour d'Albert, au premier acte, son dialogue avec Charlotte, au deuxième, les diverses interventions de Sophie, la scène des lettres, le monologue de Werther, le dernier tableau, tout cela sonne avec une justesse d'expression et une économie de moyens qui compensent largement la banalité de certains airs. Quant au livret, loin de lui tenir rigueur inutilement de s'être éloigné du roman de Goethe, on devrait plutôt en reconnaître les qualités purement dramatiques, car elles sont réelles. — G. C.

Un cinéaste à la Malmaison

SÉRIE : UN HOMME, UN CHATEAU
Dimanche 4 mai
A 2, 21 h 35

Par ces temps de visites assidues au patrimoine, de célébrations documentaires, voici qu'une heureuse idée est venue à l'Institut national de l'audiovisuel, lorsque Antenne 2 lui a confié le soin de lancer la série « Un homme, un château ». Pour éviter la sempiternelle présentation (le château, son architecture, son histoire), l'INA a envoyé deux cinéastes réaliser deux courts métrages de vingt-six minutes chacun.

Raoul Ruiz est parti pour Chambord, Alain Cavalier pour la Malmaison. Rien à voir entre le goût de Raoul Ruiz pour les démystifications, les jeux de l'esprit et de l'espace, et celui d'Alain Cavalier pour les ambiances intimistes, la psychologie, et l'humanité en général. C'est cela qui est intéressant : des lieux connus, rabâchés, remis à neuf par le regard d'un homme d'image. Rendez-vous cette semaine à la Malmaison, donc, où Joséphine et Napoléon ont vécu, où Alain Cavalier fait revivre le couple et l'histoire, à travers les objets, les peintures, le mobilier... — Cl. D.



Le sein maternel

MEDICALE : LE LAIT, LE LIEN
Dimanche 4 mai,
A2, 22 h 5.

Le lait maternel fait couler beaucoup d'encre aujourd'hui, et on le magnifie après en avoir ignoré les vertus. Il faut dire qu'il aura fallu attendre le développement des connaissances en matière d'immunologie pour comprendre que le lait de femme n'est pas indispensable de par ses capacités nutritives (elles sont reproduites dans les laits industriels), mais par son pouvoir protecteur.

Les pédiatres considèrent que l'allaitement est l'assurance d'une sécurité pour le nouveau-né ; d'autre part, il n'y a pas que le lait qui est en cause, mais aussi sa transmission. L'allaitement crée un lien physique entre la mère et l'enfant, il semble que cela ait des répercussions, plus tard.

« Si l'espèce humaine avait ses armoiries, on devrait y voir figurer en bonne place un biberon », déclare Pierre Desgraupes en ouverture de son émission, qui, cependant, n'a pas été conçue dans un esprit militant. On entendra des biologistes, des médecins, des sages-femmes, mais aussi des femmes dont on n'a pas à mettre en cause la liberté de choix.



L'univers de Strindberg

LA COMEDIE-FRANÇAISE PRESENTE...
Dimanche 4 mai,
France-Culture, 14 h 05.

La Comédie-Française s'évade un temps de son répertoire classique avec deux pièces de Strindberg *le Paria et les Créanciers*, qui s'est jouée au Petit-Odéon dans la mise en scène de Jacques Baillon, et sera reprise à la rentrée.

Le Paria est un dialogue entre un archéologue et un entomologiste. L'un est un meurtrier dont le crime est resté impuni, l'autre est un escroc. Dans *les Créanciers*, une femme, son ancien et son actuel mari comptabilisent ce qu'ils se doivent.

Deux pièces en un acte, deux procès sans pitié. Deux duels à mort dont les armes sont le cynisme, la haine froide. Strindberg est assez peu joué en France parce que, longtemps classé sous l'étiquette de naturaliste, il semblait parler d'un monde étranger, faire parler des gens venus d'une autre planète. Mais Strindberg se situe effectivement sur un autre terrain que celui du concret. Les situations triviales imposées à ses personnages masquent à peine l'univers fantasmatique, désolé et pervers qui est le sien.

La voix de Nathalie Sarraute

ATELIER DE CREATION RADIOPHONIQUE :
« ELLE EST LA »
Dimanche 4 mai,
France-Culture, 20 h 40.

Elle est là. Elle : une idée, une phrase silencieuse traquée par des mots. Un homme parle à une femme et croit déceler chez elle de la contradiction, le *refus de ce qu'il dit. Il va tenter* d'ouvrir la porte qui donne sur le mystère de l'informulé, aidé de deux autres hommes qui mènent l'enquête avec lui. Plutôt une quête, dans le flou des vibrations qui s'échappent au-delà des mots. Un voyage dangereux à l'intérieur de soi, de ses réalités, de la seule réalité, la mort.

L'écriture de Nathalie Sarraute ne cherche pas le mot rare, elle montre la rareté des mots les plus simples, les mystères de la limpidité, par la manière dont les paroles courent au-dessus des silences, s'arrêtent et puis cheminent, composent une musique dont le rythme, les tonalités portent leur signification. Des paroles qui s'insinuent, s'emparent des acteurs, de leur chair, de leur voix, de leurs angoisses, de leur plaisir à dire.

Elle est là a été monté au Petit Orsay par Claude Regy, avec Roland Bertin : il se laisse aimer par les mots, il affronte avec une inoubliable douceur triste la terrible route de la lucidité.

Le texte a été enregistré en studio, mais avec la même distribution, la même direction donnée par Claude Regy, qui, après la diffusion de la pièce, s'entretient avec Nathalie Sarraute.

C. G.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE - INTER (information toutes les heures) ; 4 h 30, Bon pied, bon œil ; 6 h 30, P Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B Hartemann ; 7 h 40 L'humeur du jour, de P Poivre d'Arvor ; 7 h 50, Parlons clair, de J Paletou ; 8 h 25, La chronique d'E Sablier ; 8 h 45 E Ruggeri et B Gand ; 10 h 5, Information des consommateurs, par R Pujol ; 11 h., G Klein et R Hulot ; 12 h., L Luron de midi ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F

13 h. 30, Pour Hollywood, par *C. Villiers et M. Desbarbat*; 15 h., Henri Tisot et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C Averty ; 17 h., Radioscopie : Jean Elleinstein (lundi), Maurice Charretier (mardi), Edmond Maire (mercredi), Léo Ferré (jeudi), S mivel (vendr.), 18 h. Le magazine de P Bouteiller ; 19 h 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : Georges Séguy, le 30), 19 h., Le journal

20 h 5, Loup - Garou, de P Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B Lenoir, 22 h 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J L. Foulquier et C Pitiot ; 23 h 5, José Artur et Muriel Hees, 1 h Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit

● EUROPE 1 informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier, *6 h., P Gildas et Maryse*, 6 h 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h 30, I Leval ; 8 h 45 A vos souhaits avec S Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h. Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A Arnaud

13 h 30, Interpol, de P Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P Alfonsi ; 15 h., Show-Time de J Martin ; 16 h 30, Bon appétit la France ; 17 h., Hit Parade de J.-L Lafont ; 19 h., Journal.

19 h 30 Slow, Hollywood, de Y Hegann, 20 h 30 Chlorophylle, de M Abraham, 22 h 40, Un livre un succès, de P Kramer ; 23 h 10, Service de nuit, avec J.-C Laval ; 1 h., La ligne ouverte

● *R.T.L. (informations toutes les demi-heures)* ; 5 h 30, M. Favières ; de 5 h 45 à 8 h 15 (toutes les demi-heures) Léon Zitrone ; 8 h 10, A Frossard ; 8 h 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade de M Drucker ; 13 h., Journal de P Labro

13 h 30, Joyeux anniversaire, d'E Pagès, 14 h 30, Ménie Grégoire, 15 h. Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P Bouvard ; 18 h., Journal de J Chapus

18 h 30 Hit-Parade, 20 h 30 et 22 h 30, Relax Max avec M Meynier ; 22 h Le journal d'E Pellet et « Leader » ; 0 h., W R T L., avec G Lang ; 3 h., Variétés

● R M -C (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux, 8 h 40, J.-P Foucault et Léon, 11 h., Le million avec M Denisot, 12 h Starmidi ; 13 h 30 Quitte ou double ; 14 h 30, Vie privée, 15 h 15, Enquête sur une vedette ; 15 h 45 Toute la vérité, 17 h., Croque-musiques avec P Roy ; 19 h Capsule avec M Tresca et C Borde ; 21 h. Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire

LE WEEK END
SAMEDI

● FRANCE - INTER . 5 h., L Bozon 8 h 30 Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h 10, La Clef verte ; 10 h 30, Avec tambour et trompette, de J - F Kahn ; 12 h., Vœu, de M Tauriac ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y Mourousi, 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A Castelot et A Decaux : L'affaire Victor Noir (le 26), Alger 1830 (le 3) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit, 23 h. 5, Au rythme du monde, de M Godard ; 0 h., J Artur et M Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit

● EUROPE 1 : 5 h., Y Hégann ; 6 h., G Schneider ; 9 h., Le journal de P Lescure ; 9 h 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h 45, Concerto pour transistor d'E Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F Diwo

● R.T.L. : 5 h 30, J.-P Imbach, 9 h 20, Stop ou encore, avec P Sabatier, 13 h, Le journal inattendu ; 14 h., W R.T.L., rock de B. Schu ; 22, h. 15, W R T L Live, de D Farran ; 3 h., Variétés

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine avec M Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette - club, 12 h, Télé-match ; 13 h 30, La discothèque d'une personnalité, 15 h Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h Cent ans de music-hall ; 18 h 30, Le journal de P Zehr ; 19 h 15, J Paoli ; 20 h 30, Musique classique

DIMANCHE

● FRANCE - INTER : 5 h., L Bozon 9 h 30 (et à 14 h 5) L'oreille en coin ; 12 h. Dimanche actualités magazine, avec Y Mourousi ; 18 h. Spectacle Inter. 20 h 15 Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous 22 h 10, Jam parade d'A Francis ; 23 h 5 Mirages, de J Pradel ; 0 h 5 Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit

● EUROPE 1 . 6 h., Julie 8 h 35 C'est dimanche de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi dimanche, 13 h 30 Les années 50 de R Willar 14 h. Dr Jingle et Mr Yann de Y Hégann ; 16 h. Hit-parade 18 h 30 Europe-soir, 19 h Le club de la presse : Y Shamir (le 27), René Monory (le 4) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R T L 6 h., J.-P Imbach 9 h 30, Stop ou encore, 13 h 15 L'interview événement, 13 h 30 Poste restante de J.-B Hébey 18 h 30 Hit parade avec A Torrent ; 21 h Grand orchestre de P Hiegel, 22 h 15 W R T L Hit-parade des clubs avec B Schu 3 h., Variétés

● R M -C 9 h 30, J Amadou, 11 h, Banco, avec P Sulak 11 h Le Chouette-club, avec C Chabrier, 12 h 50 Le hit parade des 45 tours avec J Meledo, 15 h, De la musique et du sport avec B Spindler et P Sulak, 19 h, Le hit-parade des 33 tours, 20 h 30 Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire de P Saint Germain

Lundi 28 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (le prophétisme au féminin) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Colbert.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Soif », avec J. Pouget.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec G. Durand.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Marchés d'ici et d'ailleurs (Gouria, au Cameroun)
14 h. 5, Un livre, des voix : « Casa de Campo », de J. Donoso.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : L'enseignement de l'histoire.
16 h. 50, Actualité : L'affiche.
17 h. 32, Musique et agrégation.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un beau dimanche », de R. Dawl, lu par Y. Clech.
19 h. 30, Présence des arts : Les dessins de la Fondation Maeght.
20 h., « Néron chez les taupes », de B. Mazeas, avec J Amos, P. Balliot, N Barentin, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage des âmes dans l'Egypte ancienne.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Vivre et rêver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, figures du romantismes : Félix Mendelssohn ou le romantisme souriant.
12 h., Musique de table : « Maskarade », ouverture (Nielsen) ; « Deux humoresques » (Sibelius) ; « Quatre danses norvégiennes » (Grieg) ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue.
14 h., Musiques : Chants et musiques celtiques ; 14 h. 30, Musique de chambre : œuvres de Haydn, Verdi, Semenoff ; 15 h. 30, « Iphigénie en Tauride », de Gluck, avec P Neway, L. Simoneau, P Mollet, R Massard, l'Ensemble vocal de Paris et l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time.
20 h., Les chasseurs de sons.
20 h. 30, Concert : En direct de Bruxelles : « Poème symphonique » (Liszt) ; « Trio pour cordes en ré mineur » (Reger) ; « Maeterlinck-lieder » (Zemlinsky) ; « Variations et fugue sur un thème de Hiller » (Reger) par l'Orchestre symphonique de la radio belge, dir. T. Veto, avec A. Howells, soprano, et le nouveau Trio Pasquier.
23 h., Ouvert la nuit : Œuvres de Lalo et Saint-Saëns, par P. Amoyal ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Janacek.

Mardi 29 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (vie intérieure et hiérarchie) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : l'univers religieux ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : L'umbanda, une religion des esprits dans une société moderne.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Bao - Dai : « Le dragon d'Annam ».
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec E Wiesel.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Le marché de Rostrenen, en Bretagne.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Vous avez dit horrible », de J. Jean-Charles.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Tests psychotechniques.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Expulsé », de S. Beckett, lu par B. Devoldère.
19 h. 30, Sciences : Optique et corrections.
20 h., Dialogues franco-suédois... avec G. Brandel et M. Gravier : « Pourquoi nous connaissons-nous si mal ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec E. Pistorio.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, figures du romantisme : Franz Liszt et l'Italie.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue.
14 h., Musiques : Chants et musiques celtiques ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : autour d'O Wolkenstein ; Jeux d'orgues d'anonymes espagnols du dix-septième siècle ; 16 h., « Symphonie n° 3 » (J. Rivier), par l'Orchestre J.-F. Paillard ; 16 h 25, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France, Sonate « les Adieux » (Beethoven), par F Aguessy ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert, en direct de Radio-France : « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie - concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie n° 2 » (Sibelius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec L. Stanese, alto.
23 h., Ouvert la nuit : Domaine de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h 30, Un siècle de musique à Paris : Varese, Schaeffer, Boulez, Eloy, Portal, Globokar, Alsina, J.-P Drouet ; 1 h., Douces musiques : Poulenc, Leclair, Haydn.

Mercredi 30 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (l'arbre aux fées) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : le pouvoir de la littérature.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, le livre, ouverture sur la vie : « la Musique buissonnière », avec P. Alfaenger.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32 et 20 h.).
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec R. Debray.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du Royaume de la musique.
14 h., Sons : Marchés d'ici et d'ailleurs (place Djamma-el-Fna, à Marrakech).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant du Mont-Salvat », d'H. Bonnier.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : La drogue.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'islam).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un professeur de sciences économiques.
16 h. 50, Actualité : La restauration.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Fugue du Père Noël », de M. Tournier, lu par R. Gérôme.
19 h. 30, La science en marche : Une béchamel au chocolat.
20 h., La musique et les hommes : Le piano.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations, une vie de femme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Eveil à la musique : contes orientaux.
9 h. 17, Le matin des musiciens, figures du romantisme : Brahms à Hambourg, 1833-1863.
12 h., Musique de table : « Trois pièces pour blues band et orchestre symphonique » (Russo), « Allegro blues » (Brubeck) ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h 40, Kaléidoscope : Debussy, Schubert, Beethoven, Stravinski ; 15 h. 40, Les grotesques de la musique : Le festival selon Hoffnung ; Jeu des énigmes ; 16 h 20, Les pédagogues du dix-huitième siècle; 17 h., Haute fidélité : œuvres de O. Messiaen et P Henry.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time.
20 h., Le royaume de la musique : Frédérique Cambreling, harpiste.
20 h. 30, Cycle Rameau, récital K. Gilbert, clavecin : « Première suite en la mineur » (Rameau) ; « Première Suite en ré mineur » (Mattheson) ; « Première suite en la majeur » (Dieupart) ; « Suite des Indes galantes » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h., Hommage à Kathleen Ferrier : Œuvres de Schumann, Mahler, Brahms, Pergolèse ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 1er mai

FRANCE-CULTURE

De 7 h. à 19 h., programme unique pour France-Inter, France-Musique et FIP.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Parasitoses et maladies tropicales.
20 h., « l'Autre Monde » ou « les Etats et empires de la Lune », de Cyrano de Bergerac, avec F. Périer, P. Mazzotti, D. Emilfork, G. Jabbour, etc.
21 h. 50, « le Duc de Portland », de Villiers de l'Isle-Adam, avec P. Delbon, D. Dancourt, J. Bretonnière, etc.
22 h. 5, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

De 7 h. à 19 h., programme unique pour France-Inter, France-culture et FIP.
19 h. 2, In memoriam Roland Barthes : Comment l'entendez-vous, Schumann, par Roland Barthes (rediffusion).
21 h., Echanges internationaux : « Symphonie n° 2 » (Schubert) ; « Ah perfido, pour soprano et orchestre » (Beethoven) ; « Cinq lieder » d'après des textes d'Altenberg (Berg); « Mort et transfiguration » (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Abbado, avec H. Berhrens, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre ; 23 h., Rencontre avec les Beaux-Arts Trio, œuvres de Mendelssohn, Ravel, Schumann, Dvorak ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 2 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : la source et les racines.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « le Temps dévoré », avec D. Tual.
11 h. 2, Musique et agrégation.
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec P Chaunu.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Marchés d'ici et d'ailleurs (à Bénarès).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Héloïse », d'A. Hébert.
14 h. 47, Un homme, une ville : Guglielmo Marconi.
16 h., Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Lui et moi », de N. Ginzburg, lu par S. Fion.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les satellites de Jupiter.
20 h., Relecture : Charles Nodier.
21 h. 30, Black and blue : Le jour et la nuit, avec J.-R. Masson.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, figures du romantisme : Vienne 1853-1897 ; Œuvres de Bruckner, Strauss, Mahler, Wolf.
12 h., Musique de table : « Le roi Etienne » (Beethoven) ; « Jeu de cartes » (Stravinski) ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue.
14 h., Musiques : Chants et musiques celtiques : 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Fragments pour un autre chant : liturgie et mythes d'Orient ; 15 h. 45, Cosmogonies : Tiamé : 16 h., L'art de Hermann Scherchen : J.-S. Bach ; 17 h. 15, « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre » (Brahms), par D. Oistrakh, M. Sadlo et l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. K. Ancerl.
18 h., Six-Huit : Jazz time.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Quattro Pezzi » (Frescobaldi-Ghedini) ; « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Berio), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. L. Berio, avec K. et M. Labèque, pianos, et les Swingle Singers.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven ; 23 h 5, Vieilles cires : Maurice Hewit et son ensemble, œuvres de Mozart ; 0 h. 5, Présentation du Festival de Cannes.

Samedi 3 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La médecine.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Marché d'ici et d'ailleurs (marché aux chevreaux à Saint-Août, Berry).
14 h. 5, « la Fin de la nuit ou le 8 mai 1945 », par M. Cazenave.
16 h. 20, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Pour mémoire : Un homme, une ville (G. de Nerval dans le Valois).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (Naissance de l'écriture).
20 h., « Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud », de C. Roland-Manuel (redif.).
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

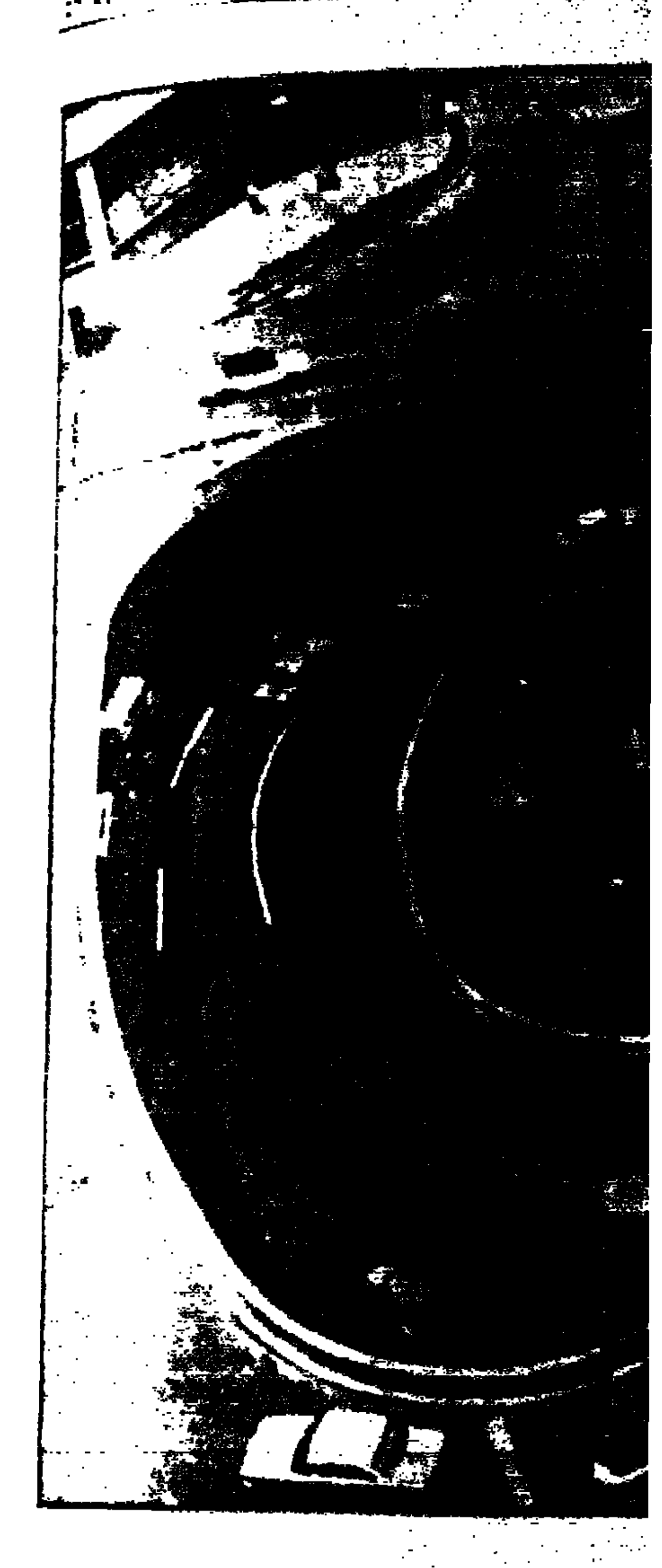
7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et étudiants immigrés.
7 h. 40, Concert-promenade : Œuvres de Schubert, Lehar, J Strauss, Bizet, Leoncavallo, Millocker, Stolz.
8 h. 30, Musiques chorales : « Epithalame, pour orchestre vocal à douze parties » (Jolivet), par l'Ensemble de madrigal de l'O.R.T.F. ;
9 h., Samedi, l'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque, par J.-M. Damian.
16 h., Concert de musique de chambre (Mai musical de Bordeaux 78) : Œuvres de Chopin, Strauss, Debussy, Prokofiev, Villa-Lobos, Puccini, Verdi, Bach, Ravel.
17 h. 15, Ouverture : Présentation du Matin des musiciens (autour de la musique d'orgue des dix-neuvième et vingtième siècles).
18 h. 5, Présentation de la soirée lyrique (en liaison avec FR 3).
20 h. 30, Festival d'Aix - en - Provence 1979 : « Werther » (Massenet), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir J.-C. Casadesus et la Chorale Elisabeth Brasseur, dir. C. Brilli, avec T. Berganza, C. Barbaux, N Shicoff, J - M. Fremeau, J. Bastin, J.-P Chevalier, J.-P Courtis.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous : Musique de l'islam ; 1 h., Hommage à René Daumal, avec M Maniotis, basse, et le Trio à cordes J. Leber.

Dimanche 4 mai

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les fêtes de mai.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Récital A. Ruiz-Pipo piano ; « Quatre convergences », de P Arma, par le Quintette de cuivres de l'O.N.F.
14 h., Sons : Marché couvert à Pékin.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Paria » et « les Créanciers », d'A. Strindberg.
(Lire notre sélection.)
16 h. 5, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Mémoires d'un âne », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Elle est là », par N. Sarraute, C. Regy et R. Farabet.
(Lire notre sélection.)
23 h., Musique de chambre : A. Blano, H. Sauguet et G. Masson.

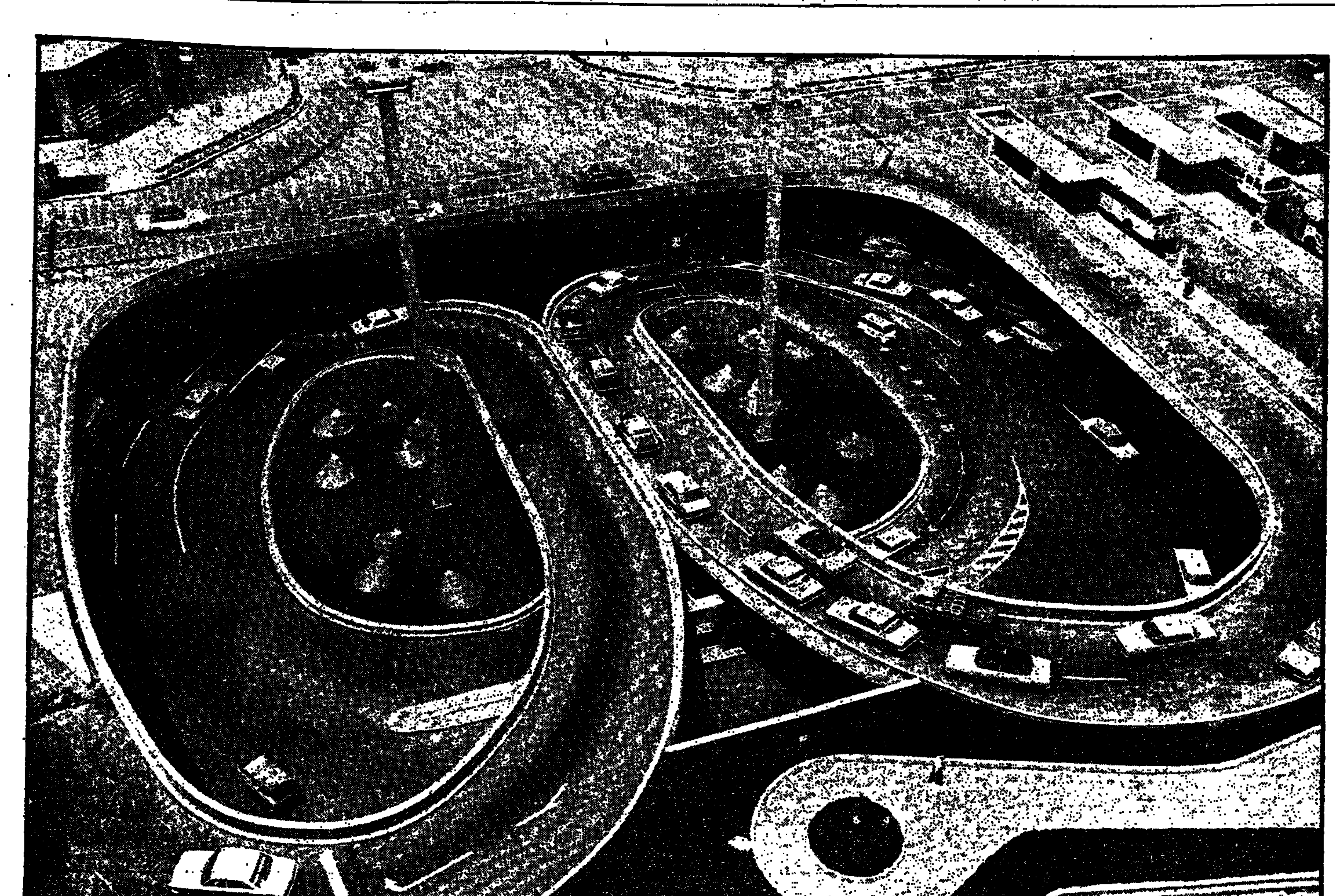
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Mendelssohn, Brahms, Enesco.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Eglise américaine.
9 h. 30, Cantate BWV 166 de Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris.
11 h. Les petites oreilles : Ravel, Strauss, Beethoven, Varèse.
12 h., Le concert de midi : « Iphigénie en Aulide », ouverture (Gluck), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), par l'Orchestre national de France, direct. H. Soudant.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : œuvres de Wagner et Weber.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok.
19 h., Jazz vivant : La petite compagnie Bernard Lubat.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Les grands concerts d'archives : In memoriam Richard Strauss : « Don Quichotte », « Monologue d'Elektra », « Also sprach Zaratoustra », par l'Orchestre de Radio-Cologne, dir. D Mitropoulos.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences, œuvres de Langlais ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : les mois de mai, œuvres d'A. Styvel, Beethoven et Mozart.



De grandes décou
de l'imagination

STRATÉ
qu'est-ce



HANS W. SILVESTER/RAPHO

INNOVATIONS

Bonnes idées et efficacité

De grandes découvertes peuvent naître hors des laboratoires. Il faut savoir gérer les fruits de l'imagination. Méfions-nous des nouvelles « lignes Maginot ».

ALAIN VAN BOCKSTAEL et HENRI DE BODINAT (*)

De grandes innovations contemporaines sont nées hors des laboratoires de la recherche scientifique : les congés payés, la Sécurité sociale, la participation, la formation continue, proviennent du monde politique ; la T.V.A., la rationalisation des choix budgétaires, les plans comptables, sont d'origine technocratique ; les ventes à tempérament, les cartes de crédit, le crédit-bail, le franchisage, le marketing, sont issus de la concurrence commerciale, le plus souvent anglo-saxonne. Un homme comme Jean Monnet, qui créait des organisations, a plus innové que le père du stylo à bille ou de l'avion supersonique d'affaires. Il est sans doute aussi difficile d'introduire dans l'entreprise des plans à cinq ans que de concevoir une nouvelle lessive ou un nouveau pot de yaourt.

L'innovation n'est pas l'apanage de l'industrie, elle est présente dans les services privés et publics, soit plus de la moitié du produit intérieur brut français. Elle est le fait de l'ingénieur, mais aussi du commerçant (libre-service, supermarché), du fonctionnaire (titre universel de paiement, carte orange, guichet unique), des cadres et dirigeants d'entreprises (structure matricielle, gestion de projets, transferts de maîtrise industrielle), des « intellectuels » et chercheurs en sciences humaines (techniques de créativité, développement organisationnel).

Ces innovations incorporelles doivent accompagner, voire précéder, les innovations corporelles de la technologie. S'il faut créer un ministère et une académie de l'innovation, comme le propose l'historien Fernand Braudel (1), leurs objectifs pourraient comprendre la (ré)conciliation de l'homme et de son travail (par des structures modulaires et semi-autonomes, l'ouverture des mécanismes décisionnels aux réseaux informels des employés et de l'environnement), de l'homme et des produits de son travail (par l'évaluation sociale de la technologie, le contrôle de la qualité, l'information des consommateurs ?), le décloisonnement des organisations (entreprise-Université, privé-public, recherche-industrie...), la fluidité des structures sociales (décentralisation, retraite à la carte, travail à mi-temps ?), mais aussi la coopération Nord-Sud, la réduction de la délinquance juvénile, etc. Les points d'interrogation marquent l'absence d'une certitude autre que la futilité de vouloir trouver seulement dans l'objet nouveau la solution à toutes nos difficultés.

L'innovation doit répondre aux besoins des hommes. Ce sont donc les hommes responsables des diverses activités humaines qui doivent, les premiers, apprendre à innover, c'est-à-dire appliquer des idées nouvelles pouvant satisfaire économiquement des besoins reconnus.

Gestion de l'innovation donc, mais aussi innovation dans la gestion. On ne conduit ni la société ni le changement par décrets, comme le rappelle *fort* justement le dernier ouvrage de Michel Crozier. Les bonnes idées, d'inspiration généreuse et humanitaire, doivent faire la preuve de leur efficacité et de leur viabilité. La semaine des quatre fois dix se heurte à la loi, les horaires flexibles aux syndicats, les trente-cinq heures au patronat. Tous les innovateurs savent qu'une bonne idée n'est rien sans une bonne gestion. Il est moins sûr qu'on sache qu'une gestion n'est pas bonne sans innovations.

La France innove en gestion : en copiant le modèle américain (car on peut innover en copiant, pourvu qu'on adapte) ou en s'inspirant parfois de son génie propre. Les effets économiques de la domination américaine en innovations de gestion ne sont pas moins nets que ceux de la domination technologique. C'est Arthur Andersen et ses confrères qui introduisirent l'audit dans un pays où l'expert-comptable était un notable ; c'est Arthur D. Little et le Boston Consulting Group qui forment à la réflexion stratégique les prestigieux diplômés d'une école militaire ; c'est le Hudson Institute qui éclairait le gouvernement sur l'avenir du pays ; Hertz et Avis qui apprenaient aux Français amoureux de mécanique à louer des voitures ; c'est dans les revues américaines que sont publiées la quasi-totalité des contributions importantes à la gestion.

La gestion à l'américaine change notre vie comme le Coca-Cola, le Boeing ou I.B.M., et les hommes d'affaires français sont nombreux à se *tourner cinq fois* par jour vers l'Ouest pour implorer la venue d'un bénéfice dans leurs bilans. N'est-il pas symptomatique qu'un fort bon livre français intitulé *la Gestion de l'innovation* (Francis Mahieux, Sirey, 1978) traite des produits nouveaux et passe sous silence l'organisation, les structures, les systèmes de récompense, les valeurs de l'entreprise, les attitudes du personnel ou les normes de l'environnement, c'est-à-dire le moteur ou les freins de l'innovation ?

Pourtant, c'est évident, les Français savent innover en gestion. Euréquip a une réputation mondiale pour le transfert de maîtrise industrielle. Les sociétés françaises de services et de conseil en informatique — les fameuses S.S.C.I. — sont brillantes ; Publicis et Havas ont barré la route aux publicitaires américains ; des Français sont P.-D. G. d'entreprises américaines, et on trouve même quelques très bons étudiants américains dans une grande école de gestion française comme H.E.C. et des professeurs français invités à donner des cours à Standford, Harvard ou Wharton. Même notre administration est parfois copiée à l'étranger.

Alors ? Evitons de nous enfermer dans de nouvelles lignes Maginot. Le gouvernement, et *c'est nécessaire mais insuffisant*, désigne des secteurs prioritaires pour l'industrie de demain, comme la robotique ou l'instrumentation médicale. Mais les fronts du redéploiement de notre économie ont aussi pour noms : exportation, productivité, climat social, formation professionnelle, motivation et liberté pour entreprendre et créer, et donc direction, gestion, administration, c'est-à-dire management, un mot d'origine française. Le redéploiement, comme n'importe quelle politique, implique de changer des *structures et des comportements*. On ne peut laisser faire sans risque de se laisser dépasser. On décide, on gère, on innove, avec méthode si possible.

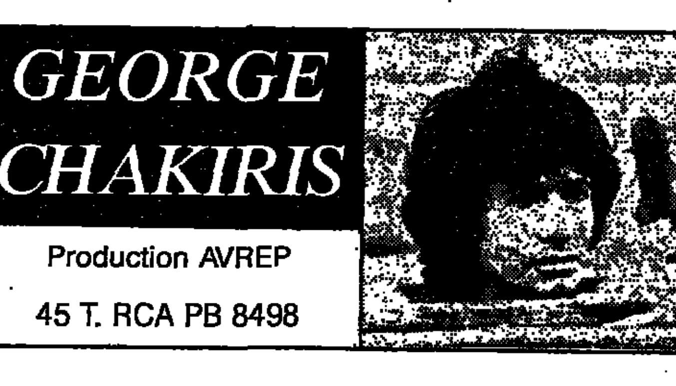
L'innovation non technologique requiert les mêmes soins, sinon les *mêmes* investissements, que l'innovation industrielle. Recherche fondamentale en sciences humaines, formulation d'hypothèses, recherches appliquées et tests expérimentaux sur échantillons rigoureusement construits, généralisations contrôlées avec mesures des écarts objectifs-résultats, révisions générales permanentes : c'est un discours scientifique classique et parfaitement adapté à l'évolution de la gestion qui connaît aussi la procédure d'essai-sélection.

La gestion ne s'apprend pas ? Elle s'apprend si on l'enseigne. Le prestige des *business schools* américaines est universel. Il y a près de cent fois plus d'étudiants de la gestion aux Etats-Unis qu'en France.

La gestion et l'innovation s'apprennent, à l'école et en entreprise. Il ne reste plus qu'à apprendre à respecter la gestion innovatrice, c'est-à-dire la connaître, la reconnaître et la faire connaître. ■

(*) Respectivement professeur au CESA (H.E.C.-ISA-C.P.O.) et rédacteur en chef d'*Harvard l'Expansion*.

(1) Dans *le Monde* du 13 janvier 1980.



INFORMATION

Claire à Grenoble

Claire n'a pas les yeux pervenche. Plutôt le sourire électronique. C'est le système vidéotex préparé par la ville de Grenoble.

MICHEL CASTAING

LA scène est authentique, assure le technocrate-poète qui la rapporte ainsi rédigée dans le document qu'il nous remet : « *Quel âge avait la femme de condition modeste qui s'avançait vers l'entrée de la mairie ? Une étrange expression d'angoisse déformait son visage. Tout semblait l'écraser : la grandeur du bâtiment, le va-et-vient incessant du public. Elle s'avança lentement dans le hall. Comme si, soudain, elle découvrait un abri, elle se dirigea droit sur l'hôtesse d'accueil :*

— S'il vous plaît, je viens chercher mon numéro.

— Votre numéro, mais quel numéro ?

Le visage de la femme s'éteignit à nouveau.

— Mais, mais... mon numéro... »

Pour combattre ce stress administratif, la municipalité de Grenoble, dirigée par M. Hubert Dubedout, député (P.S.), procède au lancement de CLAIRE, qui doit être opérationnelle au cours de l'été. Non, elle n'a pas les yeux pervenche, n'a rien de commun avec le show-business et ce n'est pas non plus un nouveau magazine féminin. Elle aura plutôt le sourire électronique. Dérivé de la télématique ou, plus exactement, banque de données, CLAIRE n'est, comme ANTIOPE en l'occurrence, qu'un sigle qui signifie : Catalogue local d'avis, d'informations et de renseignements électroniques.

Carences

Nouveau réseau de vidéotex appelé à être « *un outil d'assistance au personnel et aux institutions chargé de répondre aux demandes d'informations du public* », CLAIRE se rapproche de l'expérience prévue à Nantes pour l'automne 1980, mais se démarque tout à fait de l'opération d'inspiration gouvernementale qui doit être menée à la même époque à Vélizy, dans les Yvelines (voir, notamment, *le Monde* des 10 mars et 10 octobre 1979).

Comme bien d'autres gestionnaires municipaux, M. Hubert Dubedout n'avait pu, jusqu'ici, que constater les insuffisances et les carences de l'information administrative communale : standard téléphonique de l'hôtel de ville constamment surchargé par les demandes de renseignements les plus hétéroclites ; agents locaux d'accueil et d'information ne disposant que d'éléments de réponse souvent très partiels et mal actualisés ; organismes officiels à la fois dispersés et cloisonnés ; usagers ballottés d'un service administratif à l'autre, avec ce sentiment d'impuissance et de rage décrit par Courteline.

C'est le rapport Nora-Minc qui décide M. Hubert Dubedout à constituer, il y a un peu plus d'un an, un groupe de travail Ville de Grenoble-CEESI (Centre d'étude et d'expérimentation des systèmes d'information), chargé d'élaborer « *un projet de services de renseignements et d'informations assisté par la télématique* ». CLAIRE était conçu, dans le but de « *mettre à la disposition du personnel déjà en place et des institutions existantes un moyen d'information permanent, fiable, performant, mis à jour de façon constante, et révélateur de la demande sociale* ».

La saisie des données (fichiers des associations déclarées à la préfecture, guides des droits et démarches, dépliants des administrations nationales, régionales et locales, etc.) est aujourd'hui achevée. Dans un premier temps, cinq points de la ville vont être équipées en vidéotex : le hall de la mairie, la Maison du tourisme, la Grande-Place (zone sud de Grenoble), Berriat (quartier de la gare) et un autre endroit à choisir entre l'Abbaye et Les Eaux-Claires. Coût de l'opération : 3 millions de francs, déboursés pour moitié par la ville de Grenoble et pour moitié par l'Etat (avec une éventuelle participation de l'établissement public régional Rhône-Alpes). En régime de croisière, assurent les promoteurs de CLAIRE, les sommes investies seront beaucoup moins importantes.

L'idée maîtresse est, en effet, de décentraliser, progressivement mais totalement, les services administratifs généraux, et, à terme, une cinquantaine de terminaux entièrement autonomes — c'est-à-dire non reliés à un ordinateur central — quadrilleront le chef-lieu de l'Isère. Ils seront implantés dans des lieux aussi divers qu'un bureau de poste ou une agence locale pour l'emploi. Concrètement, cela veut dire que tout Grenoblois aura, à portée de son domicile, un service public qui lui fournira sur-le-champ deux grands types d'informations :

1) Les renseignements administratifs dont il a besoin dans sa vie quotidienne : comment renouveler une carte d'identité ou un passeport, obtenir une fiche d'état civil, remplir sa déclaration d'impôts, effectuer telle ou telle démarche. Une fois la machine rodée, les demandes les plus sophistiquées pourront être satisfaites : CLAIRE, en liaison avec le CIRA (Centre interministériel de renseignements administratifs) de Lyon, sera constamment nourri des pages du *Journal officiel*, qu'elle restituera dans un langage pratique ;

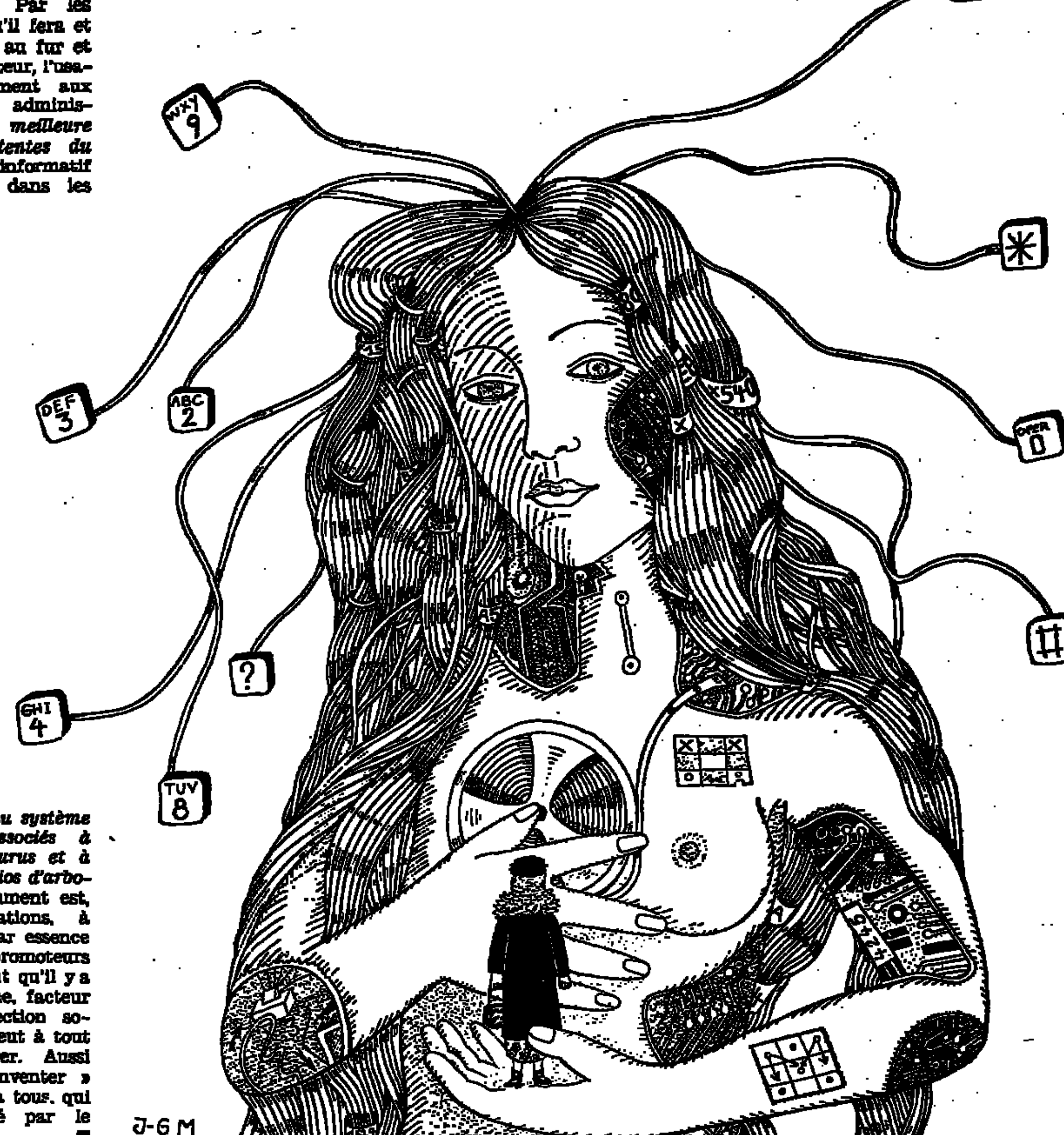
2) Des informations sur les « *ressources locales* », c'est-à-dire sur les activités municipales et sur les organismes grenoblois producteurs de services, dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, la santé, la culture, le sport, etc. On sait que la vie associative est particulièrement développée à Grenoble, et CLAIRE renseignera aussi sur les objectifs budgétaires de la ville.

Cette banque de données pourra, dans un avenir lointain, « entrer » dans les foyers domestiques : les promoteurs du projet l'envisagent. Mais elle ne fournira aucune indication d'ordre privé. A cet égard, on critique vivement, à Grenoble comme à Nantes — municipalités socialistes, — l'expérience de Vélizy : d'une part, parce qu'elle est essentiellement réservée à trois mille ménages déjà privilégiés au plan de l'information (il faut posséder le téléphone et la télévision couleur), et, d'autre part, parce que des renseignements personnels pourront apparaître sur l'écran familial, comme par exemple la position du compte en banque. L'ordinateur sera-t-il infailliblement discret, s'interroge-t-on ici, et à quelles manipulations politiques ce système ne risque-t-il pas d'aboutir ?

Arcanes

Mais, d'un autre côté, le service public n'est pas spécialement réputé pour la chaleur de son rayonnement et l'usager moyen, déjà perdu dans les arcanes de la fiscalité ou de la Sécurité sociale, va se retrouver nez à nez avec une console de visualisation et un tableau de bord dignes d'Ariane. Les promoteurs grenoblois se veulent rassurants : pendant très longtemps, l'administré ne se servira pas lui-même du dispositif électronique. Il aura pour interprète tout un personnel qualifié (ingénieurs, hôtesses, secrétaires, agents techniques d'exploitation), qui interrogera la machine pour lui. Le « client » apprendra seulement à bien formuler ses questions. La relation humaine sera ainsi sauvegardée tout autant, assure-t-on, que l'emploi des agents communaux reconvertis à l'informatique. Par les demandes nouvelles qu'il fera et qui seront engrangées au fur et à mesure dans l'ordinateur, l'usager permettra également aux fonctionnaires et aux administrations d'avoir « *une meilleure connaissance des attentes du public* ». Le courant informatif devrait ainsi passer dans les deux sens.

A condition, toutefois, que ne s'élève pas une autre barrière, créée par la technique elle-même : celle du langage informatique. C'est peut-être là le talon d'Achille du système ou, si Eric Rohmer l'autorise, le genou de CLAIRE... Un vocabulaire administratif encore plus compliqué que l'ancien, qui passerait largement au-dessus du citoyen ordinaire, sans même parler de la personne âgée ou du travailleur immigré. A titre d'exemple, on lit, dans le document de présentation : « *La phase expérimentale devra permettre l'élaboration du logiciel permettant un double accès à l'information : mots-clés et arborescence. Les agents d'exploitation du système étant étroitement associés à l'élaboration du thesaurus et à l'évaluation des scénarios d'arborescence.* » Or ce document est, entre autres destinations, à l'usage de la presse, par essence vulgarisatrice. Les promoteurs grenoblois reconnaissent qu'il y a là un danger technique, facteur d'une nouvelle « sélection sociale », que CLAIRE veut à tout prix éviter d'instaurer. Aussi promettent-ils d'« inventer » un langage accessible à tous, qui sera d'abord assimilé par le personnel d'exécution. ■



JEAN-GABRIEL MONNIER

CHINE

Chen-Xian et son méthane

La « brigade » de Chen-Xian, dans la vallée du Yang-ze, est une communauté rurale d'un millier de personnes. Depuis 1975, le méthane qu'elle fabrique est devenu une source d'énergie importante.

JEAN GUILOINEAU

LA brigade de Chen-Xian est située dans la vallée du Yang-ze, non loin de Nankin, en Chine centrale. Nous y arrivons un matin de bonne heure. Nous sommes reçus par un des responsables, Zhou Chou-hai, qui va nous exposer les réalisations de sa brigade.

Deux cent trente et une familles, soit mille soixante personnes, y habitent. Elles se décomposent en neuf équipes de travail. Les principales productions sont des semences sélectionnées, un très important élevage de porcs (mille cent), plus d'un par habitant, une plantation de mûriers avec élevage de vers à soie et une petite fabrique d'objets en bakélite.

Après la libération, en 1949, les premiers efforts ont porté sur les travaux d'infrastructure agricole essentiellement pour améliorer et développer le réseau d'irrigation afin d'échapper aux deux grands fléaux : la sécheresse et les inondations. « *Dans le premier cas, on récoltait de la paille, dans le second des graines pourries* », dit Zhou. Les travaux n'ont jamais cessé depuis cette date. Après une première étape (construction du réseau d'irrigation), les paysans ont décidé d'augmenter la superficie des terres cultivables. Pendant le seul hiver 1976-1977, ils ont déplacé 160 000 mètres cubes de terre pour aplanir des collines et créer de nouveaux champs. Aussi, sous l'influence du double phénomène (rendement par hectare, superficies cultivées), la production des céréales n'a cessé de croître. En 1976, elle était supérieure de 9 % à celle de 1975 et de 63 % à celle de 1963. Parallèlement, le revenu des habitants augmente, puisqu'il était de 170 yuans (1) par an, *per capita*, c'est-à-dire supérieur de 30 yuans à celui de 1964. A cela, évidemment, il faut ajouter les activités subsidiaires (élevage privé, lopin individuel) qui représentent 22 % du revenu global de la brigade, ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale.

Ce n'est pas la misère, bien sûr, car tout le monde est bien nourri, bien habillé. Chacun sait lire et écrire. Mais aucun luxe, ni superflu, ni même ce qui semblerait normal chez nous : dans les maisons, pas de réfrigérateurs, pas de téléviseurs, seulement des postes de radio. Pas de voitures, mais des bicyclettes. Pourtant, pour qui connaît un peu la Chine, c'est comme le dit la formule officielle, « *un début de prospérité* ».

Les trois manques

Jusqu'ici, la brigade de Chen-Xian ne se distingue en rien d'innombrables villages chinois et serait même assez représentative de l'essor du monde rural et de son inlassable transformation. Pourtant, elle est un modèle en Chine pour la production non industrielle de méthane. Et ce dernier point est un facteur non négligeable de son développement. Pour lutter contre ce que Zhou appelle « *les trois manques* » (manque de combustible, manque d'engrais, manque d'aliments pour les porcs), la brigade a décidé d'appliquer la directive : « *développer l'utilisation du méthane en s'appuyant sur les masses* ».

En 1975, avant la récolte d'été, les paysans ont commencé à établir des points d'exploitation. Ils ont construit cent quatre-vingt-huit cuves, dont dix-sept plus vastes, collectives. Elles sont installées sous les porcheries. Le fumier et les excréments des porcs s'y déversent, ainsi que les w.-c. Une ouverture latérale permet d'y mettre l'herbe du désherbage, les ordures ménagères dégradables et de l'eau, dont la pression maintiendra le méthane dans la cuve. Cette ouverture latérale permet également d'enlever le fumier quand il s'est formé. Le méthane qui se dégage monte et se stocke dans la poche supérieure. Une canalisation le dirige ensuite vers une cuisinière, des lampes ou des moteurs. Toutes les maisons, en effet, sont éclairées par des lampes au méthane, et c'est encore grâce au méthane qu'on fait la cuisine. Dans le petit atelier, à la sortie du village, un jeune homme en blouse blanche a fait fonctionner pour nous un petit moteur.

Zhou nous explique que le méthane a joué un rôle important dans le développement du village : le méthane utilisé pour la cuisine a permis d'économiser le bois et la paille. On a pu accumuler une grande quantité de fumier (plus de 50 kilogrammes dans chaque petite cuve), qui est utilisé comme engrais ; enfin, l'excédent d'herbe et de fourrage sert à la nourriture des porcs et n'est plus séché pour faire un maigre combustible.

Jusqu'ici, les autorités faisaient une grande propagande pour inciter les paysans à suivre l'exemple de Chen-Xian. Par exemple, les almanachs qu'on vend chaque année donnent toutes les indications techniques pour construire les cuves et vantent les résultats obtenus dans les brigades qui s'en sont équipées.

Cet exemple est très significatif des méthodes que la Chine a suivies pendant près de trente ans. C'est une application très précise de la formule de Mao Tse-toung : « *Compter sur ses propres forces.* » Aujourd'hui, le gouvernement de Pékin s'apprête à importer du Japon, des Etats-Unis ou d'Europe occidentale la technologie dont le pays a besoin.

Mais il est évident que les expériences comme celles de la brigade de Chen-Xian ne s'arrêteront pas pour autant. Bien au contraire, elles seront pour encore de longues années l'appoint nécessaire à une économie qui reste fragile. ■

(1) 1 yuan = 2,80 francs.

REPÈRES

Comptabilité en temps réel

CdF-Informatique a conçu un système de comptabilité en temps réel, le système « Cotre », destiné aux entreprises de moyenne et grande importance et de tous types d'activité. C'est un des premiers systèmes de ce genre sur le marché français. Ce produit est « multicentre » et il offre la possibilité d'un traitement simultané de comptabilités indépendantes. Des terminaux installés dans les services permettent d'utiliser le système sans connaissances informatiques. A partir des écrans, il est possible d'interroger, de consulter et de mettre à jour les données comptables (comptabilité générale, comptabilité de tiers, comptabilités de gestion). Disponible en de nombreuses versions et proposé « clé en main » sur moyens et gros matériels, « Cotre » est déjà utilisé par plusieurs clients de CdF-Informatique. (Source : Présence, 9, avenue Percier, 75008 Paris.)

La conservation de l'énergie, créatrice d'emplois

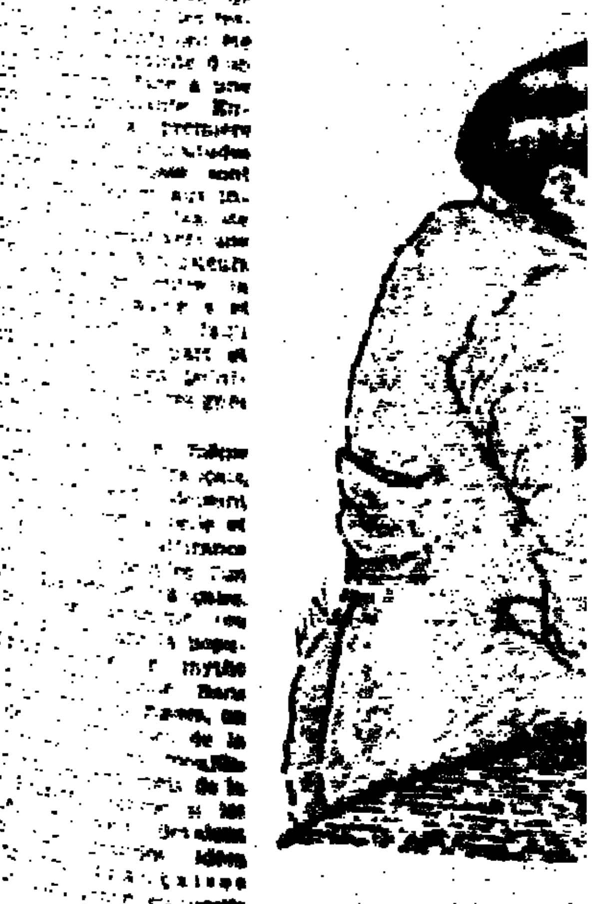
Les Etats membres de la Communauté prévoient d'investir d'ici à 1990 des sommes importantes, afin de conserver l'énergie tout en créant des emplois.

C'est ce qui ressort d'une réponse de la Commission européenne à la question écrite d'un parlementaire européen, M. Rolf Linkohr, sur le programme énergétique de la Commission et ses effets sur la situation de l'emploi dans la Communauté. Sans pouvoir se prononcer d'une façon globale, la Commission a affirmé que le seul secteur de l'isolation thermique permettrait la création de trois cent mille emplois nouveaux.

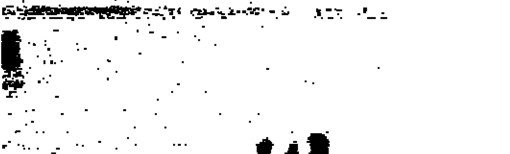
Ensemble, les Neuf ont inscrit dans leurs plans d'investissements des crédits d'un montant global de près de 300 milliards de francs français pour la conservation de l'énergie en général, 175 milliards de francs français pour la recherche de sources d'énergie alternatives (solaire, éolienne, géothermique, etc.). Ils comptent aussi consacrer 204 milliards de francs français aux techniques non nucléaires de production d'électricité et jusqu'à 600 milliards de francs français au secteur des hydrocarbures (charbon, pétrole et gaz naturel). (Source : Euroform 5/80, 200, rue de la Loi, Bruxelles.)

Brouilles et idylle[...]
franco-soviétique[...]

RENÉ GIRAULT







HISTOIRE

Brouilles et idylles franco-soviétiques

Les relations entre les Etats obéissent-elles au réalisme froid des diplomates ou aux sentiments instinctifs des peuples ? Un peu aux deux, si l'on prend l'exemple de la France et de la Russie depuis cent ans.

RENÉ GIRAULT

« Pour la France et la Russie, être unies, c'est être fortes ; se trouver séparées, c'est se trouver en danger. En vérité, il y a là comme un impératif catégorique de la géographie, de l'expérience et du bon sens... Dans le monde d'aujourd'hui, où un réalisme assez exclusif préside, paraît-il, aux relations entre les peuples, c'est la raison qui dicte les pactes. Peut-être, cependant, y entre-t-il dans quelque mesure ces sentiments de sympathie qui viennent du fond de l'Histoire et qui, d'ailleurs, procèdent souvent de l'instinct *populaire* quant aux intérêts traditionnels des nations », discours du général de Gaulle à l'Assemblée consultative le 21 décembre 1944.

DES générations de diplomates ont été formées à l'école de Bismarck. Véritable virtuose de la diplomatie secrète, ce calculateur froid et lucide a imposé un style dans l'élaboration de la politique extérieure. La Realpolitik d'un Henry Kissinger lui devait beaucoup. Or cette forme de diplomatie correspond-elle aux réalités de notre temps et, surtout, l'historien des relations internationales peut-il se contenter d'analyser par le menu l'action des grands responsables ? N'existe-t-il pas au vingtième siècle des facteurs qui interfèrent avec la « raison » des hommes d'Etat, fondée sur l'évaluation du rapport des forces en présence ? En particulier, quel rôle peut jouer cet « *instinct populaire* », dont parlait le général de Gaulle, dans un domaine où les calculs froids devraient seuls déterminer la décision ?

L'analyse des relations franco-soviétiques pendant l'entre-deux-guerres peut servir d'exemple pour répondre à ces questions. Dans ce cas interviennent des données nettement distinctes de la « raison » ou de ce que l'on appelle le « réalisme ». Ainsi, d'une part, les relations financières nouées à la fin du dix-neuvième siècle, les fameux emprunts russes, ont des effets imprévus sur ces relations politiques ; d'autre part, les opinions publiques interviennent directement dans le débat, puisqu'on a tenté de les mobiliser pour épauler les choix diplomatiques.

Les relations entre la France et la Russie ont longtemps été dominées par le problème allemand. Aussi bien au moment du rapprochement en 1891 que lors de la conclusion définitive de l'alliance à la fin de 1893, les responsables des deux Etats ont été déterminés par leur crainte d'un dangereux isolement face à une Allemagne trop puissante. Ensuite, et jusqu'à la première guerre mondiale, les vicissitudes de l'alliance franco-russe sont liées aux incertitudes et aux incartades d'un Empire tsariste souvent tenté de revenir vers une Allemagne impériale. A plusieurs reprises, le mariage entre la « bourgeoise française » et l'« aristocrate russe » a failli mener au divorce ; de part et d'autre, les responsables politiques sont conscients et résignés au mariage de raison.

Seulement, dans le même temps, surtout du côté français, on a régulièrement dépeint cette alliance comme « belle et bonne », fondée sur l'attirance instinctive de deux peuples l'un vers l'autre. La presse française, en un bel élan unanime (ou presque) a suscité dans la population française le mythe d'une Russie francophile. Sans se soucier des réalités russes, on a peint des images roses de la Russie, comme si les moujiks étaient spontanément épris de la lointaine France, comme si les intellectuels russes devaient beaucoup aux grandes idées révolutionnaires françaises (alors que l'influence culturelle allemande est prédominante), comme si les « princes » russes pouvaient oublier le caractère républicain de la France. Même la crise révolutionnaire de 1905 n'a pas vraiment dessillé les yeux des crédules Français, malgré les avertissements d'un Gorki. Jusqu'en 1917, croire en l'alliance franco-russe, c'est croire en la France.

C'est aussi se souvenir que les intérêts des fonds russes sont ponctuellement versés aux épargnants français. « Placements de père de famille », les emprunts russes ont beaucoup contribué à la constitution du mythe russe en France. Dès les premiers placements, antérieurs à la conclusion de l'alliance, la presse, « arrosée » par les soins de banques attentives à la réussite de leurs opérations, a souligné le devoir quasi patriotique de souscrire et l'intérêt bien compris de revenus rémunérateurs et stables. A la fin du dix-neuvième siècle, alors que l'économie mondiale se redresse, les capitalistes français, qui sont loin d'être tous « malthusiens » ou de simples « tondeurs de coupons », ont bien saisi les avantages d'une pénétration économique dans ce grand pays en voie de développement. Au total, du côté français, intérêts économiques ou financiers et images sentimentales épaulent le choix politique dicté par la crainte de l'Allemagne.

Plus dure sera la rupture de 1917. En pleine guerre, face à l'ennemi allemand, les bolcheviks nous « trahissent » complètement : non seulement ils signent une paix séparée à Brest-Litovsk, le 3 mars 1918, alors que l'appui américain commence à peine à être efficace, mais encore, dès janvier 1918, ils ont osé renier, d'un trait de plume, leurs engagements vis-à-vis des dettes passées. Pour la majorité des Français, la malignité du bolchevisme est ainsi prouvée.

Sans doute l'idéologie communiste ou comme on le dit alors « *l'anarchisme des Bolcheviks* » *(sic)* choque bon nombre de Français, modérés ou centristes, mais la défection pendant les combats et le non-respect des devoirs du débiteur ont fortement contribué à éloigner les Français de l'U.R.S.S. Certes le un million six cent mille porteurs de titres russes recensés (ce qui avec leur famille représente environ le sixième de la population française) ne sont pas tous *ipso facto* des anti-bolcheviks, mais l'influence de ce mauvais coup est indéniable, durable (faut-il rappeler que la sempiternelle question du remboursement a fait l'objet d'une déclaration motivée du candidat élu à la présidence de la République en 1974...). Voici donc l'opinion publique française juge et partie dans les futures relations franco-soviétiques.

En face, du côté des Russes, si l'opinion publique n'avait jamais été conviée à s'exprimer par le pouvoir tsariste, si donc elle n'avait pas succombé aux simplismes déformants à l'égard de l'allié français, il faut bien reconnaître que la France de 1918-1920 apparaît comme le plus réactionnaire de tous les Etats capitalistes. Les violentes diatribes de Clemenceau sur le bolchévisme, les interventions militaires en Ukraine, à Arkhangelsk, en Sibérie sont autant de « preuves » pour les Soviétiques.

Le legs de Lénine

En fait, comme on peut en juger par les archives françaises, aujourd'hui accessibles, le gouvernement français vise alors davantage à se constituer une zone privilégiée en Russie qu'à mener un grand combat idéologique contre le bolchévisme. Un véritable accord de délimitation des « influences » conclu avec la Grande-Bretagne à la fin de 1917 préfigure le partage de certains territoires russes, tout comme on s'apprête à le faire dans l'Empire ottoman voisin. Dans ces conditions, la guerre contre les interventionnistes étrangers, soutiens des Blancs, devient guerre d'indépendance pour les Soviétiques. Du même coup, la France, puissance militariste victorieuse est tenue par Lénine comme l'adversaire capitaliste typique.

La conséquence diplomatique de cette conviction est simple : à partir du moment où Lénine a compris que la vague révolutionnaire en Europe se retirait, à l'été 1920, après la désillusion de la guerre en Pologne (épaulée par la France), ce qui légitime l'abandon d'une stratégie révolutionnaire offensive et le retour dans le système des Etats capitalistes, l'allié naturel de l'U.R.S.S. en Europe sera l'Allemagne de Weimar, également décidée à obtenir une révision des traités de 1919 et puissance tenue en lisière par la France. A nouveau les rapports franco-russes s'organisent en fonction de l'Allemagne, seulement cette fois l'U.R.S.S. et la France sont adversaires. En politique extérieure, le legs de Lénine à ses successeurs est clair : l'U.R.S.S. doit se lier à l'Allemagne vaincue.

Jusqu'en 1933, cette situation demeure inchangée. Sans doute en 1924 le cartel des gauches reconnaît le régime soviétique ; sans doute des négociations serrées s'engagent en 1926-1928, pour tenter de régler le douloureux problème des dettes tsaristes impayées. Mais en 1928, sur instruction de Poincaré, c'est la rupture sur ce sujet, on recommencera parfois à discuter, en vain. En vérité, les conditions économiques et financières n'incitent guère au compromis. Pour accepter de rembourser leurs dettes, les Soviétiques veulent obtenir des crédits nouveaux, ce que les Français envisagent difficilement, même contre des promesses soviétiques d'achats industriels en France. A l'époque, ni les banques françaises ni les industriels n'ont vraiment besoin du marché soviétique considéré comme marginal. A quoi bon le disputer aux Allemands, qui y consentent des conditions supérieures pour des raisons politiques et commerciales ? Du point de vue soviétique, pourquoi acheter en France où les prix sont plus élevés après le rétablissement du franc ? En somme, ni les conditions politiques ni les conditions économiques ne poussent les deux Etats à se rencontrer.

Les facteurs idéologiques sont également peu propices. Chez les Soviétiques, la France de Poincaré est un symbole du capitalisme âpre au gain, d'une puissance recroquevillée sur ses acquis de 1919, militariste, colonialiste, en bref l'impérialisme réactionnaire type. En France le sectarisme des communistes, zélateurs de la doctrine de la lutte « *classe contre classe* » imposée par la IIIe Internationale, incite peu la gauche à l'indulgence, tandis que les autres groupes politiques doublent leur anticommunisme d'un profond mépris pour un Etat mal connu mais tenu pour barbare et gangrené (la forte émigration de Russes blancs en France — trois cent cinquante-cinq mille immigrés en 1922 — contribue sans doute à cette image négative). La presse dans son ensemble entretient une impression durable dans l'opinion publique : vaste pays soumis à une dictature sévère, l'U.R.S.S. misérable et vulnérable ne peut être une « bonne » alliée.

Avec de telles prémisses, comment a-t-on pu en venir, en 1933-1937, à des négociations poussées, à un rapprochement marqué par le pacte d'assistance mutuelle, signé à Moscou le 2 mai 1935 par Staline et Laval ? Comment a-t-on pu envisager une alliance militaire ? Pourquoi enfin a-t-on en définitive échoué au point d'aborder la guerre dans deux camps opposés ?

Janvier 1933, Hitler arrive au pouvoir. Février 1933, à la conférence du désarmement à Genève, Litvinov propose une définition de l'agresseur qui admet implicitement le maintien du *statu quo* en Europe. Août 1933, un protocole secret franco-soviétique règle le contentieux commercial et autorise des crédits français à l'U.R.S.S. contre des achats soviétiques en France. Décembre 1933, l'ambassadeur soviétique à Paris propose d'aller jusqu'à une véritable alliance, appliquant ainsi la décision fondamentale prise alors par le comité central du P.C. d'admettre l'entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N. et de conclure des pactes régionaux de défense mutuelle. 1934 : Barthou, actif et réaliste, propose un plan qui aboutirait à un « Locarno » de l'Est et à un retour de l'U.R.S.S. vers la France.

A nouveau trahis

Ce rapprochement aurait-il été plus loin sans l'assassinat de Barthou, en octobre 1934 ? Son successeur au Quai d'Orsay, Laval, va bien signer un pacte d'assistance mutuelle à Moscou, mais les deux signataires sont sans illusions l'un sur l'autre. Laval est le tenant d'une politique de rapprochement prioritaire avec l'Italie fasciste, et on peut penser que les conseillers du Quai d'Orsay estimaient aller assez loin en empêchant la tentation soviétique d'un retour vers l'Allemagne. De son côté, Staline attache surtout du prix aux suites militaires de ce pacte, et plus encore aux preuves de la résolution française vis-à-vis de la menace hitlérienne.

On fut vite fixé. En mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie laisse la France sans grandes réactions ; en juillet 1936, le gouvernement Léon Blum soutient la politique de non-intervention en Espagne, malgré la solidarité affective entre Front populaire et Frente popular. Aussi, lorsque des discussions s'engagent, pendant l'hiver 1936-1937, pour conclure une alliance militaire, on manque de volonté de part et d'autre. Au même moment commence en U.R.S.S. la grande purge de l'armée rouge. L'affaire Toukhacevski, bien connue des services de renseignements français, confirme ceux qui, en France, ont une piètre estime pour l'armée soviétique.

Réciproquement, dès le printemps 1937, Potemkin, ancien ambassadeur à Paris devenu vice-ministre des affaires étrangères, considère que la prudence s'impose vis-à-vis des Français. La chute de Léon Blum, l'arrivée de Neville Chamberlain au poste de premier ministre, alors que le rôle « dominant » de la Grande-Bretagne en Europe occidentale devient patent, achèvent de déterminer les Soviétiques. Vers la fin de l'année 1937, bien avant l'Anschluss et bien avant la conférence de Munich, Staline est décidé « à ne pas tirer les marrons du feu » pour les puissances occidentales. bien connue. La « neutralité »

La suite des événements est soviétique entre les deux « blocs-rivaux - impérialistes » (fascismes et démocraties libérales) durera jusqu'en août 1939. Le choix fait en août-septembre 1939 d'accepter un partage de la Pologne, puis une véritable collusion avec l'Allemagne hitlérienne (caractérisée en particulier par le traité signé le 28 septembre 1939) mène l'U.R.S.S. vers d'autres rivages. Alors que la France résignée entre en guerre contre l'Allemagne, l'U.R.S.S. soutient incontestablement les vues allemandes. Faut-il s'étonner si l'immense majorité des Français se sentent à nouveau trahis par les bolcheviks ?

En juillet 1939, 81 % des Français interrogés par l'IFOP avaient répondu affirmativement à la question suivante : « *Pensez-vous qu'une alliance de la France et l'Angleterre avec l'U.R.S.S. contribuera beaucoup à maintenir la paix en Europe ?* » (16 % de non, 3 % d'abstentions). On croyait en effet, à nouveau, au soutien russe. Depuis plusieurs années, à gauche, la presse, les écrivains, les politiques avaient peint l'U.R.S.S. comme un nouveau rempart pour les démocraties. Même les grands procès de Moscou, avec leur implacable déroulement judiciaire, n'avaient pas empêché de croire en une Union soviétique continuellement attaquée par la presse hitlérienne. En 1937, Malraux déclarait à New-York, lors d'un banquet en l'honneur de Trotski : « *Trotski est une grande force morale dans le monde, mais Staline a rendu sa dignité à l'humanité.* » Quant à la droite, même effrayée par le communisme, ne reconnaissait-elle pas que la planification réussissait à donner à l'U.R.S.S. une base industrielle ? Le réalisme prévalait dans une partie de la presse de droite. Au fond, devant le danger allemand, le vieux mythe de la naturelle alliance franco-russe renaissait de ses cendres. Dans une mentalité collective, les idées-forces s'inscrivent dans la longue durée. L'instinct populaire n'est-il pas, surtout, réminiscence du passé ?

Diabolique

Or ce passé aurait dû éclairer les Français. On ne doit jamais oublier la nature intérieure d'un régime avant de s'en faire un allié. On avait vu les effets de l'étrange alliance entre le tsarisme et la République française. Les paradoxes n'étaient pas moins grands dans les années 30. D'un côté, plus la France évoluait vers la gauche et plus l'alliance devenait délicate, car ce que les hommes politiques du centre ou de droite admettaient de faire au nom du réalisme devenait alliance diabolique, contre nature, si cette stratégie était menée par des hommes de gauche, appuyés par les communistes français.

Mais surtout, de l'autre côté, comment oublier le contenu du régime stalinien ? Dans un pays où les succès économique sont plus claironnés que réels, où l'autarcie économique est plus subie que voulue, où le pouvoir de Staline est plus imposé par la terreur que reconnu par libre consentement, le maître du Kremlin doit au moins obtenir des succès externes. Il lui faut donc être avec le plus fort. Seul comptera le rapport des forces et toutes les déclarations idéologiques ne tiendront pas une minute devant le droit du plus fort. On est en plein réalisme, mais à force de trop calculer ne risque-t-on pas de tout perdre ? En juin 1940 et en juin 1941, les peuples allaient payer la note d'un mutuel égoïsme ou d'un mutuel réalisme. ■



JEAN HIN

Repères bibliographiques : Sven Allard, *Stalin und Hitler, die sowjetrussische Aussenpolitik 1930-1941*, Francke Verlag, 1974 ; D. Caute, *les Compagnons de route 1917-1968*, Laffont, 1979 ; F. Conte, *Un révolutionnaire-diplomate : Christian Rakovski*, Mouton, 1978 ; J.-B. Duroselle, *la Décadence 1932-1939*, Imprimerie nationale, 1979 ; Editions de Moscou, *Histoire de la politique extérieure de l'U.R.S.S.*, s.d. ; L. Marcou, *les Staline vus par les hôtes du Kremlin*, Archives 1980 ; P. Tucker, « The emergence of Stalin's Foreign Policy », *Slavic Review*, décembre 1977.

Le casque et la plume

(Suite de la première page).

— Et si celui-ci apprend que l'enfant d'un équipier est gravement malade ?

— Même chose. Souvent les proches prennent les devants en ne disant rien. Ce sont des choses qu'on fait d'instinct dans la famille maritime... »

La timonerie de jadis, où un matelot à pompon, derrière sa haute roue écaillée, fixait le quinquet du compas à s'en rougir les yeux, on dirait aujourd'hui un poste de pilotage d'avion égaré entre un standard téléphonique et une salle d'opération. Les mots « droite » ou « gauche » ont remplacé tribord et babord. Un cap ne se « tient » plus, il s' « affiche ». Même à bord des bâtiments de surface, la mer a disparu de l'horizon, remplacée par des cadrans laiteux où clignote... ce qu'il faut savoir sur elle.

Devant les écrans électroniques qui règlent tout à sa place, le pouvoir du navigant se ramène de plus en plus à celui d'empêcher. M. Veto, en quelque sorte.

D'un étage à l'autre, on continue à communiquer au porte-voix. Entre les câbles de science-fiction, fleurissent des pavillons en cuivre comme ceux où, de la passerelle vernie, les officiers d'autrefois criaient : arrière toutes !

L'effet d'un bahut breton dans un bureau design.

Une forêt de tuyaux enserre les seize cylindres où dorment les missiles. La coursive se fraie un chemin étroit entre la coque et ce Beaubourg miniature. Parfois, la main se raccroche comme elle peut à un clapet, qui cède sous les doigts avec une douceur de chasse d'eau...

« N'ai-je pas fait une bêtise, commandant ?

— Aucune importance : l'erreur humaine n'a pas sa place à bord. »

Ce n'est pas un sous-marin, c'est une usine à détecter la panne possible. Un seul ennemi potentiel — en attendant l'« autre » — : le hasard.

Le dimanche soir, ceux qui le veulent se passent au magnétoscope une messe pré-enregistrée. Le commandant a-t-il la foi ?

« Affirmatif. »

Au carré des officiers, une trentaine de livres disponibles. Les visiteurs vérifient d'un œil, en sifflotant, s'ils s'y trouvent. Aucun d'eux n'a cet honneur. Yourcenar et Tournier sont là. Benoist-Méchin est le plus écorné... avec l'inspecteur Borniche.

A côté de la bibliothèque, un aquarium. Des bulles montent du fond. Les poissons virent entre les coquillages, en jouant de la nageoire comme d'un éventail andalou. Un aquarium, quoi ! Il paraît que les officiers contemplent longuement ce manège, avec nostalgie. Rien à bord ne leur rappelle mieux... la terre ferme.

■

Pas de voyage aux armées sans rafale de chiffres. Cazaux ? Grand comme Paris intra-muros, trois mille trois cents personnes, dont sept cents civils. Autant de mouvements qu'à Orly. Vingt-cinq mille heures de vol par an. 2 tonnes de carburant à l'heure, trois mois de stock. Du pétrole... à 3 500 mètres sous terre.

Il y a en moyenne un ou deux accidents par an sur la base, un pour dix mille heures de vol.

« Moins que les mauvais chasseurs des vilains Allemands ?

— Absolument pas. La moyenne est la même partout ! »

Avant guerre, on comptait dix rampants pour un pilote. Aujourd'hui : cinquante-six.

Le nombre d'analphabètes remonte en flèche parmi les appelés du contingent. Autrefois, ils n'avaient jamais appris à lire. Maintenant, ils ont *« oublié »*.

Il a trois galons. Il attend devant son chasseur, équipé comme une poupée big Jim. Il sourit au chaland.

« Et ça tue combien de personnes, votre canon ?

— Et ce bouton-là, ça sert à quoi ?

— Et la gâchette, elle est où ?

— Vous vous êtes déjà servi du siège éjectable ? »

La réponse tombe, toute gaie :

« Affirmatif. Réacteur en feu. J'avais jamais sauté en parachute. J'ai atterri en forêt de Compiègne, à deux pas du wagon de l'Armistice.

— Et l'avion ?

— Un peu plus loin, dans les arbres.

— La consigne est-elle d'éviter les écoles maternelles ? (Rires.)

— Affirmatif. »

Tout à coup, alerte. L'Elysée a décidé de dissuader un ennemi ; supposition. Rien de bien alarmant, comme son : le genre avertisseur de police. Sous le hangar bétonné et peint au vert de la forêt landaise, quatre hommes bondissent vers le Mirage-IV toujours prêt. Deux s'affairent sous les ailes, une *check-list* à la main (traduire par « pense-bête » ne ferait pas sérieux, vu les circonstances). Les deux autres grimpent à leur cock-pit avec la précipitation exacte des trapézistes à feu Médrano. Ils ont droit à un délai de cinq minutes. Au bout de quatre minutes trente, les deux réacteurs crachent leur fournaise. Les lodens de l'intelligentsia claquent au vent. Les casquettes s'envolent comme palombes avant l'orage dans un roman de Mauriac. Le bombardier stratégique a disparu, pfuitt, dans le ciel grenat.

Aujourd'hui, comme à chaque essai, rassurez-vous, le Mirage n'emporte rien. Mais la carlingue effilée comme une seringue hypodermique porte en creux, sous l'aile delta, l'empreinte d'une longue planche à voile. On y accrochera, si le président le veut, une ogive de 70 mégatonnes, de quoi vitrifier plusieurs Hiroshima. Où ça ? Si on ravitaille en vol : très loin. Sinon, à 2 000 kilomètres au plus, si on considère les pilotes comme emballages perdus, et moitié moins si on veut bien les rendre à l'affection des leurs.

Cette fois, ils reviennent. Vus de près, ils ont des visages de moinillons, des joues creuses dont un foulard de soie fuschia, coquetterie des bombardiers, accuse le teint cireux. Des chiffres cabalistiques, ou plutôt balistiques, sont tracés sur leur cuisse, à même la combinaison moulante, d'un kaki soutenu. « Très chou », se pâme un artiste.

« Alors ?

— Alors, rien. On espère bien ne pas servir. Ce serait l'échec. Pour tout le monde. Nous ne sommes que les maillons d'une volonté politique. Vous aussi.

— Qui appuiera sur la détente ?

— Tous les deux. Le pilote et le navigateur, au cock-pit opaque, qui vise l'objectif avec une caméra.

— Vous risquez de vous poser des questions, non ?

— On a réfléchi et joué sa liberté une fois pour toutes, c'est ça l'armée ! »

Un ancien acquiesce. Il pose sur le novice, dont le sépare un demi-siècle, son regard de prieur franciscain. C'est le colonel Jules Roy, qui bombardait en 1944 la « vallée heureuse » de la Ruhr, et qui a démissionné lors de l'Indochine. Le saut technologique ne les empêche pas de parler sur la même fréquence.

« Cette fois, observe le vénérable « Julius », *c'est clair, comparé aux guerres coloniales. Mais Dieu que tout ça est devenu abstrait. »*

■

Il y a eu les millions de poilus à molletières, tels qu'ils bravent les crottes de pigeon sur les places de village. Il y a eu les milliers de Bigeard aux manches retroussées haut pour déboires coloniaux. Et puis, il y a ces quelques dizaines de premiers de classe, aux frimousses de gendre idéal, qui veillent sur l'équilibre des terreurs, avec des joujoux hors de prix !

Un passé enfui, un avenir barré par l'apocalypse, un présent peuplé de chiffres : l'immémoriale attente dont est tissée l'âme militaire ne ressemble plus au balcon de Gracq, ni au désert de Buzzatti. On dirait un compte à rebours sans cesse arrêté avant le zéro final.

« Y a-t-il un exemple, dans l'histoire, qu'une arme n'ait pas servi ?

— Il n'y en a pas. »

Pour finir une carrière militaire en beauté, il ne suffit plus de totaliser les meilleurs états de service. Il faut se forger une légende, parler en énarque aux ministres, en baroudeur bourru aux subordonnés, et se rendre follement sympa aux journalistes sans rien leur dire d'important.

Survol de Saint-Nazaire. En 1940, le *Jean-Bart* est parti *in extremis*. Sur la plage de Saint-Brévin-les-Pins, les enfants applaudissaient. Sous le ciel bleu des vacances précoces, tout cet acier gris pâle rassurait : la France allait se battre ailleurs ; ah mais !

Survol de Granville. En 1944, alors que les Alliés fonçaient vers Paris, un aviso allemand est venu de Jersey, toujours occupé. Il a capturé des officiers américains à l'hôtel des Bains, en pyjama à fleurs, et libéré des prisonniers de la Wehrmacht. Au moment de repartir, il s'est échoué dans la passe pour avoir mal calculé l'heure de la marée.

A l'heure du *Tonnant*, cela existe-t-il encore, le grain de sable ?

Une arme dont on ne saurait rien n'aurait aucun intérêt. Une arme dont on saurait tout, non plus. La dissuasion exige un dosage de publicité et de secret qui ressemble à la conduite des voitures de course : un même pied sur l'accélérateur et sur le frein.

Devant les questions trop militaires, les réponses se font littérature :

« Eh, eh ! Qui sait ! Et à votre avis ? »

La grande muette est devenue la reine du sous-entendu de charme. Courteline fait place à Marivaux.

« A la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit. » (Napoléon.)

« Seuls les vaincus pensent la guerre. » (Clausewitz.)

« Seuls les vainqueurs écrivent l'histoire. » (Dicton.)

Survol du Trégor. La Côte de Granit rose se frange de noir luisant, comme un faire-part. Le filet de la dissuasion laisse passer l'agression et la mort à travers ses mailles. La politique du « juste milieu » s'appliquerait-elle mieux au Massif Central qu'aux terres extrêmes, les « finisterres » ?

Le préfet maritime de Brest commence à s'agacer :

« Ce n'est quand même pas de ma faute si un pétrolier en bon état se casse en deux par force 10 !

— « Ils » vont dans la lune... et « ils » nous laissent gratter les plages polluées avec des pelles d'enfant ! », répète le Breton, poings fermés de rage dans son caban.

La vie n'est pas simple.

Entendu, vers 1960, sur la terrasse du Festival de Cannes. Le poète Audiberti contemple un porte-avions de la VIe flotte américaine, mouillé vers l'Estérel :

« Tout ça, pour nous permettre d'écrire « la Recherche du temps perdu » ! »

S'entraîner, toujours s'entraîner, être toujours plus « *performant* », « *fiable* », « *crédible* », en vue d'un acte qui signifierait de toute façon la fin de la vie...

« Cela s'appelle vivre », eût dit Giraudoux. ■

JARDINS

La domestication des plantes

En Chine, on mange le chrysanthème. En Ethiopie, on prenait le café en compote. En France, les mangeurs de pommes de terre ont été accusés de sorcellerie... Les rapports entre les hommes et les plantes ne sont pas évidents.

PASCAL DIBIE

La domestication ne s'arrête pas à la seule relation que l'homme entretient depuis des millénaires avec l'animal, mais également à celle, tout aussi complexe et beaucoup plus ancienne, qu'il a avec certaines plantes. Se trouvant dès l'origine confronté au monde végétal, qu'il craignait et respectait, l'être humain, poussé par des besoins alimentaires, vestimentaires, médicaux et spirituels, a organisé sa vie en fonction de cet environnement. Les traitements horticoles à l'égard de certaines plantes cultivées ont varié selon les civilisations, les époques et les lieux. L'ethnobotanique, qui peut être définie comme la science des rapports réciproques de l'homme et du monde végétal, permet de retracer la trame végétale de l'histoire de l'humanité.

Selon que l'on est ou pas naturiste, on peut considérer les plantes comme des êtres animés ou inanimés ou en faire des reflets de nous-mêmes. D'innombrables mythes agraires attestent le caractère miraculeux de la domestication des végétaux et assignent à l'agriculture une origine presque toujours divine ou héroïque.

Pierre Clastres (1), dans *le Grand Parler*, note, à travers les mythes et les chants sacrés des Indiens Guarani, la référence végétale de Namandu, dieu générateur des choses en leur totalité. Il montre que ce dieu se déploie comme une fleur qui s'ouvre à la lumière du soleil et que les parties de son corps d'abord nommées sont : la plante des pieds, une double racine ; les mains, dont les doigts sont des ramures fleuries ; la tête, qui termine le corps comme la cime d'un arbre en pleine floraison.

A. G. Haudricourt, à qui l'on doit avec L. Hédin un ouvrage capital dans le domaine de l'ethnobotanique, *l'Homme et les plantes cultivées* (2), rapporte d'autres légendes tout aussi significatives comme ce conte Tupi du Brésil qui commence ainsi : *« Sacaïbou, le père des hommes, trouva le coton parmi les arbres de la prairie. Il crut d'abord que c'était un morceau de nuage tombé du ciel, puis il pensa que cette chose légère et blanche pouvait être utile à ses descendants. Alors il planta le coton près du fleuve et partit pour la chasse. »*

Un conte russe indique l'origine du sarrasin en des termes tout aussi poétiques : une princesse russe ayant été enlevée par les Tartares, est rejointe dans son exil forcé par une magicienne. Constatant que l'évasion est impossible, la fée la transforma en un grain de sarrasin et l'emporta avec elle dans son pays d'origine. Mais, de retour dans son royaume, la princesse refusa de reprendre forme humaine, préférant rester la plante utile qu'elle était devenue pour faire le bonheur de son peuple. Elle ignorait qu'elle pourrait tout aussi bien en faire le malheur...

Les plantes sont-elles domestiquées par l'homme ou est-ce l'homme qui est domestiqué par les plantes ? Telle est la question. On imagine mal un jardinier, un fouet ou un bâton à la main, en train de faire faire des exercices périlleux à un baobab ou de dresser une plante carnivore. On n'imagine pas non plus qu'en dehors de la production de bananes un bananier ait une quelconque utilité ou que les chrysanthèmes puissent avoir d'autres utilisations qu'ornementales et mortuaires.

Or, si l'on suit l'histoire et l'utilisation de mêmes plantes à des époques dans des lieux différents, notre ethnocentrisme maladif risque fort d'être ébranlé. Ainsi les bananiers, avant de nous donner des fruits comestibles, étaient recherchés pour leurs rhizomes alimentaires et leurs feuilles, dont on tire toujours des fibres et fait des toits. En Chine, le chrysanthème, comme le lys jaune ou d'autres fleurs, est destiné à être mangé. Le café, cette infusion « serrée » dont on ne saurait se passer après un repas, a longtemps été consommé en Ethiopie en compote. On faisait bouillir les fruits que l'on écrasait avec du beurre assaisonné de gros sel.

Sorcellerie

Le melon, le navet, le cresson alénois, le lin, l'opium, ont d'abord été cultivés pour leurs graines oléagineuses qui, broyées, donnent une pâte douée de propriétés médicinales. Le lin est encore en Ethiopie la base d'un aliment concentré réservé aux voyageurs, alors que, chez nous, il a longtemps été un laxatif, avant de devenir, avec le chanvre, une plante textile. Le melon quant à lui n'est plus connu que comme fruit. Enfin, pour que l'on adopte, dans nos contrées et dans nos jardins, l'artichaut ou l'épinard, il a fallu attendre que la Méditerranée gréco-romaine devienne arabe. Chaque arbre, chaque fleur, chaque légume, chaque bonne ou mauvaise herbe a une ou des histoires, qui varieront selon que l'on se trouve en Orient ou en Occident, en Bretagne ou en Bourgogne, dans son jardin ou dans celui de son voisin.

Tous les hommes vivent encore directement ou indirectement aux dépens du règne végétal. Notre culture matérielle en garde de larges traces, comme l'auguste semeuse de nos pièces de monnaie qui sème la fortune — du blé ? — à pleine poignée. Notre conception du monde, notre psychisme tout entier, porte toujours très fortement la marque du végétal.

Pourtant, dans cette reconnaissance réciproque qu'entretiennent les hommes et les plantes depuis la nuit des temps, tout ne semble pas avoir été évident. Un exemple bien connu — celui de la pomme de terre — témoigne d'une domestication difficile. Connue des Péruviens sous le nom de *papa*, la pomme de terre, que signale pour la première fois en Europe Ceca de Leon dans la *Cronica del Perù* en 1553, fut introduite en Espagne au sixième siècle et apportée en Angleterre par Francis Drake. D'Espagne, elle gagna timidement l'Italie, l'Autriche et les Pays-Bas. De Suisse, elle passa en France, où elle se heurta à une grande résistance psychologique. On la croyait responsable d'épidémies et de la lèpre ; aussi des hommes et des femmes qui l'avaient consommée, ou s'en étaient vantés, furent-ils poursuivis, jugés et accusés de sorcellerie. Elle resta donc cantonnée dans les *« jardins du Roi »*, les ancêtres de nos parcs zoologiques et de nos jardins des plantes, et garda jusqu'à Parmentier, qui lui rendit ses lettres de noblesse, un rôle purement décoratif.

La résistance des peuples occidentaux à l'introduction de certains types de plantes, et notamment des tubercules, dans leur sol a peut-être une explication. A.G. Haudricourt (3) met en parallèle deux civilisations qui offrent dans leurs rapports avec les plantes cultivées des attitudes radicalement opposées. Posant d'un côté le *« jardin chinois »* ou *« mélanésien »*, comme le conservatoire d'une très vieille civilisation du végétal, et de l'autre la civilisation du *« berger méditerranéen »*, plus récente, Haudricourt montre les choix et les traitements horticoles qui se sont effectués dans l'un et l'autre cas. Dans le cas du *jardin chinois*, toute l'attention et l'habileté des hommes sont portées à la culture des tubercules : l'igname et le taro. La relation qu'entretient l'agriculteur mélanésien avec les plantes est avant tout *« amicale et respectueuse »*. Chaque plante est traitée individuellement ; l'emplacement de chaque bouture fait l'objet d'un soin minutieux ; la récolte se fait à pied en prenant garde de ne pas endommager les tubercules.

Brutalité

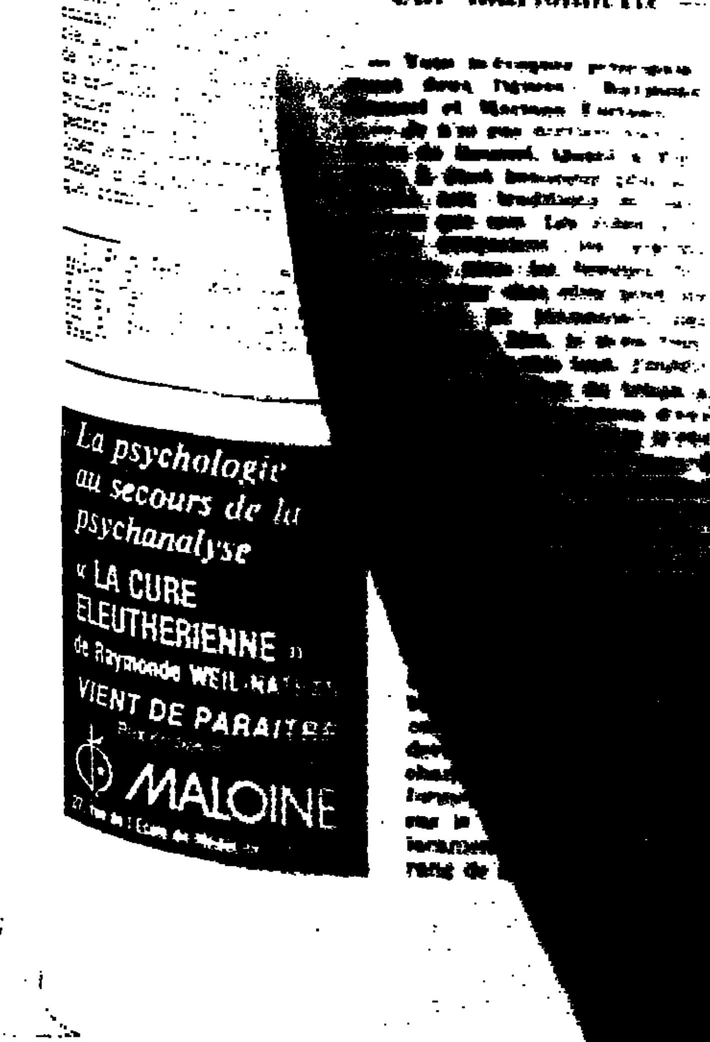
Le *« berger méditerranéen »*, avant d'être berger ou pasteur, a été céréalier. On a longtemps chanté la grâce des gestes de nos semeurs et de nos moissonneurs, mais on s'est rarement interrogé sur la signification de ces gestes et sur leurs prolongements. Semées en vrac sur l'étendue d'une terre écorchée, récoltées par touffe après qu'on les eut sectionnées à la faucille à la faux ou à la machine ; battues pour que le grain sorte de la balle ; vanées et enfin triées pour *« séparer le bon grain de l'ivraie »*, une culture *« massale et brutale »*... tel est le sort que l'on fait subir à nos céréales !

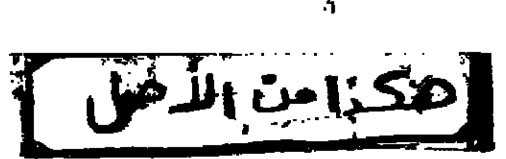
On ne saurait séparer ces deux types de domestication de leurs milieux et rendre les hommes entièrement responsables des traitements qu'ils font subir aux plantes. L'*hortus mélanésien* s'est développé au sein de l'écosystème généralisé qu'est la forêt tropicale humide, alors que la culture des graminées s'inscrit dans un écosystème plus spécialisé — celui de la steppe ou de la savane — et, de ce fait, plus vulnérable. La concurrence avec des herbivores grégaires est devenue gênante, lorsque l'homme des steppes ou de la savane a commencé à organiser des pelouses de céréales sauvages. Ses techniques de chasse étant sans doute insuffisantes pour tenir en respect ses redoutables et gourmants concurrents, l'homme reporta sur l'animal les techniques de domestication qu'il avait développées à l'égard des céréales.

Quant au jardinier mélanésien, en dehors du fait que son action n'impliquait *« ni contact brutal dans l'espace ni simultanéité dans le temps avec l'être domestiqué »*, son extrême mobilité, sa possibilité d'appartenance multiple, l'effacement des liens généalogiques (4), sa curiosité naturelle à l'égard des étrangers, qu'ils soient humains ou végétaux (ils considèrent comme normal d'adopter un étranger, d'emprunter ou d'échanger des enfants), renforcent l'idée qu'ils sont les représentants d'une stricte civilisation du végétal.

Eternellement sauvages, les plantes ne seront jamais totalement domestiquées. C'est pourquoi il est peut-être temps de se mettre à les écouter, à défaut de pouvoir leur donner la parole... ■

(1) Pierres Clastres : *le Grand Parler*. Seuil, 1974.
(2) A.G. Haudricourt et L. Hédin : *l'Homme et les plantes cultivées*. Gallimard, 1943. (Epuisé, ce livre mériterait d'être réédité.)
(3) A.-G. Haudricourt : *Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui*, in *l'Homme et la société*. 1962. Voir également, sur l'œuvre ethnobiologique de Haudricourt, l'article de J. Barrau : « Plantes et comportement des hommes qui les cultivent » in *la Pensée*, n° 171 octobre 1973.
(4) Remo Guidieri : *la Route des morts*. Le Seuil, 1980.





INCONSCIENT

Jean Laplanche : se faufiler entre les astres

Le psychanalyste Jean Laplanche n'est pas un « freudologue ». Mais il constate avec surprise à quel point l'expérience de Freud continue à aider l'homme dans sa lutte contre l'angoisse.

ROLAND JACCARD


ALAIN LETORT

JEAN LAPLANCHE est un mandarin de la psychanalyse. Avec J.-B. Pontalis, il a rédigé le *Vocabulaire de la psychanalyse* (PUF), désormais indispensable à quiconque se penche sur l'œuvre de Freud. Professeur à l'université de Paris-VII, il y dirige depuis 1970 le laboratoire de psychanalyse et de psychopathologie. On lui doit, en outre, une étude sur *Hölderlin et la question du père* (PUF) et un ouvrage intitulé : *Vie et mort en psychanalyse* (Flammarion).

Dans la « Bibliothèque de psychanalyse » qu'il dirige aux Presses universitaires de France, il vient de publier trois volumes consacrés respectivement à l'angoisse, à la castration et à la sublimation (1). D'une manière particulièrement originale, il tente d'interpréter Freud avec la méthode de Freud, c'est-à-dire « *faire travailler* » son œuvre, de faire saillir ses exigences, attachant autant d'importance aux grincements, aux achoppements, aux dissimulations même, qu'au discours organisé et synthétique.

Prêtant une vive attention aux travaux de l'école anglaise, dominée par la figure de Mélanie Klein, il tente également de montrer comment ils prolongent et approfondissent les découvertes freudiennes relatives à la sexualité infantile. Il est, en revanche, fort réservé à l'égard des divers courants inspirés d'un anarchisme post - psychanalytique.

∴

« Vous vous méfiez des idéologies du désir et vous ironisez au sujet de l'accent quasi mystique avec lequel certains psychanalystes les adoptent. Toute la psychanalyse, dites-vous, se construit sur une certaine méfiance par rapport à ceux qui entonnent l'hymne au désir. Vous récusez donc aussi bien Reich et Marcuse que Deleuze et Guattari...

— La méfiance est, à mon sens, une des qualités majeures du psychanalyste ! Méfiance à l'égard de ce qu'on nomme actuellement récupération, et que Freud avait déjà bien décrit, sous le nom d'élaboration secondaire ou de rationalisation. La récupération adaptative de la psychanalyse a été souvent dénoncée, à juste titre, mais avec plus de véhémence *idéologique* que de *précision*. Il ne suffit pas de récuser le « moi » pour l'empêcher d'exister : il faut analyser le moi, cette prétendue instance d'adaptation, et montrer que, comme tout l'être humain, il carbure à l'amour et à la haine.

» L'idéologie adaptative reste toujours menaçante ; mais rallier la psychanalyse sous la bannière opposée, celle du désir fou, n'est pas moins idéologique ! Mettre un grand D au désir et prétendre l'exhiber sur le forum, cela va directement à l'opposé de l'expérience psychanalytique : nos désirs inconscients sont au contraire parcellaires, contradictoires, tyranniques, presque inaccessibles en leur fond. Pas plus que le règne du moi le prétendu règne du « ça » n'a à voir avec une quelconque liberté. Il y a certainement une libération dans l'analyse, mais elle est plutôt à concevoir comme une plus libre circulation entre les parties de l' « âme », pour parler comme Freud (qui, par parenthèse, ne récuse pas toujours toute comparaison avec la mystique).

— Vous avez été un élève de Lacan avant de vous écarter de son enseignement. Il n'est guère présent d'ailleurs dans vos cours. Comment jugez-vous son influence sur le monde psychanalytique ?

— J'ai été psychanalysé par Lacan, et je ne suis pas homme à le renier. D'autre part, j'ai suivi son enseignement et je connais assez bien son œuvre. Cela dit, je me suis sans doute moins éloigné de sa pensée qu'il ne vous semble, car je n'en ai jamais été aussi proche qu'il a pu paraître. Le moment où j'ai été considéré comme le plus « lacanien », c'est sans doute le colloque de Bonneval sur l'inconscient, en 1960. Pourtant, j'y soumettais à l'examen, de façon ouvertement critique, la formule selon laquelle l'« inconscient est structuré comme un langage ».

» Mais, par rapport à un groupe où les effets de « psychologie collective » et de leadership sont massifs, ou bien vous êtes classé comme fidèle, et par là même censé diffuser, sans rien y changer, la pensée du leader, ou bien vous êtes situé en dehors, et il devient sacrilège d'oser même prononcer : « Lacan a bien raison de dire que... »

L'angoisse

» Les phénomènes de secte, qui obnubilent tout libre examen au profit de la seule question — est-il ou non dans l'allégeance du maître — deviennent encore plus graves dans le mouvement analytique, où la confusion est sans cesse menaçante entre « analysé de », « élève de », « adepte de ». Cette pente qui mène de l'analyse personnelle à l'allégeance idéologique ne date pas de Lacan, mais les lacaniens sont sans doute ceux qui s'y sont précipités le plus allègrement, jusqu'à en proposer la doctrine : la seule véritable analyse, selon eux, serait l'analyse de formation, ou analyse didactique.

» Ici mon opposition est radicale, non seulement par rapport aux lacaniens, mais par rapport à tous les tenants de la « psychanalyse » didactique. Vous voyez que, dans cette locution, je mets des guillemets à « psychanalyse ». Une psychanalyse est profondément dévoyée lorsqu'elle accepte, comme pacte de base, un but étranger à son processus même, fût-ce le but de devenir analyste. Dans la « psychanalyse » didactique, le but de former un analyste (et, dans le cas le plus extrême, former un lacanien) dégrade l'analyse au rang de moyen, au profit de fins professionnelles et/ou idéologiques : voilà la pire « psychanalyse appliquée » !

» Vous m'aviez interrogé sur « l'influence » de Lacan, et je m'aperçois que je vous ai répondu en parlant des moyens par lesquels s'est établie cette influence. Mais le déplacement de la question peut être éclairant...

— Vous traitez longuement dans vos ouvrages de l'angoisse et vous accordez une place importante au livre d'Otto Rank sur le traumatisme de la naissance. Cette expérience est-elle à l'origine de toutes les formes d'angoisse ?

— En effet, le psychanalyste ne peut que donner une place prépondérante à l'angoisse, qui est son amer pain quotidien, chez ses patients et en lui-même. Je ne puis, en quelques mots, qu'avancer une ou deux formules : l'angoisse n'est autre que l'aspect déstructurant, hostile, que prend pour notre moi l'attaque interne à laquelle il est soumis, de la part de nos pulsions. Ou encore, c'est le résidu inconciliable, inutilisable, stérile donc, de l'attaque pulsionnelle. Songez, si vous voulez, aux transformations de l'énergie dans une machine à vapeur, transformations qui impliquent toujours une perte (c'est le principe de Carnot) : cette énergie nécessairement perdue, ce serait l'image même de l'angoisse.

» Vous voyez que je pense l'« angoisse » en fonction de notre relation à notre monde interne, et non pas comme une forme plus ou moins obscure de « peur », celle-ci faisant référence à un danger extérieur réel. Loin que l'angoisse soit une ancienne peur dont nous aurions oublié l'origine, ce sont nos peurs, dans le monde, qui sont des moyens de concrétiser, de fixer, de rendre plus maniables les angoisses originaires (je n'en exclus pas la peur de castration).

« Réparer la turbine »

» C'est ici que pourrait intervenir Rank et l'angoisse de naissance. Non pas que je cherche une généalogie, comme le fait Rank, de toutes les angoisses à partir d'une seule. Rank, lui aussi, doit être interprété. Mais la situation de naissance, telle que Rank et Freud la décrivent, est bien comme un prototype, un modèle métaphorique, de ce débordement par des énergies internes immaîtrisables.

» Le bébé en proie à ses sanglots, c'est un peu notre machine, bloquée, où toute l'énergie se dissiperait en mouvements anarchiques et jets de vapeur. Mais, encore une fois, le nouveau-né, tout comme la machine à vapeur, ce n'est pas encore l'angoisse, qui, elle, nécessite la constitution d'un « moi ».

— La psychanalyse peut-elle encore nous surprendre, nous apporter quelque chose de nouveau ? N'est-il pas paradoxal et inquiétant que tant de recherches prennent pour objet l'archéologie des découvertes freudiennes plutôt que le monde dans lequel nous vivons ?

— Je vous dirai d'abord que je ne suis pas un archéologue du freudisme, ni même un freudologue. D'autres sont infiniment plus savants que moi sur la vie de Freud ou sur les détails de ses œuvres. Mais l'expérience freudienne est toujours vivante, dans la mesure où elle n'a pas livré toute son interprétation. Tel texte freudien, tel moment tournant, peut nous servir de tremplin pour notre propre expérience de pratique et de pensée. Une seule page non pas pour la paraphraser mais pour la « mettre à ma. » me paraît plus féconde que tous les « mathèmes ».

» D'autre part, je ne conçois pas bien votre opposition entre l'époque de Freud et le monde où nous vivons. Croyez-vous que l'homme ait tellement changé, depuis 1880 ? ou même depuis 1780 ? J'ai entendu dire parfois que Don Juan ne fait plus appel à rien en nous depuis la « libération sexuelle » : cinq minutes d'écoute psychanalytique nous convainquent pourtant du contraire. S'il y a du nouveau dans l'homme, c'est un peu par la psychanalyse. Non pas par le bouleversement des mœurs (ici, Marcuse a peut être raison de parler de « désublimation répressive »), mais par les modifications qu'elle essaie d'induire, dans notre rapport à notre monde intérieur.

— Vous évoquez longuement le problème de la dépression et de la mélancolie. N'est-il pas troublant cependant de voir combien la psychanalyse est désarmée dans la clinique face à certaines formes graves de dépression, alors que les sels de lithium amènent des rémissions spectaculaires...

— Le problème que vous soulevez est important et passionnant, à la fois sur le plan théorique et sur celui de la pratique. Tout d'abord, point n'était besoin du lithium pour nous rappeler que nos sentiments et nos émotions sont profondément modifiés par telle ou telle drogue, à commencer par l'alcool. Le rire de l'homme éméché est-il de nature à jeter la suspicion sur l'effet hilarant d'une bonne plaisanterie ? Il revenait à la pharmaco-chimie de découvrir et d'expérimenter des produits à l'action plus sélective, plus contrôlable et moins nocive que les drogues communes. Cela ne pourrait nous troubler que si nous voulions maintenir la vieille dichotomie métaphysique de l'âme et du corps, alors, précisément, que l'analyse a profondément bouleversé et déplacé cette question.

» L'action de l'analyse et l'action des drogues, dans le cas des désordres affectifs profonds dont vous parlez, correspond à l'opposition des facteurs qualitatifs et quantitatifs (« économiques ») auxquelles, de tout temps, nous avons reconnu leur place. Savoir les conjuguer, c'est évidemment un problème bien plus délicat.

» Je hasarderai une comparaison, dont le caractère approximatif et techniciste me fait frémir. Pensez à un barrage hydraulique avec, à son pied, une turbine complexe, destinée à produire l'électricité. On s'aperçoit d'une défectuosité dans la turbine, qui d'ailleurs ne se manifeste que lorsque l'étiage des eaux est au maximum. On peut, évidemment, se résigner à maintenir constamment et artificiellement le barrage à un bas niveau (ce serait l'effet des seules drogues). On peut aussi tenter de réparer la turbine (ce serait la psychothérapie) ; opération qui sera d'ailleurs périlleuse et aléatoire si on la tente lorsque la pression est trop forte. Agir par la psychothérapie dans les périodes de rémission spontanée (Abraham le préconisait déjà, il y a soixante-dix ans) ou conjuguer psychanalyse et rémission provoquée par les drogues ? Cela n'est pas aussi simple qu'on pourrait le supposer en s'appuyant sur ma seule comparaison, qui ici commence à être inadéquate...

» Vous voyez, en tout cas, que la question posée est moins inquiétante sur le plan théorique qu'angoissante sur le plan de la conduite à tenir.

— N'êtes-vous pas, d'une manière générale, frappé par le fait qu'une théorie aussi sophistiquée, aussi parfaite que celle produite par la psychanalyse, aboutisse dans la pratique à d'aussi piètres résultats ?

— Votre question, dans tous ses termes, mériterait de longs développements. Je ne suis prêt à admettre ni que la théorie psychanalytique soit sophistiquée et parfaite, ni que ses résultats soient « piètres ». Il se trouve que je fais partie de gens qui reçoivent, pour des entretiens dits d' « évaluation », des personnes qui ont fait une analyse. Je serais plutôt heureusement frappé de constater combien certaines d'entre elles ont acquis cette sorte de liberté intérieure, de familiarité avec leurs motivations profondes qu'on peut à bon droit créditer à leur analyse, car on ne les retrouve guère ailleurs. Alors, quels sont vos critères ? S'il s'agit de critères purement médicaux, ou sociologiques, adaptatifs, l'analyse les récuse comme tels, ou du moins elle n'y voit qu'un gain de surcroît par rapport à cette liberté intérieure.

Astronomie

» Je vous dirai encore que je suis plutôt surpris de voir que l'analyse puisse avoir de tels résultats ; je dirai presque : « En dépit de sa propre théorie. » Car il est erroné que tout savoir, fût-il approfondi, se concrétise en pouvoirs accrus : quel est le pouvoir de la plus ancienne des sciences, l'astronomie ? Sur les astres, aucun. Quant à l'astronaute, il utilise la gravitation universelle pour s'y faufiler, mais non pour en modifier le cours. Les astres, pour Freud, c'est l'inconscient, et encore plus immuable : ne connaissant pas même l'emprise du temps. Alors je vous redirai mon émerveillement qu'entre ces astres - là l'homme psychanalysé parfois réussisse à se faufiler...

— Par votre enseignement, vous contribuez à former de futurs analystes. Quelles sont, selon vous, les qualités nécessaires à l'exercice de cette profession que Freud qualifiait, avec celles de parent et de gouvernant, d' « impossible » ?

— A l'Université, mon enseignement n'a pas pour objectif de contribuer à la formation d'analystes. C'est un enseignement de recherche, qui vise à stimuler et à guider des travaux théorético-cliniques, qui soient des contributions à la connaissance psychanalytique de l'homme. Heureux si cet enseignement, parfois, éveille tel auditeur et l'incite à tenter de se mieux connaître lui-même.

» La psychanalyse n'est pas une profession, en ce sens qu'elle ne peut revendiquer, faute de se perdre, une fonction sociale susceptible de lui attirer une reconnaissance (en tous les sens de ce terme). Non pas que la psychanalyse soit antisociale, mais son champ, ses ressorts et ses *objectifs* sont « par essence » de l'ordre du non-utilitaire, du non-adaptatif.

» Je ne me hasarderai pas à définir un profil unique de l'analyste. Il en est en réalité de multiples. Je pourrais citer un bon auteur dont vous venez de dire qu'il n'est guère présent dans mes cours, c'est-à-dire Lacan. « Une bienveillance profonde et » la notion révérée de la vérité » doivent chez l'analyste se com- » poser avec une réserve naturelle » de la conduite dans le monde » et le sentiment des limites im- » manentes à toute action sur son » semblable. Ces vertus de sa- » gesse, etc. »

» Je pourrais aussi parler de « sublimation », au sens où je l'entends, c'est-à-dire une capacité de fonctionner en restant en contact, en familiarité, avec nos sources inconscientes.

» La qualité nécessaire pour être analyste, c'est, fondamentalement, d'avoir été vraiment psychanalysé ; avoir été psychanalysé, tout espoir exclu d'en tirer jamais le titre professionnel de « psychanalyste ». Ce paradoxe de la formation, c'est là un des aspects de l' « impossible » auquel vous faites allusion. »

(1) Jean Laplanche : *Problématiques*, T. I. *L'Angoisse* 389 p. T. II. *Castration. Symbolisations*, 315 p., T. III. *La Sublimation*, 525 p. Presses universitaires de France.

DANDYSME

Karl Lagerfeld, marginal de luxe

On a envie de crier bravo comme au théâtre. Ou de hurler son exaspération. Karl Lagerfeld, styliste, parfumeur et « fils » du lait Gloria, dresse son personnage à l'extrême pointe du dandysme le plus sophistiqué. Avec quel art !

JACQUES BERTOIN

SES costumes de marquis sont célèbres, ses fêtes vénitiennes, ses limousines et son catogan aussi. Derrière ses lunettes teintées, il parcourt, seigneur sans regard, les nuits du monde, là où elles crépitent, quand elles s'enflamment d'artifice. Il habille des femmes, déshabille des hommes, parfume le monde entier. Il est la coqueluche des commissaires-priseurs, l'interlocuteur privilégié des grands collectionneurs, la hantise de la gendarmerie de G... en Bretagne qui survole son château en hélicoptère pour percer le secret des grilles closes. Tout, dans cet « empereur des « night-clubbers », évoque l'Ancien Régime, et c'est pourtant derrière les baffles et les lasers qu'il se cache et qu'on le montre. Les lecteurs des rubriques de mode le connaissent comme styliste, les étudiants des Beaux-Arts de Vienne l'ont pour professeur, il a été acteur dans des films d'Andy Warhol, créateur de décors en Autriche, de costumes pour des pièces de Ronconi. Il nous reçoit dans un appartement au regard duquel le Trianon prend des allures de chambre d'étudiant. Il est ponctuel, grippé, et boit du Coca-Cola dans une coupe de cristal.

« C'est la représentation, théâtrale ou simplement sociale, qui paraît lier les différents personnages que l'on connaît de vous. Certains de ces personnages sont contradictoires : il arrive, par exemple, que vous démentiez cette futilité dont vous faites parfois preuve.

— Le lien entre moi et moi, c'est moi. Je n'ai en rien prémédité la construction de mon personnage, je n'ai pas façonné de petites cases, je ne me suis pas contraint à des rôles de composition. Tout cela se produit d'une manière relativement spontanée, disons disciplinée et nonchalante en même temps. Je me garde seulement de devenir ennuyeux, car il n'y a rien de plus désagréable que les gens trop sérieux. Comme l'écrivait Oscar Wilde, le plus important dans la vie est de savoir être superficiel, et ce qui vient après, personne n'a encore pu le dire ! Il ne faut surtout pas devenir « heavy » (lourd) : c'est tellement divin de pouvoir tout faire, tout être, de traverser tous les milieux comme un caméléon. En fait, je suis curieux de tout, je suis un voyeur. Pas un voyeur passif, ce qui serait inadmissible : je prends partout et à tous, ce qui me rend un peu vampirisant sur les bords...

Une marionnette

— Vous m'évoquez principalement deux figures : Raymond Roussel et Mariano Fortuny.

— Je n'ai pas derrière moi les livres de Roussel. Quant à Fortuny, il était beaucoup plus accroché aux traditions et plus sérieux que moi. Les robes qu'il créait évoquaient les statues grecques, mais les femmes devaient rester chez elles pour les porter. Il ne plaisantait pas avec son art. Moi, je m'en fous, après tout : je vois tout, j'oublie tout, et je sors l'air du temps à ma façon, par mon moyen d'expression, qui se trouve être le vêtement. Je me vis comme regard de moi-même, et j'espère être autant une marionnette que les autres, du moins tels qu'ils m'apparaissent. Quelqu'un a dit un jour : « Heureusement que nous sommes encore quelques-uns à n'avoir aucune estime pour le mérite ! » Les rapports figés dans le respect sont faussés, et surtout ennuyeux.

— Ce qui paraît très « mode » chez vous, c'est que vous semblez n'avoir pas de passé et ne rien fonder pour l'avenir : est-ce que vous vous définissez entièrement par ces fêtes qui tombent en cendres à l'aurore, ces tissus avec lesquels vous travaillez et qui évoquent le volatil, l'éphémère ?

— Si c'est votre impression, vous m'en voyez ravi, car c'est celle que tout le monde devrait donner. Que c'est lourd de traîner le boulet de son propre passé, de son atavisme. Ça intéresse qui ? C'est une question de politesse, de ne pas embêter les autres avec ses pesanteurs.

— Et, pourtant, votre vie d'aujourd'hui ne s'est pas faite en un jour. D'où venez-vous ?

— De l'idée que je me faisais de moi quand j'étais enfant. A ce point de vue, je ne peux avoir ni regrets ni remords : j'ai fait ce que je voulais, sans la moindre marche arrière par rapport aux buts que je m'étais fixés. A douze ans, j'ai eu une espèce de vision de tout ce que je pourrais avoir et ne pas avoir plus tard, de tout ce que je pourrais faire et ne pas faire. Curieusement, je savais même déjà que je ferais des parfums... Rien ne s'est produit depuis dans ma vie que je n'eusse pressenti. Je sais là où je perds mon temps et là où je peux insister; et, comme je suis armé d'une patience infinie, c'est souvent plus facile pour moi que pour d'autres.

— Une vie aussi linéaire, programmée, ne prouve-t-elle pas que vous êtes armé non seulement de patience mais aussi de dureté ?

— Il ne faut pas se laisser faire par les autres ; cela représente souvent une perte de temps. J'ai passé mon enfance très seul, dans une campagne isolée, pendant la guerre et les années qui l'ont suivie. Ma mère me disait toujours qu'on vit pour soi, pas pour les autres, et qu'on ne doit compter en rien sur eux, pas même pour s'amuser. De cette manière, on ne peut avoir que de bonnes surprises... Cela dit, je n'ai aucun sentiment de solitude : le mot est galvaudé, c'est une stupidité qu'on rabâche. Je suis cynique parce que c'est sain pour moi, mais je ne le suis pas au détriment des autres.

— N'avez-vous pas, avec tous, des rapports de pouvoir, notamment avec ces noctambules qui vous environnent ?

— Paris peut donner cette impression, mais Paris, c'est un peu régional, un peu « local »... Mes parents m'ont appris très tôt à parler toutes les langues de l'Europe. Je ne me vis pas comme Français, en ce sens que je refuse de me laisser enfermer dans des frontières ridicules. De la même manière que je ne fais partie d'aucun milieu, je ne suis d'aucun pays. Quant à mon rôle nocturne, il est bien involontaire ! Je ne me considère absolument pas comme une « locomotive » et je n'ai rien fait pour en devenir une, sauf suivre le conseil du proverbe allemand qui dit : « Si vous voulez qu'on vous apprécie, ne vous montrez pas trop souvent »... Simplement si vous donnez une soirée, autant la préparer, qu'elle devienne une fête.

— Y a-t-il une de ces fêtes qui domine dans votre souvenir ?

— Je ne m'attendris pas beaucoup sur mon propre passé, et la fête que je préfère est toujours la prochaine. C'est absurde, de penser à mon âge que tout est pour demain, que tout est encore à faire. Un jour, le cinéma sera fini, et je serai encore en train de me demander quand il va commencer.

— Quand vous dites que « tout est encore à *faire* », vous pensez à une œuvre ?

— Nexagérons rien. Ce mot sonne un peu trop lourd pour moi. Dans mon métier, il faut faire très attention à ne pas dégénérer, ne pas devenir la caricature de soi-même. C'est atroce. Ils parlent, ils parlent, ils vous délivrent des messages, et ce sont toujours les mêmes horreurs qui suivent. C'est à fuir. De toute façon, nous vivons des moments d'imposture tels que rien de tout cela n'a plus grande importance. Comme l'écrivait Goethe, il faut « faire un meilleur avenir avec les éléments élargis du passé ». Et le passé qui m'intéresse est celui que je n'ai pas connu moi-même, l'idée que je peux m'en faire. Pourquoi voyager, faire des milliers de kilomètres, alors que, de sa fenêtre, on peut tout imaginer ?...

— Disons que vous avez soigné vos fenêtres.

— Ma passion pour le dix-huitième français remonte à ma quatrième année, en 1942, pour vous dire que ça n'est pas hier ! Nous vivions tout au nord de l'Allemagne, presque à la frontière danoise, dans une ferme où des centaines de vaches étaient élevées dans des conditions parfaites. Mon père faisait un métier sans grand rapport avec le mien, puisqu'il avait des usines de lait Gloria. Cela rendait bien service pendant la guerre, et après aussi, d'ailleurs, mais le cadre de vie n'était pas très rigolo. J'ai donc été très tôt obligé de me trouver des obligations plus passionnantes que les vaches ! Frédéric II de Prusse et sa sœur Wilhelmine étaient mes idoles : je possédais beaucoup de leurs biographies, leur correspondance, leur journal, car à cet âge j'avais déjà appris tout seul à lire. J'avais trouvé un jour chez un marchand de Hambourg un tableau qui représentait la salle à manger de la rotonde de Sans-Souci avec Frédéric II, Voltaire et quelques hôtes attablés. La vue s'ouvrait sur le célèbre parc à la française. J'ai aussitôt voulu ce tableau. Le jour de Noël, on me donne un paquet : je le déchire, et je trouve une toile qui présentait bien Frédéric II, mais dans d'autres circonstances. Ce n'était pas celle que j'avais vue. J'ai fait une telle gueule que mes parents ont fait ouvrir la galerie, le jour de Noël, pour réparer leur erreur. Ce tableau, je l'ai eu (il claque la table). Et, depuis ce jour-là, j'ai su que je voulais apprendre le français — on m'a donné un professeur l'année suivante, en 1944..., — que je voulais vivre à Paris, et je n'ai plus aimé que les maisons du dix-huitième français.

— Le dix-huitième est aussi en France le siècle de la Révolution. Quant à votre rapport à l'Allemagne...

— J'ai un peu tendance à penser que la culture française s'arrête en 1789. Et je n'ai pas de rapport à l'Allemagne. Je n'en ai plus. J'en suis parti à quatorze ans. Si j'ai toujours un passeport allemand, si par certains côtés je suis très allemand, c'est à condition que l'Allemagne soit une idée : la réalité allemande m'est complètement étrangère. Je déteste Thomas Mann, qui habitait tout près de l'usine de mon père, pour avoir peint dans ses livres un climat que je connais parfaitement : ça m'embête, et j'en ai horreur pour cette raison.

— Vous tenez votre histoire à distance.

— J'aime la vie facile, et je répugne à faire sentir aux autres la pesanteur de la réalité : là est pour moi le luxe suprême. Je ne suis rien, pas même dans mes propres affaires, et ne souhaite rien de plus. Je n'ai pas de bureau, pas un lieu où j'aie une table fixe. Tout doit être comme si, chaque fois que je sors, c'était pour ne plus revenir. Et si je reviens, c'est parce que rien ne m'y oblige... Etre disponible, même pour rien !

— Vous vous faites l'apôtre de la légèreté. Mais ce milieu des nuits parisiennes ne vous pèse-t-il pas aussi, parfois ?

— Le quotidien y est effacé, et chacun ne présente à l'autre que sa face la plus gaie, la plus polie ; c'est une pure représentation qui rend les rapports très faciles : on n'admet de chacun que son rôle. Bien sûr, certains finissent par y croire, qui voudraient y faire croire les autres. Je n'en suis pas dupe, et, d'ailleurs, on ne joue bien que si l'on est lucide. Je dessine des reflets, c'est ce qui m'amuse, comme de créer le décor de mes soirées.

— Cela suppose bien sûr des moyens financiers.

— Doit payer qui a de l'argent. Je n'attends pas qu'on m'invite, et je trouve normal de payer pour qui n'a pas autant d'argent que moi. Les gens bêtes craignent toujours qu'on les aime pour leur argent : moi pas. Je jette mes revenus par les fenêtres, ce qui m'aide à ne pas m'embourgeoiser, et je n'ai aucune estime pour l'argent, je déteste ceux qui l'accumulent, ou qui le respectent. Je n'ai pas non plus le sentiment d'avoir des besoins d'argent : je ne fume pas, ne me drogue pas et, contrairement à ce que certains disent, je ne vais pas non plus me saouler tous les soirs dans les boîtes. Il me serait tout à fait indifférent de vivre dans une chambre de bonne avec une table, un lit et un siège.

Un mythe usé

— Vous êtes un aristocrate qui aurait tourné le dos au terroir, à ses racines. Est-ce cela être « fin de siècle », être romantique ?

— La fin de siècle d'il y a un siècle était évanescente, celle-ci est plus violente : c'est tout. Je suis contre les regrets poussiéreux qui vieillissent ; mieux valent les remords, même si je n'ai pas été assez criminel pour en avoir. Je me suis contenté, étant jeune, de manifester un arrivisme sain. Je n'ai pas été éduqué pour être une victime et ne crois vraiment pas être un personnage très romantique ! D'autant que ce mot est si éventé que je n'ose même plus le prononcer. Les mythes usés jusqu'à la corde me font horreur.

— Et dans le monde d'aujourd'hui, qu'y a-t-il qui vous retienne ?

— Des peintures. J'en collectionne, puis je les vends, car je suis assez changeant. Je ne me cramponne à rien. Quand je vois des gens que je connais depuis toujours vivre au milieu des mêmes objets, des même meubles, qu'ils conservent toute leur vie, cela me fait peur. Moi, dans le même temps, j'en ai changé vingt fois ! De 1910 à 1940, il y a des choses assez intéressantes en France. C'est une période que j'aurais aimé vivre, malgré les difficultés d'alors. Encore que mes parents aient traversé deux guerres, deux effondrements sans qu'on leur touche un cheveu. Donc je me dis qu'il y en a qui passent à travers les orages...

— Il n'y a pas que les cheveux qui puissent être atteints dans ces circonstances. Et le cœur ?

— Bien sûr. On peut aussi être né sous une bonne étoile qui fait que rien ne vous touche. Ma mère a vécu deux guerres sans problème, avec une vie facile, des livres, des maris, des enfants, un monde qui tournait autour d'elle. Tout se faisait sans qu'elle ait même à exprimer ses désirs, à bouger un doigt. Et elle m'a toujours aidé, elle ne m'a jamais freiné en rien. J'ai pu obtenir d'elle de partir pour Paris à l'âge de quatorze ans. D'ailleurs, je connaissais la ville par cœur, sans y avoir jamais mis les pieds. Ma mère avait eu la même aven-



TUDOR BANUS

ture à Dresde : elle a débarqué pour la première fois à dix-huit ans dans une ville qu'elle connaissait tout entière, comme après une vie antérieure. Les contraintes existent : elles sont le prix des choses. J'ai passé ma vie à lutter contre elles : ma vie n'est exemplaire en rien. Elle est asociale, sans famille, c'est comme cela.

— Et vous n'avez pas une idée de la femme, une image, qui vous suit à travers toutes les robes que vous dessinez ?

— Non. Ça fait très « couturasse » de penser ainsi. Moi, je suis plus abstrait, malgré les apparences. Mon rôle se limite à une proposition de beauté, qui peut être une laideur, ou une bizarrerie, pour d'autres. Comme l'a dit Baçon : « *There is no beauty without some strangeness of the proportions.* » Il y a des femmes qu'on trouvait sublimes en 1900 et qui ne feraient pas un rond aujourd'hui. Je me souviens très exactement des vêtements que je portais quand j'étais enfant, de ceux que portaient ma mère et mes sœurs : j'ai des souvenirs « habillés » ! Ma mère avait ses robes parisiennes d'avant-guerre, puis plus grand-chose pendant la guerre, et tout de suite après elle a reçu ses robes d'Amérique. Quand le « new-look » est venu, cela allait très bien à ma demi-sœur, mais pas du tout à ma mère. Et les temps ont continué à changer : ça a été le tour de ma sœur, divine dans le new-look, de devenir ignoble... Je ne sais définir ni les femmes, ni l'esprit du temps, ou, du moins, pas avec des mots : en couleurs, en vêtements, en formes, à la rigueur.

Fait pour survivre

— Alors, c'est la lune de miel entre le dix-huitième siècle et 1981 ?

— Savez-vous qui est pour moi la plus grande chanteuse du moment ? C'est Nina Hagen : elle est finalement une artiste très classique, qui reprend à la fois le *Sprachgesang* de Schoenberg et la chanson populiste d'une Yvette Guilbert allemande, le tout remis à l'âge atomique. C'est génial. Les textes de cette fille, dans leur débilité, sont des chefs-d'œuvre. Dans cette pile de disques, vous trouveriez le *Pierrot lunaire* à côté de la Hagen. Les époques n'ont que ce qu'elles méritent, et je ne m'arrête pas plus dans l'une que dans l'autre, je ne suis pas « *a period piece* »... Le dix-huitième était très vigoureux et sain, pas du tout décadent ni exsangue : c'est pour son énergie que je l'aime, et aussi parce qu'on y a trouvé les proportions du cadre de vie qui conviennent le mieux à l'être humain. Tout n'est que question de distance : j'ai mes fenêtres grandes ouvertes.

— Yves Adrien et sa « novovision », les « no-future », c'est drôle, encore que ça ne soit évidemment pas non plus autre chose qu'une mode.

— Je suis ouvert à l'instant, avec une colonne vertébrale du passé qui m'empêche de m'y perdre, sans me faire non plus trembler pour mes privilèges. Simplement, qu'on me laisse tranquille. Je suis fait pour survivre. ■

JEUX

Monopoly aux Bermudes

Le Monopoly, un jeu d'enfants ? Pas pour ses fabricants, qui ont organisé aux Bermudes un championnat du monde pour lui rendre son image : une distraction pour cadres jeunes et dynamiques.

A. WICKHAM et B. SPITZ

« ÉCOUTE, *voilà ce que je te propose : l'Américain a maintenant les bleus et les verts mais pratiquement pas d'argent. Si tu avais tout de suite les trois jaunes tu pourrais gagner. C'est maintenant ou jamais.*

— Oui, mais qu'est-ce que tu veux en échange ?

— Les deux violets... plus 500 dollars que tu auras en vendant les hôtels qui sont dessus. Et je te donne les deux jaunes qui te manquent.

— 500 dollars c'est trop ; disons 300.

— Tout à l'heure je demandais 1 000. Je descends à 500 parce que c'est notre dernière chance. Si tu ne veux pas tu n'as qu'à faire une autre offre. A toi de voir maintenant... »

Parfaitement calme, presque indifférent, le candidat italien s'arrête de parler. Il en a assez dit. Son interlocuteur, un jeune Suisse qui travaille dans l'industrie électronique, hésite manifestement à accepter : après deux jours d'affrontement et plusieurs parties la réputation d'habile négociateur de l'Italien n'est plus à faire.

Autour de la table les flashes des photographes crépitent, les journalistes prennent des notes. Les projecteurs installés par une chaîne de télévision américaine dégagent une chaleur accablante. Les autres joueurs font mine de s'impatienter. Le Suisse finit par se décider : « *Tu ne me laisses pas vraiment le choix. D'accord pour 500 dollars.* » Le public, qui entoure l'estrade où sont assis les concurrents, applaudit.

La scène se déroule dans un palace des Bermudes, lors de la récente finale des championnats du monde de Monopoly. Cette manifestation, qui se tient tous les deux ans sous les auspices du fabricant américain Parker's Brothers, est censée réunir les meilleurs joueurs du monde sélectionnés dans chaque pays par le représentant de Parker (Miro en France) au terme de tournois régionaux et d'une finale nationale.

Bien que le jeu soit distribué dans vingt-neuf pays et traduit en dix-neuf langues, il n'y avait en piste que dix-sept prétendants au titre détenu depuis 1978 par M. Kwa Chong Seng, un ingénieur de Singapour. Leur niveau était d'ailleurs très inégal : alors que l'Américain Dana Turner, un jeune cadre commercial de chez Honda, avait peiné pour remporter son second titre de champion des Etats-Unis après un match mémorable à New-York contre un petit garçon de dix ans, le représentant espagnol, qui se fit remarquer par son goût pour les banqueroutes, n'avait encore pas rencontré d'opposition sérieuse.

Cependant la palme dans ce domaine revint indiscutablement au junior français, François Brugnon, treize ans, qui, après avoir été le seul candidat de sa région aux éliminatoires, n'eut à livrer, à Paris, que deux parties pour arriver jusqu'aux Bermudes... où il se retrouva seul dans sa catégorie, les autres pays n'ayant pas établi de distinction d'âge !

Il passa ainsi des vacances de tout repos, à la différence de son compatriote senior, Bernard Lutz, fonctionnaire au ministère de l'intérieur, qui ne parlait pas un mot d'anglais et suivait avec peine les négociations pendant les parties. Arrivé miraculeusement en finale, il fut d'ailleurs facilement manipulé par ses adversaires, qui l'entraînèrent dans des transsactions catastrophiques. Qu'importe : il avait, dès le début des compétitions, posé de strictes limites à ses ambitions en expliquant que son seul objectif était de devancer le candidat belge...

De toute manière, les scores et les classements n'obsédaient guère les esprits, à quelques exceptions près. Ainsi, le représentant autrichien, un étudiant en droit de dix-huit ans, se leva au cours d'une des parties pour s'assurer que les notes que prenait un journaliste français n'étaient pas quelque message confidentiel destiné à son adversaire ! Quant à l'Américain, il n'avait pas reculé devant une préparation intensive, intellectuelle autant que physique, en utilisant l'ordinateur d'une université pour « *mieux appréhender les manières de penser* » de ses adversaires et en commençant, deux jours avant les finales, un jeûne sévère destiné à « *purifier son esprit* ».

Dans l'ensemble, l'esprit de compétition des participants se développait sur d'autres terrains, notamment dans les bars des hôtels jusqu'à une heure avancée de la nuit. Champion incontesté de ces agapes nocturnes, le Britannique — agent immobilier de son état — se consolait ainsi de ses piètres performances de la journée ; l'Australien — même profession prédestinée — justifiait plutôt un goût pour la bière, qui ne souffrait aucune interruption, même pendant les parties, par l'« éloignement de son foyer »... Les Anglo-Saxons donnaient donc le ton, à commencer par M. Watson, le flegmatique P.-D. G. de la filiale britannique de Parker, Weddingtons, qui assurait la fonction capitale de bookmaker à la plus grande joie de ses compatriotes journalistes, que les compétitions officielles n'enthousiasmaient guère...

Ces championnats constituent cependant pour le fabricant une formidable publicité. Et une publicité bon marché étant donnés les tarifs des chaînes de télévision aux Etats-Unis et même en Europe. Déjà vendu à plus de cent millions d'exemplaires et détenteur d'un nombre respectable de records stupides, dont la Parker semble particulièrement fière (« *seize jours de jeu sans interruption dans un ascenseur* », « *cent quarante personnes se relayant à une partie sous-marine pendant quarante-deux jours de suite* », « *soixante-douze heures de jeu dans une baignoire* »...), le Monopoly retire de cette manifestation pittoresques un « effet de notoriété » qu'aucune campagne publicitaire ne pourrait égaler.

Décontracté

Ces championnats du monde s'inscrivent donc dans la stratégie commerciale de la firme américaine de trois manières différentes et complémentaires : une opération de relations publiques qui vise à réveiller l'intérêt du public à l'égard du jeu, une compétition prestigieuse, dans un lieu exotique, et qui rassemble des joueurs venus du monde entier. Enfin, en termes de marketing, une action à plus long terme qui devrait permettre de « *recentrer l'image du produit* » en le faisant apparaître non comme un jeu de chance réservé aux enfants mais comme un jeu de stratégie où les capacités intellectuellles et l'habileté à négocier sont des facteurs déterminants. C'est en montrant de jeunes ingénieurs, des architectes, des « cadres dynamiques », et en règle générale, des gens bien placés dans la hiérarchie sociale et culturelle en train de jouer au Monopoly qu'on espère modifier l'attitude du public. Retour aux sources ? La clientèle originelle, dans les années 30, était essentiellement composée d'adultes.

Enfin c'est, bien entendu, un moyen privilégié pour augmenter les ventes, surtout dans le pays du vainqueur. Mais les aléas, sur ce point sont nombreux : tout dépend en effet de la nationalité de l'heureux élu — la victoire de l'agent d'assurance bermudien ou du prêtre malaisien aurait évidemment eu un impact limité — et de sa personnalité.

Avec le champion du monde 1980, Cesare Bernabei, un ingénieur de vingt-huit ans spécialisé dans l'étude des métaux, les dirigeants de Parker's Brothers sont bien tombés... Physique de séducteur, sens de l'humour, repartie facile, important pour les interviews à la télévision, — il incarne l'image idéale du « nouveau joueur de Monopoly » telle qu'ils voudraient l'imposer. Son succès sera d'autant plus facilement exploité que Cesare Bernabei travaille depuis peu aux Etats-Unis, pour une grande entreprise de la côte Est.

Mais le plus paradoxal dans cette victoire — à laquelle était attachée un voyage d'une valeur de 25 000 francs et une médaille en or, — c'est que le candidat italien était, dès le début des compétitions, l'un des seuls à expliquer qu'il était là tout à fait par hasard et que toute idée de préparation lui semblait parfaitement saugrenue. Il ajoutait, ironique : « *Je crois que le seul vrai secret pour gagner au Monopoly c'est... votre capacité de persuader les autres qu'ils font une affaire fabuleuse au moment où vous leur proposez un marché désastreux !* » On comprend qu'avec une telle assurance la cote-record qu'il avait auprès de M. Watson au début du tournoi soit passée de 1er à 4 contre 1 la veille de la finale... Aujourd'hui, il assure qu'il « *ne veut plus entendre parler du Monopoly avant longtemps* ».

A voir les fabricants américains et italiens le couver des yeux lors de la cérémonie officielle de clôture, cela lui sera désormais difficile. ■

GÉNÉALOGIE

Un énorme champ à défricher

PIERRE CALLERY

UN jeune chercheur a vite fait le tour des documents principaux nécessaires pour une filiation. Quand nous disons « jeune », ce n'est évidemment pas questions d'âge, mais de début récent de ses recherches.

Pour assurer le dénombrement des ancêtres, l'état civil républicain (depuis 1792) est manifestement le plus efficace. Malheureusement pour le chercheur, on n'est pas autoriés à le consulter soi-même pendant les cent dernières années. Il faut alors procéder de façon différente afin de dépasser ce cap. La recherche auprès de la famille et des amis, l'examen des tombes du cimetière familial sont une première façon d'obtenir les éléments initiaux.

La deuxième solution, si l'on désire réaliser la recherche sur ses propres ancêtres, est d'écrire à la mairie du lieu lieu de sa naissance. En effet, les mairies ainsi que le greffe du tribunal de grande instance possèdent, l'un et l'autre les minutes de l'état civil et sont tenus de fournir à la personne qui les demande, une copie intégrale des actes civils de ses parents, aïeux, bisaeux, à la seule condition qu'il s'agisse d'ascendants en lignée directe.

Passé les cent dernières années de réservation, la recherche peut alors être conduite directement, par le chercheur lui-même.

Il se rend alors à la mairie pour essayer de retrouver, petit à petit, les filiations. Toutefois, il arrive fréquemment que l'on ne puisse définir, donc retrouver, le lieu et la date de certains mariages.

La recherche peut éventuellement en être effectuée grace à une étude systématique, pas toujours récompensée. Le chercheur qui connaît certaines ficelles du métier sait alors qu'en utilisant les tables alphabétiques de mariage de l'enregistrement, si les parties ont conclu un contrat de mariage, celui-ci sera retrouvé infiniment plus vite.

Cet éventuel contrat de mariage conduit automatiquement à l'étude notariale des personnes en question. Les minutes de cette étude apportent, elles aussi, un grand nombre de renseignements, en particulier sur les lieux d'origine des différente personnes cherchées.

Certains éléments peuvent encore permettre de retrouver les indications qui manquent. Ce peuvent être les listes nominatives des recensements de la Troisième République, qui donnent lieu de naissance et âge des résidents, et l'examen des listes électorales, que l'on peut trouver quelquefois dans les mairies, plus souvent au dépôt d'archives départemental.

Ce n'est qu'un début

En dernier recours, méconnue et très efficace, la consultation des inscriptions hypothécaires liées aux minutes notariales.

Antérieurement à la Révolution, les mêmes possibilités existent toujours. Toutefois, elles sont beaucoup plus difficiles pour la recherche par correspondance. D'autre part, les minutes de catholicité qui existaient antérieurement aux minutes de l'état civil, et qui, soit dit en passant, peuvent servir de complément pour les périodes postérieures si l'état civil reste insuffisant, sont progressivement de moins en moins complètes

Il est alors indispensable de faire appel aux documents judiciaires (instructions juridiques, contrôles des actes) et beaucoup plus systématiquement aux minutes notariales. Nous noterons également l'intérêt des documents fiscaux (insinuations fiscales, vingtième et centième deniers, gabelle du sel) et des terriers.

Le chercheur amateur connaît maintenant tous les éléments nécessaires à sa recherche. Peut-être aura-t-il effectivement à utiliser encore quelques documents très ponctuels, mais il s'imagine vraiment qu'il sait tout.

Il n'en est rien ! La recherche n'est que commencée avec quelque chose de comparable à la charpente d'une maison en construction ou au moins à son gros œuvre. Mais il faut ajouter maintenant le crépi et la décoration.

Combien d'entre nous ont pensé à réunir le maximum de photographies de leurs aïeux et, pour aller plus loin encore, en général l'ensemble des signatures trouvées au bas des actes ? Ces deux types de documents sont pourtant extrêmement vivants et doivent apporter une partie du complément indispensable à la généalogie.

Mais cela n'est encore que très peu de chose. A-t-on essayé de retrouver la vie, généralement modeste, de chacun de ses aïeux? Et quels sont alors les documents à utiliser pour les cent vingt dernières années ? Les plus efficaces, mais les plus rares aussi, se trouvant dans les archives privées personnelles.

Si les tribunaux, des assises à la justice de paix, ne sont plus consultables depuis la dernière loi d'archives, les journaux contiennent souvent de petites notices sur les jugements, sur les faits divers ou sur les événements de la vie des collectivités. Il convient donc de les consulter systématiquement. De même les délibérations des conseils municipaux peuvent apporter des éléments intéressants.

Enfin, sont précieuses les archives des entreprises privées, si elles n'ont pas été versées aux archives départementales, ou si, déposées, elles l'ont été dans des conditions permettant la consultation, afin d'obtenir de nombreux renseignements récents.

Archives imprécisées

Pour la période antérieure aux cent vingt ans de réservation et depuis 1972, les dossiers du personnel de toutes les administrations sont extrêmement intéressants. Les « archives imprécisées » (livres, journaux... profession de foi des candidats aux élections) méritent examen.

Il existe un dictionnaire du monde ouvrier et également un dictionnaire de biographie française. A noter aussi les papiers militaires, les listes de conseils de révision (archives départementales) et surtout les dossiers personnels de l'armée (archives de Vincennes) ou de la marine (Vincennes et archives des ports).

Les documents pouvant apporter des renseignements biographiques sont extrêmement nombreux ; citons les dossiers de candidatures pour la Légion d'honneur, et, pour les plus modestes, les livrets de travail, les registres de commerce, les dossiers à la préfecture concernant les maires et les conseillers municipaux. Et aux Archives nationales, des dossiers de professeurs, de magistrats, de prêtres, d'ingénieurs des ponts et chaussées.

On trouve des indications dans les dossiers strictement privés des élèves des écoles et des grandes écoles, et de beaucoup d'entreprises, de congrégations et d'associations.

N'oublions pas, enfin, que les archives départementales possèdent des documents sur les fonctionnaires du département.

Pour l'Ancien Régime, les archives judiciaires (justice seigneuriale, toute la série B des archives départementales) donnent de nombreux renseignements sur les conseils de famille, renseignements qui sont d'ailleurs valables pour toutes les époques.

Les minutes notariales donnent des faits (inventaires après décès...) et des activités (contrats d'association...) des éléments les plus imprévus (actes de notoriétés...). Nous n'oublierons pas les contrôles des sous-officiers et soldats de l'Ancien Régime, et les monographies de commune.

Enfin, nous trouvons aux imprimés de la Bibliothèque nationale le dictionnaire des dictionnaires biographiques et l'*Index bibliographicus notorum hominum*. ■

Erratum. — Le numéro de téléphone du club « Goûts communs » (*le Monde Dimanche* du 20 avril, page XIX, « Au secours des « gens bien ») n'est pas 548-95-10 mais 548-95-18.

VARIATIONS

La paresse des sigles

FRANÇOIS GROSRICHARD

QUE ce soit dans les conversations de rue, les propos de salon, les articles de la presse, les émissions radiodiffusées ou télévisées, on assiste à une faramineuse inflation de l'utilisation des sigles. Certains sont devenus si communs qu'ils relèvent désormais du langage courant aisément compréhensible par le citoyen moyen. Va pour la S.N.C.F., la R.A.T.P. ou E.D.F., l'ONU ou R.T.L., l'U.R.S.S. ou le SMIC, le P.C., les C.R.S., le plan Polmar, ou les H.L.M. D'autres expressions ont franchement une allure plus étrange, mais ils amusent le lecteur, éveillent la *curiosité des auditeurs, ou* tout simplement sonnent bien à l'oreille : le SESAME, c'est le système l'étude pour un schéma général d'aménagement de la France, le CLODO, le comité liquidant ou détournant les ordinateurs et les DOM-TOM, bien naturellement désignent les départements et territoires des Français éloignés qui ont, pour eux seuls, un secrétaire d'Etat.

Mais en pénétrant dans les arcanes de la spécialisation — et combien nos civilisations techniciennes la vénèrent, cette spécialisation ! — l'honnête homme, s'il veut ne pas perdre pied est obligé de se munir en permanence de dix, vingt ou trente glossaires, bref, autant qu'il existe de spécialités.

Comment, ricane la police, vous butez sur le S.R.P.J., les R.G., *ou* un P.V. ? Quoi, vous qui êtes maire depuis dix ans, ignoreriez-vous la DATAR, l'ancien V.R.T.S. remplacé par la D.G.F. au titre des subventions de l'Etat, la SAFER et la S.C.E.T. ! Et puisque tout le monde est contribuable, quel mauvais esprit irait prétendre que les « mots » I.R.P.P., T.V.A. ou D.G.I. n'ont de transparence que pour les initiés ? Tous les ingénieurs savent ce qu'est le CNES, aucun diplomate du Moyen-Orient ne parle de la force intérimaire des Nations unies au Liban, mais de la FINUL, tous les technocrates de Bruxelles connaissent le FEOGA, tous les cheminots le T.G.V., tous les anciens de l'ENA le FDES, tous les économistes l'OPEP...

On entre franchement dans la déviation linguistique lorsque des sigles donnent naissance à des noms ou à des adjectifs. Et voilà M. Séguy, le patron des cégétistes, et M. Maire, le *leader* des cédétistes, qui défendent d'arrache-pied les smicards.

Progressivement, les choses prennent le pas sur les idées, les institutions sur les réflexions. Et les auteurs iconoclastes croient pouvoir s'en tirer en plaçant des guillemets avant et après les néologismes les plus abominables.

Paresse de l'esprit, goût pour le parler le plus rapide possible, enivrement d'un vocabulaire spécialisé, snobisme des initiés, tout cela s'ajoutant à un franglais maintes et maintes fois, mais en vain, dénoncé, à une manie des chiffres, aux échanges de messages en code, aux fringales des abréviations (mon compte est au Lyonnais, la réunion a lieu à Matignon, le match se joue au Parc), contribue à faire de la langue française un *galimatias* impénétrable et ségrégationniste.

Car, si chacun s'enferre dans son propre vocabulaire, ce n'est pas sur une France coupée en deux qu'il y aura lieu de pleurer, c'est sur un pays atomisé en mille clans qui auront complètement oublié que c'est la langue, d'abord, qui fait le ciment d'une nation. ■

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

La montre sans aiguilles

par Christiane Singer

J'AVAIS à peine vingt-deux ans quand un événement terrible, dont je ne mesurai pas tout d'abord la portée, vint bouleverser ma vie. Je traversai de nuit au retour d'une *fête*, Naschmarkt (1), et l'exquis désordre de ses échoppes closes qui fleuraient bon le pourrissement végétal, quand, soudain, jailli de derrière une bâche un homme se plaça devant moi — un prêtre plus exactement — la soutane gonflée par un amidonnage excessif. Je sursautai, le saluai du bout des lèvres et tentai un pas vers la gauche pour le contourner et poursuivre mon chemin. Il se déplaça lui-même d'un pas sur *sa droite et me* barra le passage. Nous étions nez à nez et ses yeux m'embrochaient comme des cornes. Je marmonnai :

« *Vous désirez, mon Père ?* »

Il se taisait ; et soudain, comme au loin le roulement d'un tambour, un rire monta des profondeurs de cet homme, vibra sourdement sous sa ceinture, escalada ses côtes ; envahit son thorax et m'explosa en pleine figure. Je m'efforçai d'y faire écho, mais ne produisit qu'un geignement bêlant ; l'homme venait d'empoigner ma cravate et la serrait à m'étrangler.

« *L'heure !* dit-il d'une voix forte. *Je désire connaître l'heure !* »

Je me dégageai comme je pus, le visage brûlé par son souffle et affichai la même sorte de désinvolture affreusement contrainte de celui qui, pris à parti par un mécréant avide de bagarre, feint de se croire bousculé par mégarde et s'excuse même en ôtant son chapeau. *Je tirai* donc d'une main peu assurée ma montre de mon gousset — et, comme je tentai d'y lire l'heure, — l'étrange curé s'en saisit, fit d'un coup d'ongle sauter le verre protecteur, arracha les aiguilles et, m'ayant jeté le boîtier au visage, s'enfuit en moins de temps qu'il m'en fallut pour lâcher un cri. Je restai là, vacillant sur mes jambes, mais en quelque sorte heureux de m'en être tiré à si bon compte. Naïf que j'étais ! Ses pas s'éloignèrent en un furieux decrescendo. *Je tentais de mettre* un peu d'ordre dans ma toilette quand soudain une voix dont la douceur me fit l'effet d'une caresse murmura dans mon dos :

« *Vous est-il arrivé quelque malheur ?* »

Je me retournai et je vis Yolanda — ou plutôt une femme fort belle, dont je ne savais pas encore à l'instant où se situe le récit qu'elle fût Yolanda. Rien n'est plus artificiel que de devoir raconter une histoire, sa propre histoire, en feignant de n'en pas connaître la suite.

Elle se tenait là devant moi, la bouche entrouverte sur l'éclat nacré de ses dents.

« *Vous est-il arrivé quelque malheur ?* répétait-elle doucement en posant sur mon bras sa main gantée. *Vous frémissez encore Puis-je vous raccompagner chez vos parents ou vous héler au moins un fiacre ?* »

Sa beauté m'avait saisi et la calme assurance avec laquelle elle venait m'offrir sa protection. J'ai toujours eu en horreur les schémas stéréotypés de la virilité et de la féminité, tels que nos sociétés moribondes les charrient, les comportements artificiels qu'elles nous imposent selon les hasards de notre bas ventre. La souveraine désinvolture avec laquelle cette femme déjouait des impostures vieilles de milliers d'années m'emplit d'une reconnaissance si profonde que j'en restais frappé de mutisme.

Elle ramassa mon châle de soie, dont je ne m'étais pas aperçu qu'il avait glissé au sol, et me l'enroula tout doucement autour du cou.

« *Un curé*, dis-je en me ressaisissant, *m'a volé mes aiguilles de montre.*

— *Rien ne me surprend*, dit-*elle, venant de ces personnes. La doctrine dont elles s'inspirent n'établissent-elles pas que la continence peut venir à bout de l'élan d'amour ? et les piécettes déposées dans la sébile des pauvres réinstaurer la justice sociale ? Ne vous étonnez pas qu'en vous volant l'heure, il ait cru vous démontrer que le temps que vous vivez est celui de l'illusion, — et faites désormais comme moi : fiez-vous à l'heure de vos désirs.* »

Ces paroles me ravirent. La lumière imprévue que l'intelligence d'autrui jette parfois sur notre vie a toujours eu sur moi le même effet d'intense et immédiate séduction que d'autres, pour leur plus grand malheur, ne sont capables d'éprouver qu'à la *vue d'une jolie jambe.*

Je décidai dès cet instant de ne plus la quitter et ne tardai pas à lui faire part de mon intention quand, une heure plus tard, attablée avec moi devant un Tafelspitz (2) elle eut enfin l'idée d'ôter ses *gants. Je n'eus* pas l'aplomb de lui proposer de partager ma vie, mais lui suggérai simplement de me permettre de la suivre où elle irait — en ombre discrète.

Elle se contenta de hocher la tête :

« *Vous ne me comprenez pas* », dit-elle — comme s'il se fût agi d'un argument propre à me décourager, personne ne freina l'ardeur d'un Marco Polo en prétextant qu'il ne connaissait pas la Chine.

N'AYANT pas été franchement repoussé, je mis mon projet à exécution et ne la quittai plus pendant vingt-sept ans. Je ne pesai guère sur sa vie ; mais la sienne était toute ma raison d'être. Un chasseur de fauves me parla un jour d'une catégorie de volatiles, de la taille environ d'une de nos colombes, mais juchés sur de plus hautes pattes, et qui vivent exclusivement des parasites d'un seul rhinocéros, auquel ils restent fidèles leur vie durant — perchés sur sa tête, sur son dos, l'accompagnant partout et picorant avec délice tous les plis innombrables de sa peau rugueuse et adorée. Il m'avoua même, qu'ayant abattu un jour un de ces considérables mammifères, il se sentit l'obligation morale de soulager d'une giclée de chevrotines son minuscule *alter ego*, qui tournoyait avec désespoir autour de la tête éclatée. Rien ne paraît mieux *illustrer le type de relations qui* s'instaura entre Yolanda et moi à cette époque de ma vie. Je ne suis pas de ces sots qui reculent devant une telle comparaison et croient faire injure à quelqu'un en le comparant à une vache ou à un pachyderme — incapables qu'ils sont de voir que dans un ordre différent, ces animaux remarquables remplissent tous les critères de la perfection.

Cette existence auprès de Yolanda me convenait comme aucune autre. Je la suivais partout : le matin, à l'institut de jeunes filles où elle donnait des cours d'anglais ; l'après-midi, dans un cabinet notarial fort en vogue où elle accordait, sur rendez-vous, à une clientèle huppée, des consultations juridiques ; et le soir, dans un cirque de banlieue où elle se métamorphosait en écuyère.

Elle vivait seule depuis son enfance chez une grand-tante fort âgée et aveugle que Makart avait autrefois, comme toutes les dames respectables d'alors, peinte nue. Elle évoluait dans son immense appartement encombré de meubles et de bibelots avec une grâce somnambulique. Elle se prit aussitôt de tendresse pour moi et m'offrit *gîte et couvert. Ce qu'elle aimait*, disait-elle, c'était le peu de bruit que je faisais en me déplaçant. Je n'effarais sur mon passage ni les porcelaines ni les cristaux. Son ouïe incroyablement fine percevait leur frisson d'effroi au seul coup de sonnette du facteur. Et la plupart des amis de Yolanda, qui s'étaient succédé ici, étaient, disait-elle, une « *effroyable bande d'aveugles* » qui trébuchaient entre les guéridons et se prenaient les pieds aux franges des tapis.

Cette injure dans sa bouche ouvrait en moi des abîmes ; je comprenais brusquement que les seuls vrais infirmes étaient ceux que le sort avait exemptés de toute infirmité — ceux en qui tous les sens restent à l'état d'ébauche. Je pressentais que la vieillesse offrait aussi une chance ultime, par une réduction progressive des énergies physiques, d'approfondir telle ou telle faculté en nous, et de pénétrer plus avant dans le monde des sensations. Que ces mots me sont cruels à dire !

UNE vingtaine d'années après notre rencontre, cette vieille dame presque centenaire rendit l'âme et nous [illegible], Yolanda et moi, dans l'affliction la plus sincère. A cette époque, la mort était encore reçue dans les familles et dignement traitée.

On ne mourait pas encore, comme aujourd'hui, au milieu des canules et des burettes de laboratoire — mais dans le lit où les voluptés de l'amour et celles non moindres du sommeil vous avaient bercé. La mode, exquise, était aux dernières paroles. Je dois avouer pourtant que j'eusse préféré ne pas entendre celles que prononça la grand-tante de Yolanda et que, pour mon malheur, je surpris derrière la porte.

« *Ma petite*, dit-elle à sa nièce, *tu sais que j'ai toujours pu, à une année près, donner un âge à quiconque m'approchait, au seul bruit de ses pas ; mais le phénomène qu'incarne Franz-Ferdinand* — c'était mon nom et celui, à Vienne, de bon nombre de mes contemporains — *je ne puis l'expliquer. En vingt ans, son pas n'a pas changé. Prends garde à lui et à toi. Vous allez souffrir tous deux.* »

Mes cheveux, dont je n'avais, hélas ! pas perdu un seul, se hérissèrent sur ma tête et je cachai mon visage, qu'aucune ride n'était venue embellir, entre mes mains. Une terreur m'envahit qui ne m'a pas quitté depuis.

Quelque temps après, comme nous dînions dans une guinguette de Grinzing, un vieillard entra, qui vendait des roses, et s'adressant à Yolanda, lui dit :

« *Prenez-en trois pour votre fils — une en hommage à sa jeunesse une autre en hommage à sa beauté et la troisième afin que, au jour de votre mort, il soit près de vous.* »

Yolanda, sans que sa main tremblât, [illegible] et paya. J'avais pâli. Je m'emparai du poignet du vieillard et lui dis :

« *J'ai quarante-sept ans, Monsieur !* »

Il dégagea son bras d'un tour sec et éclata d'un grand rire qui découvrit trois chicots branlants sur ses gencives grises :

« *Et moi, monsieur, j'ai vingt ans !* »

Et il s'éloigna, encore tout secoué de rires. A une table voisine des gens ricanaient aussi. Je trépignai de fureur et voulus le poursuivre ; Yolanda me retint. Elle me caressa la main et je considérais — le cœur poignardé — ce visage délicatement ridé où elle donnait à lire l'histoire de ses rires et de ses larmes. Elle se pencha vers moi et murmura à mon oreille :

« *Il faut retrouver votre curé.* »

Je fis un bond. Un espoir fou m'électrisa. C'était cela, oui, c'était cela. Cet homme diabolique en me volant mes aiguilles de montre avait détraqué la délicate horlogerie de mon corps et arrêté l'heure de ma vie au 16 mai 1896. Je couvris de baisers les mains de Yolanda avec des transports qui ne se décrivent pas.

Je commençai dès le matin suivant par Saint-Etienne et fis en dix jours le tour de toutes les églises de Vienne. Je connus ainsi tous les curés de la ville, les gros, les maigres, les joviaux, les glacés, les onctueux, les secs, les muets, les bavards, ceux qui avaient l'accent hongrois, ceux qui l'avaient polonais, ceux qui portaient des montres et ceux qui n'en portaient pas, ceux qui parlaient de Dieu comme d'un enfant endormi en baissant la voix pour ne pas le réveiller, ceux qui en parlaient comme d'un patron avec une déférence servile de subalterne, et ceux qui, avec la faconde des tenancières de maison close, me promettaient auprès de lui mille délices. Mais en aucun de ces apôtres je ne reconnus le mien. L'espoir m'abandonna.

Au dernier soir de mes investigations je rentrai chez nous titubant.

L'appartement était vide.

Un petit mot trônait sur une pyramide de pommes reinettes au milieu de la crédence. « *Cher Franz-Ferdinand, faites-moi l'amitié de ne pas chercher à me revoir. Signé : Yolanda.* »

J'eus, tout en ne mangeant ni ne buvant de trois jours, la méchante surprise de survivre. Je découvris même à cette époque-là — j'ai honte à l'avouer — une sorte de plaisir nouveau ; car notre âme, pour maintenir en vie ce corps débonnaire qui la loge gratis, trouve d'innombrables ruses. Je me pris de passion pour les vieilles gens, et m'abîmais tout entier, partout où j'allais, dans leur contemplation.

Dans les cafés du centre ville, où fréquentaient les professeurs en retraite et les anciens fonctionnaires de l'Empire, je me tenai près de la porte pour les aider à s'extraire de leur pelisse, ou inversement pour les y enchâsser. Tantôt je les écoutai commenter la Kronenzeitung, tantôt expliquer inlassablement au maître d'hôtel l'exacte quantité de sucre et de crème qu'ils souhaitaient trouver incorporés à leur café. Il m'arrivait, tant ma fascination était vive d'en suivre dans la rue jusqu'à me heurter du nez à leur porte close. J'aimais à les regarder marcher dans un élément qui, leur devenant peu à peu étranger, les transformait en de mystérieux mutants. Quand les ichtyornis quittèrent la mer pour se joindre à la gent ailée, leur hésitant ballet dût être en tout point semblable. Même la silhouette canardière des plus gros me ravissait ; appuyant sur le pavé l'entière surface de la plante de leurs pieds, ils ramaient de leurs deux bras pour venir à bout de cette résistance de l'air qui va sans doute s'épaississant avec les années jusqu'à se solidifier tout à fait.

Aucune ville au monde n'eût offert au gérontologue obsédé que j'étais devenu une aussi prodigieuse diversité d'observations, car Vienne est en ce domaine un centre universel. Le soupçon qui me vint un jour que certains Viennois, s'épargnant les stades intermédiaires commençaient tout de suite par être vieux, s'est plus d'une fois trouvé fondé. Ce n'était pas pour me déplaire.

LA même curieuse angoisse qui me dicta de commencer ce récit me contraint maintenant à l'interrompre. A vouloir communiquer aux autres nos intimes désastres, nous les changeons en désagréments domestiques. Sous le prince jaillit le crapaud, comme dans bon nombre de nos récits populaires. Celui qui orchestra au mieux le ballet gluant des batraciens fut mon contemporain : Sigmund Freud — ce fils ô combien exemplaire de l'univers de réduction, de l'éternel lit de Procuste pour mythes que fut et reste notre patrie commune !

J'ajouterai pour les amateurs d'anecdotes qu'un jour de novembre 1937, cédant à mes démons intimes, je suivis une vieille dame dont les bas de laine blanche retournés en rabats sur des bottes vernies me parlaient au cœur. Parvenu à sa hauteur, je lâchai un cri :

« *Yolanda !* »

J'avais reconnu sous l'épaisse voilette l'inoubliable ossature de son visage, l'arête fine de son nez aquilin, la saillie kalmouke de ses paupières, des pommettes.

Elle détourna la tête après m'avoir cinglé de ce superbe alto qui depuis notre première rencontre rôde en moi :

« *Vous faites erreur, monsieur !* »

Je la vis s'éloigner sans parvenir à esquisser le moindre pas pour la rejoindre.

Je ne l'ai pas revue depuis.

Quarante et une années *se* sont écoulées comme un mauvais rêve, et je traîne ma jeune dépouille à la rencontre d'un déclin qui ne vient pas. Il ne se passe guère une semaine sans que, dans mes errances nocturnes, une voix, dont la douceur me fait l'effet d'une caresse, murmure dans mon dos :

« *Vous est-il arrivé quelque malheur ?* »

Je me retourne, mais je ne vois pas Yolanda ou plutôt la femme *fort* belle *dont, à l'instant où se* situe le récit, je ne peux ignorer qu'elle fut Yolanda autrefois, mais ne l'est plus. Rien n'est aussi terrible que de devoir raconter une histoire, sa propre histoire, en feignant de n'en pas connaître la *suite.* ■

Romancière, Christiane Singer est l'auteur de *Vie et mort du beau Frou* (1964), *Chronique tendre des jours amers* (1976) et *la Mort viennoise* (1978), qui a obtenu le prix des Libraires en 1979, tous parus chez Albin Michel. Ce texte figurera dans une anthologie intitulée *Histoires d'amour et de mort à Vienne*, composée par Jean Gyory, à paraître aux éditions du Masque.

(1) Marché aux victuailles à Vienne.
(2) Plat réputé à Vienne.



L'évacuation des troupes françaises du Tchad a commencé

M. Cyrus Vance offr…
pour manife…

La défaite de l'homme du compromis

Téhéran s'att…
intervention…

Pour une nou…